LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, mercredi 22 décembre 1965 / saint François-Xavier Gabrini / 81e année, No 296 / 4 cahiers / 40 pages / La météo : périodes nuageuses, plus doux / min. 10 / max. 25

Le produit national brut du Québec atteint un niveau record

par Teddy Chevalot

QUEBEC. — Continuant ses performances des cinq dernières années, le Québec, en 1965, aura connu un développement économique presque similaire à celui de l'an passé.

C'est ce qu'on fait ressortir, hier soir, au cours d'une conférence de presse, MM. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, et Hassan A. Djalenbin, du Bureau de recherches économiques de ce ministère.

Trois points importants ressortent de cette conférence de presse. D'un part, cette année, le produit national brut (PNB) atteindra la somme record de $13.4 milliards ; de l'autre, le taux de croissance de l'économie québécoise, pour cette année, sera de 9.1% par rapport à 7.9% l'année dernière ; enfin, depuis 1960, le taux du chômage au Québec, a baissé par rapport à la main-d'oeuvre, de 39.1%.

Rien n'est plus sec que des chiffres, surtout lorsqu'on les compare à une autre donnée, en l'occurrence celle qui s'appelle Canada.

Voici donc ces données. En 1964, le taux de croissance du PNB pour le Québec était de 9.9% et pour le Canada de 8.8%. Cette année, il est respectivement de 9.1% et 9.0%.

Ce qui, pour le Québec, signifie en valeur absolue : $12,882 milliards en 1964 et $13,400 milliards en 1965.

Par ailleurs, si le revenu national net, au Québec, a augmenté de 6.8% en 1964 par rapport à 1963, cette année cette augmentation est de 7.3%.

Mais fait plus significatif, alors que l'année dernière, et durant les deux années précédentes, le revenu national net des agriculteurs tendait continuellement vers la baisse (effectivement, l'année dernière, ce revenu net était inférieur de 7.3% par rapport à 1963), cette année il se manifeste par une hausse, certes pas trop sensible, mais suffisante pour voir l'avenir avec un meilleur oeil.

C'est ainsi que pour 1965, le revenu national net des agriculteurs a vu jouer une augmentation de 3.4% par rapport à l'année dernière, ce qui donne, en chiffres absolus, un revenu global de $183 millions, alors que ce revenu brut atteignait le chiffre de $477 millions environ, pour une augmentation brute, sur l'année dernière, de 4.5%.

Par contre, les bénéfices des compagnies, avant déduction de l'impôt, ont subi une baisse par rapport à 1964. Si l'année dernière, ces compagnies, par rapport à 1963, avaient enregistré une hausse de 11.1% dans leurs bénéfices avant déduction de l'impôt, cette année, cette augmentation ne sera que 6.7% en fonction des chiffres enregistrés l'année dernière.

En ce qui concerne le volume de la main-d'oeuvre, là aussi il y a progrès. Cette année, par exemple, le volume de la main-d'oeuvre est d'environ 2,038,000 personnes, alors qu'en 1960 il n'était que de 1,803,000, et en 1964 que de 1,951,000.

Voir RECORD en page 2

M. Gérard-D. Lévesque

L'armée prend le pouvoir au Dahomey

COTONOU, Dahomey. (AFP, UPI, Reuter) — Le commandant en chef des forces armées du Dahomey, le général Christophe Soglo, a assumé aujourd'hui personnellement le pouvoir dans ce pays, une ancienne colonie de la France en Afrique occidentale. Le général a décrété la dissolution de l'Assemblée nationale, des partis politiques et des conseils généraux et municipaux. Il a annoncé également la suspension de la Constitution.

Le coup d'Etat d'aujourd'hui est le deuxième en deux mois et le troisième en deux ans. En novembre dernier, l'armée dahoméenne avait chassé du pouvoir le président de la République, M. Apithy, et l'avait remplacé par le président de l'Assemblée nationale, M. Tahirou Congacou. En annonçant qu'il avait décidé d'assumer personnellement le pouvoir, le général Soglo a affirmé que le remplacement de M. Apithy par M. Congacou avait ravivé les passions et que cette situation allait fatalement aboutir à un "coup d'Etat civil" et à une "véritable catastrophe".

En octobre 1963, lors de son premier coup d'Etat, le général Soglo avait renversé le régime du président Hubert Maga. Quatre mois plus tard, le général remettait le pouvoir aux civils.

Toutefois, un différend s'était élevé en novembre dernier entre le président Apithy et son premier ministre, M. Ahomadegbe, pour le partage du pouvoir, MM. Apithy et Aomadegbe

Voir DAHOMEY en page 2

Texaco et BP: grève possible demain au Québec et en Ontario

TORONTO. (PCI) — Les employés des usines de Texaco et de la British Petroleum Oil en Ontario et au Québec déclencheront la grève demain si les pourparlers qui doivent avoir lieu aujourd'hui entre les compagnies et le Syndicat des travailleurs des industries chimique, pétrolière et atomique (CTC), n'aboutissent pas.

M. James R. Duncan, directeur canadien du syndicat, a déclaré mardi soir que les travailleurs du pétrole quitteront leur travail à 4 heures p.m., demain, à moins que les parties n'en soient venues à une entente.

M. Duncan a déclaré que des réunions entre des représentants du syndicat et de la direction de la raffinerie de la Texaco, à Port Credit, Ontario, et de la direction de la raffinerie BP, à Montréal, devaient avoir lieu ce matin.

Il a dit qu'en ce qui a trait aux autres usines et aux postes de détaillants, le syndicat était obligé par la loi de négocier sur une base d'usine. "Nous avons avisé les compagnies que nous désirons les rencontrer et c'est à elles de fixer l'heure des réunions".

Les raffineries de Montréal en grève

La grève affecterait environ 450 ouvriers à la raffinerie de Texaco, à Port Credit, à la raffinerie de BP à Bronte et à des

Voir GREVE en page 2

AUJOURD'HUI

LA GREVE DANS LES SERVICES PUBLICS

Au cours de l'année 1965, le syndicalisme québécois a manifesté une vigueur assez remarquable. Les fonctionnaires provinciaux et les employés des services publics en général, qui ont obtenu le droit de grève, ont particulièrement retenu l'attention. Plus de la moitié des jours perdus à cause de grève, au Québec, découlent d'arrêts de travail des employés des services publics. (Voir en page 33).

"J'AI VECU VATICAN II"

Dans son dernier article, Marcel Adam qui a suivi les délibérations du concile Vatican II fait le bilan des documents et des organismes mis en place pour prolonger dans la vie de l'Eglise les décisions des Pères (Voir en page 5)

DES SATELLITES, RUE ST-ANTOINE . . .

Le Canada est résolument entré dans l'ère spatiale et il existe une industrie "québécoise" de l'aéronavale. Bien peu de Montréalais savent que les deux premiers satellites "Alouette" ont été, en grande partie, fabriqués rue St-Antoine . . . (Voir en page 21)

Comité québécois pour étudier la création de nouvelles universités • En page 18

Pas de Tour à l'Expo: le 2e projet est aussi abandonné

par Raymond Masse

Autre journée de deuil, hier, à l'hôtel de ville de Montréal : M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a révélé que le deuxième projet d'une tour sur l'emplacement de l'Expo 1967, projet dont il s'était fait le parrain, est définitivement abandonné.

De sorte que le projet Saulnier — révélé et approuvé en principe au cours d'une assemblée du conseil municipal le 18 novembre dernier — connaît le sort que le projet similaire suggéré par le maire Jean Drapeau a connu en juillet dernier.

Il n'y aura donc pas, à l'occasion de l'Expo 1967, de "monument aux fondateurs de Montréal". Ce sera une expo sans tour prestigieuse.

Et la Ville de Montréal n'y marquera pas de façon spectaculaire sa présence.

Ecarté en juillet, le projet de tour "Paris-Montréal" qui était devenu, à la suite de l'ouverture des trois soumissions reçues, une entreprise de plus de $22,000,000 avait été finalement jugé trop onéreux et non rentable par plusieurs, y compris M. Saulnier.

Pourquoi abandonner maintenant le deuxième projet ?

La raison officielle donnée hier par M. Saulnier est (textuellement) : "Une politique de retenue volontaire des investissements réalisés au moyen de l'emprunt, appliquée quelques mois plus tôt et suivie, depuis le 18 novembre, d'autres décisions affectant le marché des obligations nous ont obligé à analyser froidement les besoins de capitaux de la ville, eu égard aux réalisations en cours d'exécution et à un marché par moments relativement surchauffé".

(Des observateurs n'ont pas tardé à se demander si c'est l'unique raison ou encore la principale raison. Certains prétendent que le temps permettra de connaître les autres raisons de l'abandon du projet Saulnier d'abord estimé à environ $12,000,000).

Quant à M. Saulnier, qui a dit parler au nom de tous les membres du comité exécutif (y compris le maire, quoi !), il a ajouté hier après-midi : "Tout indique que nous pourrons, dans les mois qui suivent, trouver sur le marché des obligations les sommes requises pour poursuivre résolument les travaux nécessaires à l'essor sans précédent de Montréal".

M. Saulnier a même enchaîné : "Cette analyse démontre aussi que, pour garder cette liberté de manoeuvre essentielle à la saine gestion financière de la ville, il est nécessaire de surseoir temporairement à l'exécution des travaux qui ne présentent pas de caractère d'urgence particulier. Le projet de monument aux fondateurs, aussi souhaitable et aussi rentable qu'il soit, est de ceux-là".

Comme le notait un obser-

Voir LA TOUR en page 2

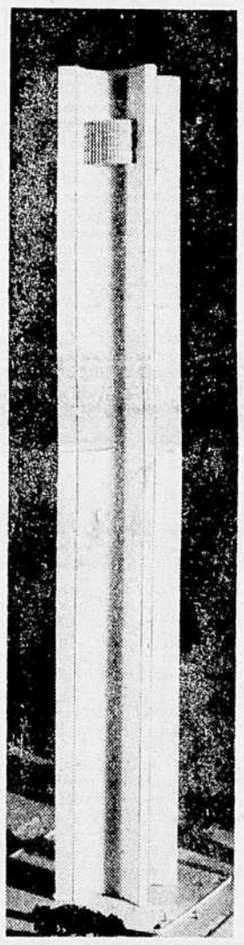

Le second projet

Jérémiah Anthony Sullivan

Mme Francis Kelly

photos LA PRESSE

Un coup de filet à l'échelle nationale fera suite à la saisie de billets de loterie à Montréal

Un coup de filet à l'échelle nationale suivra vraisemblablement dès aujourd'hui la mise au jour du quartier général du principal réseau de distribution de billets de loterie irlandaise au Canada.

D'ores et déjà, les principales autorités policières du pays ont reçu une longue liste de distributeurs en gros et au détail des 5,000,000 de billets qui sont vendus au pays durant les quelques semaines qui précèdent chacune des grandes classiques du turf.

Le chef de la police métropolitaine de Toronto est particulièrement confiant quant à l'issue de cette vaste opération et M. James Mackey prévoyait hier soir une "bonne centaine d'arrestations" dans la seule province de Québec.

La liste complète des distributeurs et agents de liaison de cette vaste organisation de distribution figurait au nombre des documents saisis au cours d'une opération combinée de la Sûreté provinciale et de la Sûreté de Montréal dans deux résidences de Dollard-des-Ormeaux et de LaSalle lundi soir.

Les noms apparaissant à cette liste ont immédiatement été transmis à tous les services de police du pays qui ont maintenant toute la latitude voulue pour étendre à tous les niveaux de l'organisation l'opération de nettoyage entreprise à Montréal.

Par ailleurs, il devient évident aujourd'hui que les arrestations et les saisies exécutées à Montréal n'ont rien d'une opération isolée.

La mise au jour de ce réseau de distribution, dont le chiffre d'affaires est évalué à environ $17,000,000 par compétition "sportive", résulte d'une opération combinée de la police de Toronto, de Vancouver, d'autres grands centres de l'Ouest, de la police de Montréal et de la Sûreté provinciale du Québec.

L'enquête a débuté il y a plus de quatre mois à la suite d'informations provenant du quartier général de la police du Toronto métropolitain. L'inspecteur Pilkington, de l'escouade de la moralité à Toronto, a dit qu'une masse de renseignements a été échangée entre les différentes organisations policières du pays au cours de cette période de quatre mois.

L'opération de nettoyage a commencé il y a plusieurs semaines à Toronto, Winnipeg et Vancouver. La police était alors tombé en possession d'une liste groupant les noms des quinze principaux distributeurs de billets de loterie au Canada.

La police a également révélé hier que les deux descentes effectuées à Montréal démentelaient complètement un réseau de distribution qui avait des ramifications partout au Canada ainsi que dans quelques Etats américains.

La vente des billets de loterie est illégale dans toutes les provinces canadiennes et ce délit est punissable d'une peine d'emprisonnement maximum de deux années.

Deux comparutions

Deux personnes, un homme et une femme, ont été arrêtées et traduites en Correctionnelle hier midi à la suite des deux opérations de nettoyage qui ont conduit la police au coeur du réseau canadien de distribution de billets de loterie irlandaise, à Dollard-des-Ormeaux et à LaSalle.

La police s'est alors emparée de 5,200,000 billets non vendus, de chèques représentant une valeur de $100,000, d'une bonne quantité de documents ainsi que de la liste complète, semble-t-il, des agents distributeurs de billets à travers le Canada.

Les deux personnes qui ont comparu devant le juge René Théberge et qui ont été relâchées sous cautionnements sont : Jeremiah Anthony Sullivan, 31 ans, domicilié au 39 de la rue Belcourt à Dollard-des-Ormeaux, et Mme Francis Kelly, 54 ans, du 9163 de la rue Centrale, à LaSalle.

Tous deux ont été accusés d'avoir organisé et conduit une loterie, selon les termes qu'on trouve dans le Code pénal. Sullivan, pour sa part, a été accusé d'avoir été en possession d'environ trois millions de billets, cependant que sa belle-mère, Mme Kelly, a comparu sous l'accusation additionnelle d'avoir possédé quelque 36 mille talons de billets, onze mille enveloppes et 10,000 reçus.

Dans tous les cas, les prévenus que représentait Me Dollard Dansereau, ont nié leur culpabilité et leur procès a immédiatement été fixé au 28 décembre.

Voir COMPARUTIONS en page 2

Bisbille chez les créditistes

par André Béliveau

L'harmonie n'est pas parfaite au sein du Ralliement des créditistes.

La venue des créditistes sur la scène politique provinciale, si elle se réalise un jour, ne se fera pas sans quelques tiraillements. Un récent congrès du parti s'y est déclaré favorable, mais M. Réal Caouette s'y oppose.

Et dimanche dernier, une réunion du conseil régional de Montréal a donné lieu à une violente sortie de la part de l'un des candidats battus aux élections fédérales du 8 novembre, M. Eugène Caraghiaur qui, après avoir crié leur fait aux dirigeants de l'assemblée, a tourné les talons en claquant la porte.

L'incident n'aurait que peu d'importance si ce n'était de la personnalité du rebelle. Mais M. Caraghiaur possède une certaine influence dans le parti. Il a été candidat à deux reprises aux élections fédérales, et il a déjà occupé la vice-présidence du Ralliement, en plus de briguer ce poste — sans succès — à deux ou trois autres reprises.

Selon certains témoignages, M. Caraghiaur aurait menacé, en prenant congé, d'adhérer au parti libéral. L'intéressé lui-même n'a pas confirmé ce fait, se contentant de promettre de tenir une conférence de presse d'ici quelques jours. Il y fera, assure-t-il, des déclarations fracassantes au sujet du Ralliement des créditistes. "Je n'irai pas par quatre chemins, ce sera solide".

Les griefs des protestataires

M. Caraghiaur a toutefois reconnu qu'il y a eu "des discussions extrêmement acerbes" dimanche à la réunion des créditistes métropolitains. Selon lui, au moins la moitié des personnes qui participaient à l'assemblée n'étaient pas contentes du tout de la tournure que prenait cette dernière et, plus généralement, de l'orientation qu'on est à donner au parti. "C'en est au point que les gens honnêtes ne peuvent plus rester cois !" s'est-il exclamé.

Le dissident reproche notamment au Ralliement de "jouer dans le dos du peuple" en profitant de la situation politique pour exercer une influence qu'il ne posséderait pas, en réalité.

Il prétend également que le Ralliement fait fausse route en interprétant et en appliquant comme il le fait la théorie du crédit social.

Il déplore enfin l'apathie du parti et ses erreurs tactiques. Il a semblé laisser entendre que l'engagement sur le plan provincial lui paraît être une erreur.

Virage difficile

Indépendamment de l'incident Caraghiaur, l'unanimité n'est pas encore faite dans le parti au sujet de ce virage vers Québec.

A leur congrès provincial de Saint-Jérôme, au début de septembre, les délégués créditistes avaient unanimement résolu de se lancer dans l'action politique au niveau québécois lors des prochaines élections, sous une forme ou sous une autre. Ce serait encore là la position officielle du parti, et, notamment, de MM. Laurent Legault, chef intérimaire du Ralliement, et Fernand Bourret, président provincial.

Mais M. Réal Caouette, chef du parti, désapprouve énergiquement ce projet.

"Je suis nettement contre, a-t-il répété à plusieurs reprises hier soir à LA PRESSE. Cela a été décidé au congrès de Saint-Jérôme, mais je ne m'en suis pas occupé. D'ailleurs, l'idée n'a été poussée que par un petit groupe de deux ou trois

Voir BISBILLE en page 2

Quatre Canadiens français feront partie du comité du cabinet sur les affaires économiques et financières

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Le premier ministre devait annoncer aujourd'hui au cabinet et vraisemblablement aux journalistes de la capitale la formation du Comité du cabinet sur les affaires économiques et financières.

S'il y en a qui croient que le dernier remaniement du cabinet n'a pas permis aux Canadiens français d'atteindre à des postes qui tout en commandant un certain prestige leur permettrait d'avoir voix au chapitre des grandes décisions économiques se consoleront peut-être en apprenant que MM. Jean Marchand et Jean-Luc Pépin feront partie de ce comité. M. Maurice Sauvé en fera également partie, nous a-t-on confié de bonne source hier soir à Ottawa.

Le Comité sur les affaires économiques et financières est avec celui sur les affaires extérieures le plus important que le cabinet mette sur pied.

C'est à ce comité que sont confiées les études des grands problèmes économiques de la nation et les politiques économiques que le cabinet veut mettre en oeuvre et au sujet desquelles les discussions préalables ont lieu au cabinet.

La formation de ces comités constitue une décision qui est entièrement laissée à la discrétion du premier ministre et de ses plus proches aviseurs. Il n'y a pas de critères précis au sujet de la formation de ces comités mais la première chose qui entre évidemment en ligne de compte est le caractère "économique" des ministères qui en feront partie.

Bien sûr, il y a d'autres critères. La répartition géographique en est un de même que la langue.

C'est exceptionnellement que la formation de ces comités est rendue publique. On sait toutefois que même si ce n'est pas entièrement automatique, le ministre des Finances et celui du Commerce en font partie.

Le comité qui doit être formé aujourd'hui comprendra, outre les Canadiens français dont les noms sont mentionnés plus haut — et il faudrait peut-être y ajouter le nom de M. Favreau — MM. Bud Drury, ministre de l'Industrie, et Sharp et Winters, respectivement ministres des Finances et du Commerce.

Ainsi le comité cette année serait plus considérable que celui de l'an dernier dont faisait partie, si nos informations sont bonnes, M. Maurice Lamontagne. C'était d'ailleurs vraisemblablement le seul Canadien français à y siéger en permanence : car de temps à autre à l'occasion d'un problème particulier on invite d'autres ministres à participer aux travaux du comité. Ainsi il est vraisemblable par exemple que lorsque l'on discutera des implications de l'assurance-santé sur l'économie canadienne, le ministre de la Santé y sera invité.

Remaniement: les changements sont plus nombreux que profonds — Dief

par Paule Beaugrand-Champagne

"Elargir le cabinet en augmentant le nombre de ministres, n'amène pas nécessairement une plus grande efficacité. Les changements au sein du Conseil des ministres sont plus nombreux que profonds. Tout ce remaniement n'est qu'un "brassage" qui n'indique pas de changement fondamental de la politique gouvernementale de M. Pearson".

C'est le jugement qu'a porté hier après-midi le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, sur le récent remaniement ministériel annoncé par M. Pearson. M. Diefenbaker tenait une conférence de presse à Dorval où il s'est arrêté environ une heure avant de repartir pour Ottawa. Il arrivait de New York et des Caraïbes où il a pris des vacances.

M. Diefenbaker a aussi ajouté qu'il doutait fortement, d'après ce qu'il en a lu dans les journaux que les intérêts du Québec aient été bien servis par ce remaniement.

MM. Sauvé et Favreau

Le chef de l'opposition a dit ne pas comprendre comment il se fait que M. Guy Favreau soit resté ministre "étant don-

Voir DIEF en page 2

En route pour Ottawa

M. John Diefenbaker, chef de l'opposition aux Communes d'Ottawa, revient de vacances aux Caraïbes et, en route pour Ottawa, il a fait hier après-midi un bref arrêt à Dorval. Il y a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a donné son opinion sur le récent remaniement ministériel annoncé par M. Pearson. A côté de M. Diefenbaker, on aperçoit M. Paul-O. Trépanier.

SOMMAIRE

Annonces classées / 25 à 31
Bandes dessinées / 38
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 22, 23
Horoscope / 17
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 13
Nouvelles métro / 30
Radio et Télévision / 24
Spectacles et Concerts / 14, 15
Sports / 34 à 37
Tribunaux / 7, 12
Vie féminine / 8 à 11
Vie mondaine / 9, 11
Votre médecin / 16

RECORD

SUITE DE LA PAGE 1

Cette augmentation de 81,000 personnes employées en surplus par rapport à l'année dernière, représente un pourcentage au crédit de la province de l'ordre de 4.4%.

Parallèlement, le taux du chômage, depuis 1960, a toujours eu tendance à diminuer.

C'est ainsi qu'en 1960, par rapport au volume de la main-d'oeuvre, il était de 9.2% ; qu'en 1964 il n'atteignait plus qu'un pourcentage de 6.4% et que cette année il est de 5.6%. Il est vrai que pour le Canada entier, cette moyenne, toujours pour 1965, est de 4.0%.

Ce taux de chômage, le plus bas depuis six ans, a expliqué M. Gérard D. Lévesque, s'explique par le fait que "le taux d'augmentation de la main d'oeuvre (3.3% cette année) est moins rapide que celui de l'emploi (4.4% cette année)."

Autre conséquence : "Il s'opère présentement, a-t-il ajouté, un changement structural de l'emploi dans les différentes branches d'activité. Par exemple, l'emploi augmente beaucoup plus rapidement dans la fabrication des biens durables que dans la fabrication des biens non durables."

A ce sujet, il est intéressant de constater, selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, que "les secteurs minier et agricole ont été très dynamiques, tandis que celui de la fabrication a progressé plus lentement."

C'est ainsi que dans le secteur minier, depuis cinq ans, "la valeur des expéditions de ce secteur augmente en moyenne de 11% par année. En 1964, le montant de production atteint $672 millions."

En ce qui concerne le secteur agricole, les chiffres ont été donnés plus haut. Par contre, le secteur manufacturier n'a connu, cette année, dans le cours du 1er trimestre, qu'une hausse de 1.1% par rapport à l'année dernière; de 7.4% pour le 2ème trimestre et de 6.9% pour le troisième, pour une moyenne générale de 6%.

Le grand vainqueur de cette expansion économique reste encore le domaine de la construction. C'est ainsi que cette année on aura construit au Québec pour une valeur globale de $3 milliards, par rapport à $2.3 milliards en 1964 et $1.9 milliards en 1963.

Mais, fait plus intéressant, cet investissement de $3 milliards s'est fait nettement plus sentir dans la construction industrielle et commerciale que dans la construction domiciliaire.

En face de ces chiffres généraux, le ministre estime qu'en 1966, le total des investissements nets au Québec, pour l'année 1966, atteindront le chiffre record de $3.7 milliards.

Si l'on ajoute à ce montant, une somme de un milliard pour fins de réparations et d'entretien, c'est donc un investissement brut de $4.7 milliards que le Québec connaîtra l'an prochain.

Selon les prévisions, le pourcentage des immobilisations devra s'établir comme suit : 9% pour la construction, 25% pour la machinerie et l'équipement, et 10% pour les immobilisations provenant des gouvernements fédéral et provincial, le tout totalisant une augmentation brute de 16% par rapport à cette année.

C'est donc avec satisfaction que M. Gérard D. Lévesque a fait connaître tous ces chiffres, hier en augurant une meilleure année économique pour 1966.

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES AU QUEBEC

1960 = 100

	1961	1962	1963	1964	1965(1)
Revenu personnel	108.0	115.8	122.0	132.8	141.9
Revenu brut des cultivateurs	105.2	111.0	113.8	116.3	120.5
Vente au détail	106.1	115.9	122.7	129.1	137.6
Cheques présentés au centre de compensation	109.0	122.3	135.9	151.3	175.5
Valeur des marchandises expédiées	104.1	117.2	121.6	129.8	133.6
Construction nouvelle	104.4	113.9	119.2	146.3	177.9
Investissement brut	100.7	108.2	114.8	132.1	151.5
Immobilisation du gouvernement	129.4	138.0	140.7	190.5	233.8
Population	102.4	104.5	106.6	108.5	110.4
Main-d'oeuvre	100.9	102.7	105.6	108.2	111.8
Population employée	100.8	104.5	107.5	111.5	116.4
Taux de chômage en % de la main-d'oeuvre	101.1	81.5	81.5	69.6	60.9
Production brute au prix du marché	106.2	113.5	119.7	131.6	143.5
Indice de prix à la consommation (Montréal)	101.1	102.3	100.4	105.6	107.7*

(1) Estimé.
(*) Basé sur les dix premiers mois.

BISBILLE

SUITE DE LA PAGE 1

gars, Bourret et quelques autres... Pour moi, la question provinciale n'entre pas en ligne de compte. Quand le parti a été fondé, en 1957, il l'a été pour faire de la politique fédérale, parce que c'est au fédéral que se discutent les questions monétaires."

Le Ralliement et le parti de Réal Caouette

Il y a donc divergence d'opinions, M. Caouette ne le nie pas, et il semble même prêt à frôler un nouveau schisme pour demeurer fidèle à ses principes.

"Il n'est pas question de dissension là-dedans, affirme-t-il. Chacun a droit à son idée. Si les autres veulent aller à Québec, faire de la dissension, diviser le parti, qu'ils le fassent, cela ne me fait ni chaud ni froid. Les gars ont manqué leur coup dans un coin, ils cherchent à se reprendre dans l'autre coin, mais ils n'ont certainement pas ma bénédiction."

— Affirmez-vous que le Ralliement des créditistes ne présentera jamais de candidats au niveau provincial ?

— J'affirme que, tant et aussi longtemps que la politique monétaire relèvera d'Ottawa, le parti de Réal Caouette n'ira pas à Québec, parce que sa place est à Ottawa, et que ceux qui veulent aller à Québec y iront sans Réal Caouette.

M. Legault, de son côté, est convaincu que le Ralliement participera à la prochaine campagne électorale québécoise, soit comme parti, soit sous forme d'alliance, présumément avec l'Union nationale. "Il est temps que la droite du Québec se réveille, nous a-t-il déclaré hier soir. On est contre la gauche, c'est simple. Lesage dit qu'il est au centre gauche, et je dis, moi, que le centre gauche, c'est à la porte du communisme."

DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

né les faits révélés préalablement".

En ce qui concerne M. Maurice Sauvé, M. Diefenbaker a dit que son parti n'avait pas encore décidé quelle action il allait prendre au sujet des Iles-de-la-Madeleine.

"Je pensais, a-t-il dit, que le premier ministre aurait réagi immédiatement, lorsqu'il a appris ce qui se passait, en faisant une enquête approfondie. Il ne l'a pas fait. M. Sauvé nous a présenté une fort longue explication de la situation, mais ses explications ne font que justifier encore plus une enquête approfondie.

"M. Sauvé a tenté de tout expliquer en parlant d'une atmosphère électorale ancienne et, dit-il, particulière aux îles. Cela m'étonne. Je pensais que M. Sauvé, qui se veut le leader de la nouvelle vague en politique, avait changé tout cela et qu'il avait laissé la vieille garde de côté".

Pour ce qui est du comté de Shefford, où M. Paul-O. Trépanier, candidat conservateur défait par 27 voix, dit avoir relevé assez d'irrégularités pour demander l'annulation de l'élection, M. Diefenbaker a dit qu'il n'en avait discuté avec M. Trépanier que de façon très générale avant son départ pour vacances. Après le départ de son chef pour Ottawa un peu plus tard, M. Trépanier a annoncé aux journalistes que M. Diefenbaker venait de lui dire qu'il le laissait libre de décider lui-même s'il demanderait l'annulation ou pas.

D'accord pour les avions-citernes

A propos de la situation actuelle en Rhodésie, le chef conservateur a dit qu'elle était plus importante que la situation sud-africaine à laquelle il a eu à faire face au cours de son dernier mandat comme premier ministre du Canada, mais qu'elle était "potentiellement plus dangereuse pour l'avenir du Commonwealth".

M. Diefenbaker a suggéré qu'on tienne une réunion des premiers ministres du Commonwealth pour étudier la question et en arriver, si possible, à un consensus sur l'attitude à prendre face à la situation rhodésienne.

Il s'est dit d'accord avec le gouvernement pour l'envoi de quatre avions-citernes qui participeront au pont aérien en vue d'approvisionner la Zambie. Quant à l'embargo sur le pétrole, le chef de l'opposition a dit que c'était là, de toute façon, une "action inutile" puisque le Canada n'en exportait pas à la Rhodésie.

Selon M. Diefenbaker, les questions qui devront avoir priorité au cours de la prochaine session sont la refonte de la loi sur les banques, l'éducation, les pensions de vieillesse et la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction. "M. Winters a dit, au cours de la campagne électorale, que cette taxe représentait une mesure discriminatoire et qu'il fallait l'abaisser. Nous verrons bien si son influence est égale à son prestige...", a conclu M. Diefenbaker.

A un journaliste qui lui demandait ce qu'il fallait penser des rumeurs voulant qu'il prenne bientôt sa retraite, M. Diefenbaker a répondu en riant qu'on lui posait toujours cette question quand le silence menaçait de s'établir dans une conférence de presse ou quand on n'a plus de questions importantes à lui poser. Il s'est contenté de dire ensuite que M. Pearson aussi, en 1966, atteindrait l'âge de la retraite.

LA TOUR

SUITE DE LA PAGE 1

vateur, les dirigeants de l'Expo doivent aussi en faire leur deuil : ils ne verront pas s'élever de tour haute de 1,066 pieds qui devait constituer l'attraction-clef, l'attraction prestigieuse tant et plus souhaitée.

Une fois le projet Drapeau effondré, des dirigeants de l'Expo, dont M. Andrew Kniewasser, le directeur général, ont besogné ferme pour doter quand même l'emplacement d'une tour monumentale.

Aussitôt après avoir décidé de renoncer au projet, le comité exécutif en a prévenu les membres du conseil municipal par télégramme.

Le comité exécutif a également resolu d'en informer les soumissionnaires.

C'est demain midi que le comité exécutif devait prendre connaissance des soumissions reçues à la suite de l'appel d'offres lancée le 20 novembre. Il était impossible de savoir hier combien de soumissions ont été déposées dans la boîte traditionnelle, une boîte scellée qui ne sera accessible que demain midi.

Les enveloppes que l'on retirera de la boîte demain midi seront retournées aux entreprises qui ont fait tenir des soumissions.

On sait toutefois que sept ou huit entreprises ont demandé le cahier des charges, les plans et les formules de soumissions contre un dépôt de $500. (On présume que ce dépôt leur sera remboursé).

Quant à l'architecte du projet — M. Jean A. Gélinas — et à ses ingénieurs-conseils — Monti, Lefebvre, Lavoie, Nadon & Associés —, ils ont déjà déclaré, dans une lettre datée du 16 novembre, que, si, après l'ouverture des soumissions publiques, le comité décidait de ne pas donner suite à la construction du projet, ils s'engageaient "à ne faire aucune réclamation d'aucune sorte auprès du comité, ni auprès de toute personne concernée à l'hôtel de ville ou ailleurs".

Hier après-midi, M. Saulnier s'est vu demander si l'administration municipale est prête à considérer d'autres projets spectaculaires pour marquer la présence de Montréal à l'Expo ?

M. Saulnier répondit : "Il ne reste pas assez de temps pour penser à construire un projet d'envergure. Il reste d'autres moyens de signaler la présence de Montréal, mais sans la marquer de façon aussi spectaculaire que celle d'abord conçue".

M. Saulnier, pour sa part, espérait que les 28 autres municipalités de l'île contribueraient à la construction de la tour. C'était il y a un mois. Mais seulement deux municipalités — Westmount et Hampstead — avaient, jusqu'à hier, décidé (en principe) d'épauler l'administration D.-S.

Le comité exécutif se réunira tout de même demain midi : non pas pour "ouvrir" les soumissions reçues concernant la tour Saulnier, mais plutôt pour prendre connaissance en un tour de main des soumissions obtenues concernant la fourniture... d'accumulateurs de camions.

COMPARUTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Me André Chaloux, qui représentait la Couronne, réclama alors l'imposition d'un cautionnement de $10,000 en déclarant que les opérations du réseau étaient si vastes, qu'on n'avait pas encore fini de faire le décompte des billets trouvés, et que, dans la seule résidence de Mme Kelly, on avait trouvé des cheques pour un montant de $108,000 prêts à être expédiés en Irlande.

Me Dansereau, de son côté, en réclamant un cautionnement aussi bas que possible pour les deux prévenus, souligna que le mari de Mme Kelly était présentement à l'hôpital, atteint de deux maladies fort graves, et qu'il y avait évidemment des doutes dans son esprit quant à la participation active de l'accusée à la barre, dans cette affaire.

A cela le juge Théberge rétorqua qu'il ne fallait se surprendre de rien et qu'il y avait des femmes... fort capables.

Le tribunal souligna, par la même occasion, qu'il savait faire la différence entre les bandits dangereux pour la société, qui menacent de récidiver, et les délinquants primaires qui ne constituent pas le même danger.

Et c'est alors qu'il fixa un cautionnement immobilier de $10,000 dans les deux cas. Alors que le prévenu Sullivan devra verser un dépôt de $10,000, Mme Kelly n'aura à déposer que $5,000, pour recouvrer sa liberté.

La menace de grève est écartée à Radio-Canada

TORONTO. (UPI) — La menace de grève spontanée qui a pesé hier sur le service des nouvelles de Radio-Canada à Toronto est temporairement écartée.

Le différend soulevé par les journalistes portent sur l'utilisation que l'émission "This hour has seven days", aurait voulu faire des images tournées lors de la visite du premier ministre britannique, Harold Wilson, à Ottawa.

Un groupe de journalistes, certains membres du syndicat et d'autres non, ont rencontré hier les représentants de la société. Selon le directeur des services d'information, M. Cecil Smith, même si tous les problèmes n'ont pas été résolus quelques progrès ont été réalisés.

M. Smith a clairement établi que toute possibilité de grève est écartée pour le moment, mais les parties doivent se rencontrer encore plusieurs fois au cours de la semaine prochaine et du début de la nouvelle année.

L'exécutif du syndicat nie la rumeur de grève illégale

L'exécutif de la succursale 231 de la Guilde des journalistes d'Amérique a nié, dans un communiqué, l'information voulant qu'il y ait eu menace de grève. Le président, M. Ed Cosgrove, a noté que le syndicat entend se conformer aux lois.

Il a toutefois reconnu que le syndicat est intéressé au différend qui a conduit à cette menace de grève illégale. Il a précisé qu'il s'agit d'un sujet touchant uniquement l'éthique professionnelle et non l'entente contractuelle.

Le conflit est né lorsque le service des nouvelles de Radio-Canada à Toronto a refusé de donner à l'émission "This hour has seven days" le film qu'il avait tourné à l'occasion de la visite de M. Wilson à Ottawa.

Le service des nouvelles voulait l'utiliser à son bulletin de dimanche soir qui passe immédiatement après l'émission portant sur les affaires publiques.

Le service des nouvelles estime que la visite de M. Wilson comportait un fort élément d'information et ne constituait pas un matériel devant servir à "This hour has seven days" qui doit travailler plus en profondeur.

La convention collective de travail signée par la Guilde des journalistes établit clairement que l'information relève du service des nouvelles. L'équipe de "This hour..." n'étant pas membre du syndicat, les journalistes estiment qu'elle n'a rien à voir avec l'information.

Cette crise est le résultat d'une série de frictions entre le service des nouvelles et l'équipe de "This hour...". Les journalistes reprochent particulièrement à la Société Radio-Canada de n'avoir pas clairement délimité les champs d'activité de chacun.

Les journalistes de Toronto ont mis les succursales syndicales d'Ottawa et Montréal au courant de la situation, les invitant à appuyer leur grève si elle devait être déclarée.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

postes de vente à Hamilton, Bronte, Port Credit et Toronto.

Environ 400 travailleurs des raffineries Texaco et BP à Montréal, ainsi que ceux d'un poste de vente, seraient affectés.

Le directeur québécois du SITIPCA, M. Fernand Daoust a déclaré, ce matin, que si les négociations de dernière heure ne donnaient pas satisfaction, les employés de la BP se mettraient en grève demain, à 4 h. p.m., comme leurs collègues de l'Ontario.

Les travailleurs de Texaco pourraient se mettre en grève quelque temps plus tard.

Ces employés, avaient adopté il y a quelque temps des votes de grève qui n'ont pas été rescindés. Ils croyaient que le reglement intervenu en Colombie-Britannique leur serait appliqué. M. Daoust a déclaré que les compagnise sont d'accord pour accorder la hausse de salaires de 35 cents l'heure, mais qu'elles refusent de ne donner au syndicat que des "lettres d'intention" en ce qui concerne l'automatisation.

M. Duncan a révélé que d'autres postes de vente — garages de compagnies de camionnage, et certains entrepôts — probablement dans la région de Toronto, entreront aussi en grève, "mais pas tous en même temps".

Les membres de ce syndicat sont en grève à la raffinerie de la British-American Oil à Clarkson, Ontario, depuis le 15 septembre. L'usine a cependant continué de fonctionner grâce au personnel de la direction et la Texaco et la BP se proposent d'imiter la BA à ce propos en cas de grève.

M. Duncan a expliqué que le principal point du litige avec la Texaco et la BP est une demande qu'un comité conjoint du syndicat et de la direction soit institué pour étudier les effets de l'automation. Il a affirmé que jusqu'ici, les compagnies avaient refusé de le faire.

Droit de regard sur des changements

Ce comité devrait être consulté par la direction des compagnies avant que des changements techniques puissent être apportés aux usines.

Cette clause est une de celles qui ont été acceptées par les compagnies pétrolières de la Colombie-Britannique, le mois dernier, pour régler la grève dans cette province.

Le conflit continue cependant dans cette dernière province entre le syndicat et la BA relativement à des griefs sur l'ancienneté. La BA a accepté la formule de règlement à son usine de Brandon, au Manitoba, mais elle n'a pas encore réussi à s'entendre avec le syndicat dans l'est du Canada.

Les autres clauses de la formule de règlement en Colombie-Britannique comprennent la sécurité de l'emploi et une augmentation de 35 cents l'heure sur une période de deux ans, avec effet rétroactif à la date de l'expiration de l'ancien contrat de travail.

M. Duncan a révélé que les salaires n'étaient pas en cause dans le différent avec BA et BP, les deux compagnies ayant accepté de verser l'augmentation de 35 cents l'heure. La Texaco, cependant, a proposé une augmentation basée sur un pourcentage.

Le salaire moyen dans l'est du Canada est de $2.75 l'heure, allant de $2 l'heure jusqu'à un maximum de $3.26.

Propagande en vue d'attirer un grand nombre de Français à l'exposition de Montréal

PARIS (AFP) — Comment attirer le maximum de visiteurs français à l'exposition internationale qui ouvrira ses portes à Montréal au printemps de 1967? Tel a été le thème d'un déjeuner-débat organisé aujourd'hui à Paris par la Chambre de commerce France-Canada.

Présidé par M. André Widhoff, directeur général de la Compagnie internationale des wagons-lits et vice-président de la Chambre de commerce France-Canada, ce déjeuner s'est déroulé en présence de M. Robert Campbell-Smith, ministre conseiller chargé des Affaires économiques et commerciales auprès de l'ambassade du Canada en France, et de plusieurs hôtes d'honneur dont MM. Pierre Turcotte, directeur pour la France de l'Office national du tourisme canadien, et Léon Gaudibert, inspecteur général au commissariat général français au tourisme.

Après une allocution de bienvenue prononcée par M. André Widhoff, un exposé sur l'état actuel des échanges touristiques entre la France et le Canada a été présenté par M. Pierre Turcotte. Il ressort notamment de cet exposé qu'environ 100,000 Canadiens ont visité la France en 1964 alors que, dans le même temps, le nombre des Français s'étant rendus au Canada représentait le dixième de ce chiffre, soit environ 10,000. Les hommes d'affaires, ingénieurs, commerçants, etc..., figurant dans ce nombre, celui des touristes proprement dits est ainsi particulièrement modeste.

C'est donc un très gros effort qui, de l'avis de tous les participants au débat, doit être entrepris dès maintenant, pour que les touristes français prennent en foule le chemin du Canada à l'occasion de l'exposition internationale de Montréal.

Pour M. Jean Vinant, délégué général de l'Institut France-Canada et de la Chambre de commerce France-Canada, deux-cent-mille visiteurs français à cette exposition doit être l'objectif à atteindre par tous les organismes, publics ou privés, qui vont s'efforcer, au cours des mois à venir, d'attirer l'attention des Français sur la grande manifestation de Montréal.

M. Vinant a signalé à ce sujet que des tournées de propagande et d'information vont, de février à septembre prochains, se dérouler dans toute la France et, dans l'ordre chronologique, dans les villes de Cannes, Nice, Lyon, Nantes, Lille, Toulouse, Paris, Nancy, Bordeaux, Strasbourg, Marseille, Metz, Mulhouse et Vichy.

Il a été également souligné que l'inauguration solennelle du métro de Montréal, entreprise de conception française, pourrait constituer, au cours de l'année 1966, une excellente occasion pour attirer l'attention du public français sur les immenses ressources offertes au tourisme par le Canada.

DAHOMEY

SUITE DE LA PAGE 1

étaient tous deux membres du même parti démocratique, le parti unique dahoméen. L'armée intervenait une deuxième fois dans la vie politique du pays et remettait encore une fois le pouvoir à un civil, M. Tahirou Congacou, président de l'Assemblée nationale, qui avait aussitôt annoncé une réforme constitutionnelle. Mais les querelles avaient repris au sein de l'Assemblée et c'est devant cette carence que l'armée a décidé d'assumer, cette fois directement, le pouvoir.

Le général Soglo n'a pas encore annoncé la composition ni même la constitution d'un gouvernement. On croit savoir qu'il donnerait certains postes à des militaires et chercherait quelques "technocrates" pour des postes que l'armée ne pourrait assurer.

Le CTC étudie la réadmission des gens de mer

Des dirigeants du Congrès du travail du Canada ont rencontré hier, à Montréal, ceux du Syndicat international des gens de mer du Canada de même que les dirigeants internationaux du même syndicat, pour étudier la réadmission du SIGM dans les rangs du CTC.

La réunion s'est déroulée dans les bureaux de la Commission d'administration des syndicats maritimes, un organisme créé par le gouvernement fédéral à l'automne de 1963 pour mettre fin aux querelles intersyndicales sur les Grands Lacs. Cinq syndicats de marins, dont le SIGM ont été placés ainsi sous tutelle.

Le SIGM avait été établi au Canada en 1940 pour remplacer l'Union des marins canadiens dominés par les communistes. Il avait supplanté ce dernier syndicat et était devenu un puissant organisme syndical.

En 1960, le SIGM fut expulsé des rangs du CTC sous l'accusation d'avoir fait du maraudage dans les rangs d'une autre organisation affiliée à la même centrale. C'est alors que les querelles ont débuté et que finalement les tribunaux ont condamné plusieurs de ses dirigeants à des peines d'emprisonnement pour assauts.

Le président de ce syndicat, Hal C. Banks, peu après sa destitution par les curateurs, délaissa un cautionnement de $25,000 au Canada et s'enfuit aux Etats-Unis. Il en avait appelé d'une sentence de cinq années d'emprisonnement pour assaut sur le dirigeant d'un autre syndicat.

Le président de la commission de tutelle, le juge René Lippé, a déclaré hier que des progrès considérables avaient été accomplis pour réformer le SIGM.

Aucune des autres parties n'a voulu faire de commentaires.

Par ailleurs, le juge Lippé, dans une entrevue accordée à LA PRESSE, il y a quelques mois, avait soutenu que la tutelle ne cesserait d'exister tant que le SIGM ne serait pas réadmis dans les rangs du CTC. Le CTC tiendra son congrès en mars ou avril prochain et c'est alors que les délégués, semble-t-il, seront appelés à étudier cette question.

Les démarches d'hier avaient pour but de jeter les bases de cette affiliation. Y ont participé MM. Claude Jodoin, président du CTC, Paul Hall, président du Syndicat des gens de mer d'Amérique et Leonard McLaughlin, président du SIGM du Canada.

Trop de journalistes se prennent pour des éditorialistes — Lester Pearson

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — "Ne surestimez jamais les connaissances des gens mais ne sous-estimez jamais leur sagesse."

C'est ce conseil d'un journaliste britannique que le premier ministre du Canada a transmis hier aux journalistes de la tribune parlementaire d'Ottawa réunis au cours d'un déjeuner au Cercle national des journalistes.

Rougeaud, en grande forme, d'excellente humeur, M. Pearson a parlé durant une trentaine de minutes des responsabilités de la presse à l'égard du public et de celles des gouvernants à l'égard de la presse.

C'était le premier discours public prononcé par le premier ministre depuis l'élection du 8 novembre, à laquelle il a d'ailleurs fait allusion à plusieurs reprises, et, notamment, pour dire que les slogans à contenu philosophique comme "élisez un gouvernement majoritaire" ne sont pas d'une très grande utilité pour convaincre l'électorat.

Parlant de l'influence des journaux sur l'opinion publique, M. Pearson a dit qu'ils auraient de plus en plus pour tâche de mettre un frein au désillusionnement et au cynisme qui ont cours au sujet de la politique.

"Une opinion publique non-informée, a-t-il dit, va déboucher sur des conclusions basées sur l'ignorance ou les préjugés."

Trop de commentaires

"Si j'avais une critique à faire, a poursuivi le premier ministre, je dirais que trop de journalistes se prennent pour des éditorialistes ou des commentateurs, qu'ils font trop d'analyses et pas assez de nouvelles proprement dites."

Bref, prétend le premier ministre, il y a trop de sensationalisme même dans le reportage politique.

M. Pearson a rappelé que depuis le 8 novembre il n'a cessé de travailler à la modernisation de l'administration publique du pays.

Il a dit d'ailleurs que la réorganisation annoncée l'autre jour n'était pas la fin dans ce domaine.

Enfin, il a signalé que durant ses années de pouvoir il avait commencé la réforme du parlement et celle de l'administration mais que les Canadiens devaient encore faire face à de nombreux problèmes. Il a établi ainsi les priorités auxquelles le gouvernement canadien s'attache :

— La restauration de la paix et de l'ordre dans le monde.

— L'unité de la nation "dont il est facile de parler" a dit le premier ministre" mais à partir de laquelle il est difficile de trouver les fondements d'une nouvelle conception du fédéralisme";

— La guerre à la pauvreté;

— L'expansion de l'économie canadienne et surtout les luttes aux pressions inflationnistes.

"Dieu merci, a déclaré M. Pearson, ce sont des problèmes d'une économie en expansion et non pas d'une économie en régression."

Volée de $476,575 la "Brink's" poursuit deux compagnies pour $7 millions

CHICAGO, Mich. (AP) — Victime d'un énorme cambriolage commis le 25 octobre dernier à l'aide d'une arme anti-tank et au cours duquel des bandits se sont emparé de $476,575 en espèces et en chèques dans ses voûtes de Syracuse, N.Y., la compagnie Brink's a intenté hier des poursuites totalisant $7,060,000 contre deux importantes compagnies américaines.

On sait qu'un résidant de Chomedey, Joël Singer, un individu de 23 ans, est présentement détenu à Montréal et lutte contre son extradition aux Etats-Unis en rapport avec ce vol.

En attendant, hier, à Chicago, la "Brink's", une firme qui se spécialise dans les transferts d'argent au moyen de fourgons blindés, a inscrit un recours de $6,060,000 contre la compagnie "The American District Telegraph", une entreprise qui a installé les systèmes d'alarme dans les voûtes Brink's à travers 22 Etats. Brink's soutient que la compagnie désormais défenderesse lui aurait fait de fausses déclarations en affirmant que des micros faisant partie des dispositifs d'alarme avertissaient silencieusement la police à la moindre tentative d'effraction dans leurs locaux.

"Mais nos voleurs ont tiré au bazooka dans un mur sans que qui que ce soit entende quoi que ce soit !" affirment les porte-parole de la Brink's.

L'autre poursuite, au montant de $1,000,000, est intentée contre la "Potomac Arms Corp.", une compagnie installée à Alexandria, en Virginie. La firme fait le commerce des armes et munitions et Brink's allègue qu'elle a vendu l'arme anti-tank à un individu dont elle savait parfaitement qu'il donnait de faux renseignements sur son identité et son adresse. "Et ce avec la plus parfaite négligence pour la sécurité et le bien d'autrui !" ajoute la demanderesse.

Il appert que l'engin anti-tank a été acheté par la poste et envoyé en mai à Plattsburgh, N.Y., où il a été volé dans un bureau de poste. En inscrivant son action contre "The American District Telegraph", la "Brink's" a aussi demandé la tenue d'un procès devant jury.

Le "Globe and Mail" de Toronto vendu à des intérêts de l'Ouest canadien ?

TORONTO. (PC) — Le quotidien "The Toronto Star" écrivait hier que M. Max Bell de Calgary, président des FP Publications Ltd, est en voie d'acheter le quotidien torontois "The Globe and Mail".

Un article publié en première page déclarait notamment :

"Des rumeurs persistantes voulant que le "Globe and Mail" change de propriétaire ont reçu une nouvelle confirmation aujourd'hui lorsqu'on a appris que le propriétaire du journal, M. Howard Webster, et le conseiller légal, M. Maitland MacIntosh, seraient entrés en conversation à Winnipeg avec M. Maxwell Bell, président des FP Publications Ltd."

"A titre de président des FP Publications, M. Bell dirige les journaux suivants : "The Calgary Albertan", "Vancouver Sun", "Victoria Times and Colonist" et la "Winnipeg Free Press".

"M. Webster avait acheté le "Globe and Mail" en 1956 après avoir mise plus haut que 12 autres concurrents pour une somme que l'on estimait à $10,900,000."

"Depuis cette date, plusieurs rumeurs ont circulé voulant que M. Webster ait discuté de la vente du journal. Un appel téléphonique logé hier à l'hôtel de M. Webster à Winnipeg a reçu pour toute réponse la promesse faite par M. MacIntosh que M. Webster répondrait par la suite. Peu après, la réception de l'hôtel avait reçu l'ordre d'intercepter toutes les communications téléphoniques. A Calgary, on a rapporté au bureau des FP Publications que M. Bell est à Winnipeg..."

L'URSS ignore l'anniversaire de Staline

MOSCOU (Reuter) — L'Union soviétique a complètement ignoré mardi le 86e anniversaire de la naissance de Joseph Staline.

Jusqu'à la mort du dictateur en 1953, les journaux russes libéraient une grande partie de leurs colonnes le 21 décembre afin de publier des reportages spéciaux, des éloges et des poèmes à la gloire de Staline.

Cette année, on n'a même pas mentionné son nom.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 10
Maximum demain : 25

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, de la Mauricie et des Cantons de l'Est : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses; plus doux, vents légers. Minimums et maximums à Montréal 10 et 25; Ottawa, Ste-Agathe et Sherbrooke 5 et 25; La Tuque zéro et 15.

Régions de Québec, du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et de Sept-Iles : ensoleillé, peu de changement dans la température; vents légers. Minimums et maximums à Québec et Baie-Comeau 10 et 20; Sept-Iles 20 et 23; Chicoutimi 5 et 15.

Régions de Gaspé et de Rimouski : nébulosité variable; peu de changement dans la température; vents du nord-ouest de 15 à 20 milles. Minimums et maximums à Gaspé 20 et 33, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 15 et 20.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
People's Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

VENTE
AUBAINES DE JANVIER EN DECEMBRE
TOUT DOIT ETRE VENDU QUEL QUE SOIT LE PRIX
PLUS D'UN QUART DE SIECLE A VOTRE SERVICE...
LE PLUS GRAND CHOIX DE FIXTURES ELECTRIQUES DE TOUT GENRE
STOCK DE $200,000 DE FIXTURES D'ECLAIRAGE DIRECTEMENT DE 10 MANUFACTURES REUNIES SOUS LE MEME TOIT
Venez constater par vous-même en visitant nos vastes salles d'échantillons aujourd'hui même !
CERTITUDE DE TROUVER CE QUE VOUS DESIREZ
PRIX CHOC DE 50% A 66⅔% DE REDUCTION
1000 MODELES DE PLAFONNIERS
200 LUSTRES CRISTAUX
200 LAMPES PORTATIVES
300 LAMPES DE CHEVET
200 ABAT-JOUR
200 MODELES DECORATIFS
200 APPLIQUES MURALES
200 LAMPES DE TABLE
200 LAMPES DE PLANCHER
100 CADRANS FANTAISIE

CHOIX COMPLET DE PHARMACIES pour salle de bain 50 modèles à prix réduits de $7.95 à $60.00
Nu-day FIXTURES CIE LTEE
HEURES D'AFFAIRES 9 h. a.m. à 9 h. p.m. AUCUN PROBLEME DE STATIONNEMENT
LE SALON DE LA LUMIERE
2098, rue MOREAU — Tél. : 522-2146 — Mont.
Nouveau radiateur Rosemont
UNIQUE EN SON GENRE
à circulation le plus économique
Modèle RMP tel qu'illustré : COMPLETEMENT AUTOMATIQUE
Le seul radiateur automatique de 1250 watts avec élément scellé et renfermé dans un circuit de tuyaux contenant ½ gallon de Prestone sous 30 livres de pression sur roulettes.
Prix de liste $79.50
Spécial $53.00
Autres modèles $25 à $46

"LA JOIE DE VIVRE"
Huiles, encres, pastels, gravures, sculptures
DES CADEAUX INOUBLIABLES...
de nos meilleurs artistes
Galerie du siècle
1494 ouest rue Sherbrooke, Montréal, tél. 932-0072

IMPORTÉ D'ANGLETERRE
Tanqueray Gin

dans l'antique bouteille verte. Sec sans compromis. Douceur captivante. Gin anglais distillé, qui plaît à toute l'Amérique.
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ À LONDRES, ANGLETERRE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 22 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 296

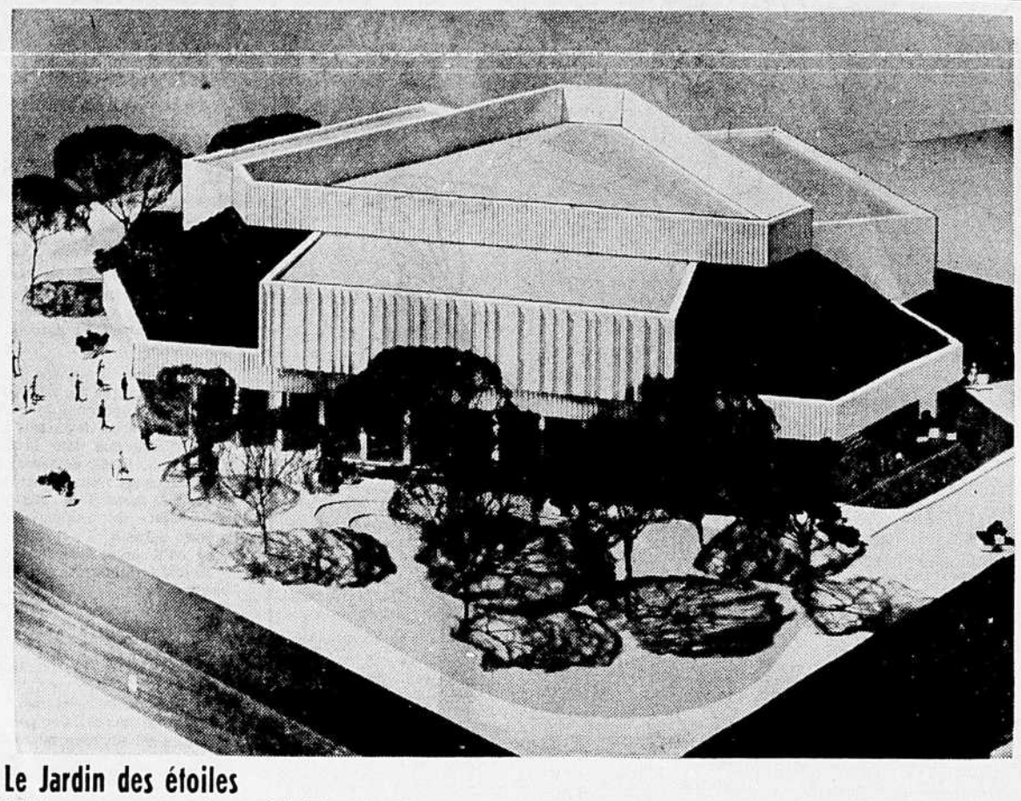

Le Jardin des étoiles

Edifice permanent qui sera érigé dans la Ronde au coût de $1,100,000, le Jardin des étoiles servira à quatre usages différents susceptibles de plaire aux visiteurs de tous les âges. Trois plates-formes hydrauliques sont aménagées sur la scène triangulaire qui est entourée de trois rangées de tables et de trois sections de sièges de théâtre.

Un édifice permanent à multiples usages sera érigé sur la Ronde

L'Expo a dévoilé, hier, la maquette du "Jardin des étoiles", un édifice permanent à multiples usages qui sera érigé sur la Ronde, à proximité du lac des Dauphins.

De forme triangulaire et d'une architecture nouvelle, le "Jardin des étoiles" servira à quatre usages différents. Le matin, il servira de salle de réunion à des groupes de visiteurs de la Ronde; en fin de matinée, des spectacles pour enfants y seront présentés, en fin d'après-midi il deviendra le lieu de rendez-vous des adolescents pour se transformer, le soir, en cabaret international.

L'édifice est constiué d'une scène triangulaire entourée de trois rangées de tables et de trois sections de sièges de théâtre. La capacité totale du "Jardin des étoiles" est de 1,500 places.

Trois plates-formes hydrauliques, deux de 8 pieds de diamètre et l'une de 20 pieds, seront aménagées sur le plancher de danse.

Un casse-croûte à l'entrée de la salle sera ouvert toute la journée. On ne vendra de l'alcool qu'à compter de l'ouverture du cabaret, le soir. Le cabaret, qui, selon toute probablité, sera ouvert sept soirs par semaine jusqu'à 2 h. 30 du matin, offrira un programme continu de musique de danse et de spectacles.

Le plancher de danse aura une superficie de 1,750 pieds carrés et pourra accommoder 300 couples.

Il y aura cependant un frais de couvert minime, de $1 à $1.50 le siège, autour des tables.

En ce qui concerne, les spectacles pour enfants, un droit d'entrée de 25 cents sera exigible.

Le "Jardin des étoiles" est un projet conçu par l'architecte montréalais Max Roth. Le système d'éclairage est mis au point par M. Abe Feder, de New York, un expert dans l'éclairage de théâtre.

La PP recherche à Piedmont les corps de deux personnes disparues depuis cinq mois

Quatre limiers de l'Escouade des homicides de la Police provinciale creusent le sol dans un secteur boisé près d'un camp d'été, à Piedmont, afin de retrouver deux cadavres.

Ces recherches sont l'aboutissement d'une longue enquête qui dure depuis près de cinq mois dans les Laurentides.

"Il est vrai que nous recherchons deux cadavres, a dit l'inspecteur Hervé Patenaude à LA PRESSE, hier soir, mais nous ne pouvons pas encore accoler de noms à ces corps".

Cet officier de la PP nous laisse entendre, cependant, que ses limiers ont de fortes présomptions sur l'identité des deux personnes recherchées, mais il ne peut la dévoiler parce que cette longue enquête est fondée sur des renseignements encore imprécis.

Il est toutefois permis de croire que les corps recherchés près de Piedmont seraient ceux d'André Paquette et d'Alice Rioux, tous deux disparus depuis le début de l'été.

Qui est André Paquette ?

André Paquette, selon un agent de la PP, serait un des membres de la bande qui a commis le vol de plus de $1 million dans un camion postal le printemps dernier à Montréal.

De plus, Paquette, selon des indices sérieux, serait celui qui a hébergé Lucien Rivard au début du mois de mars. Bien qu'elle soit convaincue, la PP refuse d'admettre officiellement que les $16,000 trouvés dans les goussets de Rivard, lors de sa capture à Woodlands, lui auraient été prêtés par André Paquette en présence d'André Durocher, compagnon d'évasion de Rivard.

Le lendemain de ce prêt, Rivard et Durocher ont quitté le chalet de Paquette, empruntant des directions opposées. Rivard s'est réfugié chez des amis tandis que Durocher aurait rencontré à Montréal un ancien compagnon, Conrad Brunelle. Ce dernier a tenté de se suicider, dernièrement, dans les cellules de la PP alors qu'il attendait sa comparution dans l'affaire du camion postal.

Quelques jours plus tard, Durocher et Brunelle seraient retournés au chalet de Paquette pour lui emprunter de l'argent. Ce dernier aurait refusé. C'est depuis ce jour que Paquette et sa ménagère, Alice Rioux, sont portés disparus.

En fin de soirée, hier, nous apprenions qu'un procureur de la Couronne s'apprêtait à prendre aujourd'hui même des procédures contre le ou les responsables de la disparition de Paquette et de Mlle Rioux.

Pour le moment, les fouilles se poursuivent dans les Laurentides et la PP a bon espoir de retrouver, dans les heures qui suivent, les deux corps qu'elle recherche.

Sentence de Brunelle à la fin de janvier

QUEBEC. (PCf) — Conrad Brunelle, vendeur de 38 ans, de Québec, recevra sa sentence le 25 janvier prochain, en rapport avec un vol par effraction dont il a été reconnu coupable le 7 décembre dernier par un jury des Assises criminelles.

Brunelle devait recevoir sa sentence lundi, mais il ne s'est pas présenté devant le tribunal, et pour cause. Il a tenté, la semaine dernière, alors qu'il était détenu à Montréal, de s'enlever la vie en se taillant la gorge et les poignets avec un rasoir. Il est présentement hospitalisé à St-Luc, à Montréal.

Le juge Eugène Marquis a reporté le prononcé de la sentence après qu'il eut été informé de cet état de choses.

Brunelle avait été déclaré coupable d'un vol par effraction commis dans un magasin de lingerie de Québec, vol qui avait rapporté une somme de $37,200.

Brunelle doit témoigner à Montréal au procès de sept personnes accusées du vol d'un camion postal, commis le 31 mars dernier.

Ce vol audacieux avait rapporté une somme de plus d'un million de dollars à ses auteurs.

photo René Picard, LA PRESSE

A la recherche d'un bambin

Des scaphandriers poursuivent présentement des recherches sous la glace de la rivière des Mille-Isles afin de retrouver le corps d'un bambin de 4 ans, qui s'y serait apparemment noyé samedi dernier. M. Roland Audet, qui s'apprête ici à descendre, a fouillé en vain le lit de la rivière durant toute la soirée d'hier. A gauche, on voit M. Claude Lacasse, chef de district de Pont-Viau du Service des incendies de Laval, qui dirige les recherches. Près de lui se tient M. Gérard Deusch, un autre scaphandrier qui a passé tout l'après-midi dans les eaux glacées de la rivière avant d'être relayé par son compagnon.

Sous la glace de la rivière des Mille-Iles, trois scaphandriers cherchent le corps d'un bambin

par Lucien Rivard

Trois scaphandriers, se relayant toutes les trois ou quatre heures, ont fouillé la rivière des Mille-Iles durant toute la journée et la nuit d'hier, à la recherche du corps d'un bambin de 4 ans, Daniel Levert, fils de M. et Mme L. Levert, du 1219, 40e Avenue, dans le quartier de Fabreville, à Laval, disparu depuis samedi dernier, vers midi.

Pendant près de 48 heures, un groupe de plus de 200 chercheurs avaient battu les régions environnantes. Leurs efforts ont toutefois été vains jusqu'ici et tous les indices semblent indiquer que le bambin s'est noyé dans la rivière des Mille-Iles, qui coule à moins de 2,000 pieds de la maison de ses parents.

Le chien "Dicky" de l'Escouade canine du Service de la police de Montréal, conduisait lui aussi les chercheurs en bordure de la rivière, ce qui renforçait l'hypothèse que l'enfant aurait pu s'y noyer.

Les recherches avaient été suspendues lundi matin. Cependant, à la suite de l'insistance de la mère du bambin, elles ont été reprises dans la rivière au cours de la matinée d'hier.

MM. Roland Audet, Bruno Cheuche et Gérard Deusch, trois scaphandriers de la compagnie Alteck Ltd. de Montréal, se sont relayés dans les eaux de la rivière.

Pour leur frayer un chemin, on a dû couper la glace à l'aide de scies à chaîne. C'est par cette ouverture de quelques pieds que les chercheurs plongeaient sous la glace pour passer le fond de la rivière au peigne fin.

Le chef du district de Pont-Viau du Service des incendies de Laval, M. Claude Lacasse, dirige les travaux de recher-

Voir SCAPHANDRIERS page 6

Michèle Saunier libérée de 2 autres accusations

Michèle Saunier, le jeune professeur de psychologie impliqué, il y a quelques mois, dans la conspiration pour dynamiter une demi-douzaine de monuments américains, a été libérée dès son enquête préliminaire, hier après-midi de deux des accusations portées contre elle.

Michèle Saunier

Déjà envoyée à son procès pour conspiration dans le but de procurer de la dynamite à deux autres conspirateurs, la jeune femme a été libérée des accusations substantives (comme on dit) de possession de cette même dynamite, et d'avoir été partie à une infraction du même genre.

Cette double décision rendue par le juge Armand Sylvestre, la prévenue a fait immédiatement option pour subir son procès devant juge seul, et ce procès a été fixé, séance tenante, au 7 mars prochain.

Les procureurs en présence, tant la couronne, et Me Michel Proulx agissant en défense, ont alors convenu de déposer, à ce procès (qui pourrait être, autrement, fort long) les témoignages recueillis lors de l'enquête préliminaire qu'avait d'ailleurs présidée le juge Sylvestre.

Entre-temps, la prévenue reste en liberté sous le cautionnement immobilier qu'elle a déjà fourni lorsqu'elle a été envoyée à son procès.

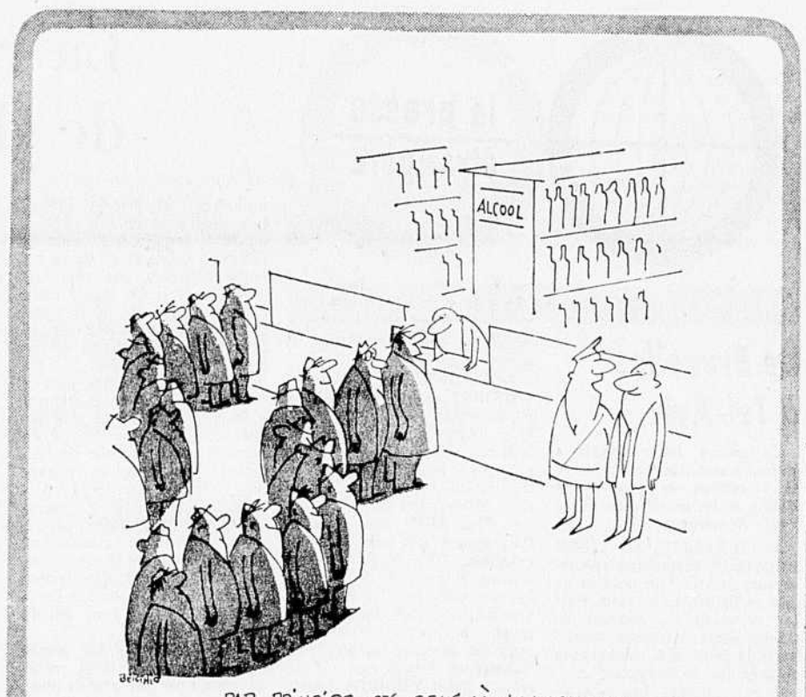

PAR PRINCIPE, CES GENS-LÀ NE MARCHENT JAMAIS EN LIGNE DROITE

Le vol de St-Hyacinthe: Piché nie avoir été un agent double comme Frank Watson

par Maurice MORIN

La preuve de la poursuite dans le procès touchant le vol à main armée de $153,000 commis, le 17 janvier 1961, dans les locaux de l'Union régionale des Caisses populaires, à St-Hyacinthe, tire à sa fin.

Hier soir, Me Michel Côté, procureur de la Couronne, a annoncé qu'il ne lui restait plus qu'un seul témoin à faire déposer. . . le chef de police de St-Hyacinthe qui, en fait, a rendu témoignage aujourd'hui.

Mais, du côté de la défense, Me Léo-René Maranda, qui représente les trois inculpés Marcel Lasonde, Georges Aird et Armand Larose, avec Me Paul Aubut et Raymond Larose, a déclaré "ne pouvoir dire s'il ferait entendre des témoins".

L'instruction du procès a débuté le lundi 13 décembre, sous la présidence du juge François Caron et en présence de 12 jurés de langue française qui, eux, sont les maîtres des faits.

Pendant quelques heures, hier, Me Maranda a poursuivi un contre-interrogatoire très serré du témoin Jean-Louis ("Bijou") Piché, ce récidiviste aux antécédents judiciaires très "éloquents", qui était "du coup" de St-Hyacinthe, puisqu'il a reconnu sa culpabilité à des accusations de conspiration et de vol et a été condamné à cinq ans de pénitencier pour ce forfait et bien d'autres. . . soit un total de 17 crimes.

Il est encore question de Frank Watson et de Rocky Pierson

Me Maranda a terminé son contre-interrogatoire par les questions que voici et auxquelles Piché a répondu par ce qui suit:

— Est-ce qu'il n'a pas été à votre connaissance personnelle, M. Piché, que Frank Watson et Pierson partageaient, pour une certaine période de temps, le même appartement ?

— Ça, je ne le sais pas du tout.

— Du temps que vous fréquentiez le bureau de Rocky Pierson et de Eddie Callaghan et du temps que Watson fréquentait le bureau de Pierson et de Callaghan, étiez-vous à ce moment-là, M. Piché, un agent double dans un corps de police ?

— Qui ça, moi ?

— Oui.

— Non Monsieur.

Le témoin avait auparavant affirmé que ses meubles avaient été saisis, que Pierson "était arrivé, qu'il avait arrêté toutes les choses, qu'il avait racheté des meubles qui avaient été vendus avant. . ."

— En somme, Pierson est intervenu en payant vos dettes d'une façon ou d'une autre au printemps de 1961 ?

— Oui.

Frank Watson, un agent double

Frank Watson, on se le rappellera sans doute, avait été le témoin principal, le témoin-vedette, au procès de Raymond Caza, Rosaire Daoust et Armand Larose qui avaient été accusés du meurtre prémédité de Pierson . . . mais acquittés, par un jury des Assises, après un très long procès.

Par la suite, deux autres inculpés, Georges Aird et Donald Côté, avaient repris leur liberté. . . pleine et entière, la Couronne ayant décidé de retirer l'accusation qui avait été portée contre eux.

Lors du procès, Watson qui s'était dit agent d'affaires de Pierson avait aussi déclaré "avoir agi comme agent spécial de la Gendarmerie canadienne. . . un agent double".

Le "walkie-talkie"

Les deux derniers témoins de la poursuite entendus, hier après-midi, ont été John Jassco et un ami de celui-ci qui avait réparé un appareil walkie-talkie (un appareil de réception et de transmission).

Cet apareil, avaient affirmé, plus tôt, Piché et Callaghan (celui-ci interrogé par une commission rogatoire aux Etats-Unis) devaient servir à capter les ondes radiophoniques du service policier de St-Hyacinthe.

Jassco, après avoir déclaré avoir loué une partie de ses bu-

Voir PICHE en page 6

Les congés des Fêtes et les banques

Contrairement à ce qu'on pouvait lire dans une nouvelle publiée hier dans LA PRESSE au sujet des congés des fêtes, un porte-parole des banques a affirmé que les succursales de banque seront ouvertes vendredi jusqu'à 3 h. de l'après-midi, mais non le soir.

Elles seront ouvertes jeudi, aux heures normales, soit jusqu'à 3 h. p.m., et aussi le soir.

Enfin, ce sera lundi prochain, 27 décembre, que les banques resteront fermées toute la journée.

ANALYSES DU SANG
ANALYSES DURINES
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST BIOLOGIQUE NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus PRESCRIPTIONS EXCEPTEES
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
DUQUETTE & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

CRAYON AVEC CHAINETTE "PAT"
Ne courez plus . . . Ne cherchez plus . . . Portez votre crayon à la taille ou à la boutonnière. Fermoir de sûreté. Chainette de 17" de longueur. S'enroule automatiquement. Pratique pour serveuse, opératrice, vendeuse, infirmière, etc.
A) Crayon de couleur
B) Plume à bille de couleur. Prix. rég. $3.50 . . . SPECIAL $2.19
C) Crayon or ou argent Prix rég. $4.95 . . . SPECIAL $3.19
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien 273-9501
8559, St-Laurent 381-6261
800 E., Mt-Royal 524-3081
851, Decarie St-Laurent 748-7961

"Faites comme nous"
OFFREZ-VOUS UN NOËL PAYÉ D'AVANCE !

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au Club-Épargne de Noël 1966.
Vous recevrez gratuitement deux jolies chandelles de Noël . . . avec les meilleurs vœux de . . .
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
La Banque qui vous aide à faire des heureux

TYROL

39.95
"ALASKA"
Bottillon après-ski pour notre hiver canadien
Pour la détente et le plaisir de la marche après le ski. Bottillon chaud et léger en véritable loup marin, doublé de mouton. Pointures 5 à 10. Autres modèles valant jusqu'à $60.00.
Nouvelle carte CREDICO
OUVERT TOUS LES SOIRS (excepté le samedi)
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914, rue St-Hubert — 273-2813
1500 est, Mont-Royal — LA. 1-3164
4029 est, Ontario — LA. 1-9414
Stationnement gratuit pour nos clients

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT
le vendredi jusqu'à 8h. p.m. — le samedi jusqu'à midi

examen de la VUE
VERRES DE CONTACT
LUNETTES MODERNES
optométristes
B. KEMP, O.D.
J.-C. LARIVIERE, O.D.
3e ETAGE 842-5151 POSTE 538
DUPUIS

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 22 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 296

Bouquet de petites misères

UN DE CES QUATRE matins vous aurez une série de démissions fracassantes au Conseil du tourisme de la province de Québec. Pourquoi ? Parce que les choses ne tournent vraiment pas rond.

M. Jean Perreault, maire de l'Assomption, président du comité du Camping de l'Union des municipalités de la province, vient de mettre un doigt dur sur un bobo à vif. "Le camping, dit-il, avance à pas de géant autour de nous : aux Etats-Unis, dans d'autres provinces canadiennes." Ce que M. Perreault ne dit pas — mais on le devine aisément — c'est que le Québec risque de se laisser ravir en deux temps trois mouvements l'une des plus fécondes ressources du tourisme moderne. Demain, nous pleurnicherons sur notre retard. La belle affaire !

M. Perreault ne se veut pas enfonceur de portes ouvertes mais il sonne l'alerte alors qu'il en est encore temps. "De toute urgence, précise-t-il, il nous faut formuler une politique cohérente, uniforme et faire le point entre les divers ministères que le camping intéresse. "Eh bien ! dans l'optique présente la chose reste impossible.

Pourquoi se le cacher ? Notre industrie touristique se détériore et ce ne sont pas les statistiques qu'on nous sert chaque année qui révèlent l'état réel de la situation. Passe encore pour la chasse et la pêche. C'est loin d'être parfait mais ce secteur est l'objet d'une attention plus suivie. Regardez, par ailleurs, du côté de la petite hôtellerie, industrie singulièrement familiale : c'est le marasme. Une école d'hôtellerie a été demandée mais la mission d'étude qui aurait pu aider à faire démarrer le projet a été contremandée quelques heures avant le départ vers l'Europe où se trouvent les écoles les plus réputées. Raison : pas d'argent. Parlons de la mise en valeur des sites. S'il se fait vraiment quelque chose, il faudrait nous le dire. Ce ne sont pas les pavés publicitaires distribués à profusion dans les périodiques canadiens et américains qui peuvent résoudre le problème. Ce dernier est devenu grave parce qu'on se laisse gentiment porter. "Ils" viendront . . . c'est si beau, la "belle province". Ceci dit on se tourne les pouces et on attend la tombée de la manne. Et si d'aventure cette manne est moins généreuse on est tout étonné. A qui faire croire que le spectacle des chutes Montmorency, aperçues de la voie ferrée, derrière une clôture de fil de fer, peut épater un touriste qui arrive de Niagara. Un projet d'aménagement est prévu. Alors dépêchez-vous.

Dans les temps anciens, un belvédère (minable) existait à l'entrée de Baie Saint-Paul. Vision grandiose. Disparu le belvédère. Allez donc savoir pourquoi. Petit exemple. Cherchez sans trop vous fatiguer et vous en trouverez cent autres. Et nos musées ? Ecoutez les doléances de leurs conservateurs et vous serez édifiés. Et la campagne d'embellissement des abords de nos petits villages (on y a pensé "because" l'Expo) mais, au fait, a-t-on, à ce jour, quelque résultat sérieux à nous signaler ?

M. Perreault a fort raison de faire éclater une manière de petite bombe. Ça dort là-dedans ! Les professionnels du tourisme et, croyez-moi, ils connaissent leur métier, se sentent si peu épaulés qu'ils sont à la veille de tout envoyer promener. Les mémoires, les requêtes, les suggestions, les projets abondent et s'empilent. Mais où est-elle donc la grande politique touristique savamment pensée et ordonnée capable de nous hausser, au moins, au palier ontarien ?

Toujours recevoir et ne pas trop donner . . . le manège ne saurait durer indéfiniment. Camping, hôtellerie grande ou modeste, organismes d'accueil, rationnelle mise en valeur des beautés naturelles, autant de domaines où ce qui laisse à désirer est encore trop considérable. Jamais trop tard pour bien faire. Encore faut-il qu'on se mette réellement à l'oeuvre.

Roger CHAMPOUX

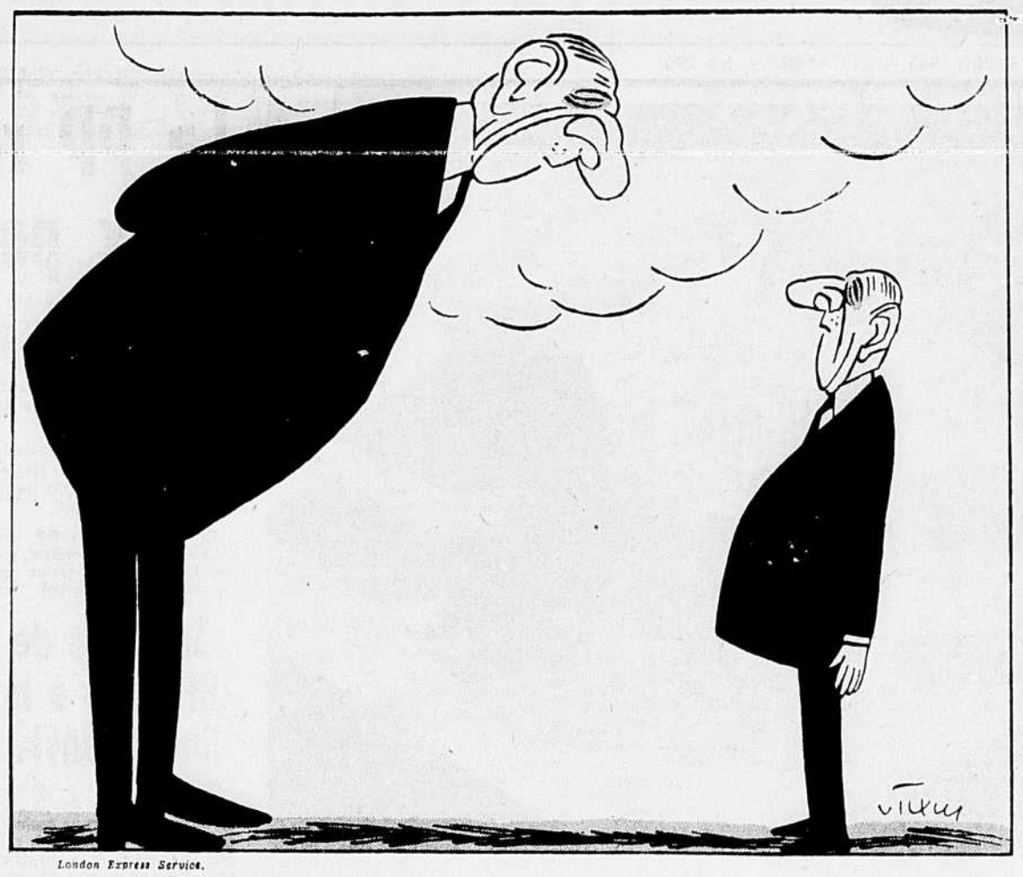

London Express Service.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Entente entre associations de parents et de professeurs

Monsieur le Rédacteur,

Récemment, se tenait à St-Eugène, comté de Roberval, une réunion des deux conseils de la Voix des Parents Louis-Hémon et Parents-Maitres de cette localité pour en arriver à une entente qui satisferait parents et professeurs.

Le dialogue s'engagea franchement. Voici ce qui en est résulté : 1°, on reconnait le besoin d'une Association de parents. 2°, on reconnait que dans la dite association, il est de première importance de trouver une formule qui permettrait aux parents d'être de meilleurs éducateurs possible. 3°, il faut que dans cette association les professeurs, tant mariés que célibataires, aient la place qui leur revient. 4°, il a été suggéré par les deux conseils qu'une réunion de parents et de professeurs soit tenue pour étudier cette nouvelle formule.

On a émis le voeu que les parents de toute la province s'intéressent aux mêmes problèmes.

Rosaire Blouin,
secrétaire de la réunion

Catholicisme et français face à la minorité anglo-protestante

Monsieur le Rédacteur,

J'ose espérer que ceux qui désireraient voir disparaitre le "Valet du Vatican" du Canada sont la minorité des protestants. Si le Québec est trop catholique pour eux, c'est qu'un bobo chez vous est à l'état de lèpre. Peut-être que le Québec est le paratonnerre du pays contre les fléaux, mais je m'empresse de dire qu'il y a aussi dans les autres provinces de très bonnes gens de diverses religions et il y a également de très bons pratiquants de langue anglaise ou autres.

Au Québec les séparatistes ne sont qu'un grain de sable comme pourcentage, tout comme vous de la Protestant League. Sans vouloir épouser le programme séparatiste, je crois qu'on serait bien aise d'être indépendants, mais ça ne mettrait pas fin aux bavures de certains groupes.

Chaque province a ses avantages et ses désavantages.

Pour le français, si votre cerveau est trop étroit pour faire place à d'autres langues, vous êtes bien à plaindre. Pourquoi nous, Canadiens français avons-nous la facilité des langues ? Est-ce que l'on a plus de coeur au ventre ? Ce que je peux vous dire c'est que l'on est moins orgueilleux que vous de langue anglaise; on ne se croit pas supérieurs au reste de la population de la terre, nous. Il y a plus de pays qui ont comme langue seconde le français. Est-ce que vous, de langue anglaise, devriez être sur un seul continent, parce que anglais, Ma chère, ça ne se mêle pas aux autres langues. Descendez des nues et prenez conscience, de vos actes.

Nous, Canadiens français, sommes bilingues, nous sommes heureux de l'être, et nous passerons certainement dans des coins où vous ne passerez pas.

Assurée que le reste du peuple du beau Canada ne pense pas comme vous, j'ajouterai que les Canadiens anglais qui habitent notre région sont amis avec tous. Dans notre milieu, les protestants, juifs, catholiques fraternisent, peu importe la langue.

Faites un inventaire de votre santé morale et spirituelle et je suis persuadée que vous avez besoin de soins.

Marilu Pleau,
Saint-Joseph de Sorel

Les bienfaits de l'épuration des manuels scolaires

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre ouverte à l'adresse de l'hon. juge Frédéric Dorion, à Québec.

Monsieur le Juge,

Il est étonnant et regrettable qu'un homme de votre qualité ait émis publiquement un jugement aussi superficiel sur la question des manuels scolaires. Vous diminuez ainsi le mérite de toute votre génération.

Le Concile, ses résolutions, la liturgie de la Parole, la nouvelle catéchèse enseignée aux petits et répandue maintenant au niveau paroissial, tout cela vous semble étranger.

Eh bien, pour nous, parents, c'est la Bonne Nouvelle. Et nous espérons bien qu'une épuration dans les manuels scolaires, remplacée par un enseignement plus évangelique de la religion, nous aidera à préparer une jeunesse saine, active, engagée au service de Dieu et de son humanité. Les délinquants dont vous faites état ont étudié dans les manuels que vous préconisez, monsieur le juge, vous semblez l'oublier.

Vous pouvez parler très haut et très fort, le bruit de votre voix est étouffé par la montée dynamique et bienfaisante de tout un peuple vers l'authenticité et la sincérité qu'il recherche depuis si longtemps.

Mme Claire Perreault
Montréal

Au secours de la recherche

A PEU PRES partout, les scientifiques clament leur mécontentement vis-à-vis de la remarquable lenteur des pouvoirs publics à donner droit à leurs requêtes les plus légitimes.

Prenant la parole au déjeûner hebdomadaire du "Canadian Club", le docteur Jacques Genest, directeur du Département de recherches cliniques à l'Hôtel-Dieu, dresse un tableau désolant de la recherche au Canada. Mais il ne veut pas d'une médecine comme on en fait en Grande-Bretagne, où le système, précise-t-il, est un "échec", parce que la politique y promène sa main encombrante.

J'ignore si la politique a quelque chose à voir de près ou de loin à la crise que traverse ces jours-ci cette grande institution qu'est l'Institut Pasteur de Paris. Mais, coïncidence encore, le personnel scientifique de cette vénérable institution demande la démission collective du conseil d'administration, accusé de maintenir une attitude négative. Bref, partout, les scientifiques estiment qu'ils ne sont pas entendus.

Sauf, peut-être, aux Etats-Unis, où la part de l'Etat à l'aide à la recherche est de $4.09 par tête, comparativement à 66 cents au Canada. L'écart est abyssal. On ne manque pas d'ailleurs de proposer le bon exemple des Etats-Unis.

Toute l'opinion publique est pour la santé et contre la maladie. Quand on nous dit que "le peu d'intérêt du gouvernement fédéral pour la recherche médicale donnera un service d'assurance-santé médiocre", comment ne pas nous tenir pour dûment avertis ?

Nos moyens pourtant ne sont pas ceux des Etats-Unis, non seulement en médecine mais dans 1,000 domaines. Mais, dans la mesure de nos moyens, il faut que la recherche soit traitée avec au moins autant de sollicitude que la chansonnette . . . Les $9 millions du Conseil fédéral de la recherche pour aider la recherche médicale sont peu comparativement au budget fédéral de la radio et de la télévision.

Guy CORMIER

Sur la terre et dans le ciel

N'EST-IL pas étrange qu'au moment où il entrait en guerre contre la pauvreté, le Canada lançait un deuxième satellite dans l'ionosphère ? Les quelque 25 millions que l'on distribue ainsi dans l'espace ne pourraient-ils trouver un meilleur emploi sur terre, au pays même, pour soulager toutes sortes de misères que l'on voit autour de nous ?

Questions oiseuses et faux problème, dira-t-on. En bonne partie, oui. Tout d'abord, ce n'est pas avec quelques "pauvres" millions mais bien avec des milliards, beaucoup de projets, de coordination et de bonne volonté que l'on parviendra — après des années — à améliorer le sort de nos centaines de milliers d'économiquement faibles, qui ont surtout besoin d'occasions d'emploi et d'un niveau plus élevé d'instruction technique.

D'autre part, comme on l'aura lu dans l'excellent exposé documentaire de LA PRESSE sur "la présence canadienne dans le cosmos", ce n'est pas pour "faire comme les Grands" que le Canada a mis sur orbite, avec l'aide des Etats-Unis, "Alouette - I" et "Alouette - II". C'est, bien au contraire, en vue de résoudre un problème typiquement canadien et concourir en même temps au progrès de la science spatiale.

Il y a près de quinze ans, en effet, que le Conseil national des recherches dressait un programme très poussé d'études sur certaines couches extra-atmosphériques afin de découvrir les véritables causes des "blackout polaires", ces étranges phénomènes météorologiques qui nuisent considérablement aux communications radiophoniques dans le Grand Nord.

A cet aspect immédiatement pratique pour nous est venu se greffer l'intérêt et la protection militaires des Etats-Unis, en fait de tout le continent nord-américain, contre la possibilité d'attaques par le moyen de missiles à grand rayon d'action. D'où la collaboration de Washington par le truchement du programme ISIS, qui prévoit le lancement de nos satellites par des fusées américaines. A la suite de leurs deux soeurs ainées, les prochaines "Alouettes" sillonneront le cosmos comme des messagères de paix, de progrès scientifique et de coopération internationale.

Cyrille FELTEAU

Du beau travail... Et après?

SOUS le titre "Le jeu rapporte plus à l'Etat que la vignette-auto", l'hebdomadaire Carrefour a révélé il y a quelques mois que les courses hippiques et la loterie nationale sont pour la France une source miraculeuse de profits. Le jeu officiel, y dit-on, est devenu la première "affaire" française, qui laisse très loin derrière elle les autres grandes affaires : Renault, Shell, Esso, Citroën, Générale d'électricité, etc. et les gains réalisés par l'Etat sont proprement colossaux.

Pour sa part, le Toronto Daily Star a fait, il y a quelques années, l'énumération des loteries gouvernementales qui fonctionnent dans la plupart des pays européens, y compris les pays communistes, et partout en Amérique du Sud et en Amérique Centrale, ainsi qu'en Afrique, en Asie et en Australie.

En août dernier, on a parlé abondamment de cet éditeur millionnaire, M. Robert Maxwell, député londonien, qui organisa une loterie pour alimenter la caisse électorale du parti travailliste afin de libérer ce parti de l'influence prédominante qu'y exerçaient les grands syndicats, en raison de leurs généreuses contributions à la caisse. Cette initiative a remporté un brillant succès.

Pour sa part, notre police multiplie les saisies spectaculaires de billets de loterie de toutes sortes, — avec un zèle et une habileté dont nous ne saurions trop la féliciter (dans le contexte actuel), — pendant que notre gouvernement provincial, favorable à l'établissement d'une loterie d'Etat mais paralysé par la loi fédérale, se plaint de manquer d'argent et pendant que les "épurateurs" des moeurs électorales se demandent comment financer honnêtement les élections. Situation absurde... surtout si on se rappelle que la prison de Montréal fut construite en 1783 avec les revenus d'une loterie !

En février 1962, on a saisi à Montréal 3,760,000 billets de paris sur les joutes de hockey. Sommes-nous assez naïfs pour croire qu'il n'en existe plus ? Et pour croire que d'autres billets du sweepstake irlandais ne seront pas entreposés dans une nouvelle "cache" même si on vient d'en rafler 5 millions ? Un grand juriste québecois a déjà tranché ainsi la question : "Quand de nombreux citoyens s'efforcent de contourner une loi par toutes sortes d'expédients ou la violent sans éprouver aucun sentiment de culpabilité et sans provoquer la désapprobation des autres, c'est un signe évident que cette loi ne correspond plus aux moeurs de l'époque."

Renaude LAPOINTE

la presse étrangère

SERVICE FRANCE-PRESSE

La réélection de de Gaulle

De Bruxelles à Tel-Aviv

La presse internationale a consacré une très large place à la réélection du général de Gaulle à la présidence de la Vème République.

A BRUXELLES, **LA LIBRE BELGIQUE (catholique conservateur) écrit** : "On peut et on doit en définitive se réjouir de la réélection du général de Gaulle, dans la mesure où elle barre la route à M. Mitterrand et avec lui à l'aventure".

A LA HAYE **DE TELEGRAAF (indépendant) note en sous-titre : "La politique française dans le Marché Commun restera dure" et écrit dans un éditorial** : "Le résultat des élections a prouvé deux choses: 1) La France n'est pas gouvernée de manière dictatoriale, 2) Il existe bel et bien en France une opposition contre de Gaulle". "La question qui se pose maintenant, écrit de son côté **"VOLKSKRANT"** (catholique) est de savoir si de Gaulle changera sa politique intérieure et européenne".

En Allemagne fédérale, le quotidien de la Ruhr "MITTAG" exprime le souhait que le président français "se tourne maintenant davantage vers l'Europe". Quant à "DIE WELT", quotidien indépendant de Hambourg, il conclut ainsi son éditorial : "Il n'y a pas de doute, le nouvel élu restera un partenaire difficile pour l'Europe et pour les Etats-Unis. Egalement pour la République fédérale allemande qui doit penser au maintien de l'OTAN et de la C.E.E. Ce qui est certain : Charles de Gaulle reste aux côtés de l'Occident en cas de danger."

A Rome, "IL MESSAGERO" écrit : "Les Français ont choisi de Gaulle. Ils ont choisi sagement. Ils ont agi ainsi pour le bien. Nous n'hésitons pas à le reconnaitre. La vérité dont nous sommes contraints de tenir compte et dont évidemment a tenu compte la majorité des électeurs français, c'est que l'adversaire de de Gaulle représentait de loin le plus grand mal."

A BELGRADE, **BORBA**, organe officiel yougoslave écrit : "La majorité obtenue par le général de Gaulle, comparée à celles des candidats présidentiels dans d'autres pays d'Europe occidentale et aux Etats-Unis, constitue un solide soutien pour le nouveau président. **POLITIKA**, de son côté, souligne que le prestige du général a, une fois de plus, joué un rôle décisif.

A VARSOVIE, **la réélection du général de Gaulle tient également la vedette dans la presse polonaise** : TRYBUNA LUDU, organe officiel du parti gouvernemental, tout en soulignant la victoire du président, met en relief "le grand succès de la gauche française".

A BEYROUTH, **le journal L'ORIENT écrit** : "La France a finalement voté pour de Gaulle plutôt que pour le gaullisme. L'électeur français continue à préférer le leadership personnel de de Gaulle au retour à l'ancien régime des partis".

A TEL AVIV **pour HATZOFE, organe du parti national religieux** : "Le peuple français a montré une fois de plus sa sagesse politique. De Gaulle a une majorité suffisamment forte pour lui permettre de continuer son oeuvre. On doit s'en féliciter en Israël comme ailleurs". Enfin **YEDIOTH AARONETH** remarque : "De Gaulle est l'auteur d'un miracle politique français encore plus extraordinaire que le miracle économique allemand et il est bon et juste qu'il soit réélu. Nous ne doutons point, ajoute le journal, qu'il saura tirer la leçon de cette campagne électorale. Quant au Moyen-Orient tout entier, il ne peut que se féliciter de la réélection du général".

Ebranlement du gaullisme

PARIS — **TOUS LES EDITORIAUX DE LA PRESSE PARISIENNE DE LUNDI MATIN ETAIENT EVIDEMMENT CONSACRES AU RESULTAT DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES. ILS METTAIENT L'ACCENT SUR LES INFLECHISSEMENTS POSSIBLES ET PROBABLES DE LA POLITIQUE GAULLISTE.**

LA NATION (gaulliste) : — "La démagogie a échoué dans son entreprise, mais elle risque de convaincre momentanément — avec les incalculables conséquences que cela peut entrainer — si le pays n'est pas très régulièrement tenu au courant des obstacles qui se présentent sur la route du succès et du progrès, des méthodes que l'on utilise pour les franchir et de celles que l'opposition utiliserait, elle, pour y parvenir. (. . .) Un espoir de mieux-être s'est certainement exprimé, comme il s'exprime toujours. Or, il se trouve qu'en prenant le risque presque téméraire de mécontenter beaucoup de monde avec la politique de stabilisation, le gouvernement a mis la France dans une situation économique et financière particulièrement apte à favoriser un développement nouveau qui doit en priorité favoriser désormais les masses. C'est la tâche qu'il s'agit de réussir et il n'y a plus de motif, maintenant, qu'elle ne soit pas réussie. C'est ce que les Français se sont dit. Ils sont revenus à la raison et du même coup ils ont donné raison à de Gaulle."

L'AURORE (Droite radicale) : "De Gaulle est réélu. Certains de ses proches, et non des moindres, lui prêtent l'intention de libéraliser son régime, de tenir compte à l'avenir de l'opinion publique et de la volonté nationale que représentent les élus. Ce serait assez raisonnable, et neuf. Il apparait difficile, en effet, que telle ne soit pas la leçon de ces deux tours de scrutin. (. . .) En tout cas, on n'imagine plus la décision d'un seul continuant à faire prévaloir une politique qui entrainerait la rupture du Marché commun, celle de l'Alliance atlantique, et d'autre part l'installation de l'économie française dans ce ralenti, quand nos voisins accélèrent. Il n'est pas possible que, dans la conduite de nos affaires d'Etat, on reparte comme avant. On le fait contre l'avis exprimé des 55.4 pour 100 du premier tour."

NEW YORK — La presse new yorkaise de lundi matin annonçait par des grands titres à la une la réélection du président de Gaulle.

Sous le titre "de Gaulle encore une fois" l'éditorialiste du **NEW YORK TIMES** écrit : "Cette fois il n'y a pas eu de surprise si ce n'est la marge confortable par laquelle le général de Gaulle l'a emporté".

Rappelant le soutien communiste accordé à M. Mitterrand le **TIMES** poursuit : "maintenant que la France a fait son choix, tout le monde occidental — Etats-Unis y compris — va pousser un soupir . . . (le général de Gaulle) est un élément perturbateur, mais personne ne peut douter de son engagement en faveur des politiques essentielles de l'Occident".

Examinant la portée du ballottage du 5 décembre "étape de l'histoire contemporaine française" le **TIMES** souligne qu'en cette occasion les Français sont sortis de sept ans d'"apathie politique nationale ou de résignation" : "Un choix leur était proposé et ils se sont montrés aussi divisés et individualistes que toujours — aussi démocrates aussi . . . Il existe maintenant en France une opposition politique véritable . . . le gaullisme comme mouvement et comme structure politique a été violemment ébranlé".

Sous le titre "retour à l'Elysée" le NEW YORK HERALD TRIBUNE se demande, dans son **éditorial**, si "de Gaulle estimera que l'échec inattendu qui l'a contraint à un second et humiliant scrutin est le résultat d'un errement national, ou un fait dont il peut tirer un enseignement". Dans la seconde hypothèse "on pourrait s'attendre à ce qu'il modèle le nationalisme étroit de sa politique extérieure et consacre plus de temps aux problèmes intérieurs. Parmi ces derniers, il pourrait bien tenter de faire revivre la vie politique . . . Il serait très malheureux que la France ait à improviser son successeur, ou simplement qu'elle doive se contenter d'un héritage de fonctionnaires".

"Il est vrai, poursuit le **TRIBUNE**, que son opposition vers la fin de la campagne a montré que la France peut trouver des candidats atlantistes, sans pour autant devoir retourner aux hommes usés par le temps de la quatrième république. Mais Lecanuet était essentiellement un critique plutôt qu'un président en puissance, et Mitterrand un compromis trop évident. Le retour de de Gaulle à l'Elysée lui donne une chance de préparer l'avenir. Ce serait une tragédie s'il l'utilisait seulement à demeurer dans le passé".

Match final en 1967

LE FIGARO (droite modérée) : "Le bon sens l'a emporté. Mais ce serait une erreur de croire que cette victoire est un aboutissement. Il faut, maintenant, envisager l'avenir. Et l'avenir, ce sont les élections de 1967. Dès demain doit être créé, dans le calme retrouvé, un grand parti centriste et européen, capable de rassembler, en face du "front populaire néo-fasciste", les hommes de bonne volonté et de raison, à quelque famille spirituelle qu'ils appartiennent. Sans quoi, la réélection du général de Gaulle ne serait qu'une reconduction, alors que la plupart des Français, qui lui ont fait confiance, elle doit être un nouveau point de départ."

PARIS-JOUR (gauche modérée) : "Maintenant, il faut se préoccuper de l'avenir. L'élection présidentielle ne met pas fin à la bataille politique : elle marque, au contraire, son rebondissement, les élections législatives de 1967 devant être le "match final" entre de Gaulle et les oppositions. La question essentielle est donc la suivante : que va faire le général pour gagner, c'est-à-dire pour disposer d'une majorité à l'Assemblée nationale jusqu'en 1971?

(. . .) Car le président de la République est celui de tous les Français : demain, il devra donc tenir compte des dix millions de voix obtenues par M. Mitterrand, dont deux tiers appartiennent à la gauche (. . .) En bref, de Gaulle devra se préoccuper davantage des problèmes quotidiens, s'efforcer de réconcilier la Vème République avec ceux qui s'étaient éloignés d'elle".

COMBAT (indépendant de gauche) — "Si le résultat n'est pas contestable, il n'en est pas moins vrai que la victoire du général de Gaulle n'est qu'une victoire au deuxième degré, que le vote des Français en sa faveur n'a été ni franc ni massif, que la large confiance sur laquelle il a toujours entendu asseoir sa politique n'existe plus. C'est pourquoi nous appelons sursis la situation dans laquelle le place ce résultat. L'échéance de ce sursis, on la connait : c'est le renouvellement du Parlement, c'est l'élection législative du printemps 1967. Sans trop préjuger, au vu des résultats de ce scrutin présidentiel, connaissant les motivations qui déterminent l'électorat lors des consultations législatives, on peut considérer comme une éventualité sérieuse la défaite de la majorité gaulliste au printemps 1967. Cette éventualité devrait dominer d'ici à cette échéance toute l'action politique du général de Gaulle".

LE POPULAIRE (socialiste) — "De Gaulle a été réélu dans des conditions à la fois logiques et médiocres. Logiques, parce qu'une bonne fraction de l'électorat des candidats éliminés après le premier tour a retrouvé le réflexe traditionnel du vote à droite qui a été le sien au cours des dernières années. Médiocres, parce que le succès a été arraché de justesse, après un ballottage sérieux et sur des résultats définitifs représentant le chiffre le plus bas atteint par le général de Gaulle depuis son retour au pouvoir. (. . .) Nous sommes donc loin du oui "franc et massif" qui était exigé hier et le problème va consister à voir comment le général de Gaulle gouvernera avec une minorité de suffrages sur son nom et un ralliement tardif d'une fraction de l'électorat, dont les motivations auront été équivoques et ambiguës. Et cela en face d'une gauche qui, venant à peine de commencer le processus de sa transformation et de sa rénovation, ne dispose pas encore de tous ses moyens".

L'HUMANITE (communiste) "De Gaulle, comme prévu, est élu grâce à l'appoint des voix réactionnaires qui s'étaient portées le 5 décembre sur les autres candidats de droite. (. . .) Quant à François Mitterrand, il augmente considérablement le total et le pourcentage de ses voix. (. . .) Il y a deux semaines déjà, le général de Gaulle n'était plus qu'un candidat mis en ballottage, c'est le repêchage qui lui permet aujourd'hui de rester provisoirement en place. Encore le doit-il aux lambeaux d'illusions qui persistent sur sa personne. (. . .) A la vérité, le pouvoir personnel accuse à cette heure un échec des plus graves, et les conditions de la relève démocratique mûrissent à un rythme naguère inespéré."

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

CAHIER No 2 / PAGES 13-20 LA PRESSE THEATRE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MERCREDI 22 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 296

Titan-3C: un échec et un coup dur pour l'Aviation des USA

CAP KENNEDY (UPI) — La nouvelle super-fusée Titan 3-C de l'Aviation américaine s'est dirigée dans le cosmos hier, transportant quatre satellites, mais pour la deuxième fois consécutive, a échoué dans sa plus difficile expérience.

Cette fusée Titan-3-C est la plus puissante des Etats-Unis, capable de développer 2,400,000 livres de poussée. Elle devait placer ses quatre satellites sur orbite à 20,900 milles au-dessus de l'Equateur, mais par malheur, trois des satellites sont demeurés sur des orbites qui n'avaient pas été prévues, et le quatrième est tout simplement disparu.

L'Aviation américaine précise que les détails de repérage indiquent que le troisième étage étage de la fusée Titan n'a pas évolué dans la manoeuvre finale, six heures après le lancement.

En octobre dernier, c'est également le troisième étage de la fusée Titan qui a fait échouer l'expérience. A l'époque l'échec avait été causé par des valves qui avaient été améliorées depuis.

Les trois satellites qui se sont détachés de la fusée comprenaient deux engins expérimentaux de communications, et le troisième devait servir pour les sansfilistes amateurs. Le quatrième qui s'est vraisemblablement perdu, était un petit observatoire solaire qui devait tenter de renseigner l'homme sur les dangers du soleil.

Cet échec est un dur coup pour l'Aviation américaine qui comptait employer une fusée de même catégorie pour placer sur orbite huit satellites de communications militaires, le printemps prochain.

C'est l'expérience de vol la plus difficile de la fusée Titan à trois étages, qui doit lancer en 1968 le premier navire spatial "MOL" (Manned Orbiting Laboratory). Huit ou neuf autres expériences du genre sont prévues avant la grande tentative de lancer le "MOL".

Le FR-1 se comporte parfaitement

A Paris, on signale qu'il y a exactement deux semaines, soit le 6 décembre, était lancé le premier satellite scientifique français FR-1, et que le délai écoulé de deux semaines était important, car c'est celui qu'il fallait pour que l'expérience scientifique des FR-1 soit valable. Ceca est fait puisque le satellite fonctionne parfaitement, a dit hier soir, M. Jean-Pierre Causse, directeur de la division satellite du Centre national d'études spatiales. Il a ajouté que lundi à midi, FR-1 avait effectué deux cents révolutions autour de la terre.

Schirra et Stafford reçus membres d'un syndicat de musiciens

BOISE, Idaho. (PA) — Pour avoir fait entendre "Jingle Bells" depuis le cosmos, les astronautes Walter Schirra et Thomas Stafford ont été faits membres honoraires de la "Fédération américaine des musiciens".

Trois dirigeants de la section de Boise de cette fédération ont fait cette proposition après avoir entendu jouer les cosmonautes la semaine dernière.

Les dirigeants internationaux de la fédération, qui ont leurs bureaux à Newark, N.J., ont accepté l'idée et ont fait parvenir des cartes de membres honoraires et des certificats au centre spatial de Houston.

téléphoto PA

Le sourire des braves . . .

La vue de ces deux "Marines" américains au Vietnam, maquillés, le casque surmonté de feuillage et le sourire aux lèvres, donne l'impression qu'ils se préparent à une partie de plaisir, mais il n'en est rien. Il s'agit, bien au contraire, d'un camouflage qu'ils utilisent avant le départ pour la vallée de An, au sud de Da Nang, où se poursuit la grande opération de nettoyage pour dénicher les Vietcongs, vallée que les "Marines" ont surnommée "vallée de la mort".

Les militaires américains au Sud-Vietnam ne veulent pas d'une trêve à Noël

SAIGON, (Reuter, AFP, PA) — Un porte-parole militaire américain au Sud-Vietnam a indiqué aujourd'hui que les troupes américaines n'ont pas l'intention d'accepter une trêve à l'occasion de Noël comme l'a proposé le Vietcong.

Les opérations se poursuivront comme d'habitude, a dit le lieutenant-colonel George Brown, porte-parole officiel américain, au cours de sa conférence de presse quotidienne. "Pour nous militaires, Noël est un jour comme un autre. Nous sommes payés pour nous battre 365 jours par an", dit-il.

Cependant, dans les milieux diplomatiques américains, l'attitude est passablement différente et on a tendance à ignorer de telles déclarations en affirmant : "Les militaires feront ce qu'on leur dira".

Décision laissée à Saigon ?

On souligne dans ces mêmes milieux qu'il s'agit d'une guerre menée par des Vietnamiens et que c'est au gouvernement vietnamien de prendre toute décision dans ce domaine. Il n'est d'ailleurs pas exclu que le gouvernement de Saigon donne l'ordre à ses forces armées de respecter une trêve à l'occasion de Noël, dit-on de bonne source.

A Washington, aucune déclaration officielle n'a encore été faite à ce sujet. Mais on dit privément que la proposition pourrait être acceptée en s'abstenant tout simplement de toute action militaire pendant une période de 12 heures si le cessez-le-feu est également observé par les troupes du Vietcong et du Nord-Vietnam.

Une acceptation officielle de la trêve est peu probable, dit-on, étant donné que la proposition a été transmise par la radio clandestine du Vietcong plutôt que par des voies diplomatiques.

En effet, c'est le poste de radio clandestin du Vietcong qui a offert il y a deux semaines de cesser les attaques de 7 heures du soir, la veille de Noël, jusqu'à 7 heures le soir de Noël.

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a dit, pour sa part, la semaine dernière, que la question relevait des autorités américaines et sud-vietnamiennes à Saïgon. Toutefois, la question est à l'étude depuis plusieurs jours à Washington pour savoir si des instructions seront données à l'ambassadeur américain à Saigon, M. Cabot Lodge, et au général William C. Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Sud-Vietnam.

Plusieurs voix influentes, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger, ont exhorté le gouvernement américain à accepter la trêve de Noël. C'est le cas notamment du pape Paul VI, du sénateur Robert Kennedy et du gouvernement britannique.

On annonce par ailleurs que le vice-président Hubert Humphrey discutera la guerre du Vietnam avec les autorités du Japon, de la Corée du Sud, des Philippines et de la Chine nationaliste au cours du voyage en Extrême-Orient qu'il entreprendra la semaine prochaine à la demande du président Johnson. M. Humphrey a précisé toutefois qu'il n'a jamais été question qu'il se rende au Vietnam.

Bombardement près de Haiphong

Sur le plan des opérations, des chasseurs-bombardiers ont attaqué un pont ferroviaire stratégique à 18 milles de Haiphong au cours d'une autre journée de lourds bombardements dans le delta de la rivière Rouge, au Nord-Vietnam. Environ 120 avions ont participé au raid, attaquant 10 ponts, les routes principales et des entrepôts. Le bombardement commencé durant la nuit s'est poursuivi une partie de la journée.

Sur terre, un calme presque complet a régné sur les divers secteurs du Sud-Vietnam.

Le communiqué militaire ne signale que quelques opérations de marines à l'intérieur de la base de Danang. A Saigon, on ne signale qu'un attentat la nuit dernière contre un cantonnement américain. Une grenade et une mine anti-personnel ont explosé à l'extérieur d'un camp américain près de l'aérodrome de Tan Son Nhut. Il n'y a pas eu de victimes.

Poursuite de l'ennemi au Cambodge

Cependant, le porte-parole du secrétariat d'Etat américain a précisé hier que les Etats-Unis ont l'intention de continuer à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Cambodge et de ne pas élargir la guerre en Asie du sud-est. Toutefois, les commandants militaires sont autorisés "à prendre certaines mesures essentielles dans le cadre du droit inhérent à l'autodéfense".

Cette déclaration tend donc à confirmer les informations en provenance de Saigon et parues dans la presse américaine selon lesquelles les chefs militaires américains au Sud-Vietnam ont reçu l'autorisation de poursuivre l'adversaire en territoire kmer si les circonstances l'exigent.

Wilson en mission de paix à Moscou

LONDRES. (AFP-UPI) — Le premier ministre Harold Wilson a annoncé hier aux Communes qu'il se rendrait en visite officielle à Moscou du 21 au 24 février prochain à l'invitation du gouvernement soviétique.

M. Wilson a précisé qu'avec le plein appui du président Johnson, il allait faire une nouvelle tentative de paix concernant la guerre du Vietnam. Il agira auprès de Moscou en tant que co-président de la conférence de Genève.

"Plusieurs tentatives en ce sens ont déjà été faites, a dit M. Wilson, et n'ont abouti à rien. Ce n'est pas là une raison pour y renoncer. L'ennui c'est que, jusqu'à présent, ni l'URSS ni aucun autre pays n'a voulu ou n'a été en mesure de "tourner la clé qui ouvre la porte de Hanoï".

La crise rhodésienne menace de briser l'unité de l'opposition en Angleterre

LONDRES (PC, UPI, Reuter) — La politique rhodésienne du premier ministre Wilson a triomphé ce matin en obtenant une majorité de 228 voix à la Chambre des communes, provoquant, par le fait même, une scission au sein de l'opposition conservatrice.

Le vote est intervenu après une discussion de deux jours. Les Communes ont approuvé l'embargo sur les pétroles recommandé par le gouvernement contre la Rhodésie et ont accordé à M. Wilson un vote de confiance.

Le vote a été imposé par une fraction reflétant le "lobby rhodésien" au sein des conservateurs qui s'opposent à des mesures trop sévères contre la Rhodésie. Le décret a en effet été adopté par 276 voix contre 43, et l'analyse du scrutin fait ressortir que les "extrémistes" conservateurs ont donc voté contre les sanctions décidées par le gouvernement, au lieu de s'abstenir comme l'avait proposé le "cabinet fantôme" tory. Certains députés travaillistes se sont abstenus ou ont préféré ne pas prendre part au scrutin.

Dans l'après-midi, un vote sur la politique du gouvernement Wilson à l'égard de la Rhodésie avait montré que pour la première fois depuis le début de la rébellion, la politique d'union nationale a été rompue : le gouvernement ne l'a en effet emporté que par 27 voix de majorité.

Ce premier vote constituait en fait un "avertissement" des conservateurs au gouvernement afin qu'il s'abstienne d'user de la force contre le régime rebelle ou de participer à un blocus naval du port de Beira, au Mozambique.

La "ligne de démarcation" fixée par M. Heath

Le leader de l'opposition conservatrice, M. Edward Heath, avait en effet annoncé dans l'après-midi que son parti ne pouvait plus continuer à appuyer sans conditions l'action du gouvernement. En termes catégoriques, M. Heath devait reprocher à M. Wilson de "céder à la pression de certains éléments travaillistes et d'avoir progressivement durci sa position à l'égard de la Rhodésie depuis le coup de force du 11 novembre".

M. Heath a en outre reproché au premier ministre d'exiger "la reddition inconditionnelle et totale" du régime Smith, au lieu de rechercher les moyens d'aboutir à un règlement négocié de la crise.

M. Heath devait également déclarer que l'emploi de la force constituait à son avis "la ligne de démarcation" entre les positions de son parti et celles du gouvernement Wilson.

Le leader de l'Opposition a enfin proposé l'envoi en Rhodésie d'une mission de parlementaires chargée de prospecter les chances d'une solution négociée et d'en discuter avec quiconque, "y compris les membres du régime Smith".

En réponse, M. Wilson, tout en affirmant que le gouvernement britannique continuait à refuser l'usage de la force pour renverser le régime Smith, a indiqué que la Grande-Bretagne ne refuserait pas de participer à un blocus du port de Beira, dans le cas où les Nations unies décideraient une telle action.

Acerbe échange entre les USA et l'URSS à la fin de la 20e session de l'ONU

NATIONS-UNIES. (AFP-UPI-PC) — La 20e session de l'Assemblée générale des Nations unies s'est terminée vers 2 h. ce matin par un violent échange de propos entre les Etats-Unis et l'Union soviétique au sujet de la guerre au Vietnam.

L'ambassadeur soviétique Nikolai Fedorenko a accusé les Etats-Unis "de provoquer l'escalade au Vietnam, d'utiliser des produits toxiques dans cette guerre et d'effectuer des bombardements barbares."

Le délégué en chef des Etats-Unis, M. Arthur Goldberg, a répliqué en disant que ces déclarations étaient "injustifiées et non fondées." Il a ensuite accusé M. Fedorenko de "violer la plus élémentaire éthique professionnelle en provoquant un état de guerre froide dans les dernières heures de la session.

"Je crois que de nombreuses délégations sentent comme moi l'outrage de ces paroles." Ce à quoi M. Fedorenko a répliqué en disant: "Vous êtes offensés par des mots alors même que des nations baignent dans leur sang."

Plus tôt, l'assemblée avait approuvé à l'unanimité la convention condamnant la discrimination raciale, la ségrégation raciale, l'apartheid, et affirmant le droit de tous les êtres humains, quelle que soit leur race ou leur couleur, à l'égalité des droits politiques, économiques, civils et sociaux.

L'assemblée a également approuvé par 66 voix contre 26 et 15 abstentions une résolution demandant aux pays du monde de rompre leurs relations diplomatiques et commerciales avec le Portugal, parce que celui-ci refuse d'accorder l'indépendance a l'Angola, au Mozambique et à la Guinée portugaise.

L'assemblée a aussi demandé aux alliés du Portugal, et à ceux de l'OTAN en particulier, de ne pas fournir d'armes au Portugal, ni de matériel pouvant aider ce pays à réprimer les mouvements d'indépendance.

Après un débat qui a duré toute la journée, la commission politique a finalement adopté par 62 voix contre 12 (groupe communiste et Algérie) avec 29 abstentions une résolution américaine (appuyée par 11 pays, dont le Canada) priant l'ONU de continuer à oeuvrer pour la réunification de la Corée et invitant les autorités nord-coréennes à accepter les objectifs de l'ONU en Corée.

Au cours des discussions à la commission politique spéciale, l'ambassadeur soviétique Nicholas Fedorenko a demandé que les Etats-Unis retirent leurs troupes de la Corée du Sud. M. Fedorenko appuyait une résolution présentée par la Hongrie et la Mongolie demandant le retrait de Corée dans les six mois des forces des Etats-Unis et de l'ONU.

L'ambassadeur soviétique a affirmé que la Corée du Sud servait de base militaire aux Américains et que ces derniers entraînaient le peuple coréen, contre son gré, dans leurs propres aventures militaires.

Le délégué américain James Nabrit a répondu que les troupes américaines demeuraient en Corée du Sud à la demande du gouvernement de ce pays pour le protéger contre toute attaque qui pourrait venir de la Corée du Nord.

De Gaulle: la république est confirmée vis-à-vis de la nation

PARIS (AFP,UPI) — Après avoir reçu M. Gaston Palewski, président du Conseil constitutionnel, qui lui a fait connaître les résultats complets de l'élection présidentielle, le général de Gaulle a fait remettre à la presse la déclaration suivante :

"L'élection du président de la république au suffrage universel a fait entrer dans la pratique une disposition capitale de nos institutions. Depuis le 19 décembre 1965, le chef de l'Etat est en effet, explicitement, le mandataire direct de l'ensemble du peuple français. La campagne a d'ailleurs montré que c'est ainsi que l'entend le pays tout entier, quelle qu'ait été la répartition électorale des citoyens.

"D'autre part, pour répondre du destin de la France, il m'a été donné d'être désigné, non plus seulement comme naguère par les événements ou par les sentiments, mais par le choix délibéré des Françaises et des Français. C'est pour moi, tout à la fois, une obligation renouvelée et un encouragement.

"Ainsi la république nouvelle se trouve-t-elle décidément confirmée vis-à-vis de la nation et vis-à-vis du monde.

"Partant de là, elle va développer avec une ardeur redoublée au service de la France et au profit de tous les Français son oeuvre de progrès, d'indépendance et de paix".

C'est par 13,085,407 voix contre 10,623,247 que le général a défait son adversaire de la gauche, M. François Mitterrand. Le nouveau terme du général doit débuter le 8 janvier ; un remaniement ministériel est à prévoir pour cette époque.

M. Mitterrand, de son côté, a annoncé la tenue de meetings hebdomadaires pour discuter de stratégie politique avec les dirigeants des différents partis et organisations qui l'avaient mandaté. M. Mitterrand espère consolider l'union de la gauche afin qu'aux élections de 1967, elle soit devenue un réel potentiel politique.

Le général de Gaulle a convoqué à l'Elysée les principaux ministres du Cabinet afin de faire le point de la situation et de préparer la prochaine session. Le premier ministre Georges Pompidou et le ministre des Affaires étrangères Maurice Couve de Murville ont été les premiers à être consultés.

Entre-temps, les messages de félicitations continuent d'affluer à Paris à l'adresse du président réélu.

Parmi les premiers messages reçus hier, figurent notamment ceux de l'ancien chancelier allemand, M. Conrad Adenauer, du chah d'Iran et du chef de l'Etat d'Israël, M. Shazar, qui a invité le président de Gaulle à se rendre en Israël.

Aujourd'hui, le général a reçu des messages du président Lyndon Johnson et du président de la Chine communiste.

Celui du président Johnson déclarait notamment : "Je souhaite travailler avec vous à l'établissement d'une paix durable et de la prospérité dans l'esprit d'amitié et de coopération qui caractérise depuis si longtemps les relations entre nos deux pays".

La justice s'apprête à sévir contre l'intimidation des Noirs en Louisiane

WASHINGTON (PA, AFP) — Le ministère fédéral de la Justice a ouvert une action contre huit propriétaires de plantations dans le comté de Feliciana, en Louisiane, accusés d'avoir renvoyé leurs métayers et fermiers qui s'étaient inscrits sur les régistres électoraux.

Il s'agit de la première attaque judiciaire contre les méthodes d'intimidation employées pour écarter des urnes les candidats électeurs de race noire.

Le procureur général Nicholas Katzenbach a demandé à la Cour fédérale de district de Nouvelle-Orléans de prendre une injonction permanente contre les huit propriétaires, y compris le régistraire du comté. La cause a été transférée à la division de Bâton-Rouge de la Cour fédérale de district de Louisiane et s'ouvrira jeudi.

Le département de la Justice a indiqué qu'à la fin de 1963, aucun des 2,700 Noirs éligibles du comté de Féliciana n'était inscrit sur les régistres électoraux, tandis que les 1,400 Blancs éligibles étaient presque tous inscrits. Vers le 6 août 1965, après l'adoption de la nouvelle loi, quelque 60 Noirs étaient inscrits. En septembre, le régistraire Fletcher Harvey n'ouvrait son bureau que deux jours et demi par semaine, mais 200 Noirs ont réussi à s'inscrire.

Harvey ferma ensuite son bureau complètement en octobre. Le 29 octobre, des examinateurs du gouvernement étaient nommés pour prendre charge de ce bureau. Depuis qu'ils ont rouvert le bureau, le 3 novembre, ils ont inscrit plus de 1,000 Noirs.

Depuis le mois d'octobre, les Noirs qui s'étaient inscrits subissaient toutes sortes de représailles. On cite le cas d'un des fermiers renvoyés, M. Henri Cunnings, qui était depuis 67 ans sur une plantation. Le fonctionnaire chargé de l'enregistrement des électeurs l'avait prévenu qu'il risquait d'être renvoyé de sa ferme s'il se faisait inscrire. La prédiction de ce fonctionnaire, l'un des huit propriétaires accusés, se réalisa rapidement et M. Cunnings reçut une lettre de renvoi.

Accrochage entre policiers et francs-tireurs à St-Domingue

ST-DOMINGUE. (PA, UPI, AFP) — Des coups de feu ont éclaté hier soir, dans la capitale dominicaine, et au moins une personne a été tuée dans un accrochage entre la police et des francs-tireurs.

Le général Herman Despradel Brache, chef de la police nationale a dit que les francs-tireurs, armés de fusils automatiques, avaient ouvert le feu sur les militaires et la police.

Plusieurs manifestations se sont déroulées pour la troisième journée consécutive, et les automobilistes fuyaient les rues où les manifestants lançaient des poubelles tout en érigeant des barricades.

Les commerçants ont baissé leurs volets métalliques pendant les manifestations, mais les troupes brésiliennes et la police ont réussi à disperser les manifestants.

Pendant ce temps, à l'instar d'autres centrales syndicales, la Confédération autonome des syndicats chrétiens dominicains a décidé hier, de suspendre la grève qu'elle avait déclenchée la veille dans l'agglomération de St-Domingue, en attendant une déclaration que le président Godoy aurait promis de faire le 24 décembre, sur les sanglants incidents de Santiago.

Des débris de capsules spatiales soviétiques sont tombés en Espagne

MADRID. (PA) — L'Espagne a apparemment été "bombardée" par des débris de capsules spatiales soviétiques ou par des morceaux de fusées qui se sont désintégrées au moment de leur rentrée dans l'atmosphère de la Terre, ont révélé, hier, des hommes de science espagnols.

Trois lourdes sphères de métal, portant des indications montrant qu'elles ont été fabriquées en Union soviétique, sont tombées près de Séville le 6 décembre, et d'autres objets de métal ont été trouvés lundi dans la région de Badajoz, dans l'ouest du pays.

L'Institut espagnol des recherches en aéronautique poursuit actuellement son enquête sur ces "objets cosmiques" afin de déterminer leur origine exacte et trouver comment ils ont pu tomber en Espagne.

Les trois sphères, qui ont résisté à l'écrasement près de Séville, semblent être fabriquées d'un lourd métal de type titanium; elles pèsent environ 73 livres chacune et ressemblent à des réservoirs utilisés sur les capsules spatiales. Elles portent des inscriptions en russe.

Quant aux débris trouvés près de Badajoz, ils pourraient être des pièces d'un moteur de fusée.

Dans les deux cas, a révélé un homme de science espagnol, tout semble indiquer que les débris sont entrés dans l'atmosphère au-dessus du Portugal ou dans la région est de l'Atlantique et ont poursuivi leur course ouest-est avant de s'écraser dans deux régions relativement peu éloignées l'une de l'autre en Espagne.

Il a dit qu'il n'était pas surprenant que de tels objets tombent sur la Terre depuis que l'homme en a lancé une assez bonne quantité dans l'espace. Normalement, les débris sont détruits lors de leur retour dans l'atmosphère. Toutefois, les sphères ont apparemment résisté à l'épreuve parce qu'elles semblent avoir été protégées (peut-être en étant enfermées dans une sorte de véhicule) durant la plus grande partie de ce retour dans l'atmosphère. Lorsque le véhicule porteur s'est consumé, les sphères de lourd métal ont résisté et sont tombées sur la Terre.

Bonn réduit les indemnités aux victimes juives du régime nazi

WASHINGTON. (AFP) — Le fait que le Bundestag a réduit de 2 milliards 100 millions à 1 milliard 900 millions de marks le budget de l'indemnisation des victimes du régime nazi ne signifie pas que "l'Allemagne occidentale cherche à échapper à ses obligations, ou à diminuer sa responsabilité à l'égard du peuple juif" a déclaré hier, le chancelier Erhard aux représentants de la grande organisation juive américaine B'nai B'rith, qui se sont entretenus avec lui à l'occasion de sa visite dans la capitale américaine.

Dans un communiqué, le B'nai B'rith annonce que son président international, M. William Wexler, son vice-président, le rabbin Jay Kaufman, et le président de son conseil international, M. Maurice Weinstein, ont reçu du chancelier d'Allemagne fédérale l'assurance que le prochain budget sera suffisamment souple pour assurer les paiements dûs aux demandeurs âgés, et à ceux qui sont dans une situation difficile.

Le Dr Wexler avait fait part à M. Erhard de la déception causée dans la communauté juive par la réduction budgétaire décidée par le Bundestag, et par le fait que l'Allemagne occidentale n'a pas négocié d'accord économique avec Israel, à la suite de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays.

Selon les dernières estimations, la somme totale qui sera consacrée par le gouvernement fédéral et par les Etats fédérés au règlement de ces dommages, s'élèvera à plus de 45 milliards de marks, dont environ 28 milliards 500 millions de marks ont déjà été versés.

Le chancelier Erhard rentre bredouille d'un voyage de deux jours à Washington

BONN (AFP, PA, Reuter, UPI) — Le chancelier Ludwig Erhard est rentré à Bonn aujourd'hui après deux jours d'entretiens avec le président Johnson à Washington.

M. Erhard n'a pas réussi à obtenir que son pays ait un rôle nucléaire à jouer au sein de la communauté de l'OTAN. L'Allemagne de l'Ouest va continuer à n'exercer aucun contrôle sur le "quincaillerie nucléaire", mais en guise de consolation, le président Johnson a invité Bonn à participer à l'aventure spatiale américaine, notamment aux projets d'exploration du Soleil et de la planète Jupiter.

Le chancelier se dit quand même satisfait de son voyage. Il a dit à son arrivée à l'aéroport : "Je peux dire que j'ai été vivement impressionné et que je suis entièrement satisfait des résultats." L'homme d'Etat était accompagné du ministre allemand des Affaires étrangères, M. Gerhard Schroeder, et du ministre de la Défense, M. Kai-Uwe von Hassel. M. Erhard fera rapport de son voyage au cabinet un peu plus tard dans la journée.

Ce que veut Bonn

Le chancelier Erhard a affirmé hier que la République fédérale allemande désire, en matière de politique nucléaire, participer aux mesures destinées à empêcher une guerre dont elle risquerait d'être la victime.

Dans un discours devant le "National Press Club", le chancelier, évoquant la position allemande au sujet du rôle de son pays dans la défense nucléaire de l'Europe, a réaffirmé que l'Allemagne désire avoir son mot à dire à ce sujet".

L'Allemagne fédérale aimerait, a poursuivi le chancelier Erhard, prendre part aux mesures destinées à empêcher une guerre dont elle ne manquerait pas d'être la victime. Il a souligné que ce n'est pas une question de prestige. "Nous ne poursuivons pas un projet spécifique. Tout ce que nous désirons, c'est être un allié qui a les mêmes droits et les mêmes obligations que les autres", a-t-il dit. Il a rappelé que, par traité, son pays s'est engagé à ne pas construire d'armes atomiques.

Par ailleurs, le texte du communiqué conjoint publié à l'issue des entretiens Johsnon-Erhard déclare à ce sujet que "le président et le chancelier ont étudié avec étroite attention les problèmes nucléaires qui se posent pour l'OTAN".

"Ils sont tombés d'accord, poursuit le communiqué, sur le fait que l'Allemagne fédérale et les autres partenaires intéressés de l'Alliance devraient avoir une participation appropriée dans la défense nucléaire.

"Le président et le chancelier ont pris note avec satisfaction que les ministres de la Défense d'un certain nombre de nations de l'OTAN ont commencé des discussions sur la possibilité d'améliorer les accords nucléaires actuels au sein de l'Alliance".

En fait, conscient des obstacles qui s'opposent à la mise d'un doigt allemand sur la gâchette nucléaire atlantique, M. Erhard a visiblement nuancé ses demandes. Il s'est borné à envisager que l'OTAN accorde à son pays une sorte de copropriété sur une flotte sous-marine Polaris anglo-américaine, et le droit d'être constamment et étroitement consulté sur la direction de la stratégie nucléaire commune.

Selon certains commentateurs, Bonn aurait abandonné toute idée d'obtenir un droit de veto sur la stratégie nucléaire ou l'emploi de l'arme atomique.

Dans son discours devant le "National Press Club", M. Erhard a par ailleurs déclaré qu'il soutient la détermination des Etats-Unis de fournir une aide militaire au Vietnam.

Il a également déclaré que la réunification de l'Allemagne devrait être le signal d'une détente dans les relations internationales. En réponse à une question, le chancelier a enfin affirmé qu'il ne pense pas que l'URSS soit prête à faire des concessions sur le plan politique en échange d'une renonciation de l'Allemagne à toute force nucléaire au sein de l'OTAN.

Au sujet de la réunification, le communiqué conjoint indique que "le président et le chancelier ont réaffirmé leur vive détermination d'utiliser toutes les possibilités qui s'ouvriront pour atteindre aussi vite que possible l'objectif commun de la réunion pacifique de l'Allemagne sur la base de l'auto-détermination.

Adenauer quitte la présidence de son parti

BONN. (UPI) — L'ancien chancelier Conrad Adenauer aurait finalement décidé de se retirer de la politique. M. Adenauer, âgé de 90 ans, a fait annoncer hier soir qu'il ne chercherait pas à se faire réélire aux fonctions de président du parti démocrate-chrétien allemand, parti qu'il a fondé il y a 18 ans.

Par ailleurs, l'ancien chancelier a mis les appareils politiques en branle en exhortant son parti de former une "grande coalition" avec les socialistes pour une période limitée. M. Adenauer a affirmé qu'une coalition de ce genre était nécessaire pour l'adoption, à la majorité des deux tiers des voix, de la législation sur les pouvoirs exceptionnels. L'adoption de cette législation mettrait fin aux derniers vestiges de l'occupation alliée de l'Allemagne.

Certains membres du parti démocrate-chrétien ont poussé un soupir de soulagement à la suite de la décision de l'ancien chancelier d'abandonner son poste de président du parti.

Ces hommes politiques craignaient qu'une lutte ouverte ne s'engage entre M. Adenauer et son successeur au poste de chancelier, M. Ludwig Erhard. Lors de son accession à la tête du gouvernement ouest-allemand, il y a deux ans, M. Erhard croyait qu'il serait en mesure de contrôler le parti démocrate-chrétien, en dépit du fait que M. Adenauer conservait la présidence du parti. Mais l'ancien chancelier ne ménageait pas ses critiques à l'égard de son successeur et ce dernier avait décidé de le remplacer à la présidence du parti. La décision de M. Adenauer de ne pas chercher à se faire réélire indique qu'il a fait le compte des voix et a constaté qu'il serait battu.

La joie de Noël envahit la ville de New York

NEW YORK (AFP, UPI) — Une animation sans pareille, un fourmillement humain parmi le tintamarre et les illuminations : tel est le spectacle offert à la grande métropole américaine en cette semaine de Noël.

Depuis le premier décembre, New York s'apprête pour Noël. La ville entière est maintenant ornée, éclairée, illuminée de part en part. Pas un coin de rue qui n'ait son arbre de Noël, pas un édifice public qui ne soit brillamment éclairé, pas un magasin qui n'ait sa vitrine pécialement décorée, jusqu'aux maisons privées où nombre de Newyorkais ont accroché aux fenêtres des guirlandes, des jeux de lumières et des couronnes de houx.

Au sommet de l'immeuble des revues "Time" et "Life" se dresse un gigantesque arbre de Noël de métal, orné de lumières et d'étoiles. Dans ce même immeuble est organisée une exposition de reproductions de peintures de la Renaissance, avec comme fond sonore des enregistrements de chants de Noël du XVe au XVIIIe siècles.

Suggestions pour cadeaux de Noël

VOIR LES RUBRIQUES AINSI ENCADRÉES

385 MAGASINS A LOUER

385 MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER
Wellington et av. de l'Eglise
Verdun

Environ 4,500 pi. ca. et sous-sol. Façade 42 pi. Présentement transformé et doté d'une nouvelle façade. Occupation prochaine. Peut être divisé.

TRUST ROYAL

849-4741 POSTE 521

351 CHALETS A LOUER

MONT-TREMBLANT

Une maison de rêve. Location prestigieuse. Vous le méritez bien. Un soupçon plus cher. Mais ça en vaut la peine.

J. MacDONELL — Mtl 272-2507 St-Jovite — 425-2105

STE-ADELE-EN-HAUT, face au Chanteclere 1er février au 1er mai, 8 pièces, HU. 9-0381.

A ST-SAUVEUR, chalet tout confort, saison d'hiver. RE. 1-9955.

LAC L'ACHIGAN, maison à louer, près ski-tow, Mont-Tyrol, St-Jérôme. 438-6014.

MONT ORFORD, chalet, 5 pièces, chauffage électrique, saison, mois, semaine. Granby 378-3579.

STE-ADELE, 4 appts chauffés, garage, au mois ou saison. 482-2387. Ste-Adèle 112, Capital 9-2888.

SAINTE-ADELE, 5 pièces, 2 salles de bain, foyer naturel, garage, meublé. Pour saison d'hiver. RI. 7-2603.

VAL DAVID, 6 pièces meublées, système huile, 220, eau chaude, bain. 381-2868.

370 PLACES COMMERCIALES A LOUER

LOCAL commercial à louer pour manufacture ou tout genre de commerce, 40 x 40, aucune colonne, chauffé, coin Hochelaga et Bruxelles. Très bons arrangements pour loyer. CL. 4-0333, 255-8442.

LOCAL 20 x 45, refait à neuf, avec cave ciment 7 pi. 1558 Laurier est. 729-3231.

371 GARAGES A LOUER

1667 DUFRESNE, stationnement clôturé, hivernement, ou possibilité de sortir chaque jour, $8 mois, 684-2159.

ROSEMONT, garage non chauffé, électricité, $10 par mois. 725-3132

ENTREPOSAGE d'auto dans immeuble à l'épreuve du feu, montage sur blocs, service de batterie, remorquage, réparations mécaniques et de carrosserie durant l'entreposage : estimations gratuites, aucun comptant nécessaire. Réservez en toute confiance. McCord Auto Co., 932-6129; soir 488-7584, 481-7845, 488-6302.

ENTREPOSAGE d'auto pour l'hiver, intérieur, assuré, service batterie. Eastern Auto Storage, 2760 Notre-Dame est, 526-0859; 9 a.m. à 9 p.m. Remorquage.

PLACE 7 autos, libre, grande cour près Parc Lafontaine, 473-9120.

PLACES pour autos dans remise. Sur blocs, $25 l'hiver. MI. 5-1298.

381 BUREAUX A LOUER

LE MAXIMUM DE COMMODITES POUR UN BUREAU LUXUEUX

EMMENAGEZ

AU CENTRE STRATEGIQUE DE L'ILE

PLACE CREMAZIE

OCCUPATION IMMEDIATE

ACCES IMMEDIAT AU BOUL. METROPOLITAIN, A L'AUTOROUTE, A L'AEROPORT ET AUX ROUTES MENANT A TORONTO ET OTTAWA.

- TOUT PRES DU TERMINUS DU NOUVEAU METRO.
- PAS DE PROBLEME DE CIRCULATION DU BAS DE LA VILLE.
- SUBDIVISIONS INTERIEURES ET APPAREILS D'ECLAIRAGE GRATUITS SELON LES EXIGENCES DU LOCATAIRE.
- $3.50 LE PIED CARRE.
- 11 ETAGES AVEC GARAGE A 2 PALIERS (Capacité de 1,000 autos).
- 7 ASCENSEURS TRES RAPIDES.
- SERVICE GRATUIT D'AGENCEMENT PROFESSIONNEL.
- CLIMATISATION CENTRALISEE PARTOUT.

LE COEUR DU NORD DE LA VILLE

PLACE CREMAZIE

Boul. St-Laurent et Crémazie

Renseignements en appelant à 389-1373

PLACE ST-MICHEL

3737 EST, BOUL. METROPOLITAIN BUREAUX A LOUER Environ 500 pi. carrés et plus $100 PAR MOIS — 721-4291

AHUNTSIC, local neuf, 2,600'; école, professionnels; constructeur: 387-5766. Soir : 387-1233.

3555 BOUL. METROPOLITAIN, bureau 9x16, $45 par mois, 721-4291.

GOUIN, ANGLE GRENET

Edifice neuf en construction, suites disponibles pour médecins, dentistes et autres hommes de profession. Tél.: 739-4461, Soir : 488-4228.

ST-DENIS - Sherbrooke, 3 bureaux, $45, $60, $75, chauffés, éclairés, facilité de stationnement. Libre. 331-2318.

BUREAU médecin, affaires, chauffé, éclairé, Mont-Royal, Delaroche, informations: 523-2111.

Utilisez vos timbres de Noël. Placez-les sur le dos de vos enveloppes.

LE CHERRIER

1030 RUE CHERRIER COIN PARC-La FONTAINE

Espace disponible pour un restaurant au rez-de-chaussée, dans un immeuble neuf de 18 étages, air climatisé, stationnement intérieur.

Information : M. Richard, VI. 5-1144 ARMAND DESROSIERS INC. courtier en immeuble OU CONTACTER SURINTENDANT SUR PLACE 525-3632

ADAM, angle Nicolet, 23 x 35 chauffé salon de beauté, 15 ans, $110. Maisonneuve 1309, 1311 près Ste-Catherine 13 x 40 chacun, chauffés, salon barbier, cordonnerie, 50 ans. $85, $90. S'adresser 3736 Adam, 523-0379.

BELANGER, pres St-Hubert, idéal pour salon de beauté, nettoyage à sec, disques-radio, fourrures, meubles, agence de voyages, bijouterie, quincaillerie, etc. Loyer raisonnable. 481-1725 ; soir : 484-6628.

BOUL. ST-MICHEL 8117, centre commercial, magasin chauffé, 76 x 25. 389-5241.

GOUIN ANGLE GRENET

Nouveau magasin moderne en construction, endroit idéal pour barbier, salon de coiffure, quincaillereie, pharmacie, vêtements pour hommes, chaussures, etc. Tél. : 739-4461. Soir : 488-4228.

LAVAL-DES-RAPIDES, 800 pieds carrés, bureau, nettoyeur, machine électronique, cordonnier, etc. Central, 1 mois gratuit. Prix spécial. 688-4684.

LAVAL-DES-RAPIDES, Boul. Cartier, convenable pour magasin variétés, vêtements enfants, chaussures, quincaillerie, réparation, meubles, papeterie. 667-0760.

7231 ST-HUBERT, environ 12½ x 50; $175 par mois; idéal pour tabaconiste, valet service, magasin variétés ou librairie; 279-4517; le soir, 481-8615.

LOCAL chauffé, 700 pieds carrés, coin rue Principale et boul. St-Martin (Laval), 3 grandes vitrines, plancher terrazzo. Bon pour tous commerces ou bureaux. 681-5970.

LOCAL 1er plancher et cave, chauffé, $50. 7506 Drolet pour 273-9852, soir 73-4098.

VASTE magasin à louer, chauffé, 11305 Jean-Meunier, 932-6097.

393 A LOUER DIVERS

PLACE ST-MICHEL

3555, BOUL. METROPOLITAIN 5,000 pi. Idéal pour "show-room". Entièrement décoré, avec douche et bar. 721-4291.

CHAISES ROULANTES D'INVALIDES, CHROMEES, LITS D'HOPITAL, BEQUILLES ET COMMODES, NOUS VENDONS, ACHETONS, LOUONS, BENCH & TABLE SERVICE, 6220 DECARIE, RE. 8-4755.

CHAISES PLIANTES, VAISSELLES, VERRERIE, ARGENTERIE, COUTELLERIE, ETC., POUR TOUTES OCCASIONS, BENCH & TABLE SERVICE, 6220 DECARIE, RE. 8-4755.

397 ENTREPOSAGE

ENTREPOSAGE d'auto pour l'hiver, VOIR RUBRIQUE 371 — 526-0359.

ENTREPOSAGE d'autos dans immeuble à l'épreuve du feu, montage sur blocs, service de batterie, remorquage, réparation mécanique et de carrosserie, durant l'entreposage; estimations gratuites, aucun comptant nécessaire. Réservez en toute confiance. McCord Auto Co., 932-6129; soir, 488-7584, 481-7845, 488-6302.

AVIS DIVERS

403 PERSONNEL

ATTENTION ! Danse célibataires, mercredi, samedi, dimanche. Programme culturel. CR. 2-7040.

AUSTRALIEN de 34 ans, récemment arrivé au pays, désire compagne ou compagnon canadien-français, pour améliorer son langage et sortir. Ecrire à case 1153, La Presse.

DESIREZ-VOUS la visite du Père Noël chez-vous, si oui, téléphonez-lui à 521-5248.

DEVENEZ MEMBRE DE Académie Canadienne d'Hypnotisme. Cours, diners, causeries, films, spectacles. 845-2373.

GUERISSEUR, rhumatisme, arthrite, 8 à 10 P.M., excepté vendredi, 9 Mille-Iles, St-Eustache.

MASSEUSE diplômée recherche emploi. 681-4077.

MONSIEUR, Madame Gaston St-Dizier autrefois du salon de coiffure Salon des Alpes, Henri-Bourrassa font savoir qu'ils se tiennent maintenant à la disposition des clientes au Salon Princesse Anne. 5181A Côte-des-Neiges: 737-0047.

407 PERDU

DEPUIS dix jours dans district Saraguay Pierrefonds. Berger allemand 1½ an, collier rouge, récompense 334-7255.

SERVIETTE de voyageur, jaune, avec balance pour or. Pierre Chicoine, 2268 Dorchester. WE. 5-0132, récompenses.

UNE PORTE de buffet antique perdue de l'arrière d'une station wagon. Récompense. 288-5207.

411 VOYAGES — TRANSPORT

FLORIDE, homme seul prendrait 3 passagers, aller-retour, départ début janvier. 627-0250.

COUPLE prendrait deux passagers, pour un mois en Floride, départ 17 janvier. 659-1410.

PERSONNES allant à Miami et désireraient avoir quelqu'un pour conduire, s'adresser par lettre, en donnant votre numéro de téléphone : 3979 St-Hubert, Montréal.

MARCHANDISE

501 CHEVAUX — VOITURES

CHEVAL ambleur, record 2.04, aussi pouliche ambleuse, 3 ans, père 2.04, mère 2.09. 174 Notre-Dame, St-Paul l'Ermite.

CHEVAL de selle, bien dompté, en bonne santé, 9, rue Charles, Repentigny, 581-2593.

CHEVAL Pinto à vendre, bon marché. Jour : 387-9618, soir 625-4421.

NOUVEAU centre d'équitation Western pour jeunes et moins jeunes. Aussi pension pour chevaux, salle danse, club organisé, pour jeunes, 625-5952.

501 CHEVAUX — VOITURES

PENSION pour chevaux, box et standing stall, 6206 Côte de Liesse, 631-0887. 274-8301.

PONEYS Shetlands enregistrés, 2 juments en gestation, 2 pouliches 6 mois, couleur gris argenté avec crinière et queue blanches, 174 Notre-Dame, St-Paul l'Ermite.

507 ANIMAUX DOMESTIQUES

THE DOG CASTLE

Salon de la plus haute renommée pour toute de vos caniches, vous offre sa vente de Noël à $50. Mères adultes et bébés caniches. 6020 St-Hubert 276-4474.

ABANDONNE berger allemand, femelle $25, Fox Terrier, Spitz, $10. 521-7732.

ACHETERAIS jeune caniche, femelle, miniature, enregistrée, grise de préférence, 381-2709.

ADORABLES caniches, toutes couleurs, poméraniens, vrais bijoux, mâle pour accouplement. 1058 Hôtel-de-Ville. UN. 1-4179.

ADORABLES beagles, Dachshund, enregistrés, 2 mois. Réservations pour Noël. 722-3854.

ASSORTIMENT complet de chiens, chats, singes, serins, perruches, poissons tropicaux, aquariums, cages, accessoires, nourriture. Magasinez si vous le voulez, mais n'oubliez pas de venir consulter nos prix. Ne pas confondre, un seul magasin 2043 St-Laurent, R. Quézel, propriétaire, 288-2535.

AUBAINE, berger allemand dompté pour tout. Carriole, attelage compris. 725-2986.

AVONS perruches, $2.50, serins $7.95, cochon d'Inde $2, hamster, $1. cockatials, $35, love bird $35. 2321 Fleury est, DU. 7-6769.

BARBET mâle 3 mois, élevé, inoculé $20. 331-4425.

BEAGLES, Epagneuls, Chihuahuas, Poodles, Boxers, Bergers, Samoyeds, autres. 276-5411, 473-6977.

BEAGLES, $40, corgy gallois, bergers allemands, enregistrés. Spécial de Noël 112-432-9458.

BEAGLES, Corgy, bergers allemands, enregistrés. Spécial de Noël. 112-432-9458.

BERGERS allemands, enregistrés, 5 semaines, mâles, ou femelles, $45. 256-1739.

BERGERS allemands, 1 mois. Pour informations, après 6 heures 30. 637-8531.

BERGER allemand, 13 mois, noir argenté, enregistré, excellent pour enfants. RA. 2-3464.

BERGERS allemands, blanc 6 semaines, noir argenté 5 semaines et 5 mois, enregistrés. OR. 7-5126.

BERGER allemand à vendre, 2 ans, enregistrés, dressé. 467-7039.

BERGERS allemands, garantis de garde, aussi Boxer femelle, amie des enfants, prix discutable. 473-0042 ; 473-6911.

BERGER ALLEMAND, 5 SEMAINES, $20. RA. 9-6047.

BERGERS ALLEMANDS ENREGISTRES 1 MOIS, BLACK AND SILVER. 661-2578.

BOXER femelle-adulte, Samoyed mâle, 5 semaines, enregistré, accouplons. 352-6537.

BOXER, mâle, à vendre, très propre, pour informations : entre 5 et 6 heures. 625-1063.

CANICHES, jouets miniatures, garantis meilleure qualité, propres, $50-$70. 262 Bon-Pasteur, Laval-des-Rapides.

CANICHES TOYS, miniatures, Poméraniens, véritables bijoux. Blonds. Réservation. Accouplement. 322-8925.

CANICHES, mâles, femelles, gris, noirs, enregistrés. Après 6 hres. 256-4401.

CANICHE miniature, gris, 8 mois, enregistré, vacciné, cause départ. 482-1997.

CANICHE, miniature, petit, enregistré, 5 mois, noir. 387-7641.

CANICHES enregistrés, femelles, toys, gris, privée, 8315 Henri-Julien.

CHIHUAHUAS enregistrés, 2½ mois, petits chiens service, 523-6089.

CHIENS, $5, plus, — perruches, serins, singes, aquariums, grains. L'Oiseau Chanteur, 3271 Ste-Catherine est, 323-3016.

CHIEN berger allemand, enregistré, 6 semaines. Soir : 643-8407.

FOXES, Boston Bulls, Bergers allemands, Boxers, $5 plus. Di Blasio Pet Shop, 2321 Ontario est, 525-2169.

JEUNES St-Bernard, Claude Pilon, 145 Edouard Roy, L'Assomption, 637-3928

MAGNIFIQUES chatons siamois, 6 semaines, Seal Point, pure race, 631-4638.

OCCASION pour Noël, Toy caniche, miniature, enregistré, 525-4300.

PEKINOIS, chihuahuas, fox bergers allemands, accessoires, remèdes, 2355 Demontigny. 523-5584.

PETITS chiens poméraniens papillons, 1 an, vendrai bon marché, 273-1364.

POMERANIEN à vendre, 7 mois. Après 6 heures. CR. 2-5302.

RARE sujet chihuahua, très petit chien de poche, pour accouplement garanti. LA. 5-6413.

SAMOYED blanc 12 mois, vraie beauté, prix $150, RA. 5-3336, 5 à 9 hres P.M.

SUGGESTIONS pour Noël : bergers belges, rhodesian ridgebacks, dobermann, certificat d'enregistrement, inoculation et santé. Chenil Laurentide Enrg., St-Janvier, 435-3877.

511 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ACCORDEONS, Guitares, saxophones, drums. Location, vente, échange. Cours privés. 524-7059.

ACCORDEON Serenelli 120 basses, excellente condition à vendre, 351-0942.

Apprenez à jouer de l'orgue Méthode facile. Cours de si semaines pour débutants et élèves avancés, jeunes et adultes. Orgue à louer. Téléphoner à 747-7996.

AUBAINE ! GUITARE CLASSIQUE "HARMONY" No 173. TEL. 352-8121.

AU BAS PRIX, 211 Beaubien est, renseignements 273-4869, instruments de musique de tous genres, prix défiant toute compétition. L. Vachon, expérience de père en fils.

AU NOUVEAU bas prix, jamais vu, petites orgues électriques Pasquale Soprani, modèle console, finies noyer, changement de sons. Royaume de Musique 211 Beaubien est. 273-4869.

CLARINETTE Robert Siour ; saxophone ténor avec bec en métal. Michael. 769-5548.

DRUM Olympic 18 morceaux, 326 de l'Etoile, Laval-des-Rapides.

DRUM Ludwig. 727-9774.

ENREGISTREUSE neuve gagnée dans un tirage vendrais à sacrifice. 271-1642.

GUITARE classique neuve "Framus" fabrication allemande avec étui solide. Valeur $300. pour $225. Aussi guitare classique neuve "Goya" $100. 381-1998.

GUITARE Kay, en bonne condition, $50. 849-6556.

GUITARE électrique, avec amplificateur, 2 prises. 932-4388.

ORGUE Hammond modèle C.V. pour église, salle de concert, etc. 2 claviers, 60 notes chacun et pédalier 2 octaves. En parfait état. $2,500. J.-P. Gouin, 89 Jacques-Cartier, St-Jean, Québec.

ORGUE Hammond, valeur $1,500 pour $900. $100 comptant, financerais. 665-2696, 665-3643.

PIANO HEINTZMAN DE CONCERT, PETIT FORMAT, COMME NEUF, ACAJOU, $1,800. 737-8335.

PETIT PIANO, 1 AN, $450. HU. 4-8935.

PIANO acajou, très propre, son riche, manque d'espace, $300. 255-1727.

PIANO AUTOMATIQUE, PETIT, REPOLI, COMME NEUF, $350, 484-8935.

511 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

SPECIAL des fêtes, vente au prix du gros. Ecole et Magasin de Musique Ravenda, 274-3303.

SYSTEME microphones (3) pour orchestre, première qualité, avec boîtes de son et amplificateur. Aussi bassman et jazzbass presque neufs. OR. 4-6016.

TROMPETTE, modèle Lark, neuve, valeur $350 pour $150, particulier, cause maladie. 525-2420.

513 RADIOS — ACCESSOIRES

SKYRIDER SUPER, modèle 5X-18 réception, excellent état. 524-9288.

515 TELEVISION

★ LOUEZ TV OU STEREO ★

$5.00 PAR MOIS

CADEAUX $50.00

AVEC CHAQUE CONTRAT DE LOCATION D'ACHAT

739-6389

REPARATION DE TELEVISIONS

Service à domicile $2, toujours ouvert, garantie 1 an. Particulier. Responsable Etabli depuis 35 ans. 523-7735.

★ A LOUER TV ★

$8.00 PAR MOIS — SANS CONTRAT 288-4801

A-1 A LOUER TELEVISION, $7, TOUT COMPRIS, 256-5555.

A LOUER, TELEVISIONS, $7.95 MOIS, LIVRAISON RAPIDE. 524-6754.

A BAS PRIX, louez télévision, $7 - $8 mois, $19.95, 3 mois. 273-4224.

ABAT PRIX, louez télévision, $10) Livraison immédiate. Jour, soir, 721-1763.

ABSOLUMENT parfait louez téléviseur 21", $12 mois. Claude Fortin, 728-3673.

A LOUER, TELEVISEUR, SERVICE GRATUIT, LIVRAISON RAPIDE, 279-9947.

A LOUER TELEVISION $7 MOIS, TOUT COMPRIS. 256-9615.

LOUEZ télévision, 17 et 21 pouces, livraison rapide, "est" seulement. Possibilités d'achat. 255-2918.

MARCONI 23", $169, autres marques, bas prix, 522-8594 ; 4020 Dandurand.

17 ET 21 POUCES à louer, prix spéciaux, 389-4772 ; 389-4200.

$90 pour un Viking-Eaton de 21 pouces, modèle plancher. 5393 Grove Hill, Montée Girouard, N.D.G.

PROCUREZ-VOUS une TV ou un stéréo, ce soir. Seulement $2.50 par semaine. Montre gratuite avec chaque achat d'une valeur de $39.95. 521-9215.

TELEVISEUR 17 pouces, portatif, comme neuf. 525-9868.

TELEVISIONS, GRANDES AUBAINES CORRIVAUX, 3415 OUEST, NOTRE-DAME.

TELEVISIONS, 17"-21", $10 par mois, service d'entretien gratuit. Montant versé réduit sur achat, 381-9261.

TELEVISIONS à louer aux plus bas prix en ville. 381-2832.

TELEVISIONS usagées avec un an et plus de garantie, $50 et plus. 733-5798. 5611 Côte-des-Neiges. Ouvert jusqu'à 9 heures.

T.V. REPARE CHEZ VOUS

15 ans d'expérience à votre service. Garantie d'un an par écrit, $2. Concordia TV, 256-6098.

517 HI-FI-STEREO

RADIO combiné avec tourne-disques Marconi, et télévision 21 pces. Bon ordre, le tout $75. 525-1413.

STEREOS et enregistreuses, toutes marques, bas prix, 522-8594, 4020 Dandurand.

521 ARTICLES DE MENAGE

A BAS PRIX QUINTAL CHESTERFIELD CO. MANUFACTURE. PRIX DU GROS

Davenport couleurs diverses	$34.50
Davenport 2 morceaux	$79.50
Chesterfield 4 sièges, 2 mcx	$99.50
Set chambre, B double, 3 mcx	$89.50
Hide-a-bed avec matelas	$99.50
Lit continental complet 30"	$29.50
Matelas Simmons Blue Ribbon	$19.50
Set cuisine 3 mcx $27.50, 4 mcx	$37.50

Poêles $109, réfrigérateurs $159. Termes faciles 18 mois 6001 ST-HUBERT — CR. 3-1655

A BAS PRIX DU MANUFACTURIER AU CONSOMMATEUR

Davenports, couleurs diverses	$29.95
Davenport , 2 morceaux	$69.95
Chesterfield 4 sièges, 2 morc.	$99.95

Hide-A-Bed avec matelas $89.50, grand choix d'autres modèles, aussi votre chesterfield recouvert à prix spécial. Attention spéciale aux contracteurs. 454 EST, RACHEL — 844-4981

A BAS PRIX, ameublement 3 appts neufs, set cuisine chromé, set chambre 3 morceaux, davenport et fauteuil finis cuirette. Sacrifieras $195, payable $2.50 par semaine, poêle électrique 220 $65. Régrigérateur 8 pieds cubes $85. Aussi TV et stéréo. ENSEMBLES VISIBLES AUX ENDROITS SUIVANTS 2464 Bélanger est 725-2467 3131 Ste-Catherine est 527-2714

ABANDON. Réfrigérateur $39, lessiveuse $19, poêles, télévisions, 1653 Beaubien est.

ABANDON poêles $25, lessiveuses $25, frigidaires $25, télévisions $30, lit $10. 7217 St-Hubert. CR. 6-7655.

ABANDON, frigidaires, télévisions, $25 à $35 ; poêles 220, gaz et meubles. 849-8264. 3634 St-Denis.

ACHETEZ meubles prix du gros, directement manufacturier. Appointement, 728-6673, 722-7423.

ACHETONS VIEUX MEUBLES PAYONS TRES BON PRIX. 729-4307.

AMEUBLEMENT comme neuf, cause départ, Comprend mobilier chambre scandinave avec matelas et sommier, davenport avec fauteuil-télévision base tournante. Mobilier cuisine 5 pièces, tables de salon et lampes, poêle électrique. Dois sacrifier $250. Accepterais $10 par mois. 5826 Sherbrooke ouest. 481-9887.

AMEUBLEMENT complet, 3 pièces, tout neuf, comprenant mobilier de chambre style scandinave, bureau triple 9 tiroirs, miroir, bureau, lit, mobilier de cuisine 5 pièces, arborite fini bronze, chesterfield-davenport moderne avec fauteuil assorti, matériel de nylon, table à café en noyer, lampes, oreillers. Le tout $275. Accepterions $12 par mois. RE. 8-4761, 3541 Van Horne, appt 1.

AMEUBLEMENT complet pour 3 pièces. Mobilier chambre $80, matelas à ressorts $19. Mobilier de cuisine chromé $25, lampes, oreillers $1.50. Tapis dimensions exactes $29. Table à café $5, mobilier de salon 2 mcx $85. Poêle, frigidaire, télévision, laveuses $49. Prix total $294.50 ou $3 par semaine. Commencez à payer en janvier. 4646 av. du Parc. 273-2848

AMEUBLEMENT de 3 appts neufs. Set de cuisine, 5 morceaux. Set de chambre, noyer, avec matelas et sommier inclus. Davenport et chaises en nylon ou cuirette. Table à café, lampes, et aussi téléviseur 21 pouces, $265. Payable $12 par mois. Aussi réfrigérateur et poêle Gobson. 883 Liège ouest CR. 7-6583.

AMEUBLEMENTS, direct du manufacturier. Economisez le profit de l'intermédiaire. CR. 4-7000.

AMEUBLEMENT, GRAND CHOIX, CORRIVAUX, 3415 OUEST, NOTRE-DAME.

AMEUBLEMENT 3 pièces, $325. RA. 7-3582.

521 ARTICLES DE MENAGE

Impossible de battre ces prix

Mobilier salon $89.62, mobilier chambre $69.93, réfrigérateur 10', $150 téléviseur portatif $149, poêle électrique 220, $109. Marchandises neuves, garantie, 4 étages de meubles. Paiement faciles.

MAISON LEO POULIOT 1337 ONTARIO EST LA. 1-0651 — LA. 2-5464

ENSEMBLE DE NOEL

CHAMBRE, SALON, CUISINE $169. AUCUN DEPOT 729-4307

ATTENTION, achetons meubles usagés, meilleur prix sur achat meubles neufs. Aucun dépôt. 36 mois. 721-6816.

AUBAINE, lessiveuse électrique moderne, $29 ; poêle combiné, $35 ; poêle à gaz, $20 ; réfrigérateur électrique garanti, $59, 930 est, Mont-Royal.

AU PRIX du gros, ligne de tapis complète 3.30 vge, feutre et installation inclus, 721-6816.

A VENDRE ou à louer : 5,000 chaises, tables. 6220 Décarie, 738-4755.

BAHUT, 60 pouces, noyer, 3 portes, 48 pouces, $23.95. 729-4307.

BALAYEUSE General Electric, très bonne condition. CR. 7-4071, 7779 Berri.

BALAYEUSES ET POLISSEUSES, GARANTIES, MARQUES CONNUES, 259-7757, 255-3825.

BALAYEUSE cylindrique, 7 accessoires, neuve, garantie, $19.95. 669-1046. 525-7556.

BALAYEUSES polisseuses, $15 à $35. 256-3865.

BEAU mobilier de chambre scandinave, complet, faut vendre, $95. 489-4361.

CAUSE DEPART, MEUBLES ESPAGNOLS ET LOUIS XV, MOBILIERS CHAMBRE, SALLE A MANGER, SALON, BUREAU, 661-4689.

CONGELATEUR-FRIGIDAIRE Viking, 2 portes, 14', $200, propre, 979 Napoléon.

CONGELATEUR, Amana, 22' cubes, comme neuf, faut vendre. 729-4307.

DAVENPORT 2 pièces, neuf, table à café, table bout, lampe. Sacrifiera $75. 5826 Sherbrooke ouest, 486-7327.

DAVENPORT chesterfield avec fauteuil. Parfait état, $55. 489-8313.

DINETTE $75, set de salon 2 morceaux $65, set de cuisine $35 ; 525-3391. M. Bédard.

DIRECTEMENT du manufacturier, ameublements complets, 722-5326.

DRAPERIES 6 panneaux 25. Terylene Arnel Tergal, demi prix. 7190 St-Hubert.

FOURNAISES SECONDE MAIN A PRIX TRES AVANTAGEUX. 526-4931.

FOURNAISE huile $30., poêle gaz automatique $25, réservoir eau chaude, gaz automatique, $30. 849-7291. 669-2535.

FOURNAISE à gaz, comme neuve, faut vendre, aubaine. 729-4307.

— Le médecin lui a ordonné l'air de l'altitude, mais actuellement nous ne pouvons pas nous payer un voyage !

FOURNAISE à gaz avec 30' de tuyaux chromés $50. 932-5396 après 7 heures, 937-5242.

FOURNAISES, POELES, HUILE, GAZ, ECHANGES, 932-0555.

FRIGIDAIRE parfaite condition, $35, mobilier cuisine avec bahut, $50. 323-1504.

FRIGIDAIRE, dégivreur automatique, 9.3 pi. cu., parfaite condition $80. CR. 1- 5994.

FRIGIDAIRES, poêles, meubles, garantis comme neufs. 512 Villeray, CR. 4-7000.

FRIGIDAIRE, parfaite condition, très propre, $45. 722-4507.

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE

Tapis 9 x 12, broadloom, uni ou tweed, $22.95 ; tapis à la verge, trilon, acrilan, $3.95. 3442 St-Denis, AV. 8-7142.

HIDE-A-BED, $90 ; choix de couleurs, RA. 7-3582.

LAVEUSE à louer $5 par mois, vendra $25 et plus. 721-5323.

LAVEUSE et sécheuse Maytag, en 1 morceau, bonne condition. 521-8291.

LAVEUSES reconditionnées, 3 mois de garantie, $20. LA. 2-1427, 2416 Ste-Catherine est.

LAVEUSE de vaisselle G.E. portative modèle Talisman 15S-51, 15 couverts, $275. 352-5454.

LESSIVEUSE automatique English, très bonne condition, $65. 722-7363.

LITS, GRANDES AUBAINES, CORRIVAUX, 3415 OUEST, NOTRE-DAME.

LITS superposés en bois franc, $45, complet avec matelas à ressorts et sommier à lames. Lits continentaux, $20, complet avec pattes. Matelas à ressorts $11.95. Peut être vu à 5362 Sherbrooke ouest, 481-0249.

LITS d'enfants, neufs, complets avec matelas. Spécial : $15. CR. 6-2586, 5387, avenue du Parc.

LITS continentaux, neufs, première qualité, $21.95. CR. 6-2586, 5387, avenue du Parc.

LIT Continental neuf, $25.00 ; mobilier de chambre fini noyer, parfait état, $75.00 ; mobilier cuisine $15.00; lit escamotable, neuf, $120. 738-4762.

MACHINES à coudre portatives neuves modernes, $39.95 avec cabinet $69.95, usagées depuis $19.95, dactylos neufs portatifs $39.95, dactylos réguliers usagés avec table depuis $29.95, orgues électriques $89.95. 6242 St-Hubert.

MACHINE à coudre Pfaff, modèle 1965, flambant neuve, avec zig-zag, $50. 3819 Ste-Catherine est. 527-3481.

MACHINE coudre complètement automatique, cabinet, modèle 1965, reprise finance, continuation paiements, $3 par semaine. CR. 7-9381.

MACHINE à coudre Singer, électrique, bobine ronde, parfait état. Sacrifierais $15. 277-6083.

MACHINE à coudre Singer, bobine ronde, zig-zag, boutonnière. Reprise de finance, $39.95, CL. 9-1940.

MACHINE à coudre White, zig-zag, automatique, flambant neuve, reprise de finance. $25. 259-0468.

MACHINE à coudre Singer électrique, avec cabinet, presque neuve, reprise de finance, $26.50. Tél. 352-4360.

MACHINE coudre 1964, Zig Zag, boutons, boutonnières, automatique, $35. 725-7237.

521 ARTICLES DE MENAGE

GALERIE DE FAILLITE

6615 PAPINEAU — 721-8513

Poêle 220, gaz, TV, réfrigérateur, $50 chacun. Mobiliers de salon, cuisine et chambre moitié prix. Lessiveuse automatique et sécheuse parfaite condition, $150 les deux. Machine à laver de $15 à $35.

MACHINE coudre automatique, boutons, boutonnières, etc. $65. chaufferette électrique. 523-5167.

MACHINE à coudre automatique White Zig-Zag, boutons, boutonnières, dernier modèle ; vendrais $30. 526-2840 ; 729-4801.

MACHINE à coudre White, automatique, flambant neuve, vendrais $49.95 ; 352-8492.

MACHINES coudre White, automatiques, zig-zag, modèle récent, $35. 667-9596.

MATELAS sommiers, toutes grandeurs, $3.50, $5., $13.50. Boyer manufacturiers, 7350, 18ième ave. 722-4625.

MEUBLES NEUFS 1965

Directement de la manufacture, meubles 3 pièces complètes pour $165 ou $249, ou $579. Poêle et réfrigérateur inclus. Termes faciles. Ouvert jusqu'à 10 h.

Tous genres de meubles : poêles, réfrigérateurs, T.V., stéréos, etc., au prix de la manufacture.

DAGENAIS FURNITURE 3209 JARRY EST — 721-6816

MEUBLES de 3 pièces, neuf : mobilier de chambre 5 articles, complet avec sommier, matelas, mobilier de cuisine moderne, mobilier de vivoir 3 articles, $179 ou $2 par semaine. CR. 6-2586, 5387, avenue du Parc.

MOBILIER cuisine, table, 8 chaises rembourrées, set chambre, chesterfield sections, 2 chaises, lit simple. 273-1174.

MOBILIER chambre, bureau avec miroir, chiffonnier, lit, matelas à ressorts, sommier, $95; payable $10 par mois. 2464 est, Bélanger, 725-0784.

MOBILIERS chambre, mobiliers salon, TVs, radios repris faillites, 2790 Hochelaga.

MOBILIER chambre, 5 morceaux, complet, très beau, liquidation d'entrepôt. 729-4307.

150 MOBILIERS Chesterfield, différents modèles, directs de manufacture. 274-5462.

MOBILIER complet de 3 pièces, comprenant télévision, $195., accepterais $8.00 par mois. 733-9407.

MOBILIER salle à diner, chêne, valeur $1,500 pour $600. 331-5563.

MOBILIER cuisine, 5 articles, faut vendre. $30. 489-4361.

MOBILIERS CHAMBRE, AUBAINE, CORRIVAUX, 3415 OUEST, NOTRE-DAME.

MOBILIER de salon deux morceaux, Provincial français ou italien. Prix de la manufacture. 489-4361.

MOBILIER de chambre neuf, $75.00 ; frigidaire, $40.00 ; en bon état ; Davenport formant lit, comme neuf, $40.00 ; radio stéréo, $125.; télévision, $40.00. 738-4761.

MOBILIER chambre tout neuf 3 morceaux, matelas, sommier, $75. 5826 Sherbrooke ouest. 486-7327.

MOBILIER salle à dîner, chêne, valeur $1,500 pour $600. 331-5563.

PARTICULIER, set de salon 3 morceaux, prix raisonnable, 259-2112 soir.

POELE, gaz et gaz, comme neuf, modèle récent, moitié prix. 729-4307.

POELES, REFRIGERATEURS, LAVEUSES. CORRIVAUX, 3415 OUEST, NOTRE-DAME.

POELE au gaz naturel, brûleur huile, a servi 3 ans. 663-2755.

POELE à gaz, blanc 36 pouces, très propre, $35. 323-4860.

RADIO combiné, stéréo, neuf, $95, vraie aubaine. 323-1504.

15 REFRIGERATEURS

Pour appartements bachelor, 2 formats, jamais servi, légèrement égratignés. Prix de solde intéressant, HU. 4-8935.

REFRIGERATEUR usagé, aussi propre qu'un neuf, parfaite condition, 729-4307.

REPRIS DE FINANCE

Soldes, etc.: réfrigérateurs, $39; poêles, $29 ; lessiveuses, $29 ; TV, $49 ; chesterfields-davenports, $39 ; "Hide-a-bed", $89 ; mobiliers de chambre, $79; mobiliers cuisine modernes, $29 ; tapis, etc. CR. 6-2586, 5387, avenue du Parc.

REPRISE finance, machine à coudre, balance paiements. Jour-soir, 288-1713.

REPRISES finance, machines coudre électriques, portatives, meuble, 669-1046. 525-7556.

SECHEUSE, laveuse, téléviseur, poêle, réfrigérateur, $50 ch. Téléviseur portatif, dactylo, aspirateur, stéréo, radio, valises. 277-5624.

SET DE SALON 2 morceaux, $55. RA. 7-3582.

STEREO combiné, lit double noyer, 6495 Trans-Island, 737-1783.

TAPIS neufs, salon et passage. Vraie aubaine. 2084 Delorimier. 527-2007.

TAPIS 6 x 9, à partir $9.95; tapis passage depuis $1.50 verge. 7190 St-Hubert.

TAPIS AU PRIX DU GROS

Tapis nylon, $2.25 la verge carrée, broadloom, installation mur à mur, $3.30 la verge carrée, tapis 9 x 12, $22.50.

SPECIAL : Acrilan posé mur à mur avec feutre, 10 ans de garantie $5.75 la verge carrée. Laine Twist Trilan, DuPont Nylon, au prix du gros. Termes faciles. Ouvert jusqu'à 10 heures. Estimation gratuite. Jarry Carpet, 3209 Jarry est.

721-6816

TAPIS toutes sortes au prix du gros, tapis indien modèle Aubusson à prix d'aubaine. Tapis 100% nylon, 501, Barrymore, $7 verge carrée. Service à domicile. 5724 Christophe-Colomb, 271-3496.

TAPIS, magnifiques dessins orientaux, 3 grandeurs, couleurs attrayantes, qualité. Aussi tapis de passage. Sacrifiera. 739-0162.

TELEVISION 21 pouces, très bonne condition, modèle récent, $35. 321-9877.

TELEVISION en très bonne condition, $35. Appeler 276-6979

521 ARTICLES DE MENAGE

TOUS parlent du nouveau et sensationnel bain à la vapeur Rival se prenant à domicile. Bas prix. Termes faciles. Téléphoner 384-0870.

523 AMEUBLEMENT

AMEUBLEMENT 3 appartements, neufs mobilier de chambre 3 morceaux, fini moka, matelas et sommier, mobilier cuisine 5 morceaux, mobilier salon faisant lit avec chaise T.V., tables à café, lampes, cendriers, le tout opur $315, payable $3 par semaine. 6336 Papineau. 276-5521.

AMEUBLEMENT de 5 pièces à vendre avec loyer, $38 mois. Visitation, Ontario, après 5 h., CL. 6-2583.

AMEUBLEMENT complet, 5 appts, 522-0916.

4 APPTS meublés, modernes, à vendre. Cause de départ. 279-5957.

MEUBLES pour 4½ appts à vendre. Cause décès. 376-5615.

TAPIS, draperies, mobilier de cuisine, $850 comptant. Aubaine. Marchands exclus. Déménageons. Téléphoner entre 8 et 9 h., ce soir seulement. 737-0513.

525 REFRIGERATEURS

BROADWAY REFRIGERATION

REPARATION DE REFRIGERATEURS DOMESTIQUES DE TOUTES MARQUES. SERVICE RAPIDE 24 HEURES PAR JOUR. TRAVAIL GARANTI. SERVICE PEU COUTEUX SUR TOUTE L'ILE DE MONTREAL. 642-7196

FRIGIDAIRE "Roy", 12 pieds, très propre, aubaine. 721-3473.

REFRIGERATEURS reconditionnés $30 et plus. Informations : 523-8778.

REFRIGERATEURS neufs 10 pi. cu., $159; 12 pi. cu., $169. Marchand autorisé Roy, Frigidaire, G.E., Westinghouse.

MAISON LEO POULIOT 1337 ONTARIO EST L.A. 1-0561 — LA. 2-5464

REPARATIONS de réfrigérateurs, poêles et laveuses, ouvrage garanti. Estimé gratuit. 4349 Papineau. 527-4444.

527 MACHINES A COUDRE

A LOUER — SINGER ELECTRIQUE, MANUFACTURE ET DOMESTIQUE, $6 ET PLUS PAR MOIS 527-3481.

LOCATION, vente et service de machines à coudre industrielles de toutes sortes. Monsieur Gravel ou M. Laurendeau, 527-8264.

MACHINE à coudre Singer électrique, bobine ronde, en parfait ordre. Vendrais $15. 259-0666.

MACHINE à coudre, flambant neuve, Omega, complètement automatique, $155. Cause départ. 389-2537.

MACHINE à coudre, reçue en cadeau, cabinet, $40. 523-0368.

NOUS achetons votre vieille machine à coudre comptant, et nous vous vendons une neuve à termes si désiré. 254-5982, LA. 4-8689.

REPRISES finance, machines coudre électriques, portatives, meuble, $29.95 ; 669-1046 ; 525-7556.

REPRISE finance, machine à coudre White ; balance de paiements, 677-9662.

SPECIALITE, louons machines à coudre de manufacture, parfaite condition. Albert Montpetit. 721-3281.

531 FOURRURES

A LIQUIDATION, de $120 à $250, chat rasé, rat musqué, castor, loup marin, mouton Perse. Manteaux seal d'Alaska. $350 à $450 ; 7390 St-Hubert. CR. 1-3601.

ATTRAYANT manteau mouton Perse garni vison, neuf, modèle 1965, $125. 737-8905.

AUBAINE : étoles, jaquettes, manteaux, chapeaux de fourrure neufs, de la manufacture, à prix d'aubaine. VI. 2-3727.

A VENDRE manteau castor canadien avec collet vison, 16. RE. 7-5182.

BEAU manteau seal 44, $75, rat musqué 14, $50. 523-5167.

ETOLE vison Lutetia, luxueuse pour grande personne, neuve, $700. 727-4369.

VENTES spéciales, manteaux castor $250, autres $450. Chat sauvage $185. Manteaux mouton de Perse gris ou noir, garnis $250. Manteaux vison pastel Black Diamond $900. Etoles de vison depuis $150. Chapeaux de vison $19. Chapeaux chat sauvage $9.50. AV. 8-6812.

533 VETEMENTS

ACHETEZ prix manufacture, complets d'hommes, dernière nouveauté, $18. Cartierville. 331-8809.

A QUI LA CHANCE

Al 495 habits lustrés, dernière nouveauté, 22 piastres chacun, incroyable mais vrai, paletots pour hommes., dernière nouveauté, 19 piastres, 522-4364.

ATTENTION Mesdames, magnifique manteau mouton de Perse, collet vison, manches cocktail, dernier modèle toutes tailles, spécial pour Noël $150 Chapeau fourrure gratuit. Aussi plusieurs autres sortes de fourrure. 274-1827.

AUBAINE. Cause décès. Manteau suède de atacas, 12, presque neuf. 481-3388.

DEPART Floride. Sacrifierai, manteaux léopard $45., suède doublé fourrure $45. Nombreux costumes, robes en bouclé, lainage et de soirée. $5., $3. chacune. Pantalons de ski Le tout modèle récent, 12, 14, 16 ans. Se présenter entre 1 et 9 p.m. 2512 Chemin de la Côte Ste-Catherine, jusqu'à jeudi.

MANTEAUX de suede et de cuir, toutes couleurs, toutes grandeurs. Surplus de stock en vente au prix de la manufacture. 2733 Notre-Dame est. 523-4457.

MANTEAUX, costumes neige, vêtements fillettes, 8 à 14, dame 16-18, vêtements garçon, patins. 523-5167.

MANTEAU fourrure mouton Perse garni vison, 16 ans, 272-7313.

MANUFACTURE, jolis costumes, robes de toilette, $8., beaux manteaux d'hiver, longueur ⅞, doublés, $10. 737-6805.

PALETOTS d'hiver pour hommes, pure laine, 2 robes 17 ans, un imperméable 20 ans, à bas prix. RA. 2-4014.

PATINS garçon 8, paletot homme, dame, enfants, 352-5391.

ROBES, 10-12 ans, comme neuves, bas prix. 352-8996.

VETEMENTS d'enfants, dames, aussi meubles, 10 à 10 heures, 254-4645.

539 BOIS — CHARBON HUILE

RETAILLES planchers bois franc, 27 sacs $5. 56 $10. RA. 7-1882.

vendre n'est pas un problème ... si vous annoncez dans les ANNONCES CLASSEES

541 ARTICLES DE SPORT

SKI DOO A VENDRE

Plusieurs machines en très bon état, prix très raisonnable. Informations : Hôtel - Motel Rio Marina, 344 Notre-Dame, Repentigny. Tél. 581-5430.

BOTTINES ski garçon 2, patins garçon 2, 727-7182.

CARABINE 22, semi-automatique, Remington Field-Master avec étui neuf, valeur $115, pour $85, 844-3333.

PUPITRE, chaufferette, patins, vaisselle, vêtements, plantes, jouets, traîneau, meubles, 323-4565.

SNOW CRUISER, 1965, 14 forces, avec carriole pour enfant. Parfait état. Au complet $650. Neuf se vendait $1,025. 669-6113.

SPECIAL pour Noël. 20 à 50% réduction sur équipement ski, hockey et patins, CCM, Samson et Daoust. Pribeau Bicycle. 2846 Rouen.

SKIDOO BOMBARDIER 1964. BONNE CONDITION. S'ADRESSER 2246 WURTELE.

SKIDOO Bombardier, 10.5 forces, avec trailer, $500. 352-7781.

TABLE de pool, 388-7507 ou CR. 4-4441.

545 BIJOUX — MONTRES (VENTE - REPARATIONS)

BEAU bracelet valeur $350 pour $175 tableaux, peintures Boudha $100 chacune pour $45 chacune. 274-4673.

547 MONNAIE — TIMBRES

PAYONS meilleurs prix en ville pour dollars canadiens, en argent, 1935 à 1962. Sommes intéressés aussi à toutes pièces ou accumulation de monnaie canadienne. 482-8122 entre 10-6 hres. 5324 Chemin de la Reine-Marie, à l'ouest boul. Décarie.

TIMBRES Vatican à vendre. Téléphonez le soir. CR. 4-9054.

TIMBRES à vendre ou à échanger, pour vieilles monnaies, 387-8168.

549 PHOTO — CINE

BOLEX, 16mm, avec lentille zoom, $550 dois vendre. Vendredi, samedi. RA. 1-7436.

PROJECTEUR 16 millimètres sonore, films 16 millimètres jour : 677-2821.

PROJECTEUR Argus, diapositives, entièrement automatique, état neuf, prix d'aubaine. 669-2716.

550 TABLEAUX - PEINTURES

A LIQUIDER, 25 tableaux originaux, Peintre belge. Prix sacrifiés. A vendre en tout ou en partie. Informations 655-1221.

ARTISTE vend ses propres tableaux à l'huile. Pour rendez-vous téléphoner à 747-1065.

CADRES, peintures huile, paysages, directement manufacturier, encadrement tous genres, choix moulure, 310 Beaubien Est. 274-9943.

553 MACHINERIE

CATERPILLAR, 955, loader, 1957, bonne condition, prix $7,000. 669-5944.

1 CYLINDRICAL GRINDER "Landis" 10 x 72", No de série 30180, en très bonne condition. 674-8723.

ROBY LINK, 6 coupes, 88 pouces, double mandrin, entièrement automatique, prix raisonnable, 272-7713.

MACHINERIE neuve, devons liquider, edger "Clarke" 7 pouces, $290; couteaux à tuiles "Heavy Duty" 12 pouces $98 chacun: rouleau à tuile 100 livres, $30. 663-3903, de 8 à 6 heures.

McCORMICK MACHINERY CO., 163 MURRAY — WE. 5-3531. Machinerie de ferblantiers — Plieuses, outils de forme, rouleaux.

SPECIAL, scies Beaver 9" avec table, extension, base et set dado, valeur $201 pour $139.50. Machines à bois, toutes sortes, accessoires. Eastern Machinery & Equipment Ltd. 5100 Hochelaga, 255-3621.

2 TRACTEURS (Pépine) Fordson, 1 compresseur 125 avec jack et drill, 1 camion 62 G.M.C., dompeuse 3 tonnes, 1 camion 61 G.M.C. ½ tonne. Le tout en opération en très bon ordre. 748-7619, 744-0515.

VERINS de plancher hydrauliques, remis au point, garantis ; tous genres ; service et réparations. Cueillette et livraison, 276-0282.

1 VERTICAL MILLING "Reid & Prentice" No 6, table 24" x 72", très bonne condition, 674-8723.

555 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

CHASSIS de fer, fournaise, tuyaux, lift garage, portes, châssis, plomberie, fer armature, beam, bois toutes sortes. Alpha Demolition, 12056 Prince-Arthur, Pointe-aux-Trembles, 645-4338.

MATERIAUX démolition toutes sortes, bois, fer, beam acier, tuyauterie. 669-2809.

NOUS finançons vos matériaux et votre main-d'oeuvre, jusqu'à 20 ans. Faites-le maintenant. 274-4776.

557 EFFETS DE BUREAUX, MAGASINS, RESTAUR.

A VENDRE ou à louer, 5,000 chaises, tables, 6220 Décarie, 738-4755.

CLAVIGRAPHES Royal ordinaire et Underwood électrique. 4247 Esplanade, après 5 h.

CREME glacée molle, machines neuves et reconditionnées, appeler Sweden, 488-2567.

EQUIPEMENT complet pour restaurant., Servi 9 mois. A sacrifice. CL. 4-6785.

GROS STOCK D'EQUIPEMENT DE RESTAURANT ET DE PATISSERIE, NEUFS ET USAGES, CONSISTANT EN FOURS, MALAXEURS, TABLES DE PATISSERIE, REFRIGERATEURS, VITRINES, TABLES DE VAPEUR, GRILS ELECTRIQUES, BOUILLOIRES A VAPEUR, POTS D'ALIMENTS, MACHINES A LAVER LA VAISSELLE, TABLES TRAVAIL, POTS DE TOUTES GROSSEURS, TRANCHOIRS, STORE AND OFFICE EQUIPMENT CC., 711 OUEST CRAIG. UN. 6-2491.

MALAXEUR, 80 pintes, 2 comptoirs frigorifiques, 4 mois d'usure, s'adresser J. M. Pouliot, VI. 2-3151, local 281.

POIRIER EQUIPEMENT ENRG. Equipement de restaurant, boucheries-épicerie, neuf et usagé. 2837 Ontario est. 527-4255. Soir : 669-0765.

ANNONCEURS — VERIFIEZ VOS ANNONCES !

Nous aimerions vérifier chaque annonce classée pour nous assurer qu'elle est imprimée selon vos exigences ; malheureusement, une erreur peut toujours se glisser dans le texte ou dans sa classification.

Afin d'empêcher la parution répétée d'une annonce comportant une erreur, veuillez vérifier votre annonce chaque fois qu'elle parait et avertissez notre département immédiatement en cas d'erreur.

Nous corrigerons volontiers une erreur dans votre annonce paraissant pour la première fois, mais nous ne pouvons accepter la responsabilité d'une erreur répétée à moins que vous nous en ayez averti. En toute justice, nous ne pouvons être tenus responsables pour un montant dépassant la valeur de ladite annonce. L'annonceur doit assumer ses responsabilités pour toute réclamation qui puisse nous être faite concernant le contenu de son annonce.

Nous vous remercions de votre coopération.

557 EFFETS DE BUREAUX, MAGASINS, RESTAUR.

NOUS VENDONS tout ce qu'il faut pour boucheries, épiceries, hôtels et restaurants, tels que caisses enregistreuses, balances de toutes sortes, hachoirs et trancheurs à viande, comptoirs réfrigérés, toasters, grilletes, fritures, tablse et chaises, etc., neufs et usagés. Termes si désiré, établie depuis près d'un demi-siècle, 4295 Frontenac, Montréal, 526-0463. LAVAL PRODUCTS LTEE

OMER ST-DENIS ENRG. AGENT MANUFACTURIER Equipement complet pour boucher, épicier, restaurant, neuf et usagé. 4237 STE-CATHERINE EST 254-1761 — SOIR : DA. 2-9613

VOULEZ-VOUS payer votre machine crème glacée molle à même vos profits. Tél. 387-0424, M. Gravel.

561 DIVERS A VENDRE

ACHETONS et vendons vieilles peintures canadiennes, 661-0656.

ACCORDEON, haute qualité, bas prix 277-7249.

ANTIQUITES. LA BONNE ADRESSE : VIEUX TEMPS, 48 ST-LOUIS, QUEBEC.

AUBAINE, reprises de finance, pour balance de paiements. Mobiliers de cuisine $10. Réfrigérateur $40. Bassinette $18. Lit continental $20. Mobilier de salon $50. Sac de golf $30. Pupitre avec chaise $35. Néon 4 pieds $0.50. Carrosse $10. Dactylo $60. Laveuse automatique $40. Sécheuse, balayeuse, polisseuse, congélateur. Ouvert 11:00 matin à 9:00 soir. 53 St-Laurent Ouest, Longueuil.

BALAYEUSE cylindrique, 7 accessoires, neuve, garantie, $19.95. 669-1046. 525-7556.

BAR d'exécutif, combiné d'un frigidaire 3' cubes, radio AM FM, verrerie complète, le tout dans une seule unité, RA. 9-4704.

BILLARD, snooker, toutes dimensions, tables de maison pour salle jeux, prix spécial, 381-5680.

CLAVIGRAPHES portatifs, neufs, clavier régulier, complets. Tous les avantages majeurs, valises, entièrement garantis. Régulièrement $59.50, réduits $39.50. Crown Equipement Ltée, 1011 Bleury, 861-2437.

DACTYLOGRAPHE, $55 portatif, $75., cours dactylographie, 12 disques, $25. 331-9613.

DACTYLO "Underwood", superbe valeur, pour étudiant, bureau, sacrifice, $75. 669-2845.

EQUIPEMENT de restaurant, usage, en bonne condition. 256-1739.

ENREGISTREUSE, radio transistor, appareil photos, aquarium équipé, neuf, soir : 277-8972.

FENETRES aluminium 3 rainures, $10 Portes aluminium, bas prix. CL. 9-9142.

GROSSE SCIE mécanique de menuisie. $40. Blower avec moteur, 7 accessoires de cheminée en cuivre, chaise berçante chromée, rembourrée, damier antique 75 ans, stéréo-cabinet $75. 665-3444.

LIT double pliant, de bébé. Articles pour bébé. RA. 1-0345.

MAGNETOPHONE Telefunken 4 pistes, 32 heures de durée, et Chevrolet 58, Bel-Air. Le tout $500. Cause départ, 844-6003.

MAGNIFIQUE peinture Suzor Côté, 14 x 24. 661-0656.

PALMIERS, 7 pieds, $10. Plantes tropicales artificielles. 10,123 Péloquin. 381-3445.

PNEUS d'automobile, hiver, été, différentes grandeurs, comme neufs. $5. 523-9709.

RADIO Philips, 8 tubes, 4 bandes. Musique en feuilles pour orchestre, très bon marché. 843-2700.

TABLE panneaux, causeuse 4 morceaux, tapis, secrétaire, salle manger, 381-1418.

TELEVISION 21" tapis oriental, avec feutre, calorifère fonte, électrique, 727-1826.

SKI-DOO "Sno-ro", '66, 12 forces, 10 heures de fonctionnement, particulier. 652-2159.

SKIIDOO Bombardier 1966, 10½ forces, 1 miniature, trailer toile, 669-4575.

SOUFFLEUSE auto-neige, tracteur à vendre, neufs et usagés. 674-4967.

563 A VENDRE OU A ECHANGER

FARNHAM, 332 Principale, restaurant repas complets, bon équipement, inventaire inclus. Prix raisonnable. Accepterais échange. 293-4164.

EPICERIE licenciée, vendrais ou échangerais. Aucune offre raisonnable refusée, cause : maladie. 932-5396. Après 7 : 937-5242.

30 LIVRES de science-fiction. 322-9648.

TRICOTEUSE circulaire Auto Knitter, lit jumeau, fournaise roulotte mobile. 676-1298, 7190 Avenue Malo, Asterville, Brossard.

565 A VENDRE OU A LOUER

MAISON 5 pièces chambre de bain, 220, située à St-Hilaire, face à la Rivière. 324 Chemin Richelieu sud. St-Hyacinthe, 774-4767.

567 ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS antiques, accessoires électriques, meubles, pianos, etc. meilleurs prix. 849-8859.

ACHETE antiquité, argenterie, bijoux, cadres bronze, meubles lustres, Limoges, RE. 7-4504.

ACHETERAIS meubles de toutes sortes. 845-2942.

ACHETERAIS PIANO, PAIERAIS COMPTANT. 272-7663

ACHETONS antiquités, tableaux, livres, journaux, fusils, meubles, bijoux, bronze, vaisselle, argenterie. Meilleur prix. DU. 7-4448, RA. 1-2533.

ACHETONS toutes sortes de meubles de maison, payons comptant. 526-3451 — 679-2581.

CHARS, CAMIONS, TOUTES SORTES DE METAUX DEMANDES POUR LA SCRAP. 10171 PELLETIER, MONTREAL-NORD, DA. 1-4820.

MEILLEURS prix payés pour appareils électriques, bon état fonctionnement, TV, réfrigérateurs, cuisinières, lessiveuses, etc. 276-2586.

ON DESIRE acheter réfrigérateur ainsi que poêle. 273-2757.

PARADIS Furniture, achetons meubles de maisons, magasins et bureaux, 522-8378.

PIANO DEMANDE, PAYE COMPTANT. HU. 4-8935

TELEVISEUR portatif, stéréo, dactylo, table billard, Snow-Cruiser, aspirateur. 277-5624.

EMPLOI

601 HOMMES DEMANDES

★ PIE-IX, $180 ★ Commis junior bilingue, 11e année, Rapid Placement, UN. 1-8418

SAINT-JEAN, QUEBEC

A temps partiel, le soir, concierge de banque, résidant aux environs de St-Jean, 5 soirs seulement, samedis et dimanches libres. Téléphoner à Montréal au 376-2800, entre 4 et 5.30 p.m.

ABSOLUMENT besoin 3 partiel, auto nécessaire, S.V.P. Pas de vendeur. 321-4981, 9-9.

50 ACHETEURS-VENDEURS (JOBBERS) DEMANDES POUR MERCERIE, FERRONNERIE, ETC. AUTO NECESSAIRE. CONTACTEZ M. PIERRE LEMIRE, 12405 STE-CATHERINE EST. 645-3022.

ADOPTEZ IBM, cours jours, soirs, 1723 Place Ville-Marie, 861-8484.

Le commis J. Cabana reconnait deux vols

Un jeune commis de la Cour des sessions de la paix, qui, jusqu'à la semaine dernière, était assigné à la garde des centaines d'exhibits déposés dans la chambre forte du Palais de Justice, a reconnu sa culpabilité devant le juge Armand Sylvestre, hier après-midi, à une double accusation de vol.

Jean Cabana, 27 ans, a admis avoir volé $2,050 dans une enveloppe déposée à cet endroit pour la durée du procès des présumés auteurs du vol du camion postal, et avoir volé une somme de $290 dans un autre dossier.

Le procureur de l'accusé, Me Cyrille Gagnon, a toutefois demandé la remise en liberté surveillée de l'inculpé en faisant remarquer que des accusés de délits beaucoup plus graves avaient été remis en réhabilitation, dans le passé.

Le juge Sylvestre fit toutefois remarquer que le délit reproché à l'inculpé était en effet fort sérieux du fait qu'il occupait, dans le rouage de nos tribunaux, un poste de grande confiance. Et qu'il avait nettement trompé cette confiance par ses deux vols.

Sans décider de façon définitive du sort du jeune homme, qui aurait dépensé ces sommes en ... boisson et en paris aux courses, le tribunal ajourna le prononcé de sa sentence au 28.

Mais en renvoyant ce dernier aux cellules, en attendant.

On sait que le jeune homme avait créé lui-même tout un émoi, devant le juge Trottier, il y a deux semaines, en révélant comment il avait lui-même découvert le ... vol, alors qu'il avait été requis par les policiers de chercher l'enveloppe se rapportant au vol du camion de la poste.

Légère hausse de taxe à Ville Mont-Royal

La Ville de Mont-Royal a adopté son nouveau budget pour l'année 1966, budget qui prévoit un modeste surplus de $1,684.

Les revenus sont estimés à $4,275,956 tandis que les dépenses sont de l'ordre de $4,274,272.

Les dépenses comprennent $1,782,346 pour le service de la dette; $165,302, comme participation de la ville à la Corporation de Montréal métropolitain et $2,326,624 pour les dépenses générales d'exploitation.

Le taux de la taxe foncière passe de 89.0 à 91.4 cents par $100 d'évaluation, ce qui, pour une propriété de $40,000, ne représente qu'une augmentation de $9.60.

Les dépenses pour l'aménagement des parcs augmenteront, en 1966, d'environ $7,000, étant donné que la ville se propose d'en ouvrir un nouveau.

Les salaires des bibliothécaires de la ville ont été très bas jusqu'à présent et ils seront augmentés de $6,400.

D'autre part, la force policière et celle des pompiers nécessitera de nouvelles dépenses de l'ordre de $75,000.

A la morgue, les corps de deux personnes n'ont pas été réclamés

Les autorités de la morgue, à Montréal, sont à la recherche de parents de deux défunts, dont les corps n'ont pas encore été réclamés.

Dans le premier cas, il s'agit de M. Albert Letartre dit Letaie, âgé de 73 ans, qui a été trouvé mort, le 16 décembre, à son logis, au 1037, rue St-Denis.

Par ailleurs, l'épouse ou l'un des quatre enfants de M. Edmond Gagnon, âgé de 51 ans et domicilié au 10,725, boul. St-Laurent, est prié de se présenter à la morgue pour l'identification officielle de M. Gagnon. Celui-ci a été trouvé sans vie à son domicile hier et sa mort est due à des causes naturelles.

Pour plus de renseignements, les intéressés peuvent communiquer avec les autorités de la morgue en composant 873-3284.

Projet de service d'hélicoptère dans la métropole

Une compagnie montréalaise cherche à obtenir un permis pour exploiter un service d'hélicoptère dans la métropole.

La demande a été présentée, aux membres de la Commission des transports aériens par Hélisolair Ltd.

Cette dernière voudrait transporter des passagers et des marchandises entre Montréal et d'autres centres du Canada et diriger des vols d'entraînement des vols de loisir, de la publicité aérienne, de la photographie aérienne, de contrôle aérien de vermines et de patrouilles et inspections aériennes.

La compagnie aurait sa base dans le bassin de St-Gabriel, au pied de la rue Guy.

Selon M. Greenberg, porte-parole de Helisolair Ltd., la compagnie aurait par ailleurs une agence pour la vente d'appareils de Hughes Aviation, de Culver City, en Californie.

Le Pays de l'Ami de Noël

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

OUVERT CE SOIR ET JEUDI SOIR EN VILLE JUSQU'À 9 P.M. A FAIRVIEW JUSQU'À 10 P.M.

VENDREDI -- EN VILLE de 9 a.m. a 5.30 p.m. • FAIRVIEW de 9.30 a.m. a 6 p.m.

FERMÉ SAMEDI JOUR DE NOËL

Un cadeau vraiment inusité parce que tout nouveau ...

Le fameux peigne électrique "Comb'n Go"

7.95 ch.

En grande première au Canada, sur le marché depuis quelque temps à peine. Le voici le fameux peigne électrique appelé à révolutionner le domaine de la coiffure. Peut-être le connaît-elle, peut-être n'en a-t-elle encore jamais entendu parler. De toutes façons, soyez assuré qu'elle sera ravie de l'avoir en sa possession et bien surprise du choix de votre cadeau.

- Peigne électrique avec chaleur réglable par thermostat. Approuvé CSA.
- Crêpe, gonfle, place et frise les cheveux à volonté.
- Sèche les cheveux humides et les coiffe.
- Complet avec extension de 6 pieds.
- Particulièrement recommandable pour cheveux teints, décolorés, blanchis, secs, ondulés à la permanente ou pour les perruques.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON Cosmétiques (701) au rez-de-chaussée

Aussi à Fairview Pointe - Claire

Une vente à ne pas manquer ...

Chapeaux des Fêtes Moins que ½ Prix

Rég. 10.98 à 18.98

Pour Noël, complétez votre toilette d'un de nos élégants chapeaux à ½ prix.

$5 ch.

- Tous des modèles "habillés"
- Des satins élégants, tulle de toute beauté et autres tissus fantaisie
- Toute une palette de teintes nouvelles
- Soyez les premières jeudi afin de faire votre choix.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — Chapeaux (730) au troisième Aussi à Fairview Pointe Claire

Avec échange $239 Mens. $12

SANS ECHANGE $259 Mens. $13

RABAIS $90 SUR PRIX D'ORIGINE

Aucun versement comptant

Selon les conditions Faciles de Paiement Simpson

Taxe payable à l'achat.

Nouveau modèle avec deux haut-parleurs!

Fameux téléviseur console 23 po. "Marconi" 1966

Un cadeau que toute la famille appréciera sans compter que vous pourrez en jouir vous aussi et ce, pendant de nombreuses années!

- Modèle Console 23 po.
- Châssis à transformateur puissant prolongeant la durée de toute les lampes.
- 2 Haut-parleurs haute fidélité
- Châssis à lampe écran 23 po.
- Meuble superbe fini en bois noyer
- Un an de garantie sur la lampe-écran, 90 jours sur toutes les pièces et le service.

Avec échange Ch. $239

Sans échange. Ch. $259

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Radio et télévisions (770) au cinquième Aussi à Fairview — Pointe Claire

Pour vous-mêmes ... Pour vos cadeaux ...

Vente de chemises sport

Rabais $1 à 3.96

Rég. 5.95 à 7.95

3.99 ch.

Une vente sensationnelle de chemises sport. Un choix immense ... de quoi satisfaire tous les goûts. Soyez parmi les premiers à faire votre choix et évitez la foule.

TISSU ... La plupart en coton, quelques chemises en tissu acétate et rayonne. Toutes sont lavables.

COUPE ... Chemises avec col régulier à baleines permanentes ou col boutonné. Manches longues.

COLORIS et **DESSINS** ... Rayures, quadrillés et dessins fantaisie. Beaucoup de combinaison de couleurs élégantes telles que bleu, verts, bruns et tan.

TAILLES P.M.G.

Pas de commandes postale ni téléphoniques.

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au Rez-de-chaussée Aussi à Fairview — Pointe-Claire

Un chapeau! ... quel cadeau!

Chapeaux en feutre

Achat exceptionnel d'un manufacturier canadien dont vous reconnaîtrez vite le nom.

- Feutre "fourrure" de très belle qualité.
- Modèles les plus nouveaux.
- Pour hommes et jeunes gens.
- Tons de gris fusain, gris moyen et brun.

Entrées de tête 6¼ à 7¼.

Fourrure véritable!

Toque en Astrakan

Véritable Astrakan (mouton de perse) à boucles moyennes.

- De fabrication canadienne.
- Entièrement doublé de tissu matelassé.
- Protège réellement contre les gros froids.
- Tons de gris, gris foncé ou noir.

Entrées de tête: P.M.G.TG.

Pour hommes et jeunes gens...

Pantalons en velours côtelé

Leur confort et leur durabilité les a rendus si populaires, c'est pour cela qu'ils sont toujours appréciés.

- Velours côtelé de coton, rebelle au froissement.
- Coupe continentale pratique pour l'étudiant.
- Tons de miel, brun, olive, bleu.
- Tailles 30 à 42.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Vêtements et chapeaux pour hommes (712) au deuxième — Aussi à Fairview — Pointe Claire

Pour hommes et jeunes gens...

Chaussettes d'Angleterre

Spécial $1 Pai. 3 pai. pour 2.88

Excellente qualité, toutes lavables à la machine. Tricot 6 x 3.

- Chaussettes 100% laine renforcée nylon à la pointe et au talon.
- Aussi chaussettes 65% laine et 35% nylon
- Coloris noir, marine, gris moyen, gris fusain ou brun.
- Pointures 10½, 11, 11½, 12.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, Pointe-Claire

Un cadeau qui n'est pas à dédaigner ...

Vente avant-Noël Cravates-cadeaux

Elégantes cravates d'une collection de modèles de toutes sortes, à rayures ou dessins de fantaisie.

Rég. $2 à $3.50

Ch. $1 3 pour 2.95

- Pure soie, soie mixte, 100%
- terylene, 100% dacron

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview - Pointe Claire

CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE: 9 H. A.M. à 9 H. P.M. SAUF VENDREDI 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. — FERME SAMEDI JOUR DE NOEL

FAIRVIEW - POINTE CLAIRE: 9 H. 30 A.M. à 10 H. P.M. — SAUF VENDREDI 9 H. A.M. à 6 H. P.M. FERME SAMEDI JOUR DE NOEL

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. 842-7221

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 10¢ | Montréal, mercredi 22 décembre 1965 / saint François-Xavier Gabrini / 81e année, No 296 / 4 cahiers / 40 pages / La météo : Moins froid demain / minimum 20 / maximum 32

Pas de Tour à l'Expo

Le 2e projet est aussi abandonné

par Raymond Masse

Autre journée de deuil, hier, à l'hôtel de ville de Montréal: M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a révélé que le deuxième projet d'une tour sur l'emplacement de l'Expo 1967, projet dont il s'était fait le parrain, est définitivement abandonné.

De sorte que le projet Saulnier — révélé et approuvé en principe au cours d'une assemblée du conseil municipal le 18 novembre dernier — connait le sort que le projet similaire suggéré par le maire Jean Drapeau a connu en juillet dernier.

Il n'y aura donc pas, à l'occasion de l'Expo 1967, de "monument aux fondateurs de Montréal". Ce sera une expo sans tour prestigieuse.

Et la Ville de Montréal n'y marquera pas de façon spectaculaire sa présence.

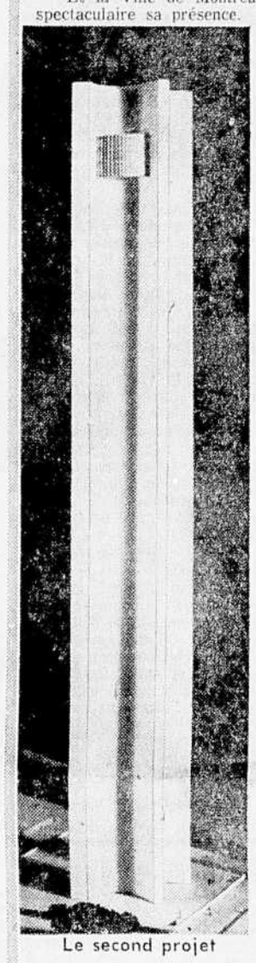

Le second projet

Ecarté en juillet, le projet de tour "Paris-Montréal" qui était devenu, à la suite de l'ouverture des trois soumissions reçues, une entreprise de plus de $22,000,000 avait été finalement jugé trop onéreux et non rentable par plusieurs, y compris M. Saulnier.

Pourquoi abandonner maintenant le deuxième projet ?

La raison officielle donnée hier par M. Saulnier est (textuellement) : "Une politique de retenue volontaire des investissements réalisés au moyen de l'emprunt, appliquée quelques mois plus tôt et suivie, depuis le 18 novembre, d'autres décisions affectant le marché des obligations nous ont obligé à analyser froidement les besoins de capitaux de la ville, eu égard aux réalisations en cours d'exécution et à un marché par moments relativement surchauffé".

Des observateurs n'ont pas tardé à se demander si c'est l'unique raison ou encore la principale raison. Certains prétendent que le temps permettra de connaitre les autres raisons de l'abandon du projet Saulnier d'abord estimé à environ $12,000,000).

Quant à M. Saulnier, qui a dit parler au nom de tous les membres du comité exécutif (y compris le maire, quoi !), il a ajouté hier après-midi : "Tout indique que nous pourrons, dans les mois qui suivent, trouver sur le marché des obligations les sommes requises pour poursuivre résolument les travaux nécessaires à l'essor sans précédent de Montréal".

M. Saulnier a même enchaîné : "Cette analyse démontre aussi que, pour garder cette liberté de manoeuvre essen-

Voir LA TOUR en page 2

AUJOURD'HUI

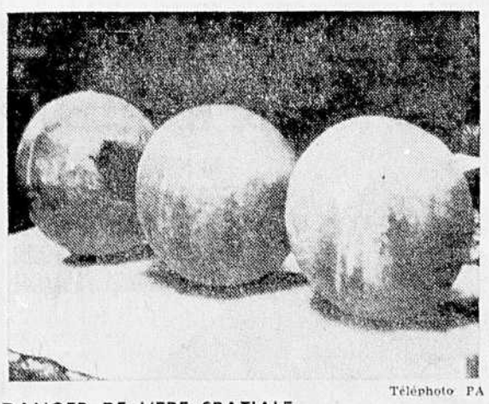

Téléphoto PA

DANGER DE L'ERE SPATIALE

Ces trois sphères, d'un poids de 73 livres chacune, sont tombées dernièrement près de Barcelone, en Espagne. Tout semble indiquer qu'il s'agit de réservoirs de capsule spatiale soviétique. (Voir en page 13)

LA GREVE DANS LES SERVICES PUBLICS

Au cours de l'année 1965, le syndicalisme québécois a manifesté une vigueur assez remarquable. Les fonctionnaires provinciaux et les employés des services publics en général, qui ont obtenu le droit de grève, ont particulièrement retenu l'attention. Plus de la moitié des jours perdus à cause de grève, au Québec, découlent d'arrêts de travail des employés des services publics. (Voir en page 33).

"J'AI VECU VATICAN II"

Dans son dernier article, Marcel Adam qui a suivi les délibérations du concile Vatican II fait le bilan des documents et des organismes mis en place pour prolonger dans la vie de l'Eglise les décisions des Pères (Voir en page 5)

DES SATELLITES, RUE ST-ANTOINE...

Le Canada est résolument entré dans l'ère spatiale et il existe une industrie "québécoise" de l'aéronavale. Bien peu de Montréalais savent que les deux premiers satellites "Alouette" ont été, en grande partie, fabriqués rue St-Antoine... (Voir en page 21)

Comité québécois pour étudier la création de nouvelles universités • *En page 18*

Wagner demandera à Ottawa un référendum sur la peine de mort

Il proteste à son tour contre les récentes commutations de peine

par Léopold Lizotte

Le ministre provincial de la Justice, M. Claude Wagner, proposera un référendum national sur la peine de mort dans tout le Canada, lorsqu'il assistera à la prochaine conférence fédérale-provinciale des procureurs généraux, les 6 et 7 janvier, à Ottawa.

En protestant avec véhémence contre les commutations de peine accordées récemment aux condamnée à mort Léopold Dion, Joseph Létourneau et Kenneth Smith, M. Wagner a déclaré qu'un tel référendum, tenu à l'échelle nationale, et sur cette question seulement, était la seule façon de savoir ce que pensent réellement les Canadiens de cette question.

Ajoutant sa protestation à celle du premier ministre Jean Lesage et de Me Jean Bienvenue, qui avait ocsupé pour la Couronne au procès de Dion, le ministre de la Justice a déclaré que, dans ces cas, le cabinet fédéral et les députés fédéraux ne représentaient pas l'opinion réelle des Canadiens, de quelque province qu'ils soient.

"Si les citoyens de tout le Canada se prononcent en majorité pour l'abolition de la peine de mort, alors seulement, je croirai vraiment que c'est là l'opinion de la plus grande partie des gens.

"Mais en attendant, ajoute-t-il, le gouvernement d'Ottawa ne devrait poser aucun geste semblable à celui qu'il a posé récemment.

"Car, dit-il, c'est renverser là toute la pyramide de l'appareil judiciaire.

"Dans une vague officine, à Ottawa, un vague fonctionnaire, conseillé par un vague psychiatre, décide de conseiller au cabinet fédéral, en effet, de renverser la décision prise par les douze hommes qui composaient le jury au procès, par le juge qui présidait ce procès, par la cour d'appel de la province concernée, et finalement par la Cour suprême du Canada.

"Tout cela ne constitue, à nos yeux, qu'une véritable farce. Rien d'autre".

Le ministre ajoute alors que si l'on veut avoir du succès dans la lutte au crime, il faut tout simplement avoir le courage d'appliquer les lois existantes.

M. Wagner a par ailleurs relevé une récente affirmation de deux officiers supérieurs de la F.T.Q., MM. Laberge et Rancourt, selon laquelle sous le couvert d'une lutte au crime c'est un véritable régime policier que le ministre de la Justice voulait instaurer.

Il rappela à cet égard une récente déclaration de M. Robert Kennedy, sur un réseau de télévision canadien, volant que le crime constitue la plus grande menace à la sécurité de nos Etats.

"Vouloir faire échec à cette menace, termine M. Wagner, est-ce vouloir instaurer un régime policier dans un pays ?

M. Claude Wagner

Echec au crime, mais pas de régime policier

Jérémiah Anthony Sullivan

Mme Francis Kelly

photos LA PRESSE

Loterie: deux comparutions, possibilité d'autres raids

Un coup de filet à l'échelle nationale suivra vraisemblablement dès aujourd'hui la mise au jour du quartier général du principal réseau de distribution de billets de loterie irlandaise au Canada.

Deux personnes, un homme et une femme, ont été arrêtées et traduites en Correctionnelle hier midi à la suite des deux opérations de nettoyage qui ont conduit la police au coeur du réseau canadien de distribution de billets de loterie irlandaise, à Dollard-des-Ormeaux et à LaSalle.

La police s'est alors emparée de 5,200,000 billets non vendus, de chèques représentant une valeur de $100,000, d'une bonne quantité de documents ainsi que de la liste complète, semble-t-il, des agents distributeurs de billets à travers le Canada.

Les deux personnes qui ont comparu devant le juge René Théberge et qui ont été relâchées sous cautionnements sont : Jeremiah Anthony Sullivan, 31 ans, domicilié au 39 de la rue Belcourt à Dollard-des-Ormeaux, et Mme Francis Kelly, 54 ans, du 9163 de la rue Centrale, à LaSalle.

D'ores et déjà, les principales autorités policières du pays ont reçu une longue liste de distributeurs en gros et au détail des 5,000,000 de billets qui sont vendus au pays durant les quelques semaines qui précèdent chacune des grandes classiques du turf.

Le chef de la police métropolitaine de Toronto est particulièrement confiant quant à l'issue de cette vaste opération et M. James Mackey prévoyait hier soir une "bonne centaine d'arrestations" dans la seule province de Québec.

La liste complète des distributeurs et agents de liaison de cette vaste organisation de distribution figurait au nombre des documents saisis au cours d'une opération combinée de la Sûreté provinciale et de la Sûreté de Montréal dans deux résidences de Dollard-des-Ormeaux et de LaSalle lundi soir.

Les noms apparaissant à cette liste ont immédiatement été transmis à tous les services de police du pays qui ont maintenant toute la latitude voulue pour étendre à tous les niveaux de l'organisation l'opération de nettoyage entreprise à Montréal.

Par ailleurs, il devient évident aujourd'hui que les arrestations et les saisies exécutées à Montréal n'ont rien d'une opération isolée.

La mise au jour de ce réseau de distribution, dont le chiffre d'affaires est évalué à environ $17,000,000 par compétition "sportive", résulte d'une opération combinée de la police de Toronto, de Vancouver, d'autres grands centres de l'Ouest,

Voir COMPARUTIONS en page 2

M. Jean-Paul Marcoux, directeur général de l'Ass.-hospitalisation

QUEBEC. — Le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, a annoncé ce matin la nomination de M. Jean-Paul Marcoux, c.a., au poste de directeur général de l'Assurance-Hospitalisation. M. Marcoux succède au Dr Jacques Gélinas qui cumulait ces fonctions avec celles de sous-ministre.

C'est d'abord le Dr Jules Gilbert qui a mis sur pied ce service, lors de sa création le 1er mars 1962, le Dr Gélinas le remplaçit et était nommé sous-ministre au mois de mars 1963.

M. Kierans a souligné que, du fait de l'augmentation de la population dans le Québec, de l'utlisation accrue des services assurés, de l'augmentation du coût des services hospitaliers par jour-patient et de l'existence des services externes assurés à la population, (comme les soins d'urgence, la chirurgie mineure, les électro-chocs et l'insulino-thérapie, les soins de jour et de nuit en psychiatrie, les traitements de radiothérapie et de physiothérapie) l'Assurance-hospitalisation requiert désormais la présence à sa tête d'un fonctionnaire dont la tâche unique sera la gestion de ce service.

Notons que le service de l'Assurance-hospitalisation est maintenant responsable des trois quarts du budget global

Voir M. MARCOUX en page 2

Bisbille chez les créditistes

par André Béliveau

L'harmonie n'est pas parfaite au sein du Ralliement des créditistes.

La venue des créditistes sur la scène politique provinciale, si elle se réalise un jour, ne se fera pas sans quelques tiraillements. Un récent congrès du parti s'y est déclaré favorable, mais M. Réal Caouette s'y oppose.

Et dimanche dernier, une réunion du conseil régional de Montréal a donné lieu à une violente sortie de la part de l'un des candidats battus aux élections fédérales du 8 novembre, M. Eugène Caraghiaur qui, après avoir crié leur fait aux dirigeants de l'assemblée, a tourné les talons en claquant la porte.

L'incident n'aurait que peu d'importance si ce n'était de la personnalité du rebelle. Mais M. Caraghiaur possède une certaine influence dans le parti. Il a été candidat à deux reprises aux élections fédérales, et il a déjà occupé la vice-présidence du Ralliement, en plus de briguer ce poste — sans succès — à deux ou trois autres reprises.

Selon certains témoignages, M. Caraghiaur aurait menacé, en prenant congé, d'adhérer au parti libéral. L'intéressé lui-même n'a pas confirmé ce fait, se contentant de promettre de tenir une conférence de presse d'ici quelques jours. Il y fera, assure-t-il, des déclarations fracassantes au sujet du Ralliement des créditistes. "Je n'irai pas par quatre chemins, ce sera solide".

Les griefs des protestataires

M. Caraghiaur a toutefois reconnu qu'il y a eu "des dis-

Voir BISBILLE en page 2

Le produit national brut du Québec atteint un niveau record

par Teddy Chevalot

QUEBEC. — Continuant ses performances des cinq dernières années, le Québec, en 1965, aura connu un développement économique presque similaire à celui de l'an passé.

C'est ce qu'on fait ressortir, hier soir, au cours d'une conférence de presse, MM. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, et Hassan A. Djahanbin, du Bureau de recherches économiques de ce ministère.

Trois points importants ressortent de cette conférence de presse. D'un part, cette année, le produit national brut (PNB) atteindra la somme record de $13.4 milliards ; de l'autre, le taux de croissance de l'économie québécoise, pour cette année, sera de 9.1% par rapport à 7.9% l'année dernière ; enfin, depuis 1960, le taux du chômage au Québec, a baissé par rapport à la main-d'oeuvre, de 39.1%.

Rien n'est plus sec que des chiffres, surtout lorsqu'on les compare à une autre donnée, en l'occurrence celle qui s'appelle Canada.

Voici donc ces données. En 1964, le taux de croissance du PNB pour le Québec était de 9.9% et pour le Canada de 8.8%. Cette année, il est respectivement de 9.1% et 9.0%.

Ce qui, pour le Québec, signifie en valeur absolue : $12.632 milliards en 1964 et $13.400 milliards en 1965.

Par ailleurs, si le revenu national net, au Québec, a augmenté de 6.8% en 1964 par rapport à 1963, cette année cette augmentation est de 7.3%.

Mais fait plus significatif, alors que l'année dernière, et durant les deux années précédentes, le revenu national net

Voir RECORD en page 2

Quatre Canadiens français feront partie du comité du cabinet sur les affaires économiques et financières

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Le premier ministre devait annoncer aujourd'hui au cabinet et vraisemblablement aux journalistes de la capitale la formation du Comité du cabinet sur les affaires économiques et financières.

S'il y en a qui croient que le dernier remaniement du cabinet n'a pas permis aux Canadiens français d'atteindre à des postes qui tout en commandant un certain prestige leur permettrait d'avoir voix au chapitre des grandes décisions économiques se consoleront peut-être en apprenant que MM. Jean Marchand et Jean-Luc Pépin feront partie de ce comité. M. Maurice Sauvé en fera également partie, nous a-t-on confié de bonne source hier soir à Ottawa.

Le Comité sur les affaires économiques et financières est avec celui sur les affaires extérieures le plus important que le cabinet mette sur pied.

C'est à ce comité que sont confiées les études des grands problèmes économiques de la nation et les politiques économiques que le cabinet veut mettre en oeuvre et au sujet desquelles les discussions préalables ont lieu au cabinet.

La formation de ces comités constitue une décision qui est entièrement laissée à la discrétion du premier ministre et de ses plus proches aviseurs. Il n'y a pas de critères précis au sujet de la formation de ces comités mais la première chose qui entre évidemment en ligne de compte est le caractère "économique" des ministères qui en feront partie.

Bien sûr, il y a d'autres critères. La répartition géographique en est un de même que la langue.

C'est exceptionnellement que la formation de ces comités est rendue publique. On sait toutefois que même si ce n'est pas entièrement automatique, le ministre des Finances et celui du Commerce en font partie.

Le comité qui doit être formé aujourd'hui comprendra, outre les Canadiens français dont les noms sont mentionnés plus haut — et il faudrait peut-être ajouter le nom de M. Favreau — MM. Bud Drury, ministre de l'Industrie, et Sharp et Winters, respectivement ministres des Finances et du Commerce.

Ainsi le comité cette année serait plus considérable que celui de l'an dernier dont faisait partie, si nos informations sont bonnes, M. Maurice Lamontagne. C'était d'ailleurs vraisemblablement le seul Canadien français à y siéger en permanence ; car de temps à autre à l'occasion d'un problème particulier on invite d'autres ministres à participer aux travaux du comité. Ainsi il est vraisemblable par exemple que lorsque l'on discutera des implications de l'assurance-santé sur l'économie canadienne, le ministre de la Santé y sera invité.

Remaniement: les changements sont plus nombreux que profonds – Dief

par Paule Beaugrand-Champagne

"Elargir le cabinet en augmentant le nombre de ministres, n'amène pas nécessairement une plus grande efficacité. Les changements au sein du Conseil des ministres sont plus nombreux que profonds. Tout ce remaniement n'est qu'un "brassage" qui n'indique pas de changement fondamental de la politique gouvernementale de M. Pearson".

C'est le jugement qu'a porté hier après-midi le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, sur le récent remaniement ministériel annoncé par M. Pearson. M. Diefenbaker tenait une conférence de presse à Dorval où il s'est arrêté environ une heure avant de repartir pour Ottawa. Il arrivait de New York et des Caraïbes où il a pris des vacances.

M. Diefenbaker a aussi ajouté qu'il doutait fortement, d'après ce qu'il en a lu dans les journaux que les intérêts du Québec aient été bien servis par ce remaniement.

MM. Sauvé et Favreau

Le chef de l'opposition a dit ne pas comprendre comment il se fait que M. Guy Favreau soit resté ministre "étant don-

Voir DIEF en page 2

En route pour Ottawa

M. John Diefenbaker, chef de l'opposition aux Communes d'Ottawa, revient de vacances aux Caraïbes et, en route pour Ottawa, il a fait hier après-midi un bref arrêt à Dorval. Il y a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a donné son opinion sur le récent remaniement ministériel annoncé par M. Pearson. A côté de M. Diefenbaker, M. Paul-O. Trépanier.

L'armée prend le pouvoir au Dahomey

COTONOU, Dahomey, (AFP, UPI, Reuter) — Le commandant en chef des forces armées du Dahomey, le général Christophe Soglo, a assumé aujourd'hui personnellement le pouvoir dans ce pays, une ancienne colonie de la France en Afrique occidentale. Le général a décrété la dissolution de l'Assemblée nationale, des partis politiques et des conseils généraux et municipaux. Il a annoncé également la suspension de la Constitution.

Le coup d'Etat d'aujourd'hui est le deuxième en deux mois et le troisième en deux ans. En novembre dernier, l'armée dahoméenne avait chassé du pouvoir le président de la République, M. Apithy, et l'avait remplacé par le président de l'Assemblée nationale, M. Tahirou Congacou. En annonçant qu'il avait décidé d'assumer personnellement le pouvoir, le

Voir DAHOMEY en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 25 à 30
Bandes dessinées / 38
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 22, 23
Horoscope / 17
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 13
Radio et Télévision / 24
Spectacles et Concerts / 14, 15
Sports / 34 à 37
Tribunaux / 7, 12
Vie féminine / 8 à 11
Vie mondaine / 9
Votre médecin / 16

RECORD

SUITE DE LA PAGE 1

des agriculteurs tendait continuellement vers la baisse (effectivement, l'année dernière, ce revenu net était inférieur de 7.3% par rapport à 1963), cette année il se manifeste par une hausse, certes pas trop sensible, mais suffisante pour voir l'avenir avec un meilleur oeil.

C'est ainsi que pour 1965, le revenu national net des agriculteurs a vu jouer une augmentation de 3.4% par rapport à l'année dernière, ce qui donne, en chiffres absolus, un revenu global de $183 millions, alors que ce revenu brut atteignait le chiffre de $477 millions environ, pour une augmentation brute, sur l'année dernière, de 4.5%.

Par contre, les bénéfices des compagnies, avant déduction de l'impôt, ont subi une baisse par rapport à 1964. Si l'année dernière, ces compagnies, par rapport à 1963, avaient enregistré une hausse de 11.1% dans leurs bénéfices avant déduction de l'impôt, cette année, cette augmentation ne sera que 6.7% en fonction des chiffres enregistrés l'année dernière.

En ce qui concerne le volume de la main-d'oeuvre, là aussi il y a progrès. Cette année, par exemple, le volume de la main-d'oeuvre est d'environ 2,038,000 personnes, alors qu'en 1960 il n'était que de 1,803,000, et en 1964 que de 1,951,000.

Cette augmentation de 81,000 personnes employées en surplus par rapport à l'année dernière, représente un pourcentage au crédit de la province de l'ordre de 4.4%.

Parallèlement, le taux du chômage, depuis 1960, a toujours eu tendance à diminuer.

C'est ainsi qu'en 1960, par rapport au volume de la main-d'oeuvre, il était de 9.2%; qu'en 1964 il n'atteignait plus qu'un pourcentage de 6.4% et que cette année il est de 5.6%. Il est vrai que pour le Canada entier, cette moyenne, toujours pour 1965, est de 4.0%.

Ce taux de chômage, le plus bas depuis six ans, a expliqué M. Gérard D. Lévesque, s'explique par le fait que "le taux d'augmentation de la main d'oeuvre (3.3% cette année) est moins rapide que celui de l'emploi (4.4% cette année)."

Autre conséquence : "Il s'opère présentement, a-t-il ajouté, un changement structural de l'emploi dans les différentes branches d'activité. Par exemple, l'emploi augmente beaucoup plus rapidement dans la fabrication des biens durables que dans la fabrication des biens non durables."

A ce sujet, il est intéressant de constater, selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, que "les secteurs minier et agricole ont été très dynamiques, tandis que celui de la fabrication a progressé plus lentement."

C'est ainsi que dans le secteur minier, depuis cinq ans, "la valeur des expéditions de ce secteur augmente en moyenne de 11% par année. En 1964, le montant de production atteint $672 millions."

En ce qui concerne le secteur agricole, les chiffres ont été donnés plus haut. Par contre, le secteur manufacturier n'a connu, cette année, dans le cours du 1er trimestre, qu'une hausse de 1.1% par rapport à l'année dernière, de 7.4% pour le 2ème trimestre et de 6.9% pour le troisième, pour une moyenne générale de 6%.

Le grand vainqueur de cette expansion économique reste encore le domaine de la construction. C'est ainsi que cette année on aura construit au Québec pour une valeur globale de $3 milliards, par rapport à $2.3 milliards en 1964 et $1.9 milliards en 1963.

Mais, fait plus intéressant, cet investissement de $3 milliards s'est fait nettement plus sentir dans la construction industrielle et commerciale que dans la construction domiciliaire.

En face de ces chiffres généraux, le ministre estime qu'en 1966, le total des investissements nets au Québec, pour l'année 1966, atteindront le chiffre record de $3.7 milliards.

Si l'on ajoute à ce montant, une somme de un milliard pour fins de réparations et d'entretien, c'est donc un investissement brut de $4.7 milliards que le Québec connaîtra l'an prochain.

Selon les prévisions, le pourcentage des immobilisations devra s'établir comme suit : 9% pour la construction, 25% pour la machinerie et l'équipement, et 10% pour les immobilisations provenant des gouvernements fédéral et provincial, le tout totalisant une augmentation brute de 16% par rapport à cette année.

C'est donc avec satisfaction que M. Gérard D. Lévesque a fait connaître tous ces chiffres, hier en augurant une meilleure année économique pour 1966.

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES AU QUEBEC

1960 = 100

	1961	1962	1963	1964	1965(1)
Revenu personnel	108.0	115.8	122.0	132.8	141.9
Revenu brut des cultivateurs	105.2	111.0	113.8	116.3	120.5
Vente au détail	106.1	115.9	122.7	129.1	137.6
Chèques présentés au centre de compensation	109.0	122.3	135.9	151.3	175.5
Valeur des marchandises expédiées	104.1	117.2	121.6	129.8	133.6
Construction nouvelle	104.4	113.9	119.2	146.3	177.9
Investissement brut	100.7	108.2	114.8	132.1	151.5
Immobilisation du gouvernement	129.4	138.0	140.7	190.5	233.8
Population	102.4	104.5	106.6	108.5	110.4
Main-d'oeuvre	100.9	102.7	105.6	108.2	111.8
Population employée	100.8	104.5	107.5	111.5	116.4
Taux de chômage en % de la main-d'oeuvre	101.1	81.5	81.5	69.6	60.9
Production brute au prix du marché	106.2	113.5	119.7	131.6	143.5
Indice de prix à la consommation (Montréal)	101.1	102.3	100.4	105.6	107.7*

(1) Estimé.
(*) Basé sur les dix premiers mois.

BISBILLE

SUITE DE LA PAGE 1

cussions extrêmement acerbes" dimanche à la réunion des créditistes métropolitains. Selon lui, au moins la moitié des personnes qui participaient à l'assemblée n'étaient pas contentes du tout de la tournure que prenait cette dernière et, plus généralement, de l'orientation qu'on est à donner au parti. "C'en est au point que les gens honnêtes ne peuvent plus rester cois !" s'est-il exclamé.

Le dissident reproche notamment au Ralliement de "jouer dans le dos du peuple" en profitant de la situation politique pour exercer une influence qu'il ne posséderait pas, en réalité.

Il prétend également que le Ralliement fait fausse route en interprétant et en appliquant comme il le fait la théorie du crédit social.

Il déplore enfin l'apathie du parti et ses erreurs tactiques. Il a semblé laisser entendre que l'engagement sur le plan provincial lui paraît être une erreur.

Virage difficile

Indépendamment de l'incident Caraghiaur, l'unanimité n'est pas encore faite dans le parti au sujet de ce virage vers Québec.

A leur congrès provincial de Saint-Jérôme, au début de septembre, les délégués créditistes avaient unanimement résolu de se lancer dans l'action politique au niveau québécois lors des prochaines élections, sous une forme ou sous une autre. Ce serait encore là la position officielle du parti, et, notamment, de MM. Laurent Legault, chef intérimaire du Ralliement, et Fernand Bourret, président provincial.

Mais M. Réal Caouette, chef du parti, désapprouve énergiquement ce projet.

"Je suis nettement contre, a-t-il répété à plusieurs reprises hier soir à LA PRESSE. Cela a été décidé au congrès de Saint-Jérôme, mais je ne m'en suis pas occupé. D'ailleurs, l'idée n'a été poussée que par un petit groupe de deux ou trois gars, Bourret et quelques autres... Pour moi, la question provinciale n'entre pas en ligne de compte. Quand le parti a été fondé, en 1957, il l'a été pour faire de la politique fédérale, parce que c'est au fédéral que se discutent les questions monétaires."

Le Ralliement et le parti de Réal Caouette

Il y a donc divergence d'opinions. M. Caouette ne le nie pas, et il semble même prêt à frôler un nouveau schisme pour demeurer fidèle à ses principes.

"Il n'est pas question de dissension là-dedans, affirme-t-il. Chacun a droit à son idée. Si les autres veulent aller à Québec, faire de la dissension, diviser le parti, qu'ils le fassent, cela ne me fait ni chaud ni froid. Les gars ont manqué leur coup dans un coin, ils cherchent à se reprendre dans l'autre coin, mais ils n'ont certainement pas ma bénédiction."

— Affirmez-vous que le Ralliement des créditistes ne présentera jamais de candidats au niveau provincial ?

— J'affirme que, tant et aussi longtemps que la politique monétaire relèvera d'Ottawa, le parti de Réal Caouette n'ira pas à Québec, parce que sa place est à Ottawa, et que ceux qui veulent aller à Québec y iront sans Réal Caouette.

M. Legault, de son côté, est convaincu que le Ralliement participera à la prochaine campagne électorale québécoise, soit comme parti, soit sous forme d'alliance, présumément avec l'Union nationale. "Il est temps que la droite du Québec se réveille, nous a-t-il déclaré hier soir. On est contre la gauche, c'est simple. Lesage dit qu'il est au centre gauche, et je dis, moi, que le centre gauche, c'est à la porte du communisme."

LA TOUR

SUITE DE LA PAGE 1

tielle à la saine gestion financière de la ville, il est nécessaire de surseoir temporairement à l'exécution des travaux qui ne présentent pas de caractère d'urgence particulier. Le projet de monument aux fondateurs, aussi souhaitable et aussi rentable qu'il soit, est de ceux-là".

Comme le notait un observateur, les dirigeants de l'Expo doivent aussi en faire leur deuil : ils ne verront pas s'élever de tour haute de 1,066 pieds qui devait constituer l'attraction-clef, l'attraction prestigieuse tant et plus souhaitée.

Une fois le projet Drapeau effondré, des dirigeants de l'Expo, dont M. Andrew Kniewasser, le directeur général, ont besogné ferme pour doter quand même l'emplacement d'une tour monumentale.

Aussitôt après avoir décidé de renoncer au projet, le comité exécutif en a prévenu les membres du conseil municipal par télégramme.

Le comité exécutif a également résolu d'en informer les soumissionnaires.

C'est demain midi que le comité exécutif devait prendre connaissance des soumissions reçues à la suite de l'appel d'offres lancée le 20 novembre. Il était impossible de savoir hier combien de soumissions ont été déposées dans la boite traditionnelle, une boite scellée qui ne sera accessible que demain midi.

Les enveloppes que l'on retirera de la boite demain midi seront retournées aux entreprises qui ont fait tenir des soumissions.

On sait toutefois que sept ou huit entreprises ont demandé le cahier des charges, les plans et les formules de soumissions contre un dépôt de $500. (On présume que ce dépôt leur sera remboursé).

Quant à l'architecte du projet — M. Jean A. Gélinas — et à ses ingénieurs-conseils — Monti, Lefebvre, Lavoie, Nadon & Associés —, ils ont déjà déclaré, dans une lettre datée du 16 novembre, que, si, après l'ouverture des soumissions publiques, le comité décidait de ne pas donner suite à la construction du projet, ils s'engageaient "à ne faire aucune réclamation d'aucune sorte auprès du comité, ni auprès de toute personne concernée à l'hôtel de ville ou ailleurs".

Hier après-midi, M. Saulnier s'est vu demander si l'administration municipale est prête à considérer d'autres projets spectaculaires pour marquer la présence de Montréal à l'Expo ?

M. Saulnier répondit : "Il ne reste pas assez de temps pour penser à construire un projet d'envergure. Il reste d'autres moyens de signaler la présence de Montréal, mais sans la marquer de façon aussi spectaculaire que celle d'abord conçue".

M. Saulnier, pour sa part, espérait que les 28 autres municipalités de l'île contribueraient à la construction de la tour. C'était il y a un mois. Mais seulement deux municipalités — Westmount et Hampstead — avaient, jusqu'à hier, décidé (en principe) d'épauler l'administration D.-S.

Le comité exécutif se réunira tout de même demain midi : non pas pour "ouvrir" les soumissions reçues concernant la tour Saulnier, mais plutôt pour prendre connaissance en un tour de main des soumissions obtenues concernant la fourniture... d'accumulateurs de camions.

M. MARCOUX

SUITE DE LA PAGE 1

du ministère de la Santé, soit $289,000,000 en 1965-66. Dans ces conditions, la direction du ministère de la Santé considère qu'un administrateur du calibre de M. Marcoux saura continuer le travail considérable accompli par le Dr Gélinas.

M. Marcoux était, depuis août 1960, directeur de la division des finances au sein du service de l'Assurance-hospitalisation. Il possède donc déjà une expérience précieuse en ce domaine. Auparavant, il a appartenu durant vingt ans au service de vérification du trésor fédéral à Québec, qu'il a quitté alors qu'il en était le directeur régional.

Né à Beauport, en 1916, il a fait ses études primaires à Courville, ses études secondaires au collège de Lévis et sa comptabilité à la Faculté de Commerce de l'université Laval. Membre diplômé de l'Institut des comptables agréés depuis 1949, il est également diplômé de l'Association des comptables généraux licenciés.

DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

né les faits révélés préalablement".

En ce qui concerne M. Maurice Sauvé, M. Diefenbaker a dit que son parti n'avait pas encore décidé quelle action il allait prendre au sujet des Iles-de-la-Madeleine.

"Je pensais, a-t-il dit, que le premier ministre aurait réagi immédiatement, lorsqu'il a appris ce qui se passait, en faisant une enquête approfondie. Il ne l'a pas fait. M. Sauvé nous a présenté une fort longue explication de la situation, mais ses explications ne font que justifier encore plus une enquête approfondie.

"M. Sauvé a tenté de tout expliquer en parlant d'une atmosphère électorale ancienne et, dit-il, particulière aux îles. Cela m'étonne. Je pensais que M. Sauvé, qui se veut le leader de la nouvelle vague en politique, avait changé tout cela et qu'il avait laissé la vieille garde de côté".

Pour ce qui est du comté de Shefford, où M. Paul-O. Trépanier, candidat conservateur défait par 27 voix, dit avoir relevé assez d'irrégularités pour demander l'annulation de l'élection, M. Diefenbaker a dit qu'il n'en avait discuté avec M. Trépanier que de façon très générale avant son départ pour vacances. Après le départ de son chef pour Ottawa un peu plus tard, M. Trépanier a annoncé aux journalistes que M. Diefenbaker venait de lui dire qu'il le laissait libre de décider lui-même s'il demanderait l'annulation ou pas.

D'accord pour les avions-citernes

A propos de la situation actuelle en Rhodésie, le chef conservateur a dit qu'elle était plus importante que la situation sud-africaine à laquelle il a eu à faire face au cours de son dernier mandat comme premier ministre du Canada, mais qu'elle était "potentiellement plus dangereuse pour l'avenir du Commonwealth".

M. Diefenbaker a suggéré qu'on tienne une réunion des premiers ministres du Commonwealth pour étudier la question et en arriver, si possible, à un consensus sur l'attitude à prendre face à la situation rhodésienne.

Il s'est dit d'accord avec le gouvernement pour l'envoi de quatre avions-citernes qui participeront au pont aérien en vue d'approvisionner la Zambie. Quant à l'embargo sur le pétrole, le chef de l'opposition a dit que c'était là, de toute façon, une "action inutile" puisque le Canada n'en exportait pas à la Rhodésie.

Selon M. Diefenbaker, les questions qui devront avoir priorité au cours de la prochaine session sont la refonte de la loi sur les banques, l'éducation, les pensions de vieillesse et la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction. "M. Winters a dit, au cours de la campagne électorale, que cette taxe représentait une mesure discriminatoire et qu'il fallait l'abaisser. Nous verrons bien si son influence est égale à son prestige...", a conclu M. Diefenbaker.

A un journaliste qui lui demandait ce qu'il fallait penser des rumeurs voulant qu'il prenne bientôt sa retraite, M. Diefenbaker a répondu en riant qu'on lui posait toujours cette question quand le silence menaçait de s'établir dans une conférence de presse ou quand on n'a plus de questions importantes à lui poser. Il s'est contenté de dire ensuite que M. Pearson aussi, en 1966, atteindrait l'âge de la retraite.

COMPARUTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

de la police de Montréal et de la Sûreté provinciale du Québec.

L'enquête a débuté il y a plus de quatre mois à la suite d'informations provenant du quartier général de la police du Toronto métropolitain. L'inspecteur Pilkington, de l'escouade de la moralité à Toronto, a dit qu'une masse de renseignements a été échangée entre les différentes organisations policières du pays au cours de cette période de quatre mois.

L'opération de nettoyage a commencé il y a plusieurs semaines à Toronto, Winnipeg et Vancouver. La police était alors tombé en possession d'une liste groupant les noms des quinze principaux distributeurs de billets de loterie au Canada.

La police a également révélé hier que les deux descentes effectuées à Montréal démentelaient complètement un réseau de distribution qui avait des ramifications partout au Canada ainsi que dans quelques Etats américains.

La vente des billets de loterie est illégale dans toutes les provinces canadiennes et ce délit est punissable d'une peine d'emprisonnement maximum de deux années.

Tous deux ont été accusés d'avoir organisé et conduit une loterie, selon les termes qu'on trouve dans le Code pénal. Sullivan, pour sa part, a été accusé d'avoir été en possession d'environ trois millions de billets, cependant que sa belle-mère, Mme Kelly, a comparu sous l'accusation additionnelle d'avoir possédé quelque 36 mille talons de billets, onze mille enveloppes et 10,000 reçus.

Dans tous les cas, les prévenus que représentait Me Dollard Dansereau, ont nié leur culpabilité et leur procès a immédiatement été fixé au 28 décembre.

Me André Chaloux, qui représentait la Couronne, réclama alors l'imposition d'un cautionnement de $10,000 en déclarant que les opérations du réseau étaient si vastes, qu'on n'avait pas encore fini de faire le décompte des billets trouvés, et que, dans la seule résidence de Mme Kelly, on avait trouvé des chèques pour un montant de $108,000 prêts à être expédiés en Irlande.

Me Dansereau, de son côté, en réclamant un cautionnement aussi bas que possible pour les deux prévenus, souligna que le mari de Mme Kelly était présentement à l'hôpital, atteint de deux maladies fort graves, et qu'il y avait évidemment des doutes dans son esprit quant à la participation active de l'accusée à la barre, dans cette affaire.

A cela le juge Théberge rétorqua qu'il ne fallait se surprendre de rien et qu'il y avait des femmes... fort capables.

Le tribunal souligna, par la même occasion, qu'il savait faire la différence entre les bandits dangereux pour la société, qui menacent de récidiver, et les délinquants primaires qui ne constituent pas le même danger.

Et c'est alors qu'il fixa un cautionnement immobilier de $10,000 dans les deux cas. Alors que le prévenu Sullivan devra verser un dépôt de $10,000, Mme Kelly n'aura à déposer que $5,000, pour recouvrer sa liberté.

Le CTC étudie la réadmission des gens de mer

Des dirigeants du Congrès du travail du Canada ont rencontré hier, à Montréal, ceux du Syndicat international des gens de mer du Canada de même que les dirigeants internationaux du même syndicat, pour étudier la réadmission du SIGM dans les rangs du CTC.

La réunion s'est déroulée dans les bureaux de la Commission d'administration des syndicats maritimes, un organisme créé par le gouvernement fédéral à l'automne de 1963 pour mettre fin aux querelles intersyndicales sur les Grands Lacs. Cinq syndicats de marins, dont le SIGM ont été placés ainsi sous tutelle.

Le SIGM avait été établi au Canada en 1940 pour remplacer l'Union des marins canadiens dominés par les communistes. Il avait supplanté ce dernier syndicat et était devenu un puissant organisme syndical.

En 1960, le SIGM fut expulsé des rangs du CTC sous l'accusation d'avoir fait du maraudage dans les rangs d'une autre organisation affiliée à la même centrale. C'est alors que les querelles ont débuté et que finalement les tribunaux ont condamné plusieurs de ses dirigeants à des peines d'emprisonnement pour assauts.

Le président de ce syndicat, Hal C. Banks, peu après sa destitution par les curateurs, délaissa un cautionnement de $25,000 au Canada et s'enfuit aux Etats-Unis. Il en avait appelé d'une sentence de cinq années d'emprisonnement pour assaut sur le dirigeant d'un autre syndicat.

Le président de la commission de tutelle, le juge René Lippé, a déclaré hier que des progrès considérables avaient été accomplis pour réformer le SIGM.

Aucune des autres parties n'a voulu faire de commentaires.

Par ailleurs, le juge Lippé, dans une entrevue accordée à LA PRESSE, il y a quelques mois, avait soutenu que la tutelle ne cesserait d'exister tant que le SIGM ne serait pas réadmis dans les rangs du CTC. Le CTC tiendra son congrès en mars ou avril prochain et c'est alors que les délégués, semble-t-il, seront appelés à étudier cette question.

Les démarches d'hier avaient pour but de jeter les bases de cette affiliation. Y ont participé MM. Claude Jodoin, président du CTC, Paul Hall, président du Syndicat des gens de mer d'Amérique et Leonard McLaughlin, président du SIGM du Canada.

Reproches de Valade à Dief

Vexé de n'avoir pas été invité à rencontrer son chef à son retour de vacances, hier, à Dorval, le député conservateur de Montréal-Ste-Marie, M. Georges Valade, a déclaré que M. Diefenbaker devrait écouter un peu moins quelques-uns de ses amis du Québec et porter plus d'oreille aux députés de son partis élus dans le Québec.

Expliquant ensuite qu'il n'avait pas été invité à rencontrer M. Diefenbaker et que "de toute façon il était occupé ailleurs", le seul député conservateur de l'île de Montréal a affirmé que la structure du parti dans le Québec comportait de graves points faibles. A son avis, les huit députés conservateurs québécois souhaiteraient une structure politique plus démocratique et plus systématique.

Puis, citant comme exemple des failles de l'organisation du parti le fait qu'on ait omis de l'inviter à aller serrer la main de M. Diefenbaker, et la façon dont on a disposé du cas de M. Paul-O. Trépanier, candidat défait dans Shefford, M. Valade a affirmé que toute cette affaire de contestation possible aurait d'abord dû être soumise au caucus québécois du parti.

Pour sa part, M. Trépanier était à Dorval, hier, lors de l'escale du chef tory.

Au sujet du cas Trépanier, le député Valade estime que si les députés québécois avaient trouvé des motifs suffisants pour demander l'annulation de l'élection du candidat libéral (d'après lui, ces motifs existent), ils auraient pu alors référer toute l'affaire au chef du parti.

De son côté, le leader du caucus québécois, M. Théogène Ricard, député de St-Hyacinthe-Bagot, avait été invité à se rendre à Dorval, mais il a fait savoir à St-Hyacinthe qu'il ne pouvait répondre à l'invitation à cause de certains engagements antérieurs.

Il n'a par ailleurs pas voulu commenter les déclarations de M. Valade, disant simplement que si un homme veut parler de la sorte, la meilleure chose à faire est d'en discuter avec le chef.

Vol à main armée sur un terrain de stationnement

Deux escarpes, dont l'un brandissait un revolver et l'autre un poignard, ont assailli tôt ce matin M. Roger Latour, 4450, Garnier, gardien du terrain de stationnement situé au no 2051, Stanley.

Comme l'homme armé d'un poignard pointait son arme sur sa gorge, l'autre lui prenait $100.

Puis les deux bandits ont filé sans autrement le molester.

Cambriolages dans un garage et trois logements

Au cours d'une série de cambriolages avec effraction, des malfaiteurs ont volé:

$3,475 d'outils de mécaniciens et de batteries dans le garage Guillemette, 5959, Souligny;

$1,910 de fourrures et un téléviseur chez Mme J.-M. Louvier, 1832 ouest, Sherbrooke;

$1,200 d'effets divers chez M. N. McDonald, 4800, Bellechasse;

et des articles du même genre d'un montant égal chez M. Guy Chartier, 2841, Raudot.

Deux hommes se noient dans le petit lac Magog

SHERBROOKE. (PC) — Des hommes-grenouilles explorent, aujourd'hui, le fond du petit lac Magog, à 15 milles de Sherbrooke, dans l'espoir de retrouver les corps de deux hommes dont le camion a défoncé la glace mardi soir dernier.

Les noms des victimes n'ont pas encore été révélés.

Des hommes d'intelligence supérieure ont parfois, au point de vue sentimental, une mentalité voisine de celle d'un sauvage.

Le bon

Trop de journalistes se prennent pour des éditorialistes — Lester Pearson

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — "Ne surestimez jamais les connaissances des gens mais ne sous-estimez jamais leur sagesse."

C'est ce conseil d'un journaliste britannique que le premier ministre du Canada a transmis hier aux journalistes de la tribune parlementaire d'Ottawa réunis au cours d'un déjeuner au Cercle national des journalistes.

Rougeaud, en grande forme, d'excellente humeur, M. Pearson a parlé durant une trentaine de minutes des responsabilités de la presse à l'égard du public et de celles des gouvernants à l'égard de la presse.

C'était le premier discours public prononcé par le premier ministre depuis l'élection du 8 novembre, à laquelle il a d'ailleurs fait allusion à plusieurs reprises, et, notamment, pour dire que les slogans à contenu philosophique comme "élisez un gouvernement majoritaire" ne sont pas d'une très grande utilité pour convaincre l'électorat.

Parlant de l'influence des journaux sur l'opinion publique, M. Pearson a dit qu'ils auraient de plus en plus pour tâche de mettre un frein au désillusionnement et au cynisme qui ont cours au sujet de la politique.

"Une opinion publique non-informée, a-t-il dit, va déboucher sur des conclusions basées sur l'ignorance ou les préjugés."

Trop de commentaires

"Si j'avais une critique à faire, a poursuivi le premier ministre, je dirais que trop de journalistes se prennent pour des éditorialistes ou des commentateurs, qu'ils font trop d'analyses et pas assez de nouvelles proprement dites."

Bref, prétend le premier ministre, il y a trop de sensationalisme même dans le reportage politique.

M. Pearson a rappelé que depuis le 8 novembre il n'a cessé de travailler à la modernisation de l'administration publique du pays.

Il a dit d'ailleurs que la réorganisation annoncée l'autre jour n'était pas la fin dans ce domaine.

Enfin, il a signalé que durant ses années de pouvoir il avait commencé la réforme du parlement et celle de l'administration mais que les Canadiens devaient encore faire face à de nombreux problèmes. Il a établi ainsi les priorités auxquelles le gouvernement canadien s'attache :

— La restauration de la paix et de l'ordre dans le monde.

— L'unité de la nation "dont il est facile de parler" a dit le premier ministre" mais à partir de laquelle il est difficile de trouver les fondements d'une nouvelle conception du fédéralisme";

— La guerre à la pauvreté;

— L'expansion de l'économie canadienne et surtout les luttes aux pressions inflationnistes.

"Dieu merci, a déclaré M. Pearson, ce sont des problèmes d'une économie en expansion et non pas d'une économie en régression."

Texaco et BP: grève possible demain au Québec et en Ontario

TORONTO. (PCf) — Les employés des usines de Texaco et de la British Petroleum Oil en Ontario et au Québec déclencheront la grève demain si les pourparlers qui doivent avoir lieu aujourd'hui entre les compagnies et le Syndicat des travailleurs des industries chimique, pétrolière et atomique (CTC), n'aboutissent pas.

M. James R. Duncan, directeur canadien du syndicat, a déclaré mardi soir que les travailleurs du pétrole quitteront leur travail à 4 heures p.m., demain, à moins que les parties n'en soient venues à une entente.

M. Duncan a déclaré que des réunions entre des représentants du syndicat et de la direction de la raffinerie de la Texaco, à Port Credit, Ontario, et de la direction de la raffinerie BP, à Montréal, devaient avoir lieu ce matin.

Il a dit qu'en ce qui a trait aux autres usines et aux postes de détaillants, le syndicat était obligé par la loi de négocier sur une base d'usine. "Nous avons avisé les compagnies que nous désirons les rencontrer et c'est à elles de fixer l'heure des réunions".

Les raffineries de Montréal en grève

La grève affecterait environ 450 ouvriers à la raffinerie de Texaco, à Port Credit, à la raffinerie de BP à Bronte et à des

Les membres de ce syndicat sont en grève à la raffinerie de la British-American Oil à Clarkson, Ontario, depuis le 15 septembre. L'usine a cependant continué de fonctionner grâce au personnel de la direction et la Texaco et la BP se proposent d'imiter la BA à ce propos en cas de grève.

M. Duncan a expliqué que le principal point du litige avec la Texaco et la BP est une demande qu'un comité conjoint du syndicat et de la direction soit institué pour étudier les effets de l'automation. Il a affirmé que jusqu'ici, les compagnies avaient refusé de le faire.

Droit de regard sur des changements

Ce comité devrait être consulté par la direction des compagnies avant que des changements techniques puissent être apportés aux usines.

Cette clause est une de celles qui ont été acceptées par les compagnies pétrolières de la Colombie-Britannique, le mois dernier, pour régler la grève dans cette province.

Le conflit continue cependant dans cette dernière province entre le syndicat et la BA relativement à des griefs sur l'ancienneté. La BA a accepté la formule de règlement à son usine de Brandon, au Manitoba, mais elle n'a pas encore réussi à s'entendre avec le syndicat dans l'est du Canada.

Les autres clauses de la formule de règlement en Colombie-Britannique comprennent la sécurité de l'emploi et une augmentation de 35 cents l'heure sur une période de deux ans, avec effet rétroactif à la date de l'expiration de l'ancien contrat de travail.

M. Duncan a révélé que les salaires n'étaient pas en cause dans le différent avec BA et BP, les deux compagnies ayant accepté de verser l'augmentation de 35 cents l'heure. La Texaco, cependant, a proposé une augmentation basée sur un pourcentage.

Le salaire moyen dans l'est du Canada est de $2.75 l'heure, allant de $2 l'heure jusqu'à un maximum de $3.26.

DAHOMEY

SUITE DE LA PAGE 1

général Soglo a affirmé que le remplacement de M. Apithy par M. Congacou avait ravivé les passions et que cette situation allait fatalement aboutir à un "coup d'Etat civil" et à une "véritable catastrophe".

En octobre 1963, lors de son premier coup d'Etat, le général Soglo avait renversé le régime du président Hubert Maga. Quatre mois plus tard, le général remettait le pouvoir aux civils.

Toutefois, un différend s'était élevé en novembre dernier entre le président Apithy et son premier ministre, M. Ahomadegbe, pour le partage du pouvoir. MM. Apithy et Aomadegbe étaient tous deux membres du même parti démocratique, le parti unique dahoméen. L'armée intervenait une deuxième fois dans la vie politique du pays et remettait encore une fois le pouvoir à un civil, M. Tahirou Congacou, président de l'Assemblée nationale, qui avait aussitôt annoncé une réforme constitutionnelle. Mais les querelles avaient repris au sein de l'Assemblée et c'est devant cette carence que l'armée a décidé d'assumer, cette fois directement, le pouvoir.

Le général Soglo n'a pas encore annoncé la composition ni même la constitution d'un gouvernement. On croit savoir qu'il donnerait certains postes à des militaires et chercherait quelques "technocrates" pour des postes que l'armée ne pourrait assurer.

Ecrire proprement sa langue est une des formes du patriotisme.

Lucie Delarue-Mardrus

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 10
Maximum demain : 25

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, de la Mauricie et des Cantons de l'Est : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses; plus doux, vents légers. Minimums et maximums à Montréal 10 et 25; Ottawa, Ste-Agathe et Sherbrooke 5 et 25; La Tuque zéro et 15.

Régions de Québec, du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et de Sept-Iles : ensoleillé, peu de changement dans la température; vents légers. Minimums et maximums à Québec et Baie-Comeau 10 et 20; Sept-Iles 20 et 25; Chicoutimi 5 et 15.

Régions de Gaspé et de Rimouski: nébulosité variable; peu de changement dans la température; vents du nord-ouest de 15 à 20 milles. Minimums et maximums à Gaspé 20 et 25; Rivière-du-Loup et Mont-Joli 15 à 20.

"LA JOIE DE VIVRE"
Huiles, encres, pastels, gravures, sculptures
DES CADEAUX INOUBLIABLES...
de nos meilleurs artistes
Galerie du siècle
1494 ouest rue Sherbrooke, Montréal, tél. 932-0072

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

IMPORTÉ D'ANGLETERRE
Tanqueray Gin
dans l'antique bouteille verte. Sec sans compromis. Douceur captivante. Gin anglais distillé, qui plait à toute l'Amérique.
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ À LONDRES, ANGLETERRE

VENTE
AUBAINES DE JANVIER EN DECEMBRE
TOUT DOIT ETRE VENDU QUEL QUE SOIT LE PRIX
PLUS D'UN QUART DE SIECLE A VOTRE SERVICE...
LE PLUS GRAND CHOIX DE FIXTURES ELECTRIQUES DE TOUT GENRE
STOCK DE $200,000 DE FIXTURES D'ECLAIRAGE DIRECTEMENT DE 10 MANUFACTURES REUNIES SOUS LE MEME TOIT
Venez constater par vous-même en visitant nos vastes salles d'échantillons aujourd'hui même !
CERTITUDE DE TROUVER CE QUE VOUS DESIREZ
PRIX CHOC DE 50% A 66⅔% DE REDUCTION
1000 MODELES DE PLAFONNIERS
200 LUSTRES CRISTAUX
200 LAMPES PORTATIVES
300 LAMPES DE CHEVET
200 ABAT-JOUR
200 MODELES DECORATIFS
200 APPLIQUES MURALES
200 LAMPES DE TABLE
200 LAMPES DE PLANCHER
100 CADRANS FANTAISIE

CHOIX COMPLET DE PHARMACIES pour salle de bain 50 modèles à prix réduits de $7.95 à $60.00
Nouveau radiateur Rosemont
UNIQUE EN SON GENRE
à circulation le plus économique
Modèle RMP tel qu'illustré : COMPLETEMENT AUTOMATIQUE
Le seul radiateur automatique de 1250 watts avec élément scellé et renfermé dans un circuit de tuyaux contenant ½ gallon de Prestone sous 30 livres de pression sur roulettes.
Prix de liste $79.50
Spécial $53.00
Autres modèles $25 à $46
Nu-day FIXTURES CIE LTEE
LE SALON DE LA LUMIERE
2098, rue MOREAU — Tél. : 522-2146 — Mont.
HEURES D'AFFAIRES 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
AUCUN PROBLEME DE STATIONNEMENT

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 22 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 296

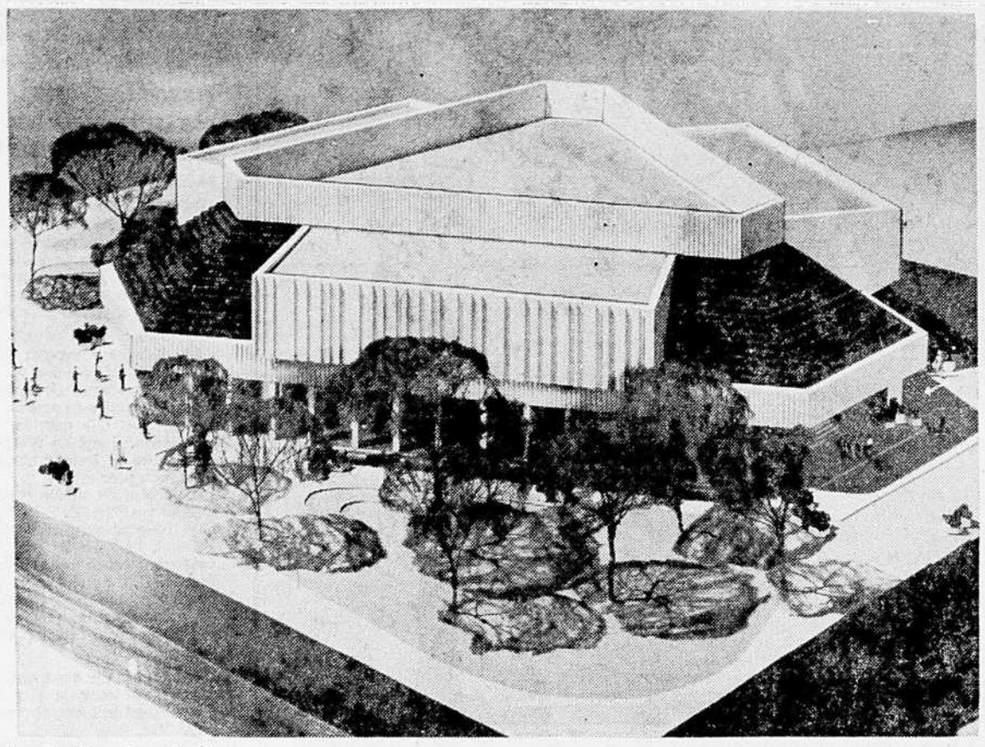

Le Jardin des étoiles

Edifice permanent qui sera érigé dans la Ronde au coût de $1,100,000, le Jardin des étoiles servira à quatre usages différents susceptibles de plaire aux visiteurs de tous les âges. Trois plates-formes hydrauliques sont aménagées sur la scène triangulaire qui est entourée de trois rangées de tables et de trois sections de sièges de théâtre.

Un édifice permanent à multiples usages sera érigé sur la Ronde

L'Expo a dévoilé, hier, la maquette du "Jardin des étoiles", un édifice permanent à multiples usages qui sera érigé sur la Ronde, à proximité du lac des Dauphins.

De forme triangulaire et d'une architecture nouvelle, le "Jardin des étoiles" servira à quatre usages différents. Le matin, il servira de salle de réunion à des groupes de visiteurs de la Ronde; en fin de matinée; des spectacles pour enfants y seront présentés, en fin d'après-midi il deviendra le lieu de rendez-vous des adolescents pour se transformer, le soir, en cabaret international.

L'édifice est constiué d'une scène triangulaire entourée de trois rangées de tables et de trois sections de sièges de théâtre. La capacité totale du "Jardin des étoiles" est de 1,500 places.

Trois plates-formes hydrauliques, deux de 8 pieds de diamètre et l'une de 20 pieds, seront aménagées sur le plancher de danse.

Un casse-croûte à l'entrée de la salle sera ouvert toute la journée. On ne vendra de l'alcool qu'à compter de l'ouverture du cabaret, le soir. Le cabaret, qui, selon toute probablité, sera ouvert sept soirs par semaine jusqu'à 2 h. 30 du matin, offrira un programme continu de musique de danse et de spectacles.

Le plancher de danse aura une superficie de 1,750 pieds carrés et pourra accommoder 300 couples.

Il y aura cependant un frais de couvert minime, de $1 à $1.50 le siège, autour des tables.

En ce qui concerne, les spectacles pour enfants, un droit d'entrée de 25 cents sera exigible.

Le "Jardin des étoiles" est un projet conçu par l'architecte montréalais Max Roth. Le système d'éclairage est mis au point par M. Abe Feder, de New York, un expert dans l'éclairage de théâtre.

La PP recherche à Piedmont les corps de deux personnes disparues depuis cinq mois

Quatre limiers de l'Escouade des homicides de la Police provinciale creusent le sol dans un secteur boisé près d'un camp d'été, à Piedmont, afin de retrouver deux cadavres.

Ces recherches sont l'aboutissement d'une longue enquête qui dure depuis près de cinq mois dans les Laurentides.

"Il est vrai que nous recherchons deux cadavres, a dit l'inspecteur Hervé Patenaude à LA PRESSE, hier soir, mais nous ne pouvons pas encore accoler de noms à ces corps".

Cet officier de la PP nous laisse entendre, cependant, que ses limiers ont de fortes présomptions sur l'identité des deux personnes recherchées, mais il ne peut la dévoiler parce que cette longue enquête est fondée sur des renseignements encore imprécis.

Il est toutefois permis de croire que les corps recherchés près de Piedmont seraient ceux d'André Paquette et d'Alice Rioux, tous deux disparus depuis le début de l'été.

Qui est André Paquette ?

André Paquette, selon un agent de la PP, serait un des membres de la bande qui a commis le vol de plus de $1 million dans un camion postal le printemps dernier à Montréal.

De plus, Paquette, selon des indices sérieux, serait celui qui a hébergé Lucien Rivard au début du mois de mars. Bien qu'elle soit convaincue, la PP refuse d'admettre officiellement que les $16,000 trouvés dans les goussets de Rivard, lors de sa capture à Woodlands, lui auraient été prêtés par André Paquette en présence d'André Durocher, compagnon d'évasion de Rivard.

Le lendemain de ce prêt, Rivard et Durocher ont quitté le chalet de Paquette, empruntant des directions opposées. Rivard s'est réfugié chez des amis tandis que Durocher aurait rencontré à Montréal un ancien compagnon, Conrad Brunelle. Ce dernier a tenté de se suicider, dernièrement, dans les cellules de la PP alors qu'il attendait sa comparution dans l'affaire du camion postal.

Quelques jours plus tard, Durocher et Brunelle seraient retournés au chalet de Paquette pour lui emprunter de l'argent. Ce dernier aurait refusé. C'est depuis ce jour que Paquette et sa ménagère, Alice Rioux, sont portés disparus.

En fin de soirée, hier, nous apprenions qu'un procureur de la Couronne s'apprêtait à prendre aujourd'hui même des procédures contre le ou les responsables de la disparition de Paquette et de Mlle Rioux.

Pour le moment, les fouilles se poursuivent dans les Laurentides et la PP a bon espoir de retrouver, dans les heures qui suivent, les deux corps qu'elle recherche.

Darabaner: jugement le 15 février

QUEBEC (DNC) — Le juge Gérard Potvin a décidé ce matin de reporter au 15 février le jugement qu'il devra rendre dans la cause de Moïse Darabaner accusé d'avoir fraudé Mlle Rachel-L. Smiley d'une somme totale de $115,000.

Le président du tribunal a pris cette décision à la demande de Me Paul Picard, qui représentait Me Raymond Daoust et Me Roland Blais, procureurs de l'accusé. Me Picard a représenté qu'il avait été impossible de préparer les plaidoyers par écrit pour ce matin. Le juge Potvin a déclaré que les mémoires devront être produits au plus tard le 15 janvier. Il a bien averti les parties que cette date sera définitive et que, dès lors, la cause sera en délibéré et que son jugement sera rendu définitivement le 15 février.

photo René Picard, LA PRESSE

A la recherche d'un bambin

Des scaphandriers poursuivent présentement des recherches sous la glace de la rivière des Mille-Isles afin de retrouver le corps d'un bambin de 4 ans, qui s'y serait apparemment noyé samedi dernier. M. Roland Audet, qui s'apprête ici à descendre, a fouillé en vain le lit de la rivière durant toute la soirée d'hier. A gauche, on voit M. Claude Lacasse, chef de district de Pont-Viau du Service des incendies de Laval, qui dirige les recherches. Près de lui se tient M. Gérard Deusch, un autre scaphandrier qui a passé tout l'après-midi dans les eaux glacées de la rivière avant d'être relayé par son compagnon.

Sous la glace de la rivière des Mille-Iles, trois scaphandriers cherchent le corps d'un bambin

par Lucien Rivard

Trois scaphandriers, se relayant toutes les trois ou quatre heures, ont fouillé la rivière des Mille-Iles durant toute la journée et la nuit d'hier, à la recherche du corps d'un bambin de 4 ans, Daniel Levert, fils de M. et Mme L. Levert, du 1219, 40e Avenue, dans le quartier de Fabreville, à Laval, disparu depuis samedi dernier, vers midi.

Pendant près de 48 heures, un groupe de plus de 200 chercheurs avaient battu les régions environnantes. Leurs efforts ont toutefois été vains jusqu'ici et tous les indices semblent indiquer que le bambin s'est noyé dans la rivière des Mille-Iles, qui coule à moins de 2,000 pieds de la maison de ses parents.

Le chien "Dicky" de l'Escouade canine du Service de la police de Montréal, conduisait lui aussi les chercheurs en bordure de la rivière, ce qui renforçait l'hypothèse que l'enfant aurait pu s'y noyer.

Les recherches avaient été suspendues lundi matin. Cependant, à la suite de l'insistance de la mère du bambin, elles ont été reprises dans la rivière au cours de la matinée d'hier.

MM. Roland Audet, Bruno Cheuche et Gérard Deusch, trois scaphandriers de la compagnie Alteck Ltd. de Montréal, se sont relayés dans les eaux de la rivière.

Pour leur frayer un chemin, on a dû couper la glace à l'aide de scies à chaîne. C'est par cette ouverture de quelques pieds que les chercheurs plongeaient sous la glace pour passer le fond de la rivière au peigne fin.

Le chef du district de Pont-Viau du Service des incendies de Laval, M. Claude Lacasse, dirige les travaux de recher-

Voir SCAPHANDRIERS page 6

Michèle Saunier libérée de 2 autres accusations

Michèle Saunier, le jeune professeur de psychologie impliqué, il y a quelques mois, dans la conspiration pour dynamiter une demi-douzaine de monuments américains, a été libérée dès son enquête préliminaire, hier après-midi de deux des accusations portées contre elle.

Déjà envoyée à son procès pour conspiration dans le but de procurer de la dynamite à deux autres conspirateurs, la jeune femme a été libérée des accusations substantives (comme on dit) de possession de cette même dynamite, et d'avoir été partie à une infraction du même genre.

Cette double décision rendue par le juge Armand Sylvestre, la prévenue a fait immédiatement option pour subir son procès devant juge seul, et ce procès a été fixé, séance tenante, au 7 mars prochain.

Les procureurs en présence, tant la couronne, et Me Michel Proulx agissant en défense, ont alors convenu de déposer, à ce procès (qui pourrait être, autrement, fort long) les témoignages recueillis lors de l'enquête préliminaire qu'avait d'ailleurs présidée le juge Sylvestre.

Entre-temps, la prévenue reste en liberté sous le cautionnement immobilier qu'elle a déjà fourni lorsqu'elle a été envoyée à son procès.

Delisle: pénitencier à vie

(M.M.) Cyriaque Delisle, âgé de 28 ans, qui, il y a deux jours, avait refusé de se reconnaitre coupable de meurtrer non-prémédité, s'est ravisé aujourd'hui.

Ramené devant le juge Peter V. Shorteno, il a décidé de reconnaitre sa culpabilité à l'accusation qui avait été portée contre lui en rapport avec la

Voir DELISLE en page 6

PAR PRINCIPE, CES GENS-LÀ NE MARCHENT JAMAIS EN LIGNE DROITE

Le vol de St-Hyacinthe: Piché nie avoir été un agent double comme Frank Watson

par Maurice MORIN

La preuve de la poursuite dans le procès touchant le vol à main armée de $153,000 commis, le 17 janvier 1961, dans les locaux de l'Union régionale des Caisses populaires, à St-Hyacinthe, tire à sa fin.

Hier soir, Me Michel Côté, procureur de la Couronne, a annoncé qu'il ne lui restait plus qu'un seul témoin à faire déposer. . . le chef de police de St-Hyacinthe qui, en fait, a rendu témoignage aujourd'hui.

Mais, du côté de la défense, Me Léo-René Maranda, qui représente les trois inculpés, Marcel Lasonde, Georges Aird et Armand Larose, avec Me Paul Aubut et Raymond Daoust, a déclaré "ne pouvoir dire s'il ferait entendre des témoins".

L'instruction du procès a débuté le lundi 13 décembre, sous la présidence du juge François Caron et en présence de 12 jurés de langue française qui, eux, sont les maitres des faits.

Pendant quelques heures, hier, Me Maranda a poursuivi un contre-interrogatoire très serré du témoin Jean-Louis ("Bijou") Piché, ce récidiviste aux antécédents judiciaires très "éloquents", qui était "du coup" de St-Hyacinthe, puisqu'il a reconnu sa culpabilité à des accusations de conspiration et de vol et a été condamné à cinq ans de pénitencier pour ce forfait et bien d'autres. . . soit un total de 17 crimes.

Il est encore question de Frank Watson et de Rocky Pierson

Me Maranda a terminé son contre-interrogatoire par les questions que voici et auxquelles Piché a répondu par ce qui suit:

— Est-ce qu'il n'a pas été à votre connaissance personnelle, M. Piché, que Frank Watson et Pierson partageaient, pour une certaine période de temps, le même appartement ?

— Ça, je ne le sais pas du tout.

— Du temps que vous fréquentiez le bureau de Rocky Pierson et de Eddie Callaghan et du temps que Watson fréquentait le bureau de Pierson et de Callaghan, étiez-vous à ce moment-là, M. Piché, un agent double dans un corps de police ?

— Qui ça, moi ?

— **Oui.**

— Non Monsieur.

Le témoin avait auparavant affirmé que ses meubles avaient été saisis, que Pierson "était arrivé, qu'il avait arrêté toutes les choses, qu'il avait racheté des meubles qui avaient été vendus avant. . ."

— En somme, Pierson est intervenu en payant vos dettes d'une façon ou d'une autre au printemps de 1961 ?

— Oui.

Frank Watson, un agent double

Frank Watson, on se le rappellera sans doute, avait été le témoin principal, le témoin-vedette, au procès de Raymond Caza, Rosaire Daoust et Armand Larose qui avaient été accusés du meurtre prémédité de Pierson . . . mais acquittés, par un jury des Assises, après un très long procès.

Par la suite, deux autres inculpés, Georges Aird et Donald Côté, avaient repris leur liberté. . . pleine et entière, la Couronne ayant décidé de retirer l'accusation qui avait été portée contre eux.

Lors du procès, Watson qui s'était dit agent d'affaires de Pierson avait aussi déclaré "avoir agi comme agent spécial de la Gendarmerie canadienne. . . un agent double".

Le "walkie-talkie"

Les deux derniers témoins de la poursuite entendus, hier après-midi, ont été John Jassco et un ami de celui-ci qui avait réparé un appareil walkie-talkie (un appareil de réception et de transmission).

Cet apareil, avaient affirmé, plus tôt, Piché et Callaghan (celui-ci interrogé par une commission rogatoire aux Etats-Unis) devaient servir à capter les ondes radiophoniques du service policier de St-Hyacinthe.

Jassco, après avoir déclaré avoir loué une partie de ses bu-

Voir PICHE en page 6

Les congés des Fêtes et les banques

Contrairement à ce qu'on pouvait lire dans une nouvelle publiée hier dans LA PRESSE au sujet des congés des fêtes, un porte-parole des banques a affirmé que les succursales de banque seront ouvertes vendredi jusqu'à 3 h. de l'après-midi, mais non le soir.

Elles seront ouvertes jeudi, aux heures normales, soit jusqu'à 3 h. p.m., et aussi le soir.

Enfin, ce sera les lundis 27 décembre et 3 janvier, que les banques resteront fermées toute la journée.

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE.
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

examen de la VUE
VERRES DE CONTACT
LUNETTES MODERNES
optométristes
B. KEMP, O.D.
J.-C. LARIVIERE, O.D.
3e ETAGE 842-5151 POSTE 538
DUPUIS

ANALYSES DU SANG
ANALYSES DURINES
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) Résultat : 36 heures $5.00
TEST BIOLOGIQUE NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus PRESCRIPTIONS EXCEPTEES
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
la plus grande Pharmacie de Détrix au Monde

CRAYON AVEC CHAINETTE "PAT"
Ne cherchez plus . . . Portez votre crayon à la taille ou à la boutonnière. Fermoir de sûreté. Chainette de 17" de longueur. S'enroule automatiquement. Pratique pour serveuse, opératrice, vendeuse, infirmière, etc.
A) Crayon de couleur
B) Plume à bille de couleur. Prix. rég. $3.50 SPECIAL $2.19
C) Crayon or ou argent Prix rég. $4.95 . . . SPECIAL $3.19
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Piton STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8539 St-Laurent 381-4261
800 E., Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

"Faites comme nous"
OFFREZ-VOUS UN NOËL PAYÉ D'AVANCE!

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au Club-Épargne de Noël 1966.
Vous recevrez gratuitement deux jolies chandelles de Noël . . . avec les meilleurs vœux de . . .
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
La Banque qui vous aide à faire des heureux

TYROL

39.95
"ALASKA"
Bottillon après-ski pour notre hiver canadien
Pour la détente et le plaisir de la marche après le ski. Bottillon chaud et léger en véritable loup marin, doublé de mouton. Pointures 5 à 10. Autres modèles valant jusqu'à $60.00.
Nouvelle carte CREDICO
OUVERT TOUS LES SOIRS (excepté le samedi)
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914, rue St-Hubert — 273-2813
1500 est, Mont-Royal — LA. 1-3164
4029 est, Ontario — LA. 1-9414
Stationnement gratuit pour nos clients

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 22 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 296

Bouquet de petites misères

UN DE CES QUATRE matins vous aurez une série de démissions fracassantes au Conseil du tourisme de la province de Québec. Pourquoi ? Parce que les choses ne tournent vraiment pas rond.

M. Jean Perreault, maire de l'Assomption, président du comité du Camping de l'Union des municipalités de la province, vient de mettre un doigt dur sur un bobo à vif. "Le camping, dit-il, avance à pas de géant autour de nous : aux Etats-Unis, dans d'autres provinces canadiennes." Ce que M. Perreault ne dit pas — mais on le devine aisément — c'est que le Québec risque de se laisser ravir en deux temps trois mouvements l'une des plus fécondes ressources du tourisme moderne. Demain, nous pleurnicherons sur notre retard. La belle affaire !

M. Perreault ne se veut pas enfonceur de portes ouvertes mais il sonne l'alerte alors qu'il en est encore temps. "De toute urgence, précise-t-il, il nous faut formuler une politique cohérente, uniforme et faire le point entre les divers ministères que le camping intéresse. "Eh bien ! dans l'optique présente la chose reste impossible.

Pourquoi se le cacher ? Notre industrie touristique se détériore et ce ne sont pas les statistiques qu'on nous sert chaque année qui révèlent l'état réel de la situation. Passe encore pour la chasse et la pêche. C'est loin d'être parfait mais ce secteur est l'objet d'une attention plus suivie. Regardez, par ailleurs, du côté de la petite hôtellerie, industrie singulièrement familiale : c'est le marasme. Une école d'hôtellerie a été demandée mais la mission d'étude qui aurait pu aider à faire démarrer le projet a été contremandée quelques heures avant le départ vers l'Europe où se trouvent les écoles les plus réputées. Raison : pas d'argent. Parlons de la mise en valeur des sites. S'il se fait vraiment quelque chose, il faudrait nous le dire. Ce ne sont pas les pavés publicitaires distribués à profusion dans les périodiques canadiens et américains qui peuvent résoudre le problème. Ce dernier est devenu grave parce qu'on se laisse gentiment porter. "Ils" viendront . . . c'est si beau, la "belle province". Ceci dit on se tourne les pouces et on attend la tombée de la manne. Et si d'aventure cette manne est moins généreuse on est tout étonné. A qui faire croire que le spectacle des chutes Montmorency, aperçues de la voie ferrée, derrière une clôture de fil de fer, peut épater un touriste qui arrive de Niagara. Un projet d'aménagement est prévu. Alors dépêchez-vous.

Dans les temps anciens, un belvédère (minable) existait à l'entrée de Baie Saint-Paul. Vision grandiose. Disparu le belvédère. Allez donc savoir pourquoi. Petit exemple. Cherchez sans trop vous fatiguer et vous en trouverez cent autres. Et nos musées ? Ecoutez les doléances de leurs conservateurs et vous serez édifiés. Et la campagne d'embellissement des abords de nos petits villages (on y a pensé "because" l'Expo) mais, au fait, a-t-on, à ce jour, quelque résultat sérieux à nous signaler ?

M. Perreault a fort raison de faire éclater une manière de petite bombe. Ça dort là-dedans ! Les professionnels du tourisme et, croyez-moi, ils connaissent leur métier, se sentent si peu épaulés qu'ils sont à la veille de tout envoyer promener. Les mémoires, les requêtes, les suggestions, les projets abondent et s'empilent. Mais où est-elle donc la grande politique touristique savamment pensée et ordonnée capable de nous hausser, au moins, au palier ontarien ?

Toujours recevoir et ne pas trop donner . . . le manège ne saurait durer indéfiniment. Camping, hôtellerie grande ou modeste, organismes d'accueil, rationnelle mise en valeur des beautés naturelles, autant de domaines où ce qui laisse à désirer est encore trop considérable. Jamais trop tard pour bien faire. Encore faut-il qu'on se mette réellement à l'oeuvre.

Roger CHAMPOUX

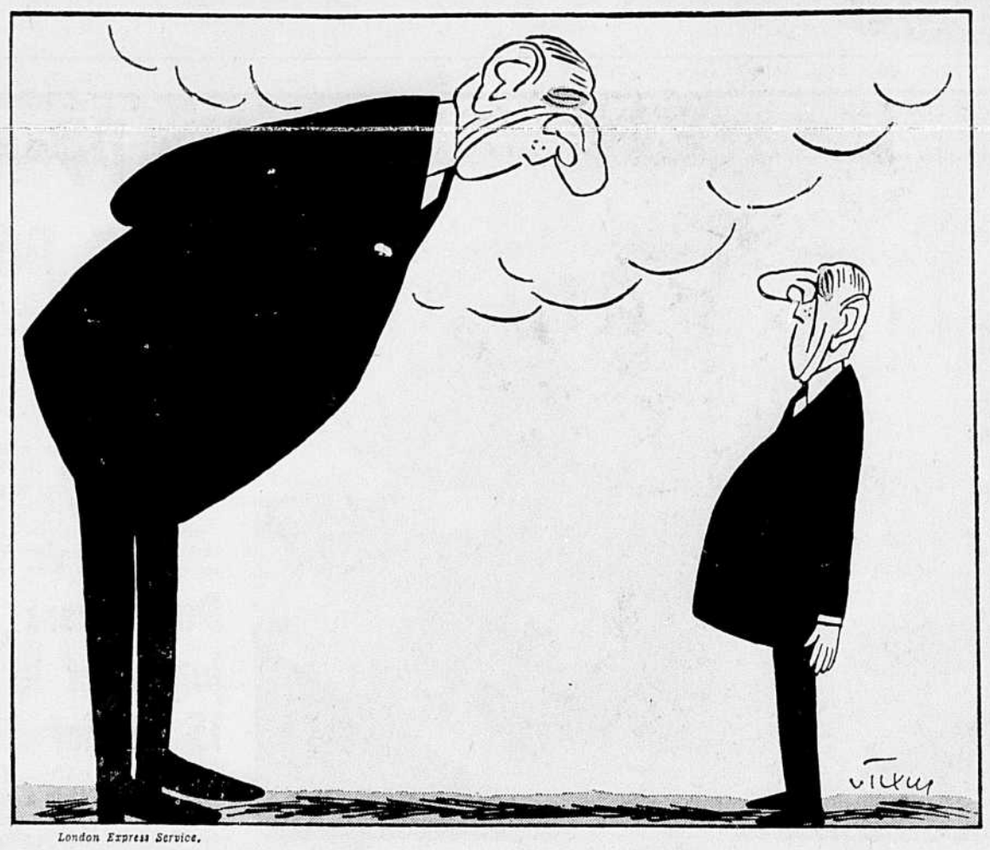

London Express Service.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Entente entre associations de parents et de professeurs

Monsieur le Rédacteur,

Récemment, se tenait à St-Eugène, comté de Roberval, une réunion des deux conseils de la Voix des Parents Louis-Hémon et Parents-Maitres de cette localité pour en arriver à une entente qui satisferait parents et professeurs.

Le dialogue s'engagea franchement. Voici ce qui en est résulté : 1°, on reconnait le besoin d'une Association de parents. 2°, on reconnait que dans la dite association, il est de première importance de trouver une formule qui permettrait aux parents d'être de meilleurs éducateurs possible. 3°, il faut que dans cette association les professeurs, tant mariés que célibataires, aient la place qui leur revient. 4°, il a été suggéré par les deux conseils qu'une réunion de parents et de professeurs soit tenue pour étudier cette nouvelle formule.

On a émis le voeu que les parents de toute la province s'intéressent aux mêmes problèmes.

Rosaire Blouin,
secrétaire de la réunion

Catholicisme et français face à la minorité anglo-protestante

Monsieur le Rédacteur,

J'ose espérer que ceux qui désireraient voir disparaitre le "Valet du Vatican" du Canada sont la minorité des protestants. Si le Québec est trop catholique pour eux, c'est qu'un bobo chez vous est à l'état de lèpre. Peut-être que le Québec est le paratonnerre du pays contre les fléaux, mais je m'empresse de dire qu'il y a aussi dans les autres provinces de très bonnes gens de diverses religions et il y a également de très bons pratiquants de langue anglaise ou autres.

Au Québec les séparatistes ne sont qu'un grain de sable comme pourcentage, tout comme vous de la Protestant League. Sans vouloir épouser le programme séparatiste, je crois qu'on serait bien aise d'être indépendants, mais ça ne mettrait pas fin aux bavures de certains groupes.

Chaque province a ses avantages et ses désavantages.

Pour le français, si votre cerveau est trop étroit pour faire place à d'autres langues, vous êtes bien à plaindre. Pourquoi nous, Canadiens français avons-nous la facilité des langues ? Est-ce que l'on a plus de coeur au ventre ? Ce que je peux vous dire c'est que l'on est moins orgueilleux que vous de langue anglaise; on ne se croit pas supérieurs au reste de la population de la terre, nous. Il y a plus de pays qui ont comme langue seconde le français. Est-ce que vous, de langue anglaise, devriez être sur un seul continent, parce que anglais, Ma chère, ça ne se mêle pas aux autres langues. Descendez des nues et prenez conscience, de vos actes.

Nous, Canadiens français, sommes bilingues, nous sommes heureux de l'être, et nous passerons certainement dans des coins où vous ne passerez pas.

Assurée que le reste du peuple du beau Canada ne pense pas comme vous, j'ajouterai que les Canadiens anglais qui habitent notre région sont amis avec tous. Dans notre milieu, les protestants, juifs, catholiques fraternisent, peu importe la langue.

Faites un inventaire de votre santé morale et spirituelle et je suis persuadée que vous avez besoin de soins.

Marilu Pleau,
Saint-Joseph de Sorel

Les bienfaits de l'épuration des manuels scolaires

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre ouverte à l'adresse de l'hon. juge Frédéric Dorion, à Québec.

Monsieur le Juge,

Il est étonnant et regrettable qu'un homme de votre qualité ait émis publiquement un jugement aussi superficiel sur la question des manuels scolaires. Vous diminuez ainsi le mérite de toute votre génération.

Le Concile, ses résolutions, la liturgie de la Parole, la nouvelle catéchèse enseignée aux petits et répandue maintenant au niveau paroissial, tout cela vous semble étranger.

Eh bien, pour nous, parents, c'est la Bonne Nouvelle. Et nous espérons bien qu'une épuration dans les manuels scolaires, remplacée par un enseignement plus évangélique de la religion, nous aidera à préparer une jeunesse saine, active, engagée au service de Dieu et de son humanité. Les délinquants dont vous faites état ont étudié dans les manuels que vous prétonisez, monsieur le juge, vous semblez l'oublier.

Vous pouvez parler très haut et très fort, le bruit de votre voix est étouffé par la montée dynamique et bienfaisante de tout un peuple vers l'authenticité et la sincérité qu'il recherche depuis si longtemps.

Mme Claire Perreault
Montréal

Au secours de la recherche

A PEU PRES partout, les scientifiques clament leur mécontentement vis-à-vis de la remarquable lenteur des pouvoirs publics à donner droit à leurs requêtes les plus légitimes.

Prenant la parole au déjeûner hebdomadaire du "Canadian Club", le docteur Jacques Genest, directeur du Département de recherches cliniques à l'Hôtel-Dieu, dresse un tableau désolant de la recherche au Canada. Mais il ne veut pas d'une médecine comme on en fait en Grande-Bretagne, où le système, précise-t-il, est un "échec", parce que la politique y promène sa main encombrante.

J'ignore si la politique a quelque chose à voir de près ou de loin à la crise que traverse ces jours-ci cette grande institution qu'est l'Institut Pasteur de Paris. Mais, coïncidence encore, le personnel scientifique de cette vénérable institution demande la démission collective du conseil d'administration, accusé de maintenir une attitude négative. Bref, partout, les scientifiques estiment qu'ils ne sont pas entendus.

Sauf, peut-être, aux Etats-Unis, où la part de l'Etat à l'aide à la recherche est de $4.09 par tête, comparativement à 66 cents au Canada. L'écart est abyssal. On ne manque pas d'ailleurs de proposer le bon exemple des Etats-Unis.

Toute l'opinion publique est pour la santé et contre la maladie. Quand on nous dit que "le peu d'intérêt du gouvernement fédéral pour la recherche médicale donnera un service d'assurance-santé médiocre", comment ne pas nous tenir pour dûment avertis ?

Nos moyens pourtant ne sont pas ceux des Etats-Unis, non seulement en médecine mais dans 1,000 domaines. Mais, dans la mesure de nos moyens, il faut que la recherche soit traitée avec au moins autant de sollicitude que la chansonnette . . . Les $9 millions du Conseil fédéral de la recherche pour aider la recherche médicale sont peu comparativement au budget fédéral de la radio et de la télévision.

Guy CORMIER

Sur la terre et dans le ciel

N'EST-IL pas étrange qu'au moment où il entrait en guerre contre la pauvreté, le Canada lançait un deuxième satellite dans l'ionosphère ? Les quelque 25 millions que l'on distribue ainsi dans l'espace ne pourraient-ils trouver un meilleur emploi sur terre, au pays même, pour soulager toutes sortes de misères que l'on voit autour de nous ?

Questions oiseuses et faux problème, dira-t-on. En bonne partie, oui. Tout d'abord, ce n'est pas avec quelques "pauvres" millions mais bien avec des milliards, beaucoup de projets, de coordination et de bonne volonté que l'on parviendra — après des années — à améliorer le sort de nos centaines de milliers d'économiquement faibles, qui ont surtout besoin d'occasions d'emploi et d'un niveau plus élevé d'instruction technique.

D'autre part, comme on l'aura lu dans l'excellent exposé documentaire de LA PRESSE sur "la présence canadienne dans le cosmos", ce n'est pas pour "faire comme les Grands" que le Canada a mis sur orbite, avec l'aide des Etats-Unis, "Alouette - I" et "Alouette - II". C'est, bien au contraire, en vue de résoudre un problème typiquement canadien et concourir en même temps au progrès de la science spatiale.

Il y a près de quinze ans, en effet, que le Conseil national des recherches dressait un programme très poussé d'études sur certaines couches extra-atmosphériques afin de découvrir les véritables causes des "blackout polaires", ces étranges phénomènes météorologiques qui nuisent considérablement aux communications radiophoniques dans le Grand Nord.

A cet aspect immédiatement pratique pour nous est venu se greffer l'intérêt et la protection militaires des Etats-Unis, en fait de tout le continent nord-américain, contre la possibilité d'attaques par le moyen de missiles à grand rayon d'action. D'où la collaboration de Washington par le truchement du programme ISIS, qui prévoit le lancement de nos satellites par des fusées américaines. A la suite de leurs deux soeurs aînées, les prochaines "Alouettes" sillonneront le cosmos comme des messagères de paix, de progrès scientifique et de coopération internationale.

Cyrille FELTEAU

Du beau travail... Et après?

SOUS le titre "Le jeu rapporte plus à l'Etat que la vignette-auto", l'hebdomadaire Carrefour a révélé il y a quelques mois que les courses hippiques et la loterie nationale sont pour la France une source miraculeuse de profits. Le jeu officiel, y dit-on, est devenu la première "affaire" française, qui laisse très loin derrière elle les autres grandes affaires : Renault, Shell, Esso, Citroën, Générale d'électricité, etc. et les gains réalisés par l'Etat sont proprement colossaux.

Pour sa part, le Toronto Daily Star a fait, il y a quelques années, l'énumération des loteries gouvernementales qui fonctionnent dans la plupart des pays européens, y compris les pays communistes, et partout en Amérique du Sud et en Amérique Centrale, ainsi qu'en Afrique, en Asie et en Australie.

En août dernier, on a parlé abondamment de cet éditeur millionnaire, M. Robert Maxwell, député londonien, qui organisa une loterie pour alimenter la caisse électorale du parti travailliste afin de libérer ce parti de l'influence prédominante qu'y exerçaient les grands syndicats, en raison de leurs généreuses contributions à la caisse. Cette initiative a remporté un brillant succès.

Pour sa part, notre police multiplie les saisies spectaculaires de billets de loterie de toutes sortes, — avec un zèle et une habileté dont nous ne saurions trop la féliciter (dans le contexte actuel), — pendant que notre gouvernement provincial, favorable à l'établissement d'une loterie d'Etat mais paralysé par la loi fédérale, se plaint de manquer d'argent et pendant que les "épurateurs" des moeurs électorales se demandent comment financer honnêtement les élections. Situation absurde... surtout si on se rappelle que la prison de Montréal fut construite en 1783 avec les revenus d'une loterie !

En février 1962, on a saisi à Montréal 3,760,000 billets de paris sur les joutes de hockey. Sommes-nous assez naïfs pour croire qu'il n'en existe plus ? Et pour croire que d'autres billets du sweepstake irlandais ne seront pas entreposés dans une nouvelle "cache" même si on vient d'en rafler 5 millions ? Un grand juriste québecois a déjà tranché ainsi la question : "Quand de nombreux citoyens s'efforcent de contourner une loi par toutes sortes d'expédients ou la violent sans éprouver aucun sentiment de culpabilité et sans provoquer la désapprobation des autres, c'est un signe évident que cette loi ne correspond plus aux moeurs de l'époque."

Renaude LAPOINTE

la presse étrangère

SERVICE FRANCE-PRESSE

De Bruxelles à Tel-Aviv

La presse internationale a consacré une très large place à la réélection du général de Gaulle à la présidence de la Vème République.

A BRUXELLES, **LA LIBRE BELGIQUE (catholique conservateur) écrit :** "On peut et on doit en définitive se réjouir de la réélection du général de Gaulle, dans la mesure où elle barre la route à M. Mitterrand et avec lui à l'aventure".

A LA HAYE **DE TELEGRAAF (indépendant) note en sous-titre : "La politique française dans le Marché Commun restera dure" et écrit dans un éditorial :** "Le résultat des élections a prouvé deux choses: 1) La France n'est pas gouvernée de manière dictatoriale, 2) Il existe bel et bien en France une opposition contre de Gaulle". "La question qui se pose maintenant, écrit de son côté **"VOLKSKRANT"** (catholique) est de savoir si de Gaulle changera sa politique intérieure et européenne".

En Allemagne fédérale, le quotidien de la Ruhr "MITTAG" exprime le souhait que le président français "se tourne maintenant davantage vers l'Europe". Quant à "DIE WELT", quotidien indépendant de Hambourg, il conclut ainsi son éditorial : "Il n'y a pas de doute, le nouvel élu restera un partenaire difficile pour l'Europe et pour les Etats-Unis. Egalement pour la République fédérale allemande qui doit penser au maintien de l'OTAN et de la C.E.E. Ce qui est certain : Charles de Gaulle reste aux côtés de l'Occident en cas de danger."

A Rome, "IL MESSAGERO" écrit : "Les Français ont choisi de Gaulle. Ils ont choisi sagement. Ils ont agi ainsi pour le bien. Nous n'hésitons pas à le reconnaître. La vérité dont nous sommes contraints de tenir compte et dont évidemment a tenu compte la majorité des électeurs français, c'est que l'adversaire de de Gaulle représentait de loin le plus grand mal."

A BELGRADE, **BORBA,** organe officiel yougoslave écrit : "La majorité obtenue par le général de Gaulle, comparée à celles des candidats présidentiels dans d'autres pays d'Europe occidentale et aux Etats-Unis, constitue un solide soutien pour le nouveau président. **POLITIKA,** de son côté, souligne que le prestige du général a, une fois de plus, joué un rôle décisif.

A VARSOVIE, la réélection du général de Gaulle tient également la vedette dans la presse polonaise : TRYBUNA LUDU, organe officiel du parti gouvernemental, tout en soulignant la victoire du président, met en relief "le grand succès de la gauche française".

A BEYROUTH, **le journal L'ORIENT écrit :** "La France a finalement voté pour de Gaulle plutôt que pour le gaullisme. L'électeur français continue à préférer le leadership personnel de de Gaulle au retour à l'ancien régime des partis".

A TEL AVIV **pour HATZOFE, organe du parti national religieux :** "Le peuple français a montré une fois de plus sa sagesse politique. De Gaulle a une majorité suffisamment forte pour lui permettre de continuer son oeuvre. On doit s'en féliciter en Israël comme ailleurs". Enfin **YEDIOTH AARONETH** remarque : "De Gaulle est l'auteur d'un miracle politique français encore plus extraordinaire que le miracle économique allemand et il est bon et juste qu'il soit réélu. Nous ne doutons point, ajoute le journal, qu'il saura tirer la leçon de cette campagne électorale. Quant au Moyen-Orient tout entier, il ne peut que se féliciter de la réélection du général".

Ebranlement du gaullisme

PARIS — **Tous les éditoriaux de la presse parisienne de lundi matin étaient évidemment consacrés au résultat des élections présidentielles. Ils mettaient l'accent sur les infléchissements possibles et probables de la politique gaulliste.**

LA NATION (gaulliste) : — "La démagogie a échoué dans son entreprise, mais elle risque de convaincre momentanément — avec les incalculables conséquences que cela peut entrainer — si le pays n'est pas très régulièrement tenu au courant des obstacles qui se présentent sur la route du succès et du progrès, des méthodes que l'on utilise pour les franchir et de celles que l'opposition utiliserait, elle, pour y parvenir. (. . .) Un espoir de mieux-être s'est certainement exprimé, comme il s'exprime toujours. Or, il se trouve qu'en prenant le risque presque téméraire de mécontenter beaucoup de monde avec la politique de stabilisation, le gouvernement a mis la France dans une situation économique et financière particulièrement apte à favoriser un développement nouveau qui doit en priorité favoriser désormais les masses. C'est la tâche qu'il s'agit de réussir et il n'y a plus de motif, maintenant, qu'elle ne soit pas réussie. C'est ce que les Français se sont dit. Ils sont revenus à la raison et du même coup ils ont donné raison à de Gaulle."

L'AURORE (Droite radicale): "De Gaulle est réélu. Certains de ses proches, et non des moindres, lui prêtent l'intention de libéraliser son régime, de tenir compte à l'avenir de l'opinion publique et de la volonté nationale que représentent les élus. Ce serait assez raisonnable, et neuf. Il apparaît difficile, en effet, que telle ne soit pas la leçon de ces deux tours de scrutin. (...) En tout cas, on n'imagine plus la décision d'un seul continuant à faire prévaloir une politique qui entrainerait la rupture du Marché commun, celle de l'Alliance atlantique, et d'autre part l'installation de l'économie française dans ce ralenti, quand nos voisins accélèrent. Il n'est pas possible que, dans la conduite de nos affaires d'Etat, on reparte comme avant. On le fait contre l'avis exprimé des 55.4 pour 100 du premier tour."

NEW YORK — La presse new yorkaise de lundi matin annonçait par des grands titres à la une la réélection du président de Gaulle.

Sous le titre "de Gaulle encore une fois" l'éditorialiste du **NEW YORK TIMES** écrit : "Cette fois il n'y a pas eu de surprise si ce n'est la marge confortable par laquelle le général de Gaulle l'a emporté".

Rappelant le soutien communiste accordé à M. Mitterrand le **TIMES** poursuit : "maintenant que la France a fait son choix, tout le monde occidental — Etats-Unis y compris — va pousser un soupir . . . (le général de Gaulle) est un élément perturbateur, mais personne ne peut douter de son engagement en faveur des politiques essentielles de l'Occident".

Examinant la portée du ballottage du 5 décembre "étape de l'histoire contemporaine française" le **TIMES** souligne qu'en cette occasion les Français sont sortis de sept ans d'"apathie politique nationale ou de résignation" : "Un choix leur était proposé et ils se sont montrés aussi divisés et individualistes que toujours — aussi démocrates aussi . . . Il existe maintenant en France une opposition politique véritable . . . le gaullisme comme mouvement et comme structure politique a été violemment ébranlé".

Sous le titre "retour à l'Elysée" le NEW YORK HERALD TRIBUNE se demande, dans son **éditorial,** si "de Gaulle estimera que l'échec inattendu qui l'a contraint à un second et humiliant scrutin est le résultat d'un errement national, ou un fait dont il peut tirer un enseignement". Dans la seconde hypothèse "on pourrait s'attendre à ce qu'il modèle le nationalisme étroit de sa politique extérieure et consacre plus de temps aux problèmes intérieurs. Parmi ces derniers, il pourrait bien tenter de faire revivre la vie politique . . . Il serait très malheureux que la France ait à improviser son successeur, ou simplement qu'elle doive se contenter d'un héritage de fonctionnaires".

"Il est vrai, poursuit le **TRIBUNE,** que son opposition vers la fin de la campagne a montré que la France peut trouver des candidats attirants, sans pour autant devoir retourner aux hommes usés par le temps de la quatrième république. Mais Lecanuet était essentiellement un critique plutôt qu'un président en puissance, et Mitterrand un compromis trop évident. Le retour de de Gaulle à l'Elysée lui donne une chance de préparer l'avenir. Ce serait une tragédie s'il l'utilisait seulement à demeurer dans le passé".

La réélection de de Gaulle

Match final en 1967

LE FIGARO (droite modérée): "Le bon sens l'a emporté. Mais ce serait une erreur de croire que cette victoire est un aboutissement. Il faut, maintenant, envisager l'avenir. Et l'avenir, ce sont les élections de 1967. Dès demain doit être créé, dans le calme retrouvé, un grand parti centriste et européen, capable de rassembler, en face du "front populaire néo-fasciste", les hommes de bonne volonté et de raison, à quelque famille spirituelle qu'ils appartiennent. Sans quoi, la réélection du général de Gaulle ne serait qu'une reconduction, alors que la plupart des Français, qui lui ont fait confiance, elle doit être un nouveau point de départ."

PARIS-JOUR (gauche modérée) : "Maintenant, il faut se préoccuper de l'avenir. L'élection présidentielle ne met pas fin à la bataille politique : elle marque, au contraire, son rebondissement, les élections législatives de 1967 devant être le "match final" entre de Gaulle et les oppositions. La question essentielle est donc la suivante : que va faire le général pour gagner, c'est-à-dire pour disposer d'une majorité à l'Assemblée nationale jusqu'en 1971?

(. . .) Car le président de la République est celui de tous les Français : demain, il devra donc tenir compte des dix millions de voix obtenues par M. Mitterrand, dont deux tiers appartiennent à la gauche (...) En bref, de Gaulle devra se préoccuper davantage des problèmes quotidiens, s'efforcer de réconcilier la Vème République avec ceux qui s'étaient éloignés d'elle".

COMBAT (indépendant de gauche) — "Si le résultat n'est pas contestable, il n'en est pas moins vrai que la victoire du général de Gaulle n'est qu'une victoire au deuxième degré, que le vote des Français en sa faveur n'a été ni franc ni massif, que la large confiance sur laquelle il a toujours entendu asseoir sa politique n'existe plus. C'est pourquoi nous appelons sursis la situation dans laquelle le place ce résultat. L'échéance de ce sursis, on la connait : c'est le renouvellement du Parlement, c'est l'élection législative du printemps 1967. Sans trop préjuger, au vu des résultats de ce scrutin présidentiel, connaissant les motivations qui déterminent l'électorat lors des consultations législatives, on peut considérer comme une éventualité sérieuse la défaite de la majorité gaulliste au printemps 1967. Cette éventualité devrait dominer d'ici à cette échéance toute l'action politique du général de Gaulle".

LE POPULAIRE (socialiste) — "De Gaulle a été réélu dans des conditions à la fois logiques et médiocres. Logiques, parce qu'une bonne fraction de l'électorat des candidats éliminés après le premier tour a retrouvé le réflexe traditionnel du vote à droite qui a été le sien au cours des dernières années. Médiocres, parce que le succès a été arraché de justesse, après un ballottage sérieux et sur des résultats définitifs représentant le chiffre le plus bas atteint par le général de Gaulle depuis son retour au pouvoir. (. . .) Nous sommes donc loin du oui "franc et massif" qui était exigé hier et le problème va consister à voir comment le général de Gaulle gouvernera avec une minorité de suffrages sur son nom et un ralliement tardif d'une fraction de l'électorat, dont les motivations auront été équivoques et ambiguës. Et cela en face d'une gauche qui, venant à peine de commencer le processus de sa transformation et de sa rénovation, ne dispose pas encore de tous ses moyens".

L'HUMANITE (communiste) "De Gaulle, comme prévu, est élu grâce à l'appoint des voix réactionnaires qui s'étaient portées le 5 décembre sur les autres candidats de droite. (...) Quant à François Mitterrand, il augmente considérablement le total et le pourcentage de ses voix. (...) Il y a deux semaines déjà, le général de Gaulle n'était plus qu'un candidat mis en ballottage, c'est le repêchage qui lui permet aujourd'hui de rester provisoirement en place. Encore le doit-il aux lambeaux d'illusions qui persistent sur sa personne. (...) A la vérité, le pouvoir personnel accuse à cette heure un échec des plus graves, et les conditions de la relève démocratique mûrissent à un rythme naguère inespéré."

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

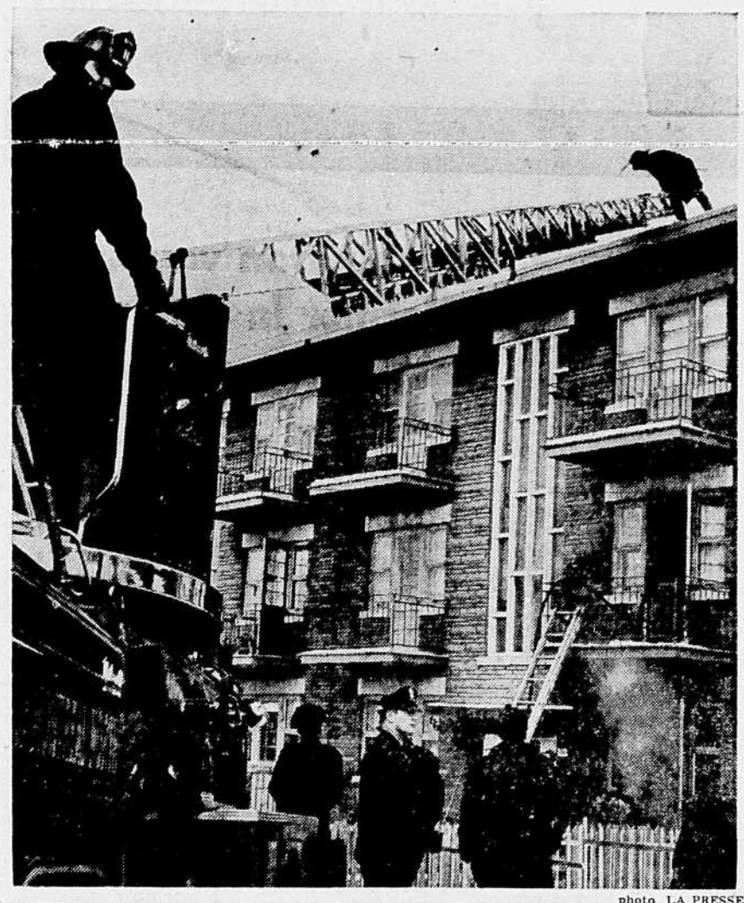

photo LA PRESSE

Six logements ravagés par un incendie à Montréal-Nord

Une quarantaine de pompiers, dirigés par les chefs Fernand Pigeon, de Montréal-Nord, et Ernest Tierman, de St-Michel, ont répondu à une alerte générale, au début de l'après-midi d'hier, pour combattre un incendie qui a ravagé six appartements d'une maison située au 10,841 rue Plaza, près de la rue Monselet, à Montréal-Nord. Une vingtaine de personnes ont été jetées sur le pavé. La cause de l'incendie, encore indéterminée, avait tout d'abord été attribuée à l'explosion d'une fournaise, mais tel n'est pas le cas. Au cours du désastre, le plancher complet d'un appartement du rez-de-chaussée s'est effondré sur le sous-sol.

Premier hold-up de banque en 12 ans à Montréal-Nord

Depuis douze ans, selon ce qu'ils affirment, les détectives de Montréal-Nord n'ont eu aucun vol de banque à éclaircir.

Ce "record" vient d'être brisé.

Aujourd'hui, ils recherchent activement les trois bandits qui se sont emparé de $4,500 au cours d'un vol à main armée commis mardi à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, située au 4912 est du boulevard Gouin.

Les voleurs, tous affublés de cagoules et dont deux brandissaient des revolvers de calibre .45 et le troisième une mitraillette, ont surgi dans la banque à 11 h. 55 du matin précises en sommant les cinq employés et les deux clients qui s'y trouvaient de se coller au mur.

Les personnes présentes ayant obtempéré, les bandits passèrent derrière les guichets pour y rafler leur butin dans trois caisses. "Et Joyeux Noël!" a ricané l'un d'eux à l'intention des victimes quand le signal de la retraite eut été donné.

Suivant un processus désormais familier à tout Montréalais, les cagoulards se sont ensuite engouffrés dans une automobile que les spectateurs du vol ont rapidement perdue de vue.

Cependant, le coup pourrait bien ne pas porter bonheur à ses auteurs, car les sergents-détectives René Poirier et Charles Arès pensent bien tenir une bonne piste. On parle d'individus si familiers avec la prison de Montréal que leurs silhouettes seules sont un indice de choix pour les limiers.

Interrogés hier soir par un employé de LA PRESSE, les policiers de Montréal-Nord ont rappelé avec un orgueil légitime que le vol de la Banque Canadienne Nationale était le premier du genre à survenir depuis 1953. En remontant jusqu'à la fin de la guerre 1914-18, on n'en découvre aussi que trois exemplaires, dont celui qui vient de se produire. Une municipalité montréalaise qui ne compte que trois vols de banque en 47 ans! Qui l'eût cru?

Mais les policiers de Montréal-Nord sont modestes. "L'urbanisme de notre municipalité pourrait être la meilleure protection contre les bandits qui n'ont que peu de routes pour prendre la fuite", ont-ils conclu.

FAITS divers

Un bambin se noie

Un bambin de 4 ans, Denis Piché, de Rivière-Bouchette, comté de Gatineau, s'est noyé, vers 1 h. hier après-midi, en s'aventurant sur la mince couche de glace de la rivière Bouchette.

Le corps de la petite victime a été repêché peu après la tragédie.

Hold-up de $140 dans une pharmacie

Armé d'un revolver, un individu d'environ 35 ans a raflé, à 9 h. 20 hier soir, $140 dans le tiroir-caisse de la pharmacie J.-J. Lauzon, au 2111 est de la rue Jean-Talon.

Le pharmacien, M. Paul Arsenault, était seul dans la pharmacie quand son agresseur est entré en brandissant une arme de fort calibre et lui a ordonné de se coucher derrière le comptoir pendant qu'il se servait lui-même dans la caisse. Le voleur a ensuite disparu avec son butin.

Hold-up de $80 chez une fruitière

Une somme de $80 a été emportée par un bandit qui a fait irruption avec un revolver, à 6 h. 15, hier soir, dans la fruiterie Lancia Fruit Store, au 2250 est de la rue Bélanger.

Mme Alfonso Cavalancia, la victime du vol, était seule dans sa fruiterie au moment du vol. Sous la menace du revolver, elle lui a remis le contenu du tiroir-caisse et l'individu s'est enfui à pied dans une direction inconnue.

Hold-up de $75

"Ne sois pas nerveux et passe ton argent!", a grincé en appuyant un couteau sur la gorge de la victime un des deux bandits qui ont dévalisé hier soir le gardien du terrain de stationnement situé au 2051 de la rue Stanley.

L'agression est survenue à 10 h. 10 alors que M. Roger Latour, la victime, 4450, rue Garnier, se tenait sur le seuil de la cabane qui fait office de bureau sur le terrain de stationnement. Les voleurs ont pris la fuite avec un butin d'environ $75, sans autrement molester leur victime... ni son système nerveux.

Des prévisions budgétaires de $6 millions à St-Michel

(T. D.) — Les prévisions budgétaires de St-Michel pour l'année 1966, qui ont atteint un nouveau sommet — $6,590,528.38, accusent un léger surplus de $365.23, les dépenses se totalisant à $6,590,163.15.

En commentant le budget, hier, au cours d'une conférence de presse, le maire Maurice Bergeron a annoncé qu'une augmentation infime de la taxe spéciale, maintenant stabilisée à .314 cents, représente .014 cents par $100 d'évaluation.

Par ailleurs, le taux de la taxe foncière générale demeure inchangé à 70 cents.

Il en est de même de tous les autres taux de taxation qui s'établissent comme suit: taxe du boulevard Métropolitain, .09 cent; taxe de la Commission de transport de Montréal, .1521; taxe d'affaires, 5 p. 100; taxe d'eau (résidences), 8 p. 100; taxe d'eau (commerces), 5 p. 100.

Le rôle d'évaluation, d'autre part, indique une augmentation de près de $8 millions des valeurs immobilières imposables, comparativement à 1965, qui s'élèvent maintenant à $188,007,080.

Un peu plus du tiers des revenus provient de la taxe d'eau et des taxes d'améliorations locales.

Par ailleurs, en prévision de la participation financière des municipalités de banlieue au déficit de la Commission de transport de Montréal et au coût d'opération du réseau de transport en commun — souterrain (le métro) et en surface, la ville a réservé dans son budget une somme de $298,706.

Cependant, cela ne signifie pas que St-Michel versera un montant aussi élevé à la CTM. Des pourparlers doivent avoir lieu d'ici le 30 avril 1966, date de l'entrée en vigueur de la loi adoptée à cette fin lors de la dernière session provinciale, et une nouvelle formule doit être proposée par les municipalités de banlieue visant à rendre plus équitable le mode de participation qui a été arrêté.

SCAPHANDRIERS

SUITE DE LA PAGE 3

ches, aidé d'une équipe de sept ou huit pompiers de ce quartier de Laval.

La mère espère toujours

Malgré les recherches qui se poursuivent non loin de sa maison, la mère du bambin conserve toujours l'espoir de retrouver son fils vivant. Le jeune Daniel était le seul enfant de M. et Mme Levert.

Le grand-père de l'enfant disparu, M. H. Morais, a passé la journée d'hier sur la glace de la rivière, surveillant les recherches.

Il nous a déclaré que des témoins lui avaient signalé avoir vu le bambin courir derrière son petit chien, en bordure de la rivière, au début de l'après-midi de samedi. L'un d'entre eux aurait même crié à l'enfant de s'éloigner. C'est la dernière fois que l'on aurait vu le bambin.

Le secteur des recherches est assez restreint. En effet, à environ 200 pieds plus bas, un mur de pierre traverse la rivière, ce qui empêcherait le petit corps d'aller plus loin, s'il était entraîné par le courant.

Malgré le froid qui sévit depuis plusieurs jours, les scaphandriers semblent bien à l'aise sous la glace: la température de l'eau n'est que de 34 degrés... comparativement à celle de l'extérieur, le thermomètre étant descendu jusqu'à 11 degrés au-dessus de zéro.

Ce sont les pompiers de Pont-Viau qui souffrent le plus du froid. Ils doivent se tenir constamment sur la glace pour voir à l'éclairage des lieux, couper la glace et la sortir de l'eau afin de libérer le passage des plongeurs. En effectuant ce travail, quelques pompiers sont tombés à l'eau et l'un d'eux, à trois reprises.

Distribution de jouets retardée

Le chef Lacasse nous a déclaré hier soir que si les recherches doivent se poursuivre elles retarderont la distribution de jouets aux enfants déshérités du quartier Pont-Viau.

Les pompiers doivent distribuer 1,800 jouets à des enfants pauvres d'ici Noël. "Nous n'y parviendrons probablement pas à temps, a dit le chef Lacasse, mais nous nous efforcerons quand même de remplir notre tâche dans les quelques jours qui nous restent d'ici Noël."

Le conflit de Coca-Cola: le ministre du Travail rencontre les deux parties

QUEBEC. (PCf) — Le ministre du Travail du Québec, M. Carrier Fortin, a rencontré séparément, hier, des représentants de Coca-Cola et de ses 850 employés en grève depuis le 28 septembre.

M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a déclaré que ces rencontres avec le ministre avaient lieu à la demande de son organisme.

"Nous avons demandé au ministre du Travail d'intervenir pour tenter de rapprocher les deux parties", a déclaré M. Laberge.

A la suite des rencontres, un porte-parole syndical a déclaré qu'il y a lieu de croire que les négociations entre les deux parties pourraient reprendre prochainement.

DELISLE

SUITE DE LA PAGE 3

mort de M. Leslie Marc Williams, abattu d'une balle de carabine le 29 août dernier.

Marc Williams était vice-président de l'International Firearms, 1011 rue Bleury, où une bande de terroristes avaient pénétré dans l'intention d'y voler des armes. Un autre armurier avait également été tué au cours de cette tentative de vol.

Le juge Shorteno n'a pas eu d'autre choix, étant lié par la loi, que d'imposer le péuitencier à vie à Cyriaque Delisle.

PICHE

SUITE DE LA PAGE 3

reaux, chemin Chambly, à Jacques-Cartier, à feu Rocky Pierson, a dit avoir connu Callaghan pour l'avoir rencontré dans ses locaux en 1960-1961.

"Lorsque j'ai parlé à Callaghan, a poursuivi le témoin, il jouait avec une "patente" . . . un "walkie-talkie". Il m'a alors demandé si je ne pourrais pas le faire réparer pour qu'il fonctionne.

"J'ai téléphoné à un ami qui, après en avoir pris possession pour un examen, m'a confié que ça coûterait $300 pour le mettre . . . en état de servir.

"J'ai fait part de la chose à Callaghan qui a répondu: "O.K.".

"Trois semaines plus tard, l'appareil était réparé. Puis mon ami, Callaghan et moi-même sommes allés à St-Hyacinthe pour faire des tests avec l'appareil qui, nous l'avons réalisé, fonctionnait bien.

"Pierson m'avait expliqué avant que "le walkie-talkie" fut réparé, que c'étaient le maire et les conseillers de St-Hyacinthe qui le lui avaient demandé ainsi qu'à Callaghan "pour capter les ondes radiophoniques de la police et surprendre le chef . . . qui se servait des ondes "pour ses fins personnelles".

Répondant à des questions du juge Caron, celui qui a mis l'appareil en état de fonctionner, a déclaré "qu'il n'avait pas été payé (il avait reçu $300) pour accomplir un travail criminel", mais qu'il avait cru "avoir fait un travail pour le maire et les conseillers de St-Hyacinthe".

La gloire est comme un cercle dans l'onde qui va toujours s'élargissant, jusqu'à ce qu'à force de s'éteindre, il finisse par disparaître.

Shakespeare

POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ!

Oui Oui Oui
Oui Oui Oui
Oui Oui
Oui Oui

Apportez-en chez-vous ce soir Ble. $1.00

Une idée du tonnerre. En tout temps, surtout aux repas, quoi de plus agréable qu'un Sauternes Jordan Valley. Apportez-en chez vous ce soir.

vins JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD., MONTRÉAL, QUÉBEC.

Lactantia

MY COUNTRY REG'D. BRAND

En vente presque partout

Voici un beurre incomparable!

Indispensable pour la fine pâtisserie — les plus fameux pâtissiers de Montréal l'emploient.

Une crème au beurre faite avec le beurre "My Country" aura un goût exquis.

Beurre doux (non salé) au goût différent et délicieux, il reste frais très longtemps.

Vous savourez un véritable beurre de ferme comme dans le bon vieux temps.

Téléphone à Montréal WE. 7-7820

VENTE de la Noël

LE LADY SCHICK CONSOLETTE
Une création de Schick — un séchoir à cheveux professionnel portatif exclusif.
SPECIAL $29.95

A PONT-VIAU SEULEMENT
ROLAND FAUCHER, C.T.
VOUS PRESENTE DES SUGGESTIONS DE CADEAUX A PRIX IMBATTABLES!

Roland Faucher, c.t.

SECHOIR A CHEVEUX
SUNBEAM
Modèle DHD-2
● Nouveau ● Silencieux ● Amélioré
SPECIAL $16.95

COUTEAU ELECTRIQUE "TORCAN" à piles "EVERYDAY" avec lame en acier inoxydable. SPECIAL $29.95

AUTRE CHOIX DE COUTEAUX ELECTRIQUES A OFFRIR EN CADEAU POUR NOEL

WESTINGHOUSE K-5	$22.95
WESTINGHOUSE à piles HNK-5	$38.95
SCHICK 70	$18.95
SUNBEAM EK-100	$23.50
SUNBEAM EK-200	$28.95
GENERAL ELEC EK-22	?
GENERAL ELEC EK-23	?
GENERAL ELECT. EK-5 à piles	?
RIVAL 1210	$19.95
SAMSON-DOMINION 2802	$14.95
RONSON 34102	$23.50
RONSON 34101	$27.50

AIGUISEUR ET OUVRE-BOITE "REGENT" SPECIAL $14.95
Modèle d'ouvre-boite sans aiguiseur à $11.95

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE "Samson Dominion" MODELE 1122
Ensemble de table tout chromé.
SPECIAL $7.99

LE REMINGTON LEKTRONIC II
Le rasoir qui emmagasine son propre courant. Des accumulateurs rechargeables accumulent toute l'électricité qu'il vous faut pour vous raser durant des semaines. Si vous oubliez de le recharger, vous branchez le fil à une prise de courant. Son coffret de voyage contient un porte-rasoir amovible, un miroir ajustable et un compartiment pour accessoires. Modèle no 662. SPECIAL POUR NOEL. $29.95

UN CADEAU IDEAL! RASOIRS ELECTRIQUES POUR HOMMES ET FEMMES

Remington	25	$19.95	Sunbeam	NS6	$17.95
Remington élec.	IV	$27.50	Sunbeam	777	$26.95
Ronson	200	$16.95	Sunbeam à piles	711	$30.95
Ronson	400	$19.95	Sunbeam	555711	$24.95
Schick à piles	210	$28.95	Lady Sunbeam (pour dames)	LSC-10	$24.95
Schick "Mania-Power"	210	$10.75	Lady Sunbeam (pour dames)	LS6B	$16.95
Lady Schick (pour dames)		$12.95	Lady Sunbeam (pour dames)	LS 5	$12.95
Philishave à piles		$11.95			

TOUS LES RASOIRS PHILIPS A PRIX SPECIAUX DU ROI DES BAS PRIX

PHONO "CORONET"
Complètement automatique • 4 vitesses • contrôle du son • 12 disques automatiques • le cadeau de Noël idéal.
SPECIAL $39.95

RADIO PORTATIF "SUPERSONIC" 8
Radio à 8 transistors avec étui. Grande sensibilité de réception. Reproduction puissante.
SPECIAL $10.88

PHONO CORONET
Contrôles des sons, 4 vitesses. Haute qualité.
SPECIAL $15.75

RADIOS A 6 TRANSISTORS avec étui et écouteur $6.79

PHONO "SYMPHONIC"
Avec 4 vitesses — complètement automatique — 2 haut-parleurs — 2 canaux différents — contrôles du son.
SPECIAL $54.95

Toutes les balayeuses et polisseuses à prix spéciaux pour Noël!
Marques tel que: EUREKA, HOOVER, GENERAL ELECTRIC, SUNBEAM, LEWYT.

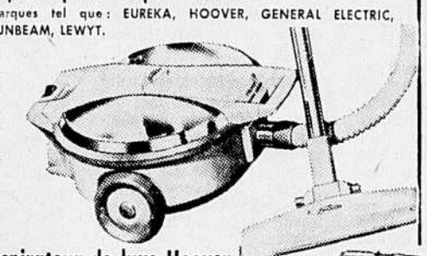

Aspirateur de luxe Hoover
Modèle 660, ultra puissant
1¼ c.v. — Garantie de 5 ans sur le tuyau — Plateau intérieur à accessoires — Avec 7 accessoires de nettoyage.
SPECIAL $64.50

Aspirateur LEWYT
modèle 2120
Léger, il est très maniable. Enroulement du fil automatique. — Jeu complet d'accessoires.
PRIX SPECIAL Roland FAUCHER $39.95

Aspirateur G.E.
modèle VC7
Aspirateur à tête pivotante se déplaçant sur roues. Boyau tressé. Accessoires pour le nettoyage des tapis et parquets. Interrupteur pouvant être actionné du bout du pied.
AUBAINE DU "ROI" $47.50

Pont-Viau
Roi DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE
48, boul. DES LAURENTIDES à PONT-VIAU
(face à l'ancien hôtel de ville)
Un seul numéro de téléphone: 384-0590

GRILLETTE TOASTESS
modèle T-51-P
Idéale pour les "Grill Cheese", les grillades, etc.
SUPER-SPECIAL Roland Faucher $4.99

Un Noël romain raconté par le frère Untel

photo LA PRESSE

"... Mais quel pays? Rien n'est fixé. Et pour quel Noël?" Le frère Jean-Paul Desbiens raconte un certain 25 décembre vécu loin de sa "terre de Caïn"...

La vie est une suite de Noëls différents, inégaux. Des Noëls heureux, insouciants, tristes. D'autres vécus dans une atmosphère nostalgique, tel celui que nous raconte le frère Untel, sous le titre "Noël romain".

C'était Noël 1961. J'étais à Rome, dans une immense maison où vivaient quelque 200 frères venant d'une vingtaine de pays. Le français était la langue commune. J'étais avec quelques amis, des Italiens et des Espagnols surtout.

Les Espagnols, justement, ont coutume de fêter la soirée du 24. Ils s'étaient arrangés entre eux pour célébrer à leur façon, un peu clandestinement. J'ai dit que la maison est immense ; ils avaient donc trouvé une pièce éloignée où l'on pouvait faire du barda sans attirer l'attention. Ils m'invitèrent. Ils avaient du cognac espagnol et du "duron", espèce de bonbon dur que les Espagnols mangent à Noël, traditionnellement, comme nous autres les beignes. Nous chantâmes, nous fîmes les petits fous ; ils allèrent jusqu'à mimer une Corrida.

Puis, ce fut la messe de minuit. Avec un groupe de confrères, j'allai chanter la messe à l'hôpital voisin.

Le réveillon fut tel que tel. On ne sait pas ce que c'est qu'un réveillon, à Rome.

A la messe du jour, le sermon fut prononcé par un jeune bénédictin français. Admirable petit sermon dont je me souviens encore. Il nous disait : "Vivre l'aujourd'hui de Dieu ... pour connaître la paix, accepter ses triples limites : celles que l'on se connaît soi-même, celles que les autres nous connaissent, celles que l'ordre impose. Nous ne savons plus attendre, dans la fidélité. Espérer, ce n'est pas attendre une vie facile ; l'espérance chrétienne, ce n'est pas l'espérance de la facilité."

Le dîner de Noël fut gai. A côté de moi, un Néo-Zélandais. Chaque fois que nous mangions l'un à côté de l'autre, immanquablement, nous répétions le même petit jeu. Je lui disais : "Supposons que tu puisses composer ton menu, qu'est-ce qu'il y aurait?" Et il commençait sa description. Ensuite, c'était mon tour. Il était toujours question de steak haché, de pois verts et de tarte aux pommes avec de la crème glacée.

L'après-midi de Noël, ou le lendemain, n'importe, j'allai à la Piazza Navona, où se tient chaque année, à Noël, une foire populaire. Tout le petit peuple romain s'y rassemble. Des bergers, de vrais bergers de la campagne romaine, sont là en costume de travail, jouant des instruments qui distillent une musique clairette et triste. Avec moi, un ami italien, Italo de son prénom, m'expliquant toutes choses selon sa vérité. Nous sommes il y a 2,000 ans. Les mêmes hommes doux et demandant si peu, si peu ; qu'on leur laisse la paix, peut-être.

Et Italo, qui me parle de son enfance. "La maîtresse d'école me faisait peur. Pendant trois mois, je fis l'école buissonnière. Je parlais avec les arbres. Pendant la guerre, ma tante, dont le fils était en Russie, pleurait des journées entières. Nos voisins, père et fils, pendus face à face par les Allemands. Sur la fin de la guerre, des colonnes de prisonniers allemands défilèrent une journée entière. L'un d'eux fumait une cigarette. Une femme, d'une taloche, la lui fit sauter. Il me racontait des choses comme ça, Italo, Piazza Navona. Il était doux et triste : il en avait trop vu, trop jeune.

Je m'ennuie de lui, parfois, et de quelques autres. J'aiemrais les faire venir ici, leur faire voir mon pays.

Je dis ça. Mais quel pays? Rien n'est fixé. Et pour quel Noël? Je les mènerais à Val-Cartier, peut-être. On écouterait Vigneault. Une chanson, c'est beaucoup. Péguy disait : "On ne doit pas traiter légèrement une chanson comme Malbrough s'en va-t-en guerre." Je leur dirais donc : "Mon pays, c'est l'hiver." On parlerait. On se raconterait le Noël de '61. Et sans s'en apercevoir, on serait en train de vivre un beau Noël.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

A Sainte-Justine, les enfants oublient quelques instants qu'ils sont malades!

A l'hôpital Sainte-Justine, pour la grande fête de Noël, il n'y avait pas qu'un seul arbre de Noël ... et pas qu'un seul Père Noël ! De cette manière, les petits malades réunis par groupes de 20 ou 25 dans les solariums se sentaient parfaitement en confiance pour parler "pour de vrai" à leur Père Noël et lui demander à l'occasion un renseignement sur le fonctionnement d'un jouet. Père Noël, pour sa part, avait le temps de juger de la situation en un clin d'oeil : "Non, non, ma belle Suzanne, ne te dérange pas avec ta jambe malade, c'est moi qui va porter ton cadeau !" — "Ne pleure pas, Jeannot, je n'ai pas oublié tes étrennes" etc. Le dépouillement des arbres de Noël était sous la direction de Mme Lionel Lemay, présidente du comité des arbres de Noël et de Mme A. D. Beaudin, du comité des bénévoles.

Quelques conseils pour les gardes-bébés

Si, pendant la saison des fêtes, vous songez à aller dîner chez des amis ou au restaurant, à aller au cinéma ou à rendre visite à des amis, et qu'il vous faille laisser vos enfants à la maison, la Canadian Underwriters' Association vous recommande de faire appel aux services d'une garde-bébé qui sait ce qu'il faut faire en cas d'incendie.

C'est une bonne idée de placer une carte près du téléphone et d'y inscrire les numéros de téléphone du Service des incendies, du Service de police, du médecin de famille, d'un proche voisin, ainsi que le numéro où elle pourra rejoindre les parents, d'ajouter l'Association.

La garde-bébé doit connaître deux sorties de la maison; s'il arrivait un incendie, elle pourrait sortir avec les enfants par l'une des deux portes qui n'est pas bloquée par les flammes. On doit lui montrer où se trouvent ces deux sorties et lui dire qu'en cas d'incendie, elle doit (1) faire sortir les enfants de la maison et (2) avertir les pompiers.

Pour Noël : des jouets non dangereux

Le bon sens est le meilleur guide dans le choix des jouets, nous dit la Canadian Underwriters' Association. Les jeux de chimie et les jouets qui requièrent des carburants peuvent être dangereux entre les mains d'enfants.

L'Association recommande vivement aux parents de surveiller leurs enfants lorsqu'ils s'amusent avec des jouets utilisant des produits chimiques ou de l'essence. Lorsque vous achetez des jouets électriques, ne choisissez que ceux qui portent l'estampille U.L. (Underwriters' Laboratories).

Ban-quets

De magnifiques salles—30 à 700 invités. □ Un service impeccable. □ Une cuisine de réputation mondiale. □ Les banquets sont splendides à l'hôtel Sheraton Mt-Royal. □ *Appelez M. Bersier à 842-7777.*

Hôtel SHERATON MT-ROYAL

BIRKS
JOAILLIERS

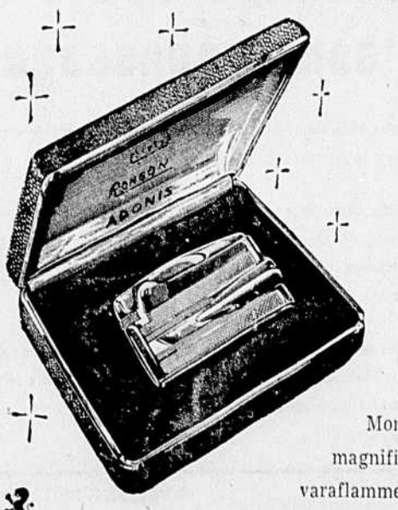

A l'homme déjà comblé offrez un

BRIQUET

EN OR 14 CARATS

Monsieur sera enchanté de son magnifique présent ... un briquet varaflamme "Adonis" de Ronson. De notre collection d'accessoires élégants pour hommes. 150.00

BIRKS B·B

PIAZZA TOMASSO
8205, BOUL. DECARIE
LIVRAISON RE. 9-5555

JOYEUX NOEL !

BONNE ANNEE !

Que la joie de Noël pénètre le coeur de tous les hommes et que l'an nouveau soit pour tous une source de succès.

A.O. Terriault INC.

CHAUSSURES — VETEMENTS DE BASE — UNIFORMES
807-811 est, rue STE-CATHERINE

OGILVY'S

UN GRÈS CÉRAMIQUE BRETON

Signé Grande Maison H. B., Quimper

Voici quelques morceaux d'un ravissant service de poterie rustique ocre-doré.

Petite terrine, 4" diam. 6.50

Bol à soupe, 4½" diam. $4.

Assiette à viande, 9" diam. 3.65

Moutardier avec cuiller de bois, 3½" h. salière et poivrière 6.50

Assiette à pain, 6" dia. 1.75
Tasse à thé et soucoupe 2" h. 4.15

Théière, 7" haut. 9.95

Sucrier, 2½" haut. 3.65

Pot à crème, 2" haut 3.50

OGILVY — *Poterie au quatrième*

OGILVY

CAHIER No 2 / PAGES 13-20 LA PRESSE THEATRE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MERCREDI 22 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 296

Des débris de satellites russes tombent en Espagne

MADRID. (PA) — L'Espagne a apparemment été "bombardée" par des débris de capsules spatiales soviétiques ou par des morceaux de fusées qui se sont désintégrées au moment de leur rentrée dans l'atmosphère de la Terre, ont révélé, hier, des hommes de science espagnols.

Trois lourdes sphères de métal, portant des indications montrant qu'elles ont été fabriquées en Union soviétique, sont tombées près de Séville le 6 décembre, et d'autres objets de métal ont été trouvés lundi dans la région de Badajoz, dans l'ouest du pays.

L'Institut espagnol des recherches en aéronautique poursuit actuellement son enquête sur ces "objets cosmiques" afin de déterminer leur origine exacte et trouver comment ils ont pu tomber en Espagne.

Les trois sphères, qui ont résisté à l'écrasement près de Séville, semblent être fabriquées d'un lourd métal de type titanium; elles pèsent environ 73 livres chacune et ressemblent à des réservoirs utilisés sur les capsules spatiales. Elles portent des inscriptions en russe.

Quant aux débris trouvés près de Badajoz, ils pourraient être des pièces d'un moteur de fusée.

Dans les deux cas, a révélé un homme de science espagnol, tout semble indiquer que les débris sont entrés dans l'atmosphère au-dessus du Portugal ou dans la région est de l'Atlantique et ont poursuivi leur course ouest-est avant de s'écraser dans deux régions relativement peu éloignées l'une de l'autre en Espagne.

Il a dit qu'il n'était pas surprenant que de tels objets tombent sur la Terre depuis que l'homme en a lancé une assez bonne quantité dans l'espace. Normalement, les débris sont détruits lors de leur retour dans l'atmosphère. Toutefois, les sphères ont apparemment résisté à l'épreuve parce qu'elles semblent avoir été protégées (peut-être en étant enfermées dans une sorte de véhicule) durant la plus grande partie de ce retour dans l'atmosphère.

Téléphoto PA

Ces trois sphères d'un dur métal contenant apparemment du titanium sont tombées près de Séville, en Espagne, le 6 décembre dernier. Les hommes de science espagnols ont découvert des indications écrites en russe sur ces étranges objets. Ils croient qu'il s'agit de réservoirs de cabine spatiale qui, chose rare, ont réussi à subir presque sans dégâts, l'épreuve de la rentrée dans l'atmosphère terrestre.

L'URSS au Canada : ne favorisez pas le militarisme allemand

MOSCOU, (AFP, Reuter) — L'Union soviétique a exhorté le Canada de ne prendre aucune mesure susceptible de favoriser la renaissance du "militarisme" et du "revanchisme" ouest-allemand, rapporte aujourd'hui l'agence Tass.

L'agence de presse précise que tel est l'essentiel de la déclaration qui a été faite hier à l'ambassadeur du Canada à Moscou, M. Robert Ford, par le ministère soviétique des Affaires étrangères.

Dans cette déclaration, le ministère s'élève tout particulièrement contre l'accord intervenu entre les gouvernements canadien et ouest-allemand concernant les exercices auxquels les spécialistes allemands vont se livrer au Manitoba. L'accord prévoit des exercices de maniement des armes modernes et notamment le lancement de fusées en temps d'hiver.

"De tels actes, conclut la déclaration, contribuent à la remilitarisation de l'Allemagne, contrairement aux obligations internationales en faveur desquelles le Canada s'était prononcé".

La France est disposée à reprendre le dialogue avec ses cinq partenaires du Marché commun

PARIS. (AFP) — Le gouvernement français communiquera d'ici 24 heures à ses cinq partenaires du Marché commun sa réponse officielle à la proposition d'une rencontre pour discuter le règlement de la crise ouverte le 30 juin dernier.

C'est ce qu'a révélé aujourd'hui le ministre de l'Information, M. Alain Peyrefitte, à l'issue du conseil des ministres. M. Peyrefitte a toutefois refusé de divulguer le contenu de la réponse française avant que celle-ci soit communiquée à ses partenaires.

On croit toutefois que Paris acceptera la proposition de ses partenaires qui l'ont invitée, le 20 décembre dernier, à participer à une réunion ministérielle des "Six" les 13 et 14 janvier, sans préciser le lieu. Cette réunion sera sans doute une première étape sur la route menant au règlement de la crise provoquée par le boycottage de la CEE par la France depuis six mois.

En ce qui concerne la date, on croit savoir que la France propose, pour des raisons purement techniques, que la réunion soit reportée de quelques jours. La date du 13 janvier est en effet très proche de celle du 8, à laquelle commence le nouveau septennat du général de Gaulle.

Au sujet du lieu, les partenaires de la France n'ont pas insisté sur leur préférence pour Bruxelles, où siège la Commission du marché commun. La réunion devant avoir lieu sans la participation de cette commission, la France aurait préféré une autre capitale et le choix de Luxembourg, qui a l'avantage aux yeux des "cinq" d'être aussi une capitale communautaire, paraît acquis.

Les questions à décider

En ce qui concerne l'ordre du jour, il s'agit de s'entendre :

1)—Sur le rôle que devra jouer, à l'avenir, la commission Hallstein qui, aux yeux des Français, a outrepassé son mandat et a été ainsi responsable de la crise du 30 juin;

2)—Sur la façon dont seront appliquées les clauses du traité de Rome prévoyant qu'à partir du 1er janvier 1966, les décisions du conseil des ministres du Marché commun seront prises à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité. La France tient à ce que les décisions affectant les intérêts vitaux d'un Etat membre ne puissent lui être imposées contre son gré. Ce n'est que lorsqu'une entente sera intervenue sur ces deux points qu'il pourra être question, pour la France, de reprendre sa place dans les réunions de Bruxelles et de reprendre la négociation interrompue le 30 juin sur l'Europe agricole.

Ainsi, les décisions prises aujourd'hui par le conseil des ministres consacrent, semble-t-il, un accord sur la procédure entre la France et ses partenaires et permettront la première prise de contact des "Six" depuis six mois, mais les questions de fond demeurent et sont, croit-on savoir, loin d'être réglées, bien que les contacts bilatéraux pris ces temps derniers aient permis un certain rapprochement des points de vue.

Titan-3C: un échec et un coup dur pour l'Aviation des USA

CAP KENNEDY. (PA-UPI) — Les experts de l'Aviation américaine vérifient aujourd'hui une importante masse de rapports fournis par les instruments de la fusée "Titan-3C" avant que celle-ci ne rate hier la dernière phase de la manoeuvre critique qui consistait à placer sur des orbites légèrement différentes quatre satellites à une altitude de quelque 21,000 milles.

Le lancement s'était effectué d'une façon parfaite mais le troisième étage de la fusée n'a pas fonctionné normalement alors que six heures après le début de l'expérience, cet étage devait brûler une troisième fois. Cette dernière manoeuvre devait placer les satellites sur leurs orbites définitives.

A la suite de ce défaut d'allumage, trois des satellites sont restés sur des orbites qui n'avaient pas été prévues, tandis que le quatrième est disparu.

La fusée "Titan-3C" est l'engin le plus puissant de l'arsenal américain; elle développe 2,400,000 livres de poussée.

Les trois satellites qui se sont détachés de la fusée comprenaient deux engins expérimentaux de communications, et le troisième devait servir pour les sansfilistes amateurs. Le quatrième qui s'est vraisemblablement perdu, était un petit observatoire solaire qui devait tenter de renseigner l'homme sur les dangers du soleil.

Cet échec est un dur coup pour l'Aviation américaine qui comptait employer une fusée de même catégorie pour placer sur orbite huit satellites de communications militaires, le printemps prochain.

C'est l'expérience de vol la plus difficile de la fusée Titan à trois étages, qui doit lancer en 1968 le premier navire spatial "MOL" (Manned Orbiting Laboratory). Huit ou neuf autres expériences du genre sont prévues avant la grande tentative de lancer le "MOL".

Le FR-1 se comporte parfaitement

A Paris, on signale qu'il y a exactement deux semaines, soit le 6 décembre, était lancé le premier satellite scientifique français FR-1, et que le délai écoulé de deux semaines était important, car c'est celui qu'il fallait pour que l'expérience scientifique des FR-1 soit valable. Ceca est fait puisque le satellite fonctionne parfaitement, a dit hier soir, M. Jean-Pierre Causse, directeur de la division satellite du Centre national d'études spatiales. Il a ajouté que lundi à midi, FR-1 avait effectué deux cents révolutions autour de la terre.

La 20e session de l'ONU se termine sur un violent débat au sujet du Vietnam

NATIONS-UNIES. (AFP-UPI-PC) — La 20e session de l'Assemblée générale des Nations unies s'est terminée vers 2 h. ce matin par un violent échange de propos entre les Etats-Unis et l'Union soviétique au sujet de la guerre au Vietnam.

L'ambassadeur soviétique Nikolai Fedorenko a accusé les Etats-Unis "de provoquer l'escalade au Vietnam, d'utiliser des produits toxiques dans cette guerre et d'effectuer des bombardements barbares."

Le délégué en chef des Etats-Unis, M. Arthur Goldberg, a répliqué en disant que ces déclarations étaient "injustifiées et non fondées." Il a ensuite accusé M. Fedorenko de "violer la plus élémentaire éthique professionnelle en provoquant un état de guerre froide dans les dernières heures de la session.

"Je crois que de nombreuses délégations sentent comme moi l'outrage de ces paroles." Ce à quoi M. Fedorenko a répliqué en disant: "Vous êtes offensés par des mots alors même que des nations baignent dans leur sang."

Plus tôt, l'assemblée avait approuvé à l'unanimité la convention condamnant la discrimination raciale, la ségrégation raciale, l'apartheid, et affirmant le droit de tous les êtres humains, quelle que soit leur race ou leur couleur, à l'égalité des droits politiques, économiques, civils et sociaux.

L'assemblée a également approuvé par 66 voix contre 26 et 15 abstentions une résolution demandant aux pays du monde de rompre leurs relations diplomatiques et commerciales avec le Portugal, parce que celui-ci refuse d'accorder l'indépendance à l'Angola, au Mozambique et à la Guinée portugaise.

L'assemblée a aussi demandé aux alliés du Portugal, et à ceux de l'OTAN en particulier, de ne pas fournir d'armes au Portugal, ni de matériel pouvant aider ce pays à réprimer les mouvements d'indépendance.

Après un débat qui a duré toute la journée, la commission politique a finalement adopté par 62 voix contre 12 (groupe communiste et Algérie) avec 29 abstentions une résolution américaine (appuyée par 11 pays, dont le Canada) priant l'ONU de continuer à oeuvrer pour la réunification de la Corée et invitant les autorités nord-coréennes à accepter les objectifs de l'ONU en Corée.

Au cours des discussions à la commission politique spéciale, l'ambassadeur soviétique Nicholas Fedorenko a demandé que les Etats-Unis retirent leurs troupes de la Corée du Sud. M. Fedorenko appuyait une résolution présentée par la Hongrie et la Mongolie demandant le retrait de Corée dans les six mois des forces des Etats-Unis et de l'ONU.

L'ambassadeur soviétique a affirmé que la Corée du Sud servait de base militaire aux Américains et que ces derniers entraînaient le peuple coréen, contre son gré, dans leurs propres aventures militaires.

Le délégué américain James Nabrit a répondu que les troupes américaines demeuraient en Corée du Sud à la demande du gouvernement de ce pays pour le protéger contre toute attaque qui pourrait venir de la Corée du Nord.

Deux Américains condamnés à 8 ans en Allemagne de l'Est

BERLIN. (PA, UPI) — Des autorités américaines révèlent qu'un tribunal communiste a condamné à huit années de prison deux citoyens des Etats-Unis qui ont tenté de faire passer en fraude le mur de Berlin à une fillette de 13 ans qui voulait rejoindre ses parents.

De plus, on annonce que la police a ouvert le feu sur un citoyen est-berlinois qui a tenté de franchir le mur. On croyait qu'il s'agissait d'un homme en état d'ébriété. La police a tiré en l'air, mais dut se résoudre à s'en prendre au fuyard qui est bientôt tombé du mur, la cuisse criblée de balles.

Les deux Américains condamnés à huit ans de prison sont Moses R. Henrin, 24 ans, d'Aron, Ohio, et Frederick Matthews, 23 ans, d'Ellwood City, Pennsylvanie.

Les tories britanniques ne veulent pas de la force contre la Rhodésie

LONDRES (PC, UPI, Reuter) — La politique rhodésienne du premier ministre Wilson a triomphé ce matin en obtenant une majorité de 228 voix à la Chambre des communes, provoquant, par le fait même, une scission au sein de l'opposition conservatrice.

Le vote est intervenu après une discussion de deux jours. Les Communes ont approuvé l'embargo sur les pétroles recommandé par le gouvernement contre la Rhodésie et ont accordé à M. Wilson un vote de confiance.

Le vote a été imposé par une fraction reflétant le "lobby rhodésien" au sein des conservateurs qui s'opposent à des mesures trop sévères contre la Rhodésie. Le décret a en effet été adopté par 276 voix contre 48, et l'analyse du scrutin fait ressortir que les "extrémistes" conservateurs ont donc voté contre les sanctions décidées par le gouvernement, au lieu de s'abstenir comme l'avait proposé le "cabinet fantôme" tory. Certains députés travaillistes se sont abstenus ou ont préféré ne pas prendre part au scrutin.

Dans l'après-midi, un vote sur la politique du gouvernement Wilson à l'égard de la Rhodésie avait montré que pour la première fois depuis le début de la rébellion, la politique d'union nationale a été rompue : le gouvernement ne l'a en effet emporté que par 27 voix de majorité.

Ce premier vote constituait en fait un "avertissement" des conservateurs au gouvernement afin qu'il s'abstienne d'user de la force contre le régime rebelle ou de participer à un blocus naval du port de Beira, au Mozambique.

La "ligne de démarcation" fixée par M. Heath

Le leader de l'opposition conservatrice, M. Edward Heath, avait en effet annoncé dans l'après-midi que son parti ne pouvait plus continuer à appuyer sans conditions l'action du gouvernement. En termes catégoriques, M. Heath devait reprocher à M. Wilson de "céder à la pression de certains éléments travaillistes et d'avoir progressivement durci sa position à l'égard de la Rhodésie depuis le coup de force du 11 novembre".

M. Heath a en outre reproché au premier ministre d'exiger "la reddition inconditionnelle et totale" du régime Smith, au lieu de rechercher les moyens d'aboutir à un règlement négocié de la crise.

M. Heath devait également déclarer que l'emploi de la force constituait à son avis "la ligne de démarcation" entre les positions de son parti et celles du gouvernement Wilson.

Le leader de l'Opposition a enfin proposé l'envoi en Rhodésie d'une mission de parlementaires chargée de prospecter les chances d'une solution négociée et d'en discuter avec quiconque, "y compris les membres du régime Smith".

En réponse, M. Wilson, tout en affirmant que le gouvernement britannique continuait à refuser l'usage de la force pour renverser le régime Smith, a indiqué que la Grande-Bretagne ne refuserait pas de participer à un blocus du port de Beira, dans le cas où les Nations unies décideraient une telle action.

Hong-Kong passe à l'attaque pour défendre ses produits

HONG-KONG. (PA) — Hong-Kong vient de passer à l'attaque pour réfuter certaines plaintes voulant que des produits fabriqués sur son territoire soient des dangers pour la santé.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a annoncé hier n'avoir pas trouvé de preuves de contamination dans les boules de plastique réfrigérantes fabriquées à Hong-Kong. Le porte-parole du ministère a dit qu'il demanderait les détails des tests faits aux Etats-Unis.

Pour sa part, le président de la Chambre de commerce de Hong-Kong a dit qu'"une campagne bien orchestrée de salissage" contre les produits fabriqués à Hong-Kong était en cours en Angleterre où certains ont prétendu que "nos jouets de plastique étaient recouverts d'une dangereuse peinture à base de plomb et que nos ampoules d'arbres de Noël étaient dangereusement explosives".

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a révélé que seulement quatre usines fabriquaient des boules réfrigérantes pour l'exportation et que des échantillons d'eau puisés à ces usines n'avaient pas montré la présence de micro-organismes. L'eau était absolument potable.

Ces boules réfrigérantes remplacent les traditionnels cubes de glace dans les consommations, lorsqu'elles sont congelées.

Hong-Kong a exporté 31 millions de ces boules en 1965, dont une bonne part aux Etats-Unis. Le ministère a aussi révélé que deux des usines qui fabriquent les boules font bouillir l'eau avant de l'enfermer dans les boules de plastique, puis stérilisent le tout avant de les empaqueter.

Les chimistes du ministère ont prélevé 250 boules réfrigérantes dans les stocks d'une usine située à Random pour effectuer des tests. Dans leur rapport, les chimistes déclarent n'avoir pas trouvé d'eau polluée.

Entre-temps, la Grande-Bretagne a émis des rapports voulant que la peinture au plomb des jouets fabriqués à Hong-Kong constituait un danger pour la santé des enfants qui souvent sont portés à placer leurs jouets dans leur bouche.

D'autres rapports affirment que les ampoules décoratives en provenance de Hong-Kong étaient dangereuses.

M. G.R. Ross, président de la Chambre de commerce de Hong-Kong, a émis un communiqué dans lequel il déclare:

"La récente série de plaintes formulées à l'endroit de certains produits fabriqués à Hong-Kong et vendus en Grande-Bretagne laissent voir qu'il s'agit d'une campagne bien orchestrée contre la colonie.

"Sur la foi de ces allégations des expériences ont été faites sur certains produits et elles ont prouvé que les articles incriminés étaient sans danger."

D'autres sources déclarent que des groupes d'hommes d'affaires font des pressions pour que la Chambre de commerce ou le gouvernement colonial demandent au Parlement de Londres et au Conseil de la presse britannique d'enquêter sur ce qu'ils appellent une campagne contre les produits de Hong-Kong lancée par un ou plusieurs journaux de Grande-Bretagne.

Les militaires américains au Sud-Vietnam ne veulent pas d'une trêve à Noël

SAIGON, (Reuter, AFP, PA) — Un porte-parole militaire américain au Sud-Vietnam a indiqué aujourd'hui que les troupes américaines n'ont pas l'intention d'accepter une trêve à l'occasion de Noël comme l'a proposé le Vietcong.

Les opérations se poursuivront comme d'habitude, a dit le lieutenant-colonel George Brown, porte-parole officiel américain, au cours de sa conférence de presse quotidienne. "Pour nous militaires, Noël est un jour comme un autre. Nous sommes payés pour nous battre 365 jours par an", dit-il.

Cependant, dans les milieux diplomatiques américains, l'attitude est passablement différente et on a tendance à ignorer de telles déclarations en affirmant : "Les militaires feront ce qu'on leur dira".

Décision laissée à Saigon ?

On souligne dans ces mêmes milieux qu'il s'agit d'une guerre menée par des Vietnamiens et que c'est au gouvernement vietnamien de prendre toute décision dans ce domaine. Il n'est d'ailleurs pas exclu que le gouvernement de Saigon donne l'ordre à ses forces armées de respecter une trêve à l'occasion de Noël, dit-on de bonne source.

A Washington, aucune déclaration officielle n'a encore été faite à ce sujet. Mais on dit privément que la proposition pourrait être acceptée en s'abstenant tout simplement de toute action militaire pendant une période de 12 heures si le cessez-le-feu est également observé par les troupes du Vietcong et du Nord-Vietnam.

Une acceptation officielle de la trêve est peu probable, dit-on, étant donné que la proposition a été transmise par la radio clandestine du Vietcong plutôt que par des voies diplomatiques.

En effet, c'est le poste de radio clandestin du Vietcong qui a offert il y a deux semaines de cesser les attaques de 7 heures du soir, la veille de Noël, jusqu'à 7 heures le soir de Noël.

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a dit, pour sa part, la semaine dernière, que la question relevait des autorités américaines et sud-vietnamiennes à Saigon. Toutefois, la question est à l'étude depuis plusieurs jours à Washington pour savoir si des instructions seront données à l'ambassadeur américain à Saigon, M. Cabot Lodge, et au général William C. Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Sud-Vietnam.

Bombardement près de Haiphong

Sur le plan des opérations, des chasseurs-bombardiers ont attaqué un pont ferroviaire stratégique à 18 milles de Haiphong au cours d'une autre journée de lourds bombardements dans le delta de la rivière Rouge, au Nord-Vietnam. Environ 120 avions ont participé au raid, attaquant 10 ponts, les routes principales et des entrepôts. Le bombardement commencé durant la nuit s'est poursuivi une partie de la journée.

Sur terre, un calme presque complet a régné sur les divers secteurs du Sud-Vietnam.

Le communiqué militaire ne signale que quelques opérations de marines à l'intérieur de la base de Danang. A Saigon, on ne signale qu'un attentat la nuit dernière contre un cantonnement américain. Une grenade et une mine anti-personnel ont explosé à l'extérieur d'un camp américain près de l'aérodrome de Tan Son Nhut. Il n'y a pas eu de victimes.

Poursuite de l'ennemi au Cambodge

Cependant, le porte-parole du secrétariat d'Etat américain a précisé hier que les Etats-Unis ont l'intention de continuer à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Cambodge et de ne pas élargir la guerre en Asie du sud-est. Toutefois, les commandants militaires sont autorisés "à prendre certaines mesures essentielles dans le cadre du droit inhérent à l'autodéfense".

Cette déclaration tend donc à confirmer les informations en provenance de Saigon et parues dans la presse américaine selon lesquelles les chefs militaires américains au Sud-Vietnam ont reçu l'autorisation de poursuivre l'adversaire en territoire kmer si les circonstances l'exigent.

CITE DU VATICAN. (Reuter) —Dans le message de Noël qu'il adressera au monde jeudi soir, le pape Paul VI renouvellera probablement son appel à des négociations de paix au Vietnam. Le Saint-Père espérait une trêve au moins pour la fête de Noël. La déclaration faite aujourd'hui par un porte-parole militaire américain à Saigon selon lequel les opérations "se poursuivront à Noël comme à tout autre jour" inciterait le pape à réitérer son plaidoyer pour la paix.

Wilson en mission de paix à Moscou

LONDRES. (AFP-UPI) — Le premier ministre Harold Wilson a annoncé hier aux Communes qu'il se rendrait en visite officielle à Moscou du 21 au 24 février prochain à l'invitation du gouvernement soviétique.

M. Wilson a précisé qu'avec le plein appui du président Johnson, il allait faire une nouvelle tentative de paix concernant la guerre du Vietnam. Il agira auprès de Moscou en tant que co-président de la conférence de Genève.

"Plusieurs tentatives en ce sens ont déjà été faites, a dit M. Wilson, et n'ont abouti à rien. Ce n'est pas là une raison pour y renoncer. L'ennui c'est que, jusqu'à présent, ni l'URSS ni aucun autre pays n'a voulu ou n'a été en mesure de "tourner la clé qui ouvre la porte de Hanoï".

Schirra et Stafford reçus membres d'un syndicat de musiciens

BOISE, Idaho. (PA) — Pour avoir fait entendre "Jingle Bells" depuis le cosmos, les astronautes Walter Schirra et Thomas Stafford ont été faits membres honoraires de la "Fédération américaine des musiciens".

Trois dirigeants de la section de Boise de cette fédération ont fait cette proposition après avoir entendu jouer les cosmonautes la semaine dernière.

Le chancelier Erhard rentre bredouille d'un voyage de deux jours à Washington

BONN (AFP, PA, Reuter, UPI) — Le chancelier Ludwig Erhard est rentré à Bonn aujourd'hui après deux jours d'entretiens avec le président Johnson à Washington.

M. Erhard n'a pas réussi à obtenir que son pays ait un rôle nucléaire à jouer au sein de la communauté de l'OTAN. L'Allemagne de l'Ouest va continuer à n'exercer aucun contrôle sur le "quincaillerie nucléaire", mais en guise de consolation, le président Johnson a invité Bonn à participer à l'aventure spatiale américaine, notamment aux projets d'exploration du Soleil et de la planète Jupiter.

Le chancelier se dit quand même satisfait de son voyage. Il a dit à son arrivée à l'aéroport : "Je peux dire que j'ai été vivement impressionné et que je suis entièrement satisfait des résultats." L'homme d'Etat était accompagné du ministre allemand des Affaires étrangères, M. Gerhard Schroeder, et du ministre de la Défense, M. Kai-Uwe von Hassel. M. Erhard fera rapport de son voyage au cabinet un peu plus tard dans la journée.

Ce que veut Bonn

Le chancelier Erhard a affirmé hier que la République fédérale allemande désire, en matière de politique nucléaire, participer aux mesures destinées à empêcher une guerre dont elle risquerait d'être la victime.

Dans un discours devant le "National Press Club", le chancelier, évoquant la position allemande au sujet du rôle de son pays dans la défense nucléaire de l'Europe, a réaffirmé que l'Allemagne désire avoir son mot à dire à ce sujet".

L'Allemagne fédérale aimerait, a poursuivi le chancelier Erhard, prendre part aux mesures destinées à empêcher une guerre dont elle ne manquerait pas d'être la victime. Il a souligné que ce n'est pas une question de prestige. "Nous ne poursuivons pas un projet spécifique. Tout ce que nous désirons, c'est être un allié qui a les mêmes droits et les mêmes obligations que les autres", a-t-il dit. Il a rappelé que, par traité, son pays s'est engagé à ne pas construire d'armes atomiques.

Par ailleurs, le texte du communiqué conjoint publié à l'issue des entretiens Johnson-Erhard déclare à ce sujet que "le président et le chancelier ont étudié avec étroite attention les problèmes nucléaires qui se posent pour l'OTAN".

"Ils sont tombés d'accord, poursuit le communiqué, sur le fait que l'Allemagne fédérale et les autres partenaires intéressés de l'Alliance devraient avoir une participation appropriée dans la défense nucléaire.

"Le président et le chancelier ont pris note avec satisfaction que les ministres de la Défense d'un certain nombre de nations de l'OTAN ont commencé des discussions sur la possibilité d'améliorer les accords nucléaires actuels au sein de l'Alliance".

En fait, conscient des obstacles qui s'opposent à la mise d'un doigt allemand sur la gâchette nucléaire atlantique, M. Erhard a visiblement nuancé ses demandes. Il s'est borné à envisager que l'OTAN accorde à son pays une sorte de copropriété sur une flotte sous-marine Polaris anglo-américaine, et le droit d'être constamment et étroitement consulté sur la direction de la stratégie nucléaire commune.

Selon certains commentateurs, Bonn aurait abandonné toute idée d'obtenir un droit de veto sur la stratégie nucléaire ou l'emploi de l'arme atomique.

Dans son discours devant le "National Press Club", M. Erhard a par ailleurs déclaré qu'il soutient la détermination des Etats-Unis de fournir une aide militaire au Vietnam.

Il a également déclaré que la réunification de l'Allemagne devrait être le signal d'une détente dans les relations internationales.

Adenauer quitte la présidence de son parti

BONN. (UPI) — L'ancien chancelier Conrad Adenauer aurait finalement décidé de se retirer de la politique. M. Adenauer, âgé de 90 ans, a fait annoncer hier soir qu'il ne chercherait pas à se faire réélire aux fonctions de président du parti démocrate-chrétien allemand, parti qu'il a fondé il y a 18 ans.

Par ailleurs, l'ancien chancelier a mis les appareils politiques en branle en exhortant son parti de former une "grande coalition" avec les socialistes pour une période limitée. M. Adenauer a affirmé qu'une coalition de ce genre était nécessaire pour l'adoption, à la majorité des deux tiers des voix, de la législation sur les pouvoirs exceptionnels. L'adoption de cette législation mettrait fin aux derniers vestiges de l'occupation alliée de l'Allemagne.

Certains membres du parti démocrate-chrétien ont poussé un soupir de soulagement à la suite de la décision de l'ancien chancelier d'abandonner son poste de président du parti.

Ces hommes politiques craignaient qu'une lutte ouverte ne s'engage entre M. Adenauer et son successeur au poste de chancelier, M. Ludwig Erhard. Lors de son accession à la tête du gouvernement ouest-allemand, il y a deux ans, M. Erhard croyait qu'il serait en mesure de contrôler le parti démocrate-chrétien, en dépit du fait que M. Adenauer conservait la présidence du parti. Mais l'ancien chancelier ne ménageait pas ses critiques à l'égard de son successeur et ce dernier avait décidé de le remplacer à la présidence du parti. La décision de M. Adenauer de ne pas chercher à se faire réélire indique qu'il a fait le compte des voix et a constaté qu'il serait battu.

La SSJB de Montréal veut une législation adéquate sur le français

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de former un comité d'étude chargé de préparer des recommandations qui feront l'objet d'un mémoire que le conseil général de cette Société présentera bientôt au gouvernement du Québec. Ce mémoire recommandera l'adoption, dès la prochaine session, d'une législation adéquate sur le statut de la langue française au Québec.

Dans plusieurs de ses mémoires — notamment à la Commission Tremblay en 1954, à la Commission Parent en 1962, au Comité parlementaire de la Constitution en 1964 — la Société a précisé "qu'il appartient à l'Etat, en collaboration avec les institutions d'enseignement et avec tous les grands organismes qui influencent le milieu, de prendre toutes les mesures susceptibles de donner à la langue française la place et le prestige qui lui reviennent".

D'autre part, c'est à l'unanimité que les délégués au Congrès général de 1965 ont adopté à leur assemblée du 27 mars une résolution "demandant au gouvernement provincial de décréter la langue française seule langue officielle du Québec, sous réserves des droits garantis à la minorité par l'article 133 de l'AANB".

Il y a quelques semaines, à la suite de la prise de position du ministre Pierre Laporte en faveur d'une législation reconnaissant la priorité de la langue française au Québec, le Conseil général de la SSJB de Montréal, tout en exprimant sa satisfaction d'une telle prise de position "qui ne se rend qu'à mi-chemin des réclamations de la Société", réitérait au gouvernement la demande unanime du dernier congrès.

Les expressions d'opinions sur le statut du français au Québec se sont multipliées depuis quelque temps. Le ministre des Affaires culturelles a réaffirmé sa position à Paris. "Plusieurs organismes, dit la SSJB, attendent avec intérêt que soient connues les mesures que proposera le gouvernement afin de faire du Québec un Etat français, comme les autres provinces sont des Etats anglais. Le conseil général croit le moment venu de formuler en termes précis la législation que préconise la SSJB".

Le comité chargé de préparer des recommandations reflétant les attitudes officielles des divers corps administratifs de la Société est formé de MM. Yvon Groulx, président général de la SSJB, François-Albert Angers, directeur de l'Action Nationale et membre du Conseil général de la Société, Jean-Marc Léger, journaliste au journal "Le Devoir", Gilles Lefebvre, professeur à la faculté des Lettres de l'université de Montréal, André Dagenais, écrivain et philosophe, Ronald-E. Laviolette, notaire, président de la section L.-O. David de la SSJB, et François Desroches, professeur au collège Ste-Marie.

Les cadres de l'exécutif complets

A la dernière séance, le Conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a complété les cadres de son exécutif, dont voici les membres : Me Yvon Groulx, président général; M. André Trudeau, 1er vice-président; M. Robert Desforges, 2ième vice-président; Me André Paquette, secrétaire général; M. Dollard Mathieu, trésorier général.

Hull: les chauffeurs d'autobus rejettent les offres patronales

HULL. (PCI) — Les chauffeurs d'autobus de Hull ont rejeté hier par 56 voix contre 24, les nouvelles offres patronales qui leur auraient permis de mettre fin à leur grève. Un dirigeant syndical a déclaré que l'arrêt de travail pourrait maintenant se prolonger jusqu'à la nouvelle année . . .

Le vice-président du syndicat des travailleurs du transport en commun (CTC), M. Sydney Hare, s'attend à une longue grève.

La grève a débuté jeudi de la semaine dernière. Les 140 chauffeurs et employés des garages ont retiré leur service aux entreprises qui les embauchent, pour appuyer leurs revendications. Ainsi, 60,000 usagers des autobus de Hull et des localités environnantes se trouvent privés de leur moyen de transport.

Les dernières offres patronales étaient à l'effet de hausser le salaire horaire de 20 cents et prévoyaient l'octroi d'une somme de $200 en guise de rétroactivité.

Les chauffeurs d'autobus des deux entreprises de transport métropolitain et de la ville de Hull gagnaient, avant la grève, entre $1.70 et $1.74 l'heure, tandis que leurs collègues de la ville d'Ottawa reçoivent $2.25 l'heure. Les grévistes veulent la parité de salaires avec leurs collègues de la capitale fédérale.

La proposition qui a été refusée hier aurait entraîné une hausse du tarif des billets. On peut s'en procurer sept pour $1 présentement. Avec les nouvelles offres, on aurait obtenu six billets pour $1.

Le magasin MORGAN tout à la Joie des Fêtes

Choix merveilleux au magasin Morgan le plus près de chez vous

pour vos emplettes de Noël dernière minute!

Deux jours seulement . . . et tant à faire ! Faites comme par le passé, allez au magasin Morgan le plus près de chez vous pour vos cadeaux de Noël et du Jour de l'An . . . là où le choix est le même qu'au magasin centre-ville !

Centre-ville . . .
. . . au carrefour de votre localité . . . pour gens résidant au centre de la ville. Ouvert ce soir jusqu'à 9 h.

Boulevard . . .
au carrefour de Rosemont, Ville St-Michel, Montréal-Nord et Montréal-Est. Ouvert ce soir jusqu'à 10 h.

Dorval . . .
au carrefour de Montréal-Ouest, Lachine et le Lakeshore Ouvert ce soir jusqu'à 10 h.

Rockland . . .
au carrefour de Ville Mont-Royal, Outremont, St-Laurent et Park Extension . . . sur la route des Laurentides. Ouvert ce soir jusqu'à 10 h.

Snowdon . . .
au carrefour de Hampstead, N.D.G., Snowdon et Westmount. Ouvert ce soir jusqu'à 9 h.

Chèques-cadeaux Morgan
La solution parfaite pour ceux et celles "qui ont de tout" . . . ils existent en toutes coupures. Vous pouvez vous les procurer aux deux endroits suivants au magasin Centre-Ville.

Rez-de-chaussée . . . Quatrième . . . arrière aux guichets du Bureau des Comptes.

No 1
Montres pour dames et messieurs . . .
Seulement deux modèles de notre collection sont ici représentés. Les deux de fabrication Suisse, 17 rubis, incabloc, dessous en acier inoxydable, boîtier en métal de ton or ou blanc, cadrans divers.
A. Pour dames : bracelet cordonnet.
B. Pour messieurs : bracelet en cuir. Ch. 12.99
Montres — Rayon 107 — Rez-de-chaussée
Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

No 2
Un bijou de cadeau : "Arpège" de Lanvin !
Rendez hommage à son élégance, offrez-lui un parfum de Lanvin pour sa collection . . . "Arpège" à l'odeur de fleurs. Création Lanvin de Paris. Parfum fabriqué et embouteillé en France. Parfum, 1 dr. 5.00, ¼ once 7.50, ½ once 12.50, 1 once 22.00; eau de Lanvin, 4 onces 7.50, 8 onces 13.50
Téléphoner à 842-6261
Produits de beauté — Rayon 42 — Rez-de-chaussée
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

No 3
Bureau de style 'Provincial français' !
Bureau élégant approprié pour le hall ou le vivoir, il vous est offert à moitié prix ! Style "Provincial français" adopté par Wunder. Solidement construit en bois franc massif, plateaux en contre-plaqué de cerisier à finition noyer exécuté à la main ; plateaux intachables qui ne s'égratignent pas et sont faciles à entretenir. Environ 48 po. x 24 po. x 29½ po. Nombre limité.
Prix courant $161 $79
Aussichaises pour appareiller 25.00
Meubles de vivoir — Rayon 98 — Cinquième

No 4
Vêtements de nuit "Clipper" chauds !
En douce finette pour elle ! Coupe étudiée, taille "lasto", poche poitrine. Pastilles blanches sur bleu ou rose. Tailles 34 à 38. 3.98
Téléphoner à 842-6261
Lingerie du budget — Rayon 84 — Troisième
Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

No 5
Offrez-lui une liseuse en nylon matelassé !
Si vous voulez qu'elle pense à vous, même lorsqu'elle lit, offrez-lui une liseuse qui la tiendra bien chaudement ! Cette liseuse est confectionnée en nylon matelassé garni de kodel très souple; dentelle au col, manches longues remontantes et petits noeuds en satin sur le devant. Se lave et sèche vite. Rose ou bleu. P.M.G. 6.98
Téléphoner à 842-6261
Peignoirs — Rayon 57 — Etage mode — Deuxième
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, et BOULEVARD

No 6
Gants importés en cuir, laine mixte !
De longueur en vogue huit boutons ; paumes en cuir souple et le reste en chaude laine mixte. Noir ou brun. — chaude laine mixte. Noir, brun et beige. Pointures P.M.G. La paire 3.95
Téléphoner à 842-6261
Gants — Rayon 20 — Rez-de-chaussée
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

No 7
Pantoufles chaudes et confortables !
Empeigne cuir souple, semelle intérieure coussinée, support à la voûte plantaire, semelle extérieure en cuir et talon moyen compensé. Noir, beige, bleu pâle, blanc ou rouge. Pointures 5 à 10. 3.95
Téléphoner à 842-6261
Chaussures du budget — Rayon 94 — Troisième
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

No 8
Blouse qui plaira sûrement !
Elle est confectionnée en coton blanc, manches longues, garnitures boutons de fleurs brodés et dentelle de teintes pâles. Modèle élégant pour porter avec pantalons et jupes d'intérieur. Tailles 10 à 20. Présentée dans une boîte-cadeau. 8.98
Coordonnés — Rayon 14 — Etage mode — Deuxième
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

No 9
Corsages sans manches
*en Filaseta Ban-Lon**
Corsages pratiques pour porter avec costumes, jupes, et vêtements sport. Modèle sans manches, col roulé, glissière dos. Blanc, noir, jaune, rose, marine, aqua, vert, or, raisin, melon ou brun. Tailles 14 à 20. 4.98
*Marque déposée
Téléphoner à 842-6261
Vêtements sport du budget — Rayon 21 — Troisième
Egalement DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

No 10
Elégante tout en étant sportive !
Magnifique veste en daim doublée de satin. Pratique pour porter avec pantalons ou jupes; chaude, confortable et à l'épreuve du vent, elle est portable en toute saison ! Modèle à revers, poches et coutures "sellier". Brun clair ou foncé. Tailles 12 à 18 dans le lot. 39.95
A la sportive — Rayon 77 — Etage mode — Deuxième
Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND BOULEVARD et SNOWDON

No 11
Cigares de marque renommée !...
Les clients de dernière heure seront heureux de trouver chez Morgan le choix abondant de cigares et cigarettes de marques recherchées. Nous suggérons particulièrement les cigares : House of Lord "Panatelos" . . . En boîte de 25 3.95
Dutch Master "Corona", En boîte de 25 5.15 (taxe comprise)
Tabac — Rayon 83 — Rez-de-chaussée
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

No 12
Cadeau traditionnel... délicieux chocolats !
Joignez à vos voeux de Noël une boîte de délicieux chocolats ! Boîtes de 2 lb chacune remplies de chocolats renommés "Pot of Gold" de Moirs ou de "Black Magic" de Rowntree. Centres délicieux et divers enrobés de doux chocolat au lait ou de chocolat foncé.
"Pot of Gold" de Moirs 3.99
"Black Magic" de Rowntree 4.50
Téléphoner à 842-6261
Bonbons — Rayon 25 — Rez-de-chaussée
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

No 13
Pour Noël, offrez-lui un certificat-cadeau pour perruque !
Cadeau vraiment original et qui plaira sûrement ! Quelle surprise lorsqu'elle découvrira la jolie boîte contenant une perruque miniature ! Elle n'aura qu'à venir chez Morgan et choisir une perruque ou un postiche en cheveux véritables ! Le choix des teintes est varié.
Certificats-cadeaux de $25 à $150
Téléphoner à 842-6261
Salon du chapeau — Rayon 43 — Etage mode — Deuxième
Egalement à ROCKLAND et BOULEVARD

No 14
Chemises sport pour hommes !
Choix de plusieurs modèles ! Col à pointes moyennement évasées, à pointes boutonnées, et à pointes roulées à l'italienne, manches longues, rayures, quadrilles et écossais. Egalement quelques-unes en rayonne-viscose brasse. Gamme infinie de couleurs. Choix incomplet d'encolures. P.M.G. EG. 3.99
Chemises sport pour messieurs — Rayon 29 — rez-de-chaussée, arrière
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

No 15
Robes de chambre pour messieurs !
A. Robe de chambre en viscose/challis, sobre motif cachemire. Lavable. Etui à fermeture glissière, doublé de matière plastique. Teintes en vogue. P.M.G. XG. 11.95
B. Robe de chambre en tissu éponge rayé en bleu, brun, rouge vin. P.M.G. XG. 16.95
Vêtements pour messieurs — Rayon 45 — Rez-de-chaussée — Arrière
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

No 16
Chemises "Arden" Arrow pour hommes!
Chemises en beau broadcloth anglais confectionnées de façon impeccable ! Modèle habillé à col à apprêt permanent ; poignets simples ou mousquetaires. Blanc ; tailles 14, 14½ (32 à 34) ; 15 à 16½ (32 à 35) ; 17 à 17½ (33 à 35). $5
Chemises pour messieurs — Rayon 62 — Rez-de-chaussée — Arrière
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

No 17
Cravates italiennes finies à la main !
Coupe étudiée, confection impeccable ! Très élégantes avec chemise sport ou à col ouvert. Ces cravates sont en beaux cachemires et à motifs sobres ; teintes en vogue. Doublure en laine chinée rayonne. $2
Articles pour messieurs — Rayon 28 — Rez-de-chaussée — Arrière
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

No 18
Radio-réveil RCA Victor !
Réveillez-vous au son de la musique ! Elégant radio-réveil 5 tubes ! tonalité "à la voix d'or" RCA Victor. Coffret aminci mesurant 5¾ po. de hauteur x 11 po. de largeur x 5 po. de profondeur. Blanc cassé, bleu ou beige. Modèle C620. 29.95
Récepteurs — Rayon 96 — Cinquième
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Il y a un cadeau Morgan pour chacun !

HEURES D'AFFAIRES :

LES CINQ MAGASINS MORGAN OUVERTS CE SOIR ET DEMAIN SOIR
• Centre-ville et Snowdon jusqu'à 9 h. • Dorval, Rockland et Boulevard jusqu'à 10 h.
OUVERTS TOUTE LA JOURNEE VENDREDI, 24 DECEMBRE, VEILLE DE NOEL
• Centre-ville et Snowdon jusqu'à 5 h. 30 • Dorval, Rockland et Boulevard jusqu'à 6 h.

FERMES TOUTE LA JOURNEE, LE SAMEDI JOUR DE NOEL
Les cinq magasins Morgan seront ouverts tous les soirs la semaine prochaine sauf vendredi veille du Jour de l'An.
• Centre-ville et Snowdon jusqu'à 9 h. • Dorval, Rockland et Boulevard jusqu'à 10 h.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
1425	Abitibi	10⅞	10¾	10⅞
—	Algoma	61½	60½	—
100	Alliance	6½	6½	6½
1365	lumin	32⅝	32	32⅝
200	Alum 4¼ pr	38¾	38¾	38¾
—	Alcan 1 pr	22	22	—
20	Alcan 2 pr	46	46	46
—	Ang Cp P	23	23	—
—	TngT 4½ P	42	41	—
—	AngT 265 P	50½	50½	—
—	TngT 290 P	53½	53	—
—	Argus	20	20	—
—	Arg C Pr	12⅝	12⅝	—
200	Asbestos	23¼	23¼	23¼
—	tl Sug	24¾	24¾	—
—	Atl Sug A	21⅝	21⅝	—
—	Bk Epargne	16⅝	16½	—
—	Bq CN	66	66	—
—	Bq Com-C	64	63¾	—
75	Bq Mont	62	62	62
—	Bq N-E	71½	71	—
50	Bq Roy	72¾	72¾	72¾
—	Bq Tor-D	61	60¾	—
—	Bath Wts	950	950	—
—	Bath P A	54¾	54	—
350	Bell Ph	56	56	56
—	Bow Mer p	50	50	—
—	Bowater	7	7	—
13180	Brazil	10½	10⅛	10½
—	BA Bk Note	70	70	—
75	BA Oil	29⅛	29⅛	29⅛
—	BC Forest	22½	22½	—
—	BC Phone	69	69	—
1825	Brinco	6½	6½	6½
—	Bruck A	29	29	—
—	Cae	12	12	—
—	Cal Pow	27	27	—
50	Can Cem	43	43	43
—	Can Cm p	27	27	—
—	CD Sugar	23	23	—
—	Can Iron	61½	60¾	—
—	Can I P	90½	90½	—
—	Can Malt	22	22	—
—	C Pack B	86¼	86¼	—
—	C S L	37¼	37¼	—
—	C S L P	6¼	6¼	—
550	C Brew	7⅝	7½	7⅝
—	C Brew A	42	42	—
—	C Brew B	48¾	48¾	—
—	C Br A A	15¾	15¾	—
—	CBAL A w	365	365	—
—	C Bronz P	97¾	97½	—
—	C Chem w	655	635	—
—	C Conv B	15	15	—
—	C I L	20¼	20¼	—
—	CI Pow	27⅜	27¼	—
—	CI Pow P	50¼	50¼	—
—	C Marconi	6⅛	6⅛	—
50	CPR	65⅝	65⅝	65⅝
300	C P R 4% P	9¼	9¼	9¼
65	C Pfina	11½	11½	11½
—	CPP S A	19	19	—
—	Central Del	10½	10½	—
500	Chemcell	13¾	13¾	13¾
—	Chem 1.75	36	36	—
100	Coghlin	14	14	14
—	Col Cell	7⅛	7⅛	—
—	Col Cel pr	23½	23½	—
—	Cons MS	46⅛	46¾	—
225	Cons Paper	39	38¾	38¾
—	Cons Text	21½	21½	—
—	Cons Glass	12	12	—
—	Corby A	21	21	—
100	Coronatio	275	275	275
—	Créd Fonci	65	65	—
—	Cr Zell A	26	26	—
—	Crush Int	14⅜	14⅜	—
—	Denison	35¾	35¾	—
—	Dist Seag	36¼	36	—
—	D Bridge	28	27½	—
—	D Coal pr	7¼	7¼	—
25	Do Fasco	26⅝	26⅝	26⅝
—	D Glass	14½	14½	—
—	id pr	16	16	—
—	D Lime	230	230	—
—	Dosco	14	14	—
—	D Stores	23½	23½	—
400	Domtar	17¾	17¾	17¾
—	id pr	20½	20½	—
—	D Text	34	33	—
—	Donohue	7½	7⅜	—
—	Du Pont	43	43	—
—	Dupuis (A)	9½	9⅜	—
—	Enamel (A)	7	7	—
—	Fairbanks-M	7	7	—
—	Falcon	106½	106½	—
—	Fam Play	24¾	24½	—
—	Fleetwood	25½	25½	—
—	Fraser	29	28½	—
—	G Dynam	67⅝	67⅝	—
—	GMC	110	110	—
—	GB Can In	17	17	—
—	GB C In pr	45	45	—
—	GL Paper	21¼	21¼	—
—	Hdy Andy	5½	5½	—
—	Harding A	23¼	23¼	—
—	Hawk Sidd	5⅝	5½	—
—	Hollinger	24⅝	24¾	—
—	Home B	18	17⅞	—
—	Horne Pf	280	280	—
75	Hud B M	76½	76½	76½
—	HBC	14⅜	14⅜	—
—	Husky Oil	13¾	13¾	—
—	Imp Oil	52¼	52¼	—
—	Imp Tob	14¼	14⅛	—
—	I Tob Pr	6	6	—
—	Ind Acep	22¼	22	—
—	Inglis	7¾	7¾	—
—	Inv Gr A	14⅞	14⅞	—
200	Int Nickel	100¼	100	100
—	Int Pap	31⅜	31⅜	—
25	Int Util	28⅞	28⅞	28⅞
—	Inter PL	83¾	83¼	—
—	Jamaica PS	14½	14½	—
—	Labatt	17½	17½	—
—	Laur Fin	11	11	—
—	Laur F 2.00	29	29	—
1880	Loblaw A	10¼	10¼	10¼
—	Loblaw B	11	11	—
—	Loeb M	15½	15⅜	—
—	MacKinn	15	15	—
—	MacLaren A	22	22	—
210	MB & P	25⅝	25⅝	25⅝
—	Marit Elc	21¼	21¼	—
—	Marit Tel	22	21½	—
150	Massey F	32⅝	32⅝	32⅝
200	McAllister	8	8	8
—	Met Stores	11½	11½	—
—	Miron 6%	11	11	—
—	Mitch R A	12¼	12¼	—
—	Molson A	32¾	32¾	—
—	Molson B	33½	33½	—
—	Mtl Loco	13½	13½	—
—	Mtl Trust	19⅝	19⅝	—
100	Moore Cp	79	79	79
—	Morse RA	16¼	16¼	—
—	Morse RB	14	14	—
—	Mussens	8½	8½	—
—	NFLD Light	11	11	—
50	Noranda	51	51	51
—	N Ont NG	28¾	28¾	—
—	Nw Util p	80⅝	80⅝	—
—	NS LP	33¾	33¼	—
—	Ocean Fish	12	12	—
—	Ogilvie	14½	14½	—
—	Ont Steel	36¼	36¼	—
—	Pac Pete	12⅛	12	—
—	Phillips	30¾	40½	—
—	Pow Corp	12¾	12⅛	—
—	Pow C 4¾	47	47	—
—	Price Br	38½	38¼	—
25	QN Gas	13½	13½	13½
—	Que Phone	25⅝	25⅝	—
—	Q P 4¾ 65	18¼	18¼	—
—	Reitman's	14¼	14¼	—
—	Reitman's A	9	8½	—
—	Rio Algom	18¾	18¾	—
—	Rolland (A)	10¼	10	—
—	Ronalds F	12½	12½	—
—	Rothmans	23¼	23¼	—
—	Royalite	25	25	—
—	Royalite P	25¾	25¾	—
—	St-L Cem A	32½	32½	—
—	Salada F	11½	11½	—
25	Scott LaS	14½	14½	14½
—	Shell Can	20¼	18¾	—
—	Shell I P	25	25	—
—	Shop Save	12⅛	12⅛	—
—	Sicard	6½	6½	—
—	Simpsons	28	28	—
—	Soc GF	9¼	9¼	—
—	Sogemines	12½	12½	—
—	Southam	39⅝	39⅝	—
—	SS Steel	12¾	12¾	—
—	Steel Can	25⅝	25⅛	—
—	Steinbg A	48	48	—
—	Steinbg P	101	101	—
—	Tr-C Corp	8¾	8¾	—
100	Tr-C PL	37⅞	37⅞	37⅞
—	T Fin A	11¾	11¾	—
200	Tr Mt PL	17¾	17⅝	17¾
—	Texaco Cn	53	53	—
—	Turnbull	6¾	6¾	—
—	Un Carbide	27¾	27½	—
—	Union Oily	22⅝	22⅝	—
—	Viau	11¾	11¾	—
—	Walk GW	34⅜	34½	—
—	WCoast Tr	23¾	23⅝	—
—	Weston A	19	19	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	8½	8½	—
—	Alscope	214	200	—
—	Alsof	10	10	—
—	Ameranium	4½	4½	—
—	Anthonian	8	7	—
—	Arno	4	4	—
—	Atlanta	22	22	—
—	Augustus	46	40	—
1000	Band-Ore	25	25	25
—	Barvallee	3	3	—
—	Bateman	5½	3	—
—	Beauce PI	6	6	—
—	Black Ha	275	275	—
—	Black Rive	22	21	—
—	Blue Bon	325	325	—
—	Bluewater	19	19	—
—	Bornite	6	6	—
—	B. Carpets	40	40	—
—	Bruce-Pres	13	12½	—
—	Bruneau	21	21	—
—	Burnt Hill	25½	25½	—
—	Camflo	380	365	—
—	CI Inv Tr	32	32	—
—	CI In T pr	94¼	94	—
—	C Interurb	295	295	—
—	C Keeley	12	12	—
—	Cdn L Pet	14	14	—
—	C Magnesite	62	62	—
—	C Secur A	280	270	—
5000	Carbec	12	12	12
—	Cartier Qu	8½	8½	—
—	Casavant	450	450	—
100	Cassidy's	460	460	460
—	Cessland	705	695	—
400	Chemallo	129	129	129
—	Cheskirk	18	16½	—
—	Chib Copp	5	4½	—
4500	Chipman	14	13	13
2000	Coastal	26	26	26
—	Com H M	75	75	—
—	Com O G	30	30	—
—	Commod	165	150	—
—	Comm w	75	70	—
—	Cominga	10	9½	—
—	C Canora	24	23	—
200	C Manitoba	35	35	35
—	C Magodor	22	22	—
—	C New Pac	39	32	—
—	C Persh	18	16	—
—	CQ Smelt	70	70	—
—	CQ Yell	4½	4½	—
—	C Virginia	40	40	—
—	Capstream	8½	8½	—
—	Couvret A	6⅜	6¼	—
—	Cr MG A	10¾	10½	—
1000	Crownbridg	33	33	33
—	Crusade	13	13	—
—	Dauphin	25	23	—
—	Delta Elect	205	195	—
2500	Delta Min	15	15	15
—	Denault A	11	11	—
500	Dolsan	58	58	58
—	Dom Expl	16½	15	—
—	Dm Lease	20	18½	—
—	D Oilcloth	28¾	28	—
—	Drum Weld	10	10	—
—	Oumagami	46	46	—
4000	Dumont	36	35	36
—	East Vent	24	24	—
—	F. Plastics	475	475	—
—	Emp Oil	7	7	—
6000	Equity E	77	75	75
500	Fab Met	18½	18½	18½
—	Fabi	5⅛	5⅛	—
—	Fiscal	10	10	—
—	Flint Rock	20	17½	—
5000	Fontana	5½	5½	5½
—	FT Reliance	38	37	—
1000	Fox Lake	21	21	21
—	Frigistors	45	45	—
—	Futurity	64	61	—
—	Garney	64	64	—
—	Ghislau	22	22	—
—	G Autotron	70	70	—
—	Glen Lake	178	175	—
—	Gr W M	140	140	—
—	Greenberg	5¾	5¾	—
—	Gui-Por Ur	23	23	—
—	Imbrex	400	400	—
—	Inlnd Ch	8	7½	—
40	Inspiratn	150	150	150
—	Int Atlas	105	95	—
—	Intnl Bibi	169	169	—
—	Int Ceram	6½	6½	—
—	Intp Dredge	21	19	—
—	Israel Oil	8	7	—
—	James Bay	33	30	—
—	Jockey	490	490	—
600	Jubilee	300	300	300
12500	Keltic Mng	44	43	43
—	K Desmond	50	47	—
—	Kiena	105	102	—
100	Kodiac Pet	315	315	315
—	Kontiki	7½	7½	—
—	Labrador	33	33	—
—	Laduboro	43	43	—
—	Lambt A	17¼	17¼	—
—	Lingside	6	5	—
—	Lithium	8	5	—
2000	Louanna G	22½	22	22
—	Marlartic N	12	12	—
—	Masval	10	9½	—
7200	Matachewn	104	95	100
—	McKinney	16	15	—
—	Melchers	21¾	21½	—
—	Merc Chip	9½	9½	—
—	Mid-Chib	17	17	—
—	Midepsa	405	380	—
—	Miro Mines	20½	18	—
—	Mistango	26	25	—
—	Molyb	55	55	—
—	Monpre	7½	7½	—
—	Mt Costigan	22	22	—
3000	Mt Pleast	52	51	52
—	MR Dairies	185	185	—
—	NAut Vend	255	195	—
—	Native Min	10	7	—
—	N Formaq	6	5	—
—	N Imperial	140	140	—
—	Newrich	17	16	—
—	NW Amulet	6	6	—
—	Nocana	13	11	—
—	NA Asbest	9	9	—
12000	NA Rare M	57	54	57
—	North Ex	110	100	—
—	NW Canal	16½	16	—
—	Norvalie	8½	8½	—
15600	O'Brien	195	195	195
—	Opem Ex	11	10	—
5000	Pat Silver	85	84	84
—	Paudash	7	7	—
—	Paul Serv	15½	15½	—
—	Peace Riv	700	695	—
—	Pennbee	20	19	—
—	Peso S	208	185	—
—	Phoenix O	65	58	—
—	Pitt Gold	5½	5½	—
—	Place GO	168	168	—
—	Porcupine	19½	19	—
—	Que Ascot	7	7	—
—	Que Chib	15	15	—
1000	Q Cobalt	130	130	130
2000	Q Indust M	15	15	15
—	Que PH 55	20	20	—
—	Queenston	10	9½	—
—	RM Bear A	16	16¾	—
—	Rancheria	70	61	—
—	Red Crest	3	3	—
—	Renold	16	16	—
—	Rexspar	4½	4½	—
—	RA Pet B	136	136	136
—	Ruby Foo	450	425	—
—	Ruby F wts	35	35	—
—	Rusty L	19	19	—
—	St L Colu	190	190	—
—	St L Div Lds	78	78	—
—	St Luc Ex	16½	16½	—
—	Sangamo	11	11	—
2500	Sapawe	31	30½	30½
—	Slect Fin	150	145	—
1000	Silver Reg	21	21	21
1000	Silver Sum	21	21	21
—	Silver T	30	30	—
—	Sobeys A	19⅞	19½	—
—	Soca	50	50	—
—	Sogena	12	12	—
1000	S Dufault	10½	10½	10½
700	Spartan Air	42	42	42
—	Spartan w	3½	3	—
—	Stairs Ex	52	50	—
—	Std Gold	45	45	—
—	Superpac	400	400	—
—	Surlaga	53	53	—
4000	Tache	11	11	11
—	Talisman	50	50	—
—	Tazin	7	7	—
—	Tib Expl	6	6	—
—	Titan	3	3	—
—	TrC Freeze	195	195	—
3000	Trsterre	32	32	32
—	Un Obalski	32	30	—
—	U Towns El	16	16	—
—	V Der Hout	290	250	—
—	Vanguard	5	4½	—
—	Westburne	120	120	—
—	Western M	500	500	—
—	West Tin	49	43	—
—	Wisconsin	20	19	—
—	Westville	26	26	—
2000	Westairs	21	21	21

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 21 déc.	160.08	150.15	121.46	154.49	113.10
Clôture — 20 déc.	159.73	150.43	119.90	154.13	113.23
Sem. dernière	160.84	151.04	119.99	155.05	119.98
Mois dernier	160.33	152.18	118.03	154.70	113.26
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpétuels	1966	73½	74½
4½ 15 déc.	1966	99	99½
2¾ 15 juin	1968	94¾	95¼
3¼ 1 juin	1976	83	83½
4¼ 1 sept.	1972	93¼	94¾
5½ 1 oct.	1969	99¾	100¼
5½ 1 oct.	1975	99½	100
4½ 1 sept.	1983	88½	89
5¼ 1 mai	1990	96¾	97¼
CNR 5½ 15 déc.	1971	99¾	100½
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾
CNR 5¾ 1 jan.	1985	101¾	102¾
CNR 4 1 fév.	1981	83½	84½
CNR 5 1 oct	1987	93	93¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1987	93½	94½
BC Electrict 3¼	1967	97½	98¼
BC Electric 5½	1989	96½	98½
BC Electric 5¾	1977	99	100
Manito Hyd 5½	1988	92	93
NB 5½ 15 juil.	1989	94	95
Nfld 5¼ 1 juin	1985	91	92
NS 5¼ 1 mai	1985	93	94
Ont 3 déc.	1970	90½	91½
Ont 5½ août	1985	97	98
Ont Hy 2¾ oct	1968	94	95
Ont Hy 5¼ fév.	1985	93¾	94¾
Que 5½ avril	1990	93	94
Que 3 juil	1969	91¼	92¼
Que 5¼ déc	1987	90¾	91¾
Que Hy 3¼ mai	1974	82½	83½
Que Hy 5½ juin	1988	93	94
Que Hy 5 fév.	1995	86	87
Sask 5½ déc.	1985	95½	96½

MUNICIPALITES

Mont. 5¾ 1 juin	1989	94	95½
Tor Mt 5½ 15 jn	1985	94½	95½
Vanc. 5½ 15 déc.	1980	94	95½
Hamil. 5¼ 15 j.	1977	93½	95

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99	101
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	140	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	95	97
Loblaw 4¾	1976	160	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pac Pete 5	1977	100	103
Simpson's 5½	1979	134	—
Simpson's 5	1976	210	—
TC Pipjeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	141	—
Triad 4¾	1971	92	95
Uted Twn El 6¼	1981	115	—
W Coast 5½ x-c	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	96
Aluminium 4½	1973	91½	92½
B A Oil 5½	1977	93½	94½
Can Cement 3¾	1975	85	87
Cdn Br Alum 5¾	1980	98	99
C I L 5¾	1977	98½	99½
C P R 5%	1983	90	91
Cr Foncier 5¾	1985	94½	95½
Dosco 6%	1985	96	97½
Dom Stores 5½	1976	97	98
Domtar 5¾	1990	94	95
Eaton Acc 5⅛	1985	96	97
Imp Oil 3%	1969	92½	93½
I A C 5¾	1982	90	91
Roy T Mort 6	1975	98½	99½
Roynat 6%	1980	98½	99
Shell Oil 5¾	1977	99	100
St Law Corp 5%	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	97	98
Traders Fin 5¾	1985	90	92
Woodward's 5¾	1985	97½	98½
Westons 5½	1983	94½	95½

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	99	101
Alta G Tk 5¾	1985	97	98
Bell Tel 3¾	1979	81	82
Bell 5½	1982	96	97¼
Bell Tel 5¾	1984	98¼	99½
Bell Tel 6¼	1978	101¼	102½
Bow Pow 3¾	1980	81	83
Braz Tr 4¾	1970	91¾	—
BC Tel 5¾	1986	96½	98½
Calgary P 5¾	1982	97¼	—
C West NG 5¾	1982	96½	98½
Cons Gas 5¾	1984	97¼	98¾
Cons Gas 5	1978	91	93
Gt Lakes P 5?	1977	97	99
Lakeland NG 6	1982	96	97½
Marit El 5¾	1983	97	99
NFLD & P 5½	1978	94¼	—
N Ont N Gs 5¾	1982	95½	97½
Northw Ut 5¾	1988	96½	98½
North Tel 5¾	1983	97	99
Que Nat Gs 5¾	1985	92¼	93¼
Que Nat G 6	1988	96½	98
Que Tel 5¾	1983	96¾	—
TC Pipe 5.85	1987	97¼	98¾
Union G 5¼	1977	94¾	96¼

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	95	—
Eaton 5	1978	91¼	92¾
Steinberg 6	1984	98¾	100¼
Lob 5½	1983	94	96

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Bathurst Paper (ord)	$0.12½	tr.	1- 2-66	7- 1-66
id. (A)	$0.62½	tr.	1- 2-66	7- 1-66
id. (5¼% priv)	$0.26¼	tr.	1- 3-66	4- 2-66
Belgium Standard (5% cum. priv)	$0.25	tr.	3- 1-66	24-12-65
Conwest Exploration	$0.06	sa.	26- 1-66	31-12-65
Fiscal Investments (ord)	$0.05	sa.	31-12-65	23-12-65
Inland Natural Gas (5% priv)	$0.25	tr.	15- 1-66	31-12-65
McCabe Grain	$0.08	tr.	1- 2-66	15- 1-66

Tendance mixte en début de séance

MONTREAL — L'activité est passablement restreinte ce matin sur les Bourses de Montréal alors que la plupart des secteurs accusent une tendance inchangée à étroitement mixte.

Les services publics sont mixtes. Trans-Mountain Pipe gagne ⅜ à 17¾ et Brinco ⅛ à 6½. Trans-Canada Pipe perd ½ à 37½ et Bell ⅛ à 55⅞.

Les papeteries, les industrielles et les banques sont inchangées.

Les métaux sont mixtes. Aluminium, aux aciers, perd ½ à 32⅝. Parmi les métaux non ferreux, Inco gagne ⅛ à 100. Noranda perd ¼ à 51 et Hudson Bay ½ à 76½.

Aux alimentaires et boissons, Seagrams hausse de ½ à 36⅝ et Canadian Breweries de ⅛ à 7⅝.

* * *

TORONTO — Les cours sont mixtes à Toronto.

Au tableau principal, Falconbridge et Inco progressent de 1 à 106½ et 100 respectivement. Dominion Bridge et Noranda fléchissent de ½ chacun.

Place, aux spéculatives, continue de hausser et gagne 16 cents à 1.84. D'Eldona gagne 9 cents à $1. Asamera, aux pétroles de l'ouest, gagne 4 cents à 2.74 et Canadian Southern Pete perd 4 cents à 2.86.

* * *

NEW YORK — La hausse des cours se poursuit activement vers de nouveaux sommets alors que les aciers continuent d'être très recherchés. Bethlehem gagne 1 point et Lukens hausse de 4¾ à 59 sur une transaction d'ouverture de 18,000 actions.

Les automobiles sont également en hausse, plus particulièrement Chrysler, qui gagne plus de 1 point après que son Président eut déclaré que les ventes de Chrysler cette année dépasseraient pour la première fois, le chiffre de $5,000,000,000.

IBM hausse de 5 points et Polaroid de 2. Anaconda, Eastman Kodak et Westinghouse Electric gagnent environ 1 point chacun.

* * *

LONDRES. — Le volume des affaires est restreint et le marché affiche une allure calme aujourd'hui à Londres.

Les valeurs de premier plan sont fermes. Les titres cotés en dollars accusent une tendance mixte mais les principales valeurs canadiennes progressent.

Les industrielles anglaises sont généralement inchangées, toutefois, les leaders tels que Unilever et Glaxo sont fermes et Dunlop et ICI regagnent le terrain perdu en début de séance.

* * *

PARIS. (AFP) — Une meilleure résistance se dessine aujourd'hui dans la tendance de la bourse qui n'en manifeste pas moins une assez grande irrégularité d'ensemble.

La réponse des primes nouvelle formule est inaugurée pour cette liquidation de décembre. Les cours de 'réponse' ne sont plus débattus isolément en milieu de séance comme précédemment, mais se confondent désormais avec les premiers cours de ferme. Ce qui, sur le plan pratique, se traduit par un peu de retard dans l'établissement des niveaux d'ouverture. Ce règlement des engagements conditionnels est, cette fois, loin d'être défavorable aux acheteurs. L'étiage moyen des valeurs françaises fait, en effet, apparaître une progression de 3 à 4% par rapport au mois dernier.

du parquet de la bourse

cote des grains

Marché à terme :

21/12/65

WINNIPEG

Ouv.		Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Déc.	86⅝	—	—	86⅝
Mai	86⅛	—	—	86¼
Juil.	85⅛	—	—	85⅛
Oct.	—	—	—	85¾
ORGE :				
Déc.	1.33	1.33¼	1.33	1.33¼
Mai	1.33⅝	1.34	1.33½	1.34
Juil.	1.32⅛	1.32½	1.32⅛	1.32½
Oct.	—	—	—	1.32
LIN :				
Déc.	2.91½	2.92	2.91	2.92
Mai	2.96½	2.97¼	2.96⅛	2.97
Juil.	2.96½	2.97¼	2.96⅝	2.97¼
Oct.	2.95¼	2.96	2.95¼	2.95¾
SEIGLE :				
Déc.	1.25⅞	1.26⅛	1.25⅞	1.26e
Mai	1.32½	1.32⅞	1.32⅛	1.32⅞
Juil.	1.32⅜	1.32⅝	1.32½	1.32⅝
Oct.	1.32	1.32⅞	1.32	1.32⅝
GRAINE DE COLZA :				
Jan.	2.52	2.52	2.49½	2.51½
Mars	2.45½	2.46½	2.45⅛	2.46
Mai	2.42	2.46½	2.45⅜	2.46
Juil.	2.39⅜	2.40¾	2.39¾	2.40⅝

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 86¾; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 83⅝; 1 fourragère 81¾; 2 fourragère 78⅝; 3 fourragère 75¾; fourragère mélangée 58.

ORGE : 1 et 2 cw 6 rang 1.35¼; 1 cw 2 rang 1.33¼; 2 cw 2 rang 1.31¼; 3 cw 6 rang 1.32¼; 3 cw 2 rang et 1 fourragère 1.29¼; 2 fourragère 1.27¼; 3 fourragère 1.24¼.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.26⅛; 3 cw 1.21⅛; 4 cw 1.12¼; ergoté 1.05e; sur voie 1.26⅛.

LIN : 1 cw 2.92; 2 cw 2.87; 3 cw 2.57; sur voie 2.92.

GRAINE DE COLZA : no 1 cdn 2.52½; no 2 cdn 2.35½.

Marché du lin : Prix comptant $2.90½.

CHICAGO

Ouv.		Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Mars	1.66⅛	1.67⅛	1.66¼	1.66¾
Mai	1.67⅜	1.67⅞	1.66¾	1.67¼
Mai	1.67⅜	1.67⅞	1.66¾	1.67¼
Juil.	1.60¼	1.60⅛	1.59⅞	1.59⅞
Sept.	1.62⅜	1.62⅞	1.90¾	1.61¼
MAIS :				
Mars	1.24½	1.25⅜	1.24¼	1.25¼
Mai	1.27⅛	1.27⅞	1.26¾	1.27¾
Juil.	1.28¼	1.29¼	1.28e	1.29
Sept.	1.24⅞	1.25¼	1.24½	1.25e
AVOINE :				
Mars	70⅜	71	70¼	71
Mai	69⅛	69⅞	69⅛	69⅞
Juil.	67¾	67⅞	67½	67⅞
SEIGLE :				
Mars	1.24⅞	1.24⅞	1.24¼	1.24¾
Mai	1.27	1.27⅞	1.26⅞	1.27
Juil.	1.28	1.28¼	1.27½	1.27¾
Sept.	1.25⅛	1.28⅜	1.28½	1.28⅞
FEVES SOYA :				
Jan.	2.66	2.66¼	2.65⅛	2.66
Mars	2.68½	2.69¼	2.67⅛	2.68⅞
Mai	2.71	2.71⅞	2.70¼	2.71½
Juil.	2.71½	2.72⅞	2.71⅞	2.72⅞
Nov.	2.58¼	2.59¼	2.57⅞	2.59
Août	2.67⅞	2.69	2.67⅞	2.68⅞
Sept.	2.62¼	2.63½	2.62	2.63½

fonds mutuels

	Achats	Vente
Adanac Mutual	2.96	3.23
Andreae Equity	3.28	3.58
All Cdn Com	6.98	7.65
All Cdn Div	9.06	9.93
American Growth	5.66	6.19
Assoc Investors	5.69	5.75
Beaubran	40.10	43.54
Canada Growth	6.14	6.75
Canada Security	4.97	5.46
Cdn Gas Energy	9.38	10.28
Cdn Investment Fund	4.06	4.45
Cdn Trusteed	4.86	5.31
Canafund	51.75	54.34
Champion Mutual	7.28	7.91
Collective Mutual	6.18	6.72
Commonwealth Intl	10.57	11.58
Commonwe Intl Lev	9.99	10.95
Corporate Investors	5.69	6.22
Diversified Income A	29.15	——
Diversified Income B	5.83	6.41
xDividend Shares	3.87	4.24
Dominion Compound	4.38	4.76
Dominion Dividend	3.40	3.69
xDreyfus	26.18	28.57
Dominion Equity	23.40	24.33
Entarea Investment	14.41	14.55
European Growth	6.27	6.85
Federated Financial	5.45	5.96
Federated Growth	6.94	7.58
First Oil and Gas	5.59	6.11
Fonds Collectif A	7.11	7.73
Fonds Collectif B	5.42	5.77
Fonds Collectif C	8.28	9.00
Fraser	10.45	10.50
Group Inc	4.19	4.59
Growth Equity	5.07	5.54
Growth Oil and Gas	11.57	——
Guardian Growth	4.27	4.65
Investors Growth	90.1	9.79
Investors Intl Mutual	5.95	6.47
Investors Mutual	4.99	5.43
xKeystone Cust S-1	24.49	26.72
xKeystone Cust S-4	6.77	7.39
xKeystone Cust K-2	6.76	7.39
Molson M Fund	7.13	7.36
Mutual Bond	8.34	8.74
Mutual Accumulating	5.09	5.57
Mutual Bif	5.68	6.95
Mutual Income	6.36	6.95
One William Street	17.03	——
Prêt et revenue mut	7.10	7.76
Provident Mutual	6.15	6.69
xPutnam Growth	12.23	13.37
Radisson	4.68	5.14
Regent Fund	8.06	8.81
Research Investing	16.66	18.20
Savings Investment	7.10	7.76
1962 Exec Fund of Cda	6.81	7.46
xTV Electronics	10.05	10.92
Timed Investment	6.93	7.62
United Accumulative	9.44	10.32
Univ Svgs Equity	5.20	5.68
Western Growth	5.58	6.10

x—Devises américaines.

denrées AGRICOLES

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministre fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, caisses de carton extra-gros .58 ; A-gros .55 ; A-moyen .52 ; A-petit .41 ; B .45 et C .37.

Beurre : arrivages courants, non admissible : 92, 54⅝; 93, 55⅝.

Fromage :livré à Montréal, ciré, arrivages courants, qu becois blanc en gros 40, coloré 40¼.

Pommes de terre : prix de gros, Québec $1.30 à $1.40 les 50 livres; N.-B. $1.35 à $1.50 les 50 livres. .34 à .36 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 15½ à 16½, procédé par rouleau, no 2 en sacs : 13½ à 15; autre catégorie pour nourrissage 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11. Poudre de lait 4¼ à 4½ cents.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection du ministère de l'Africulture et de la Colonisation.

Pommes : McIntosh $2.50 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie $2 à $2.25, C $1.35 à $1.50. Wolf River $1.50 à $1.75, Cortland $1.75 à $2, Russet $4 à $4.50. Délicieuses $4 à $4.50. Baxter $1.50 à $1.75. Greening $1.75 à $2 la boîte à verger.

Betteraves : $1. à $1.25 les 50 livres.

Carottes : no 1 $1.15 à $1.25 les 50 livres, $2.00 à $2.25 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux : .90 à $1 le sac de 50 livres, rouges ou Savoie $1.25 le cageot.

Navets : no 1 $1.75 à $2.00, no 2 $1.25 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le minot.

Oignons : Jaunes $1.15 à $1.25, gros $1.50 à $1.60 les 50 livres, .30 à .35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres, rouges $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Panais : $2.25 les 12 cellos de 24 onces, $2.25 à $2.50 le minot.

Patates : $1.35 à $1.40 les 50 livres.

Poireaux : .85 à $1. la douzaine.

Arbres de Noël : $12 la douzaine.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bestiaux étaient à la hausse mardi aux marchés de Montréal — à 50 cents de plus que la semaine dernière.

Les arrivages étaient les suivants : 338 veaux, 22 porcs, 92 agneaux et moutons.

Les bouvillons de qualité moyenne se sont vendus de $22.50 à $23.50 ; de qualité ordinaire de $16.75 à $18.

Les génisses de qualité moyenne ont rapporté de $17 à $18.25 ; de qualité ordinaire de $11.50 à $16.50.

Les vaches de bonne qualité se sont vendues à $15.50 ; moyenne de $14 à $15.50 ; ordinaire de $11.50 à $14 ; celles destinées à la mise en conserve de $9.25 à $12.25.

Les taureaux de bonne qualité se sont bendus de $17 à $19 ; de qualité moyenne et ordinaire de $12.25 à $17.25.

Les veaux de bonne qualité ont rapporté de $30 à $35 ; de qualité moyenne de $24 à $39 ; de qualité ordinaire de $13.50 à $24.50.

Les porcs de catégorie "A" se sont vendus à $41 ; les truies n'ont pas été mises en vente, même chose pour les agneaux et moutons.

N. B — Les marchés aux bestiaux seront ouverts le lundi 27 décembre mais fermés le lundi 3 janvier.

Cours du dollar

NEW YORK — ouverture — Le dollar canadien est inchangé à 0.93 en argent américain.

La livre sterling hausse de 3/64 à $2.80 7/32.

MONTREAL — Le dollar américain fléchit de 1/16 à $1.07 17/32 en argent canadien.

La livre sterling gagne à $3.01 5/16.

Bourse Canadienne

(américaines hors-liste)

21 DECEMBRE 1965

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Amer Tel	500	$ 61⅛	61⅛	61⅛
Abbott Lab	100	$ 48⅝	48⅝	48⅝
Amer Mot	100	$ 8⅞	8⅞	8⅞
Beth Stl	500	$ 40⅜	40¼	40¼
Brown Co	25	$ 17½	17½	17½
Cat Trac	200	$ 51⅛	51⅛	51⅛
Cons Ciga	100	$ 37½	37½	37½
Colt Ind	200	$ 23½	23½	23½
Pire Jone	400	$ 46⅛	46⅛	46⅛
Gulf & W	100	$ 94⅜	94⅜	94⅜
Jones Lau	100	$ 71	71	71
Noram Co	100	$ 6½	6½	6½
Std Oil NJ	600	$ 80½	80¼	80½
Texas Ut	400	$ 64½	64½	64½

NEW york

21/12/65

	Haut	Bas	Clôt.
ACF Ind	46⅛	45¼	46¾
Address	64½	62¾	63
Allegany	13½	13¼	13½
Allis Ch	34¼	33⅝	34
Alum Ltd	29¾	28¼	29¾
Amerada	72½	71⅜	71⅞
Am Can	57⅝	56⅞	56⅞
Am Cyan	84¾	83⅝	84⅛
Am Home	85	84¼	84⅞
Am Mot	8⅞	8⅜	8⅞
Am Smelt	73¼	72¾	73¼
Am St d	21¾	21¼	21¼
Am Sugar	31⅜	30¾	31
Am T Tel	61¾	60¾	61¼
Am Tob	39⅝	39¼	39¼
Amsted	47⅛	47¼	47¼
Anenda	83⅞	82¼	83½
Armco Stl	71	69½	70⅛
Armst CK	61⅞	60¾	60⅞
Avco Corp	26	25½	25½
Babcock	43⅞	43⅜	43⅞
BaltOhio	39	39	39
Bell How	42⅛	41	41
Beth Steel	40⅜	39⅜	40½
Boeing	135⅜	133½	133½
Borden	40⅜	39⅜	39⅞
Borg War	47⅜	47	47⅜
Bos Edis	44⅜	43¾	43¾
Brunswk	9⅞	9⅝	9⅝
Bucy Erie	60½	60¼	60½
Burl Ind	43½	43⅛	43⅜
Burrghs	49¼	48⅞	48⅞
Calumet	25⅞	25⅜	25⅜
Campsbll	19¼	18⅞	19
Camp Soup	36⅞	36	36⅛
Can Dry	31⅝	31	31⅞
Cdn Brew	8	7⅞	7⅞
CPR	61½	60⅛	61⅞
Case JI	26⅝	25½	25½
Cater Tr	51⅛	50⅞	51
Celanese	88	86⅞	88
Ches Ohio	77⅞	76⅜	77⅛
Chrysler	53⅞	52⅛	52½
Cities Sv	41⅜	41½	41⅛
Clark Eq	65⅛	65	65
Clevite	54½	53⅞	54
Coca Cola	86⅛	85⅞	86
CBS	46⅜	45⅞	46⅛
Col S Oh	40⅜	40⅜	40⅜
Coml Solv	48⅞	45¾	45⅞
Com Sat	40⅞	40⅛	40⅞
Con Edis	41⅞	41	41
Container	34⅞	33⅞	34
Cont Can	61⅞	61	61⅞
Cont Met	15½	14	15½
Cont Oil	69	68	68⅛
Contr Data	40	37¾	40⅛
Copw Stl	32¼	31	32
Corn Pd	54⅜	53⅜	54⅜
Crane Co	38½	38	38
Cr Zell	48⅞	48⅛	48⅞
Curtiss Wr	27⅝	27½	27⅞
Deere	49⅝	48⅞	49⅜
Det Stl Cp	17⅞	17⅛	17⅜
Dome M	35⅛	34¾	34⅞
Douglas	81⅛	80	80
Dow Chem	77⅞	77⅜	77⅞
Du Pont	237¼	235	236⅞
East Kod	109⅝	107⅛	109⅞
Eaton Mfg	60	59	60
El Stor Bat	54⅛	54	54
El Pas NG	19⅝	19¼	19¼
Eversharp	23	22⅞	22⅞
Firestn	46⅞	45⅛	45⅞
Ford Mot	56½	56⅛	56⅛
Frueh Tra	35⅞	34⅛	35⅝
Gen Dyn	62⅛	61¼	62⅛
Gen Elec	113¼	112⅝	113⅝
Gen Fds	82	80½	82
G Instru	35	34⅛	34⅛
Gen Mills	61⅞	60⅛	60⅞
GMC	102½	101⅝	102⅞
G P Cem	14	13⅞	14
G Tel El	47⅞	47⅛	47⅛
Gen Tire	29⅛	28⅞	28⅞
Ga Pac Cp	57⅞	57¼	57⅞
Gliddenc	22⅞	22½	22⅞
Goodrich	56½	55⅞	56
Goodyear	48⅞	48⅞	48⅞
Granby	21½	21¼	21½
Grand Un	24½	23⅞	26⅞
Gt A P	34⅞	34¼	34½
Gt Nor Ry	60¼	59⅞	59½
Gulf Oil	59	58⅞	58⅞
Heinz	41⅞	41⅞	41⅞
Homstk	44⅞	44¼	44¼
Honeywell	71¾	44¼	44¼
Honeywell	71¾	70½	71⅛
Ing Rand	56	55¼	56
Ins No A	88½	87⅛	87⅞
Interlake	40⅞	39⅞	40
IBM	507¾	501½	506¾
Int Harv	45⅞	44⅛	45¼
Int Nick	92⅞	91⅞	92⅞
Int Pap	29½	28⅞	29⅛
Int Tel T	66¼	65¾	66⅞
ITE C Brk	65½	65	65½
Johns M	53⅞	51⅞	52
Kays Roth	38½	38¼	38¼
Kellogg	40⅞	40¾	40⅞
Kennecot	125½	124	125
Korvette	26⅞	25½	26⅞
Kresge	82½	81¾	81⅞
Krohler	32	32	32
Lib McNL	14¼	14	134
Link Belt	40⅛	39⅞	40⅛
Litton Ind	142	140	140⅞
Lock Aire	65¼	64¼	65
Loew's	26⅞	24½	26⅞
Mad S Car	3⅞	3¾	3⅞
Mallory	48½	48¼	48½
Marath Oil	54	53⅞	53½
Marine M	31⅞	31⅞	31½
Marq Cem	19¼	19	19¼
Marsh Fld	60½	60½	60½
Martin M	23	22½	22½
McKee	29	28½	28⅞
Merck	74⅞	74	74½
Minn MM	68	54⅞	66½
Mohasco	25	24⅛	24⅛
Monsanto	84⅛	83⅞	83¼
Mont Ward	34	33½	34
Nat Cash	78¼	75⅞	76
Nat Dairy	87	86½	86½
Nat Dist	34⅛	33⅞	34⅛
Nat Gyps	35⅛	34⅞	34⅞
NY Cent	80⅞	79⅛	80⅛
Nor Pac	59¾	58½	59¾
Outb Mar	20⅞	20⅛	20½
Pac Pete	11⅞	11⅛	11⅛
Pan Am	53⅞	51⅞	51⅞
Parke Da	31⅞	30⅞	31⅛
Penn RR	63⅞	63¼	63⅞
PJepsi Cola	74⅛	74	74⅞
Pfizer	75⅞	74⅞	75⅛
Phelps D	75	73⅞	73⅞
Philip Mor	90⅛	89⅞	90
Pitney Bow	49⅛	48⅛	48½
Pit Plate	71⅞	71	71
Polaroid	125½	121¼	121¼
Pro Gam	68⅞	68½	68½
Pullman	56⅞	56½	56⅞
RCA	46½	45⅞	45⅞
Ralston	40⅝	40¼	40⅝
Repub Stl	44⅞	42⅞	44⅞
Rex Drug	48⅞	48½	48⅞
Rey Tob	43⅞	43	43⅞
Rich Merell	85	83⅞	84½
Royal Dut	42	41⅞	41⅞
Rubbermd	26⅞	26¼	26¼
Schenley	36⅞	36¼	36⅛
Scott Pap	37⅞	37¼	37⅞
Sears R	63⅞	63½	63⅞
Shell Oil	63⅞	63¼	63¼
Sheraton	12⅞	12⅞	12⅞
Sinclair	61⅞	60⅞	61⅞
Soony	90⅞	90¼	90¼
South Pac	46½	45⅞	46¼
Sperry R	22¼	21⅛	21⅛
Std Brand	74⅜	74⅛	74¼
Std O Cal	79½	78¼	78¼
Std O Ind	47⅛	46½	46⅞
Std O NJ	80⅞	80	80⅞
Studebakr	22⅞	21⅞	22
Sun Oil	62½	62¼	62⅞
Swift	52⅞	51	51⅞
Texaco	80⅞	79⅞	79⅞
Tex G Sul	83½	82	82¼
Textron	85⅞	84½	85⅞
Thiokol	22¼	21⅛	21½
Tinken	46¼	45½	45½
Tidewt Oo	52¾	52	52½
Twent C	34⅞	34¼	34⅞
Un Carb	68⅞	68⅛	68⅛
Un Tank C	67⅞	67⅞	67⅞
Utd Aire	87⅞	85½	85⅞
Utd Corp	9	8⅞	8⅞
Un Fruit	30	28⅞	30
US Freight	54⅞	54¼	53⅞
US Gyps	63⅞	63	63½
US Rubb	71⅞	70⅞	70⅞
US Steel	51⅞	52½	51⅞
Vanada Cp	29	28⅞	29
Walkers	34½	34⅞	34⅞
Warn Lam	41⅞	41¼	41⅞
W Un Tel	50	49⅞	49⅞
Wesths El	62⅞	61¼	62⅛
Weelwth	29⅞	28⅞	28⅞
Xerox Cp	209	206½	206⅞
Zenith Cp	117¼	115⅞	115⅞

Virement total 8,240,000.

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	5½	7
Aconic	3	5
Advance RL	20	23
Amal Mng	20	—
Amer Chib	10	12
Americ	—	25
Arnora	—	2
Atlas Chib	—	2
Bald Mt	4½	7½
Beauchemin	—	40
Boma Chib	—	35
Beauport Holding	15	19
Bracemac	17	19
Burrex	30	35
Columbia R	5½	5¾
Cdn Javelin	9¾	9¾
Caprive	3	5
Coastal Mining	30	32
Corgemines	80	90
Cuvier	3	5
Dalhousie	21	23
Dasson Copper	18	21
Dubisson	4	6
Elmac	5	7
En Ola Expl.	20	30
Ganda Silver	23	26
Gaspe Copper	30	32
Gaspesia	40	50
Gibson	8	10
Goldstar	12	15
Grt Lakes Nickel	3.00	3.50
Hucamp	27	32
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	2	4
Iroquois	—	55
Jack Watte	12	15
Juma	18	20
Kenmac	—	2
Kewagama	4	6
Kukatush	4	4½
Lake Beaver	18	21
Leeds Metals	55	60
Little Tex	10	17
Lun Echo	80	85
Main Oka	5	10
Mariner	45	50
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Naganta	50	70
New Mill Copper	10	15
Nat Malartic	57	62
Nemrod	5	15
New Assoc Dev	14	19
New Baska	14	18
New Insco	10	12
New Lorie	8	10
New Pascalis	35	45
Nipiron	60	65
Norque	6	8
Oklend	1	3
Olympus	50	60
Que Expl	16	18
Quejo	4	6
Ran Lux	—	25
Rand Mal	4	6
Seaway	2	4
Scandia Mng	20	30
Scott Chib	1	3
Snowdon	30	35
Starligh'	½	1½
Sulico	7	8½
Timron	25	50
Watson Lake	6	8
William Leys	1	3
Young Dave	17	19

SECTION INDUSTRIELLE

Source Kippen Co. Inc.

Bq d'Economie Que	7½	8½
Chartered Credit	4¼	4¾
Corpex	9¾	10½
Corpex wts	2.25	3.00
Crp Fonc de Mtl "B"	1.00	—
Crp Fon de Mtl A	—	4 75
Credico	4½	5
Cr Alliance priv.	6	7
Cr St Lau "B"	18	19
Crown Life	40	42
Const. Theatre A	6½	—
Electronic Ass	1½	2
Grenache	2.90	3.10
Grt Cdn Oil	12½	13
Industrial Life	180	200
La Prévoyance	14	15
La Solidarité	75	—
La Stabilité	7.50	8.25
Les Prév	—	75
London Life	400	415
N.B. Tél.	17¼	17¾
Pacific Gas	14½	15½
Paco	1.80	2.00
Permeator	10½	12
Soc d'Am et de Fid	36½	38
Steadman	1.25	1.75
Super Seal	9	10
Supersol	3½*	4
Sysstcoms	35	—
Trizac	0.90	1.15
Trust Gen.	30	31
Un. Amus.	26	—
Id. B	26	—
Well Bank	4¼	4¾
Zodiac	3	3¾

américaine

		Haut	Bas	11 h.
100	Allegh Cp wt	10⅛	10⅛	10⅛
300	Atlas Cp wt	1⅛	1⅛	1⅛
13800	Barnes Eng	32⅞	30⅞	32
93400	Braz Tr Lt pw	9⅞	9⅞	9⅞
400	Breeze Corp	8⅞	8⅞	8⅞
1900	Brit Pet	8⅞	8½	8⅞
6200	Brown Co	17⅞	16⅞	17⅞
700	Can Pavelin	9½	9½	9½
300	Can Marconi	7½	7⅞	7⅞
800	Cott Corp	8⅝	8⅝	8⅝
80	Creole Pet	38	37⅞	37⅞
7500	Dynalectron	6	5⅞	5⅞
1900	Felmont Pet	8⅜	8⅜	8⅜
300	Hazel Bishop	9⅛	9⅛	9⅛
300	Hunt Chm	23	22⅞	23
100	Imp Chm	5⅞	5⅞	5⅞
300	Jeannette Gl	7½	7⅜	7½
1800	Mead Johnson	30⅞	30	30
1400	Molybdenum	62⅞	62½	62⅞
300	Pancoastal vtc	1⅛	1⅛	1⅛
300	Philips Elect	37⅞	37½	37½
200	Scurry Rain	17½	17¼	17½
900	Seeman Bros	8⅞	8½	8⅞
300	Shatt Denn	7⅛	7⅛	7⅛
6700	Syntex	202⅞	201	201
500	Tech Oper	47⅞	47⅞	47⅞
600	US Filter	1¼	1¼	1¼

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	11 hr.
Abitibi	560	$ 10⅞	10⅞	10⅞
Alta Gas	400	$ 38	38	38
Alta G C p	50	$ 97	97	97
Alta Gas w	710	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Alg Cen	200	$ 9⅝	9⅝	9⅝
Alumini	5350	$ 32½	32	32½
Alum 4¼ p	25	$ 38⅞	38⅞	38⅞
Al 2 p 4½	250	$ 46⅛	46⅛	46⅛
Ang CP	z25	$ 9	9	9
Anthes A	z25	$ 23	23	23
Arg CPpr	100	$ 12⅝	12⅝	12⅝
Asbestos C	z25	$ 23	23	23
Ashdwn B	100	$ 6⅛	6⅛	6⅛
Atl Sugar	100	$ 24¼	24¼	24¼
Auto El	100	480	480	480
Bank Mont	275	$ 61⅞	61½	61⅞
Bank NS	125	$ 71½	71	71½
Bath P	z25	$ 22	22	22
Beatty n	100	$ 11	11	11
Beav Lum	z5	$ 35½	35½	35½
Bell Phne	1018	$ 56⅛	56	56
Bicks	900	$ 15⅛	15	15
Brazil	39728	$ 10⅝	10⅛	10⅝
Br Tnk	300	$ 6½	6½	6½
BA Oil	245	$ 29¼	29¼	29¼
BC Ph 6 pr	35	$106¼	106¼	106¼
BC Ph4¾p	z5	$ 96⅝	96⅝	96⅝
Burns	z75	$ 16¼	16	16¼
Cal Pow	200	$ 26⅞	26⅞	26⅞
Calvrt Dle	500	200	200	200
Can Brtad	100	$ 15	15	15
CD Sug	200	$ 23½	23¼	23¼
Can Iron p	z20	$ 90½	90½	90½
C Brew	275	— 7⅜	7½	7½
C Chm w	225	635	635	635
Cdn G nv	50	$ 57⅞	57⅞	57⅞
C Hydro	100	$ 26¼	26¼	26¼
Clmp BkC	347	$ 64	64	64
Clnd G O	381	$ 12⅞	12⅞	12⅞
CIL pr	z5	$ 80⅞	80⅞	80⅞
C Marc	100	$ 6⅞	6⅞	6⅞
C P R	724	$ 65⅞	65¼	65⅞
CPR Pr	3050	$ 9⅛	9⅛	9⅛
Cdn Tire	z5	$ 63	63	63
C Utl 4¼ pr	z10	$ 86	86	86
Chemcell	240	$ 13⅞	13⅞	13⅞
Chrysler	z41	$ 57½	57½	57½
Codville D	100	$ 5⅛	5⅛	5⅛
Col Cell pr	z175	$ 23½	23⅞	23½
Con M S	1120	$ 46½	45⅞	45⅞
Con Paper	80	$ 39⅛	38⅞	38⅞
Con Gas	1105	$ 15⅛	15⅛	15⅛
Coronatn	200	280	280	280
Crush Int	175	$ 13⅞	13⅞	13⅞
Delta Acc	z1	$ 25	25	25
Distl Seag	350	$ 36½	36½	36½
D Bridge	35	$ 28	28	28
D Elect	150	$ 14⅞	14⅞	14⅞
Dofasco	z25	$ 26½	26¼	26¼
id pr	50	$ 97⅞	97⅞	97⅞
D Glass	200	$ 14½	14½	14½
D Store	z65	$ 23⅞	23	23
Domtar	650	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Du Pont	25	$ 43¼	43¼	43¼
East Ch Tr	z19	$ 47	47	47
Exquisite	100	$ 12	12	12
Falcon	217	$106	106	106
Fleet Mfg	5000	71	68	71
Freiman	z25	$ 6	6	6
G Develop	5000	$ 6	5¾	5¾
Goodyear	40	$205	205	205
GS Wares	100	$ 11	11	11
G Mack A	100	$ 7¾	7¾	7¾
GL Paper	325	$ 21¼	21¼	21¼
GN Cap	100	325	325	325
Gt West L	z20	$ 83⅞	83⅞	83⅞
Hardee	100	78	78	78
Hawker S	200	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Horne Pf	100	295	295	295
Home A	420	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Hur Erie	z25	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Husky	190	$ 13⅞	13⅞	13⅞
HBC	2300	$ 14¼	14¼	14¼
HB Oil G	z6	$ 17¼	17¼	17¼
Imp Oil	579	$ 52¼	52¼	52¼
Ind Accep	100	$ 22¼	22¼	22¼
Ingersoll A	100	$ 9½	9!	9½
Inglis	1350	$ 8	7⅞	8
Inland Gw	500	27	27	27
Int Nickel	463	$100	100	100
Int Util	325	$ 29½	29¼	29½
Intpr P L	45	$ 84	84	84
Int Stl P	1000	$ 5⅛	5⅛	5⅛
In Grp A	z100	$ 14⅝	14⅝	14⅝
Jefferson	100	$ 24⅞	24⅞	24⅞
Jeff Bw	z70	$ 17	16⅞	16⅞
Jockey C	1200	495	490	490
Kelsey Co	z100	$ 17	17	17
Labatt	330	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Lont Cem	725	$ 6⅞	6⅞	6⅞
Laura Sec	z5	$ 28⅞	28⅞	28⅞
Lau Fin	230	$ 11	11	11
Leland	100	17	17	17
LobCo A	1702	$ 10¼	10¼	0¼
LobCo pr	25	$ 47⅞	47⅞	47⅞
Loeb M	370	$ 15½	15½	15½
Lowney	z10	$ 27	27	27
M B P R	765	$ 25⅞	25⅞	25⅞
Maher	1000	$ 10	9⅞	10
MLf Gard	25	$ 29	29	29
M Leaf M	300	$ 16⅞	16¼	16⅞
Mass F	680	$ 32⅞	32⅞	32⅞
Mon Food	200	$ 7¾	7¾	7¾
Moore	95	$ 79	79	79
Nat Drug	z15	$13	11	13
Noranda	235	$ 51½	51	51½
Nor Ctl G	1700	$ 28½	28¼	28¼
Nor Ta C	1000	$ 6¼	6¼	6¼
Nor Phone	120	$ 10	10	10
Oshawa A	100	$ 26⅞	26⅞	26⅞
Pac Pete	430	$ 12⅛	12	12
Pembina	100	$ 10⅞	10¼	10¼
Pow Cor	775	$ 12⅞	12¼	12¼
Price Bros	25	$ 38⅞	38⅞	38⅞
QN Gas	475	$ 13⅞	13½	13⅞
Rockwr p	300	$ 16½	16½	16½
Romfield	1700	165	165	165
Ronald Fd	z25	$ 12½	12½	12½
Royal Bnk	250	$ 73	72⅞	72⅞
St Mauric	1000	45	44	45
Salada	700	$ 11⅞	11⅞	11½
Seven Ar	9125	$ 21⅞	21¼	21⅞
Shell Can	300	$ 19⅞	19⅞	19⅞
Shell I p	575	$ 25¼	25	25¼
Shell I w	500	650	650	630
Shop Save	125	$ 13⅞	13⅞	13⅞
Simpsons	200	$ 28	27⅞	27⅞
Slater Stl	z55	$ 14⅞	14	14⅞
Steel Can	494	$ 25¼	25¼	25¼
Steinbg A	400	$ 48	48	48
Suptest od	200	$ 22⅞	22⅞	22⅞
TorDm Bk	257	$ 61⅞	61⅞	61⅞
T Fin A	300	$ 11⅞	11⅞	11⅞
T Fin A p	220	$ 25½	25½	25½
Tr Can PL	925	$ 37⅞	37½	37½
Trans Mt	2425	$ 17½	17⅞	17½
Tru-Wall	300	410	410	410
Un Gas	300	$ 31	30⅞	30⅞
Versatile	150	$ 18⅞	18⅞	18⅞
Vic G Tr	z168	$ 14⅞	14	14
Walk GW	305	$ 34⅞	34⅞	34⅞
Webb Knp	500	12	12	12
Weldwod	200	$ 10½	10½	10½
West Id A	1000	455	455	455
Westcost	130	$ 28⅞	28⅞	28⅞
W Pacific	100	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Westfair	50	$ 36¼	36¼	36¼
Weston A	z5	$ 19⅛	19⅛	19⅛
Weston B	500	$ 20½	20½	20½
West A wt	z12	$ 11½	11½	11½

MINES

	Ventes	Haut	Bas	11 hr.
Accra	1000	18½	18½	18½
Agnico	2200	124	120	120
AAm Moly	900	153	150	150
Ang Ruyn	1100	244	244	244
Ang U Dv	1200	56	56	56
Ansil	600	15	15	15
A Arcad	500	22	22	22
Argosy	3300	40	39	39
Atl C Cop	500	160	160	160
Aunor	400	330	340	330
Baska	500	11½	11½	11½
Beterrel	1000	29	29	29
Bethlm	750	545	540	545
Big Nama	z175	46	48	46
Black B	500	9	9	9
Bl Hawk	1000	275	275	275
Brunswik	380	$ 15	15	15
Cadamet	775	9½	9½	9½
Camflo	200	375	375	375
Camp Ch	200	685	685	685
C Tung	1000	122	122	122
C Dyno	700	142	142	142
Cdn Keely	3000	13	12½	13
C Malart	2000	15	15	15
Captain	21300	32	30½	31
Cassiar	z100	$ 13⅞	13⅞	13⅞
Cheskirk	8500	17	16	16
Chester	1000	17	17	17
Chib M	800	59	59	59
Chimo	400	145	145	145
Chrom	300	180	175	175
Comb Met	2000	25	25	25
Con-Key	3000	10	10	10
Con Shaw	500	22	22	22
C Gillies	1400	6	6	6
C Halli	20600	48	45½	48
C Marben	200	330	330	330
C Mogul	400	370	370	370
C Morrisn	3800	225	220	224
C Regcour	2200	10½	10½	10½
Cop Corp	4900	75	72	72
Cp Fields	1000	114	113	113
Cop Man	2500	11	11	11
Cowich	2000	82	82	82
Craigmt	300	$ 11½	11½	11½
Croinor	1500	7½	7½	7½
D'Elda	118400	102	92	94
Denison	210	$ 35¾	35¾	35¾
Discovry	z60	256	256	256
Donalda	6500	23½	22½	23½
East Sull	150	825	825	825
F Mar	220	490	490	490
F Orenada	700	48	48	48
Genex	2000	38	38	38
Glacier	z60	13	13	13
Goldray	1000	63	63	63
Gortdrm	200	275	275	275
Granisle	100	299	299	299
Granduc	z75	305	305	305
Gunnar	650	205	200	205
Hastings	100	225	225	225
High Bl	z50	860	860	860
Hollinger	z5	$ 25	25	25
Huds Bay	75	$ 76	76	76
Hydra Ex	z40	16	16	16
Int Bibis	1390	174	172	173
Iron Bay	1800	227	224	225
Iso	1800	202	200	200
Jacobus	z300	9	9	9
Jaye Exp	1000	21	21	21
Jelex	2600	31½	31	31
Joburke	5500	7	7	7
Jonsmi	14500	29	27	27
Joutel	1200	88	88	88
Kerr Ad	1150	860	850	860
K Anacon	655	305	305	305
K Ana r	6400	4½	4	4
Kopan	1500	13½	13	13½
Lab Min	z5	$ 34	34	34
L Dufault	200	$ 13¼	13¼	13¼
Lakehead	500	23	23	23
Lorado	400	125	125	125
Louviert	3000	34	34	34
Macassa	1480	269	267	269
Madsen	800	215	215	215
Manok MS	z150	7	7	7
Maralgo	2000	10½	10½	10½
Marchant	1000	225	225	225
Mattgmi	150	$ 16⅝	16⅝	16⅝
Maybrun	z200	27	27	27
McIntyre	z50	$ 89¾	89¾	89¾
McWat	3600	54	52	53
Merrill	1000	57	57	57
Metal M	z80	160	160	160
Midrim	6500	38	35	38
Mt Wright	1000	38	38	38
Multi-M	33414	102	91	100
Nat Expl	500	14	14	14
New Bid	5000	6	6	6
New Cal	1000	70	70	70
Newconx	z10	710	710	710
N Goldvu	1500	7	7	7
N Harri	1100	13½	13½	13½
N Hosco	1200	265	262	263
N Mylama	2500	28	28	28
Newnor	13500	15	13	13
N Senator	4500	18	17½	17!
Nick Rim	z400	12	12	12
Nisto	1000	16	16	16
Nor Acme	500	13½	13½	13½
Norgold	4000	16	16	16
Norlex	1300	16½	16½	16½
Norpax	5000	15	15	15
Northcal	1000	24½	24½	24½
North Cn	500	160	160	160
Northgat	825	770	765	765
Nudul	1000	17	17	17
Obaska	1000	13	13	13
O'Brien	1500	190	188	190
Opemska	600	885	875	885
Orchan	100	435	435	435
Paramaq	2000	14	14	14
Patino	200	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Pax Int	1000	27½	27½	27½
Pce Expl	z100	17	17	17
Pick Crow	z4	35	35	35
Pine Point	300	$ 73	72½	73
Porc Pay	1000	28½	28	28
Pow Rou	500	40	40	40
Preston	100	$ 11	11	11
Probe M	3500	42	41	41
Que Lith	1540	325	320	320
Que Sturg	1500	36	36	36
Quemont	400	$ 10⅞	10⅞	10⅞
Quonto	1325	8½	8½	8½
Radiore	1000	76	76	76
Raglan	8500	200	200	200
Rio Alg	192	$ 18⅞	18⅞	18⅞
Roman	100	730	730	730
Rowan Cn	2000	6½	6½	6½
Salem	2000	18	18	18
San Ant	500	15	15	15
Satellite	1000	13½	13½	13½
Sherritt	1608	555	550	550
Sil Eureka	z30	105	105	105
Silvrflds	200	350	350	350
Sil Miller	z200	16	16	16
Sil Stand	6000	127	120	124
Siscoe	300	230	230	230
Stanrck	z100	78	78	78
Steep R	700	645	640	640
Sud Cont	1000	20½	20½	20½
Teck Corp	400	510	510	510
Tex-Sol	3000	28	28	28
Thom L	2000	38½	38½	38½
Tombill	100	125	125	125
Tormont	7000	15	14½	15
Tribag	700	244	241	243
Trin Chib	1000	9½	9½	9½
U Asbest	100	257	257	257
U Buffadn	2500	49	49	49
UCL Mine	500	22	22	22
Urban Q	1500	21	21	21
W Surf I	1250	12	12	12
Wilco	3000	50	48	48
Win-Eld	z200	23	23	23
Yukon C	600	72	72	72

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	11 hr.
A Leduc	21200	16	15½	16
Anchor	1000	15	15	15
Asamera-	2400	276	274	276
Banff	1000	755	750	755
Calvert	4000	30	30	30
Camerna	200	277	277	277
CS Pete	1990	290	286	290
C Ex Gas	3400	240	236	233
C Homestd	100	170	170	170
C LI Pet	2000	16	16	16
Cdn Sup O	z58	$ 19¾	19½	19¾
C Willisto	z200	53	53	53
Cent Del	120	$ 10¾	10¾	10¾
Dynamic	3300	132	130	130
Mill City	500	66	66	66
N Cont	1000	24½	24½	24½
N Davies	13500	25	25	25
Numa wt	z120	35	32	35
Permo	3000	26	26	26
Place G	131900	191	174	180
Provo G	900	222	220	222
Spooner	400	31½	31	31
Triad Oil	200	238	238	238
Union Oil	500	$ 23	23	23
U Canso	108	345	345	345
Vandoo	2000	4½	4½	4½
Wsburne	700	125	125	125

Devises étrangères

Source : Bq. Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2689
Argentine	Peso	.0058
Australie	Livre A.	2.41
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.00050
Chili	Escudo	.2645
Danemark	Couronne	.1562
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2195
Hollande	Florin	.2983
Italie	Lire	.001723
Japon	Yen	.002981
Mexique	Peso	.0861
Norvège	Couronne	.1505
Nouvelle Zélande	Liv. N.B.	3.0033
Pérou	Sol	.0403
Suède	Couronne	.2079
Suisse	Franc	.2491
Tchécoslovaquie	Couronne	.1499
Venezuela	Bolivar	.2397

Cote de l'or

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.14 à l'achat et $35.16 à la vente.

Prix de l'once troyes d'or à la Bourse londonienne des lingots : $35.14 39/50 ou 250 shillings, 10½ pence.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 F, cote 50 F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 106.00 F.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.	Comb.
Clôture — 21 déc.	164.51	153.10	82.23	103.49	154.98
Clôture — 20 déc.	164.04	153.18	82.19	103.90	154.59
Sem. dernière	164.91	158.43	83.06	103.58	155.46
Mois dernier	165.79	158.52	83.30	104.20	156.28
Haut — 1965	178.32	187.90	87.49	114.73	167.53
Bas — 1965	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21

Les débits des comptes en banque atteignent près de $44 millions en novembre

(PC) — Les débits des comptes déposés dans les banques canadiennes en novembre atteignent $43,622,000, ce qui représente une augmentation comparativement à octobre, et une augmentation encore plus forte comparativement à novembre 1964. C'est ce que rapporte l'Association des banquiers canadiens qui précise que les statistiques d'octobre s'établissent à $40,065,400,000 et celles de novembre 1964, à $37,088,200,000.

Les débits représentent l'argent retiré des comptes de dépôts dans les banques à charte, à l'exception des comptes du gouvernement fédéral. Le tableau ci-dessous donne en millions de dollars les sommes enregistrées dans les principales chambres de compensation canadiennes au cours des mois de novembre 1965, d'octobre 1965 et de novembre 1964.

	Nov. 65	Oct. 65	Nov. 64
St-John's (T.-N.)	$343.4	$190.3	$169.4
St-John (N.-B.)	$160.4	$137.6	$139.0
Halifax	$459.0	$406.5	$335.9
Charlottetown	$51.6	$44.5	$37.9
Québec	$915.5	$868.3	$777.8
Montréal	$11,824.0	$11,392.3	$9,981.2
Ottawa	$733.7	$691.6	$699.6
Toronto	$15,322.1	$13,615.6	$13,735.6
Winnipeg	$2,891.9	$2,835.2	$2,192.1
Regina	$529.6	$509.6	$446.4
Calgary	$1,292.5	$1,315.3	$1,168.7
Edmonton	$1,060.6	$962.8	$915.0
Vancouver	$2,673.7	$2,401.1	$2,223.2

Une autre compagnie d'aviation européenne choisit le jet DC-9

La compagnie d'aviation italienne Alitalia vient d'annoncer l'achat de 28 avions de la série 30 DC-9 bi-réacteur.

La livraison de cette commande de plus de 110 millions de dollars commencera en février 1967 et sera complétée en avril 1969. Alitalia a aussi placé une commande pour la livraison en 1967, de deux avions à réaction long courrier DC-8 à double flux ayant une capacité maximum de 189 passagers. Avec ces nouveaux avions et les Macshi MB-326D, destinés à l'entrainement des pilotes, la flotte aérienne de l'Alitalia compte ainsi un total de 65 avions à réaction.

Le choix des avions DC-9 de la série 30 a été fait par Alitalia à cause de leurs améliorations aérodynamiques et leur fuselage allongé et peuvent transporter 97 passagers. Leur configuration est telle qu'elle permet 12 sièges en première classe et 85 en classe économique. Les avions-cargo pourront transporter 32,000 livres en 5,261 pieds cubiques. Tous ces avions utiliseront les nouveaux modèles de moteurs Pratt & Whitney JT8 D/7 Fan Jet...

Cette commande importante de DC-9 à réaction constituera une grande contribution à l'industrie canadienne, car les ailes et les empennages seront manufacturés au Canada par la compagnie de Havilland, de Malton, Ontario.

Contrat de travail des enseignants aux écoles primaires à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE (DNC) — La commission scolaire de Saint-Hyacinthe et l'Association des enseignants catholiques se sont entendus sur les termes d'un contrat collectif de travail, pour une durée de trois ans.

L'entente comporte des augmentations de traitements à raison de $100 pour chacune des deux premières années et de $200, pour la troisième. Ainsi, les salaires varieront entre $3,350 et $7,800. Le contrat pourvoit aussi un régime contributoire d'assurance - maladie et d'assurance-salaire. Les négociateurs, de part et d'autre, ont décidé la création d'un comité, appelé à régler les différends d'ordre pédagogique. Deux commissaires, les directeurs des écoles et deux délégués de l'association constitueront l'organisme. Durant les négociations, MM. Paul-Emile Gendron, son président, Léopold Fortier et Léo Bibeau représentaient la commission scolaire.

Ce qu'enseignent ... les enseignes

Avant d'être un signe commercial, l'enseigne a été une marque distinctive permettant d'identifier une maison : armoiries sculptées au fronton de l'entrée ou statue de saint placée dans une niche de la façade. Au XIIe siècle, les auberges et hôtelleries se signalèrent à l'attention du voyageur à l'aide d'un bouchon de paille suspendu au-dessus de leur porte, d'où le nom de "bouchon" qu'on donne encore à certains cabarets. Peu à peu ce genre de publicité gagna les autres commerces. Les boutiquiers s'ingénièrent à attirer la clientèle en accrochant à leurs devantures le symbole de leur métier ou l'image du saint ou des personnages dont ils se réclamaient. Encore rares au XIIIe siècle, les enseignes pullulaient au XIVe. Au XVe, toutes les maisons avaient la leur, de l'hôtel particulier du riche bourgeois à la plus modeste échoppe.

L'enseigne a donc servi à pallier l'absence de numérotage des maisons. Elle est en outre à l'origine d'un grand nombre de noms de rues, voire de quartiers, aussi bien en France qu'en Angleterre. Prenons l'exemple de "Piccadilly" ; ce nom dérive de l'enseigne d'un tailleur français établi sur les bords de la Tamise avant 1622 : "Aux Piccadilles". La revue mensuelle "Vie et Langage", éditée par Larousse, ajoute que les piccadilles étaient des ornements ajourés qui agrémentaient les cols rigides, au temps de Louis XIII.

940 AUTOS A VENDRE

1965

PONTIAC

NEUVES ET DEMONSTRATEURS

★ Choix de modèles
★ Livraison immédiate
★ Plus forte allocation d'échange
★ Quantité limitée
★ Premier arrivé, premier servi

SANGUINET

Automobile Ltée

1965 RUE LAFONTAINE, MONTREAL

EN FACE DU PONT JACQUES-CARTIER

LA. 4-3761

CHRYSLER sedan 1961, très propre, tout équipé, bas millage, échange accepté. Maurice Fontaine, 254-4961.

CHRYSLER 1958, hardtop, comme neuf, sacrifierais cause 1965, termes, 376-5594.

CHRYSLER Windsor, 1965, 2 portes hard top, tout équipée. Aucune offre raisonnable refusée, 674-7244.

CHRYSLER 1964, HARD TOP
EQUIPE AU COMPLET
$2,225.
722-4523

CHRYSLER 1963
HARDTOP
EQUIPE AU COMPLET
$1,875.
722-4522

1962 CHRYSLER, HARDTOP,
EQUIPE AU COMPLET
$1,395
722-4522

CHRYSLER Windsor 1962, comme neuf, pneus neufs, $1,150 ; succession, 435-6391, après 6 h. le soir.

CHRYSLER Saratoga H.T. 1963, un propriétaire, faut voir. Financerais. 523-1122.

CHRYSLER 1962, Windsor, hardtop, 4 portes, très bas millage, faut vendre. Finance acceptée. 642-5376.

CHRYSLER 1961, hardtop, 2 portes, Windsor, complètement équipé, aucun comptant demandé, mécanique, 90 jours de garantie 100%. MU. 8-0440, M. René.

CHRYSLER Windsor 1965, hardtop, 2 portes, 12,000 milles, comme neuf, finance acceptée, 642-5376.

CHRYSLER 1962, hardtop, Saratoga, équipé complet, bas millage, condition de neuf, garantie, $100 comptant, balance 30 mois. 381-9978.

CHRYSLER '56, très bon mécanisme, $50, 679-3956.

CITROEN I-D 1961, très bonne condition, peinture neuve demandée, M. Filion, 342-1080.

COMET 1965 Galiente, 2 portes, Htop, tout équipée, noire, intérieur rouge, condition A-1, $100 comptant, balance 30 mois, 273-4211.

COMET 1962, sedan, automatique, très propre, $1,095. Termes, 5860 Papineau, CR. 6-5022.

CONSUL 1961, excellente condition, radio, chaufferette, signaux de direction, intérieur cuirette, comme neuf, faut véritablement le voir, $475 ou la meilleure offre. 521-1651.

CONSUL Cortina 1963, excellente condition, très propre, échange accepté. Jos. Filion, 342-1081.

CONVERTIBLE Thunderbird 1963, bon ordre, très propre, équipée $2,550. 389-9331.

CORVAIR Monza 1961, 4 vitesses au plancher, excellente condition, très propre. Echange accepté. Jos. Filion, 342-1082.

CORVAIR 1963, automatique, 17,000 milles, parfait ordre, aubaine $1,000. 737-8813.

CORVAIR, 1962, sedan, automatique, parfait ordre, $895. Termes, 5860 Papineau, 276-5022.

CORVAIR Monza 1963 très bon millage. Faut voir. Financerais. 526-3331.

CORVAIR 1961, automatique, 6, peu de parcours, propriétaire unique, $500. CR. 1-4574.

CORVETTE 1960 tout équipé, meilleure offre, 9 a.m. à 5 p.m. VI. 9-4561.

DODGE CONVERTIBLE, 1964,
EQUIPE AU COMPLET
$2,075.
722-4522

DAME vendrait Karmann Ghia, Volks, 1957, trs propres, $250. 681-1010.

DAME vendrait Plymouth Belvedere, Original, Parfait ordre, Sacrifierais $350. 255-4306.

DODGE 1957, 8, automatique, toit rigide, aubaine, $18 mois. 527-4065.

DODGE Polara 111, 1964, hardtop, 4 portes, 8 cylindres, tout automatique, comprenant fenêtres et sièges baquets électriques, 21,000 milles, seul propriétaire. Très bon prix. Léo Longpré, 376-3610.

DODGE 1964, sedan, très propre, automatique, $1,250. 387-1933.

1962, ECONOLINE, autobus, très propre, parfaite condition, très bas millage, prendrais échange. Gilles Fortin, 674-6286.

ENVOY 1964, 2 portes, propre comme un neuf, C.-E. Barsalou, 674-6286.

ENVOY 1961, moteur, transmission garantis, peinture neuve, termes faciles. 527-4065.

FALCON 1961
Excellent état, pneus à neige, radio, de luxe, 4 portes. A sacrifice. Pas d'agents. $675. Financerons. RE. 8-3023.

FALCON 1960, entièrement reconditionné, faut voir, finance. 527-4065.

FALCON 1961 station wagon, automatique, très propre $795. Termes. 5860 Papineau, 276 5518.

FALCON 1962, faut voir, comme neuf. Un propriétaire, financerais, 523-1122.

940 AUTOS A VENDRE

CONVERTIBLES

Convertible Buick 1963, automatique, etc., aussi convertible Buick 1961 automatique, très bon prix, faut vendre. 5860 Papineau, 276-5519.

AUBAINE

VALIANT 1964, CONVERTIBLE 10,000 MILLES, TRANSFERT, GARANTI 50,000 MILLES. 842-8221.

FORD Fairlane, hard top, 2 portes 1964, V-8, automatique, servo-direction, servo-freins, radio, chaufferette. Très propre. C. E. Barsalou, 674-6286.

FORD 1959, Fairlane 4 portes, 6, automatique, moteur neuf, radio, propreté d'origine partout. Faut vendre. Particulier, $375, 521-1651.

FORD Galaxie 1963, 4 portières, automatique, radio, chaufferette, pneus blancs, extérieur turquoise, intérieur vert, magnifique état, $1250. Propriétaire, 50 Place Crémazie, suite 1002, DU. 1-0568, le jour.

FORD 1959 Fairlane 500 automatique, 6, tous accessoires, radio, chaufferette et autres suppléments. Seulement 2 propriétaires, 38,000 milles, excellents moteur et carrosserie et pneus neufs. Prix total $565. 6317 St-Laurent.

FORD 1958, automatique, 6 cylindres, radio, carrosserie, mécanisme en parfaite condition, faut sacrifier, $375. 277-5944.

FORD 1963 convertible, jamais conduit l'hiver. Faut voir. Financerais. 523-1122.

FORD 1963, sedan Galaxie, automatique, radio, $1,150. 387-1933.

FORD Fairlane 500, 1959, tout équipée, un seul propriétaire, 384-6074.

FORD 1965, tout équipé, prenons échange, 861-5013.

FORD 1959, 8 cylindres, standard, $295, 674-3283.

FORD 1961, 6, transmission régulière. Aucun comptant, $28 mois. 527-4065.

FORD Custom 500, 1965. Faut voir, comme neuf. Financerais, 526-3331.

FORD 1964, convertible, vrai bijou, faut voir. Financerais. 523-1122.

1965 GALAXIE 500, décapotable, 8 cylindres, tout équipé, comme neuf, échange accepté. Si intéressé, appelez Laurent Rivard à 674-6286.

GALAXIE 500, hardtop, 8 cyl., automatique, radio, chaufferette, propre, particulier, $1300. 255-6272 après 6 heures.

MERCEDES "220S", 1960, en excellente condition, propre, comme neuf, faut voir, 342-1080.

MERCURY, Meteor 1963, très bas millage, financerais, 523-1166.

MERCURY Comet 1963. Faut voir, comme neuf. Financerais, 526-3331.

MERCURY 1959, 4 portes, hardtop, American, station wagon Country Squire, excellente condition, Jos. Filion, 342-1080.

METEOR 1959, station wagon Country sedan, 4 portes, tous accessoires, radio, carrosserie et intérieur en parfait état, 6 cylindres, automatique, moteur, transmission de premier ordre, pneus comme neuf, peu de parcours, Faut vendre. Accepterais échange, $450 ou toute offre raisonnable, 271-5435.

METEOR CONVERTIBLE 1965, TOUT EQUIPE, ECHANGE ACCEPTE, LEGER COMPTANT, AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE. JEAN-GUY TESSIER, LA. 6-4411.

$50 A $5,000

N'ACHETEZ PAS
SANS AVOIR VU
LE CHOIX CONSIDERABLE
DE VOITURES USAGEES

BOISCLAIR AUTO INC.
5510 METROPOLITAIN EST
TEL.: 259-4611

METEOR hardtop 1958, automatique, $15 comptant, balance discutable. Particulier, 381-0874.

METEOR Montcalm 1965 H.T. Comme neuf. Faut voir. Financerais. 523-1122.

METEOR, Rideau, 1960, automatique, mécanisme parfait, propre, $395, 9855 Delorimier.

METEOR 65, 4 portes, 8 cylindres, parfaite condition. Particulier, 521-2474. 940—

METEOR 1960 standard V-8, $375. Soir, DU. 8-0939.

M.G.A. 1961, jamais conduit l'hiver. Faut voir. Financerais. 523-1122.

MG SPORT convertible, parfait état, crédit facile, aucun comptant. 527-4065

MONARCH 1959 sedan, Pws, Pwb, radio, peinture originale, peu de millage, $50 comptant, balance 30 mois, 273-4212.

MONARCH 1957, jamais sorti l'hiver, $350 ; 342-1792, après 5 h.

MUSTANG 1965, hard-top, superbe rendement, V-8, 289-271 c.v., 4 vitesses synchromesh, suspension heavy duty, tacomètre, condition A-1, garanti, $200 comptant, balance 36 mois. 381-9978.

OLDSMOBILE 1962, 2 portes hard top, tout équipé, comme neuf, M. Raymond, 384-6070.

OLDSMOBILE convertible 1963, jamais conduit l'hiver. Financerais. 523-1122.

OLDSMOBILE 61, 2 portes hardtop. Faut voir. Particulier. Conditions. 376-5594.

OLDS 1961, Htop, 4 portes, Pws, Pwb, radio. Faut voir. Condition exceptionnelle, $100 comptant, balance 30 mois, 273-4212.

OLDSMOBILE 1959, Super 88, 2 portes hard top, très propre. 3432 Masson. 727-2828.

OLDSMOBILE Hard top 1961, Faut voir Comme neuf. Financerais. 526-3331.

OLDSMOBILE 1959. Vrai bijou. Un propriétaire. Financerais, 526-3331.

PARTICULIER vendrait Pontiac Laurentien 1964, 4 portes, V-8, LA. 1-8321.

PARTICULIER, Pontiac 1963, convertible, sièges baquets, transmission automatique au plancher, bas millage, 674-3283.

PARTICULIER Vauxhall 1961, radio, pneus à neige, très propre, 728-7013.

PARTICULIER, Dodge 1964, 440, V-8, hardtop, automatique, $1,700, bonne condition, auto fournie compagnie, soir 731-1501.

PEUGEOT 404 sedan 1962, très propre $750. Terme. 5860 Papineau, 276-5519.

PONTIAC 59 hardtop, 6 cylindres, automatique, entièrement remis à neuf Aucun comptant, $35 par mois, 637-3725.

PONTIAC Custom Sport 1964, convertible. Faut voir, financerais. 526-3331.

PONTIAC Parisienne 1964, 4 portes, hardtop, V-8, automatique, servo-direction, servo-freins, pneus blancs, radio, parfait état, Léo Longpré, 376-3610.

PONTIAC 1962, Parisienne convertible, 8 automatique, vrai bijou. Aubaine extraordinaire, 642-5376.

PONTIAC 1960 coach, automatique, très propre. Aubaine $795, Termes 5860 Papineau, 276-5022.

940 AUTOS A VENDRE

ACADIAN 1962

2 portes, toit rigide, transmission "standard", 6 cylindres, très belle voiture. 844-4446.

PONTIAC 1961 Parisienne, 4 portes, hardtop, tout équipé. Financerais. 523-1167.

PONTIAC Laurentien 1962, tout équipé, 6 mois garanti. Financerons. 523-1166.

1962 PONTIAC, Laurentian, V-8, automatique, radio, un seul propriétaire, bas millage. Echange accepté. Financement à votre discrétion, Gilles Fortin, 674-6286.

PONTIAC 1964, convertible, moteur 8 cylindres, automatique, radio, power steering, power brake, pneus blancs, comme neuf, 1 an de garantie, 100%. 688-0440.

1965 PONTIAC, convertible, 8 cylindres, complètement équipé, balance de la garantie, couleur bleu foncé. Si intéressé, demandez Laurent Rivard à 674-6286.

PONTIAC 1957, standard, 6 cylindres, mécanisme, carrosserie en très bonne condition, faut sacrifier, $125. 277-5944.

PONTIAC 1964 sedan, Laurentien, aut., radio, condition exceptionnelle, $100 comptant, balance 30 mois, 273-4211.

1962 PONTIAC 8 cylindres, automatique, différentiel anti-patinage, couleur gold, intérieur rouge, très propre. Demandez Laurent Rivard, à 674-6286.

PONTIAC 1963, convertible, moteur V-8, automatique, radio, power steering, power brake, comme neuf, prendrais échange. 681-1366, M. Corriveau.

PONTIAC 1963, sedan, 6 cylindres, automatique, radio, très propre. Faut vendre. Prix $1,450. Paul Létourneau, CL. 9-4611.

PONTIAC 1964, V-8, équipé, excellente condition, financerons. LA. 3-1167

PONTIAC 1962, modèle Laurentian, V-8 automatique, radio, power steering, power brakes. Très belle voiture. DA. 2-4522.

PONTIAC 1959, automatique, 6, accessoires, bon état, prêt pour l'hiver, $350. CR. 1-4574.

PONTIAC 1961, Strato Chief, 4 portes, sedan, automatique, 6, comme neuf, 738-1143.

PONTIAC H.T. 1962 très bas millage, faut voir. Financerais. 523-1122.

PONTIAC V-8, 2 portes, hardtop, prix du gros, 861-5013.

PONTIAC 64, hardtop, Parisienne V8, particulier, 376-2833.

PONTIAC 1963 convertible, particulier, 388-8300.

PONTIAC 64, 2 portes, Strato Chief, spécial cette semaine. 384-6074.

PORSCHE "1600" 1959 hardtop, excellente condition, très propre, échange accepté, Jos. Filion, 342-1080.

POUR faire une bonne affaire en voitures usagées de qualité, de $150 à $3000. Concultez M. Robert, de la Maison Boisclair, téléphonez dès à présent à CL. 9-4611.

RAMBLER Classic 1963 sedan, automatique, radio, très propre $1295. Terme. 5860 Papineau, 276-5519.

RAMBLER sedan, 1963, très propre, parfait ordre, $875, 674-7244.

RENAULT R-8, Gordini 1965, 3,000 milles, jamais de compétition, Garantie 100%. 727-2828.

RENAULT R-8 sedan 1964, très propre, aubaine $1095, Termes, 5860 Papineau, 276-5022.

RENAULT Dauphine 1964, automatique, bas millage, garantie 1 an, 738-1143.

RENAULT R-8, "1100", 1964, comme neuve, bas millage, garantie 1 an, 738-1143.

RENAULT 1962, 63, 64, 65, tous modèles, automatiques ou standards, 3432 Masson, Jusqu'à 10 h. p.m.

RENAULT R.8 1964, faut voir. Très bas millage, financerais, 523-1122.

RENAULT R-8, 1963, entièrement reconditionné, garanti 1 an, 738.1143.

SIMCA 1963, sedan 4 portes, 4 cyl., transmission 4 vitesses, tout équipé, hivérisé, mécanique parfaite, parcours original 21,000 milles, carrosserie en très bonne condition, pas de rouille, remisé dans garage, excellent état, $450, particulier. En tout temps: 277-6844.

SPECIAL
Chevrolet Station Wagon 1961, avec automatique, lave-vitres, et pneus blancs. En parfaite condition. Echange et termes acceptés, ainsi que 3 mois de garantie par écrit. Information : 684-3292.

STATION-WAGON 1964 Willys, traction 4 roues. Démonstrateur et automatique, garantie de neuf.
G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STUDEBAKER 1964, V-8, 4 portes automatique, radio, lave-vitres. Comme neuf, 12,000 milles garanti. Sacrifierais $2,000. Particulier, 254-2706.

THUNDERBIRD 1956, convertible, 2 sièges, avec toit rigide, $2,500 ou meilleure offre. Accepterа échange pour plus grosse voiture. Tél.: 473-6376.

THUNDERBIRD 1959, hardtop, très propre, tout servo-mécanique, peinture neuve, mécanique en très bonne condition, 90 jours, de garantie 100%. 688-0441, M. Corriveau.

UNE AUBAINE vous est offerte, tous genres d'automobiles à 202 Montée Masson, 661-4980.

VALIANT 1961, V-100, 2 portes, automatique, appeler 663-2809 ou 272-3464.

VALIANT 66, équipé, $2,495. Comptant $250 ou votre échange et $65 par mois, Garantie Chrysler 5 ans. Pagé et fils, 3350 Wellington, Verdu, PO. 6-3571, Ouvert tous les soirs. Livraison dans toute la province.

VALIANT V-200 1963. Un propriétaire. Pleine garantie. Financerais, 526-3331.

VALIANT 1965, convertible V-200, V-8; moteur commando 273, automatique équipé, 8,000 milles, garantie. Chrysler, 50,000 milles, aubaine $150. comptant, balance 36 mois, 381-9978.

VALIANT 1964, station wagon, comme neuf, $1,750. Tél. 259-4611, demander Boire.

VALIANT 1964, 2 portes, 31,000 milles, Un seul propriétaire, $1,750, Finance 30 mois, 642-5376.

VALIANT 62, $9.35 par semaine. 384-6074.

1964 VALIANT, V-100, très bas millage, Un seul propriétaire, échange accepté, Termes si désiré, Gilles Fortin, 674-6286.

VAUXHALL 1962, Deluxe, 14,000 milles, excellente condition, $675, 4899, 5e, Rosemont, 522-4468.

VAUXHALL Cresta 1959, tous accessoires, carrosserie, moteur et intérieur en excellent état. Toujours appartenu au même particulier, $325 ou meilleure offre, 273-9621.

VAUXHALL Cresta 1962. Un propriétaire. Faut voir, financerais, 526-3331.

VAUXHALL, Diva, de luxe, 1965, 5 milles, radio, $1,700, RA. 2-1045.

VOLKSWAGEN 1963, très bas millage, parfaite condition. Financerons. LA. 3-1167.

VOLKSWAGEN deluxe 1963, avec radio, très propre, 384-0882.

VOLKSWAGEN 1962, coach, très propre, $695. Termes, 5800 Papineau, 276-5022.

VOLKSWAGEN 1959, deluxe, bas millage, radio, parfaite condition, particulier, 255-4306.

VOLKSWAGEN 1961, de luxe, très propre, mécanisme excellent, $595. Alain, RE. 7-3881.

VOLKSWAGEN 1964, chaufferette à gaz, Faut voir, Financerais 526-2331.

940 AUTOS A VENDRE

VOLKSWAGEN de luxe 1961, particulier, 272-2837.

VOLKSWAGEN 1963, De luxe, faut voir. Financerais, 523-1122.

ZEPHYR 1960 sedan, automatique, très propre, $495. Termes, 5860 Papineau, CR. 6-5519.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 10 décembre 1965 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de VISIBLE EQUIPMENT LIMITED furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 13 décembre 1965 au bureau d'enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 1877818.

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, par T. P. G. Morris

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AS-31
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 11 janvier 1966

FOURNITURE DE "CABLES TRIPLEX, ALUMINIUM ET ACSR"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document AS-31 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. au :

Service des achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars ($6,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 17 décembre 1965.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES A-735
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 4 janvier 1956

FOURNITURE DE "INTERRUPTEURS A L'HUILE, TYPE SOUTERRAIN"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document A-735 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. au :

Service des achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de sept mille dollars ($7,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 17 décembre 1965.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES A-738
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 11 janvier 1966

FOURNITURE "D'OXYGENE ET D'ACETYLENE"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document A-733 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. au :

Service des achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 17 décembre 1965.

Le juge Laganière impute au fonctionnarisme les difficultés du district de Terrebonne

SAINT-JEROME. (C.B.) — "Soyez donc plus sereins, ajustez donc votre tir, attaquez-vous donc au ministère au sujet de la "finasserie", de la bureaucratie et des chinoiseries administratives", a déclaré le juge Gérard Laganière en imputant au fonctionnarisme en général la majeure partie des difficultés que connait actuellement le district judiciaire de Terrebonne.

D'autre part, en faisant remarquer que le district est le troisième en importance au Québec, le bâtonnier du barreau des Laurentides, Me Lucien Thinel, a soutenu "qu'il est inadmissible qu'on puisse tolérer plus longtemps cet état de choses, tant pour la bonne marche de la justice que pour les justiciables, qui attendent leur audition devant les tribunaux".

Le juge Laganiere a formulé son intervention, au moment où il venait "d'essuyer" les critiques et les doléances des avocats de Saint-Jérôme, réunis à la cour des sessions de la paix. Leurs plaintes concernent l'absence d'un procureur permanent dans le district, depuis le départ de Me Charles-H. Cliche au début d'octobre.

Le magistrat a reconnu que les représentations du Barreau des Laurentides étaient justifiées. Il a cependant fait remarquer que le ministère de la Justice n'est pas seul en cause, mais aussi "des gens qui, dans leurs bureaux, serrent les cordons de leur bourse et se moquent éperdument des citoyens". Le juge n'a pas précisé de qui il était question.

Voyant plusieurs de ses causes ajournées à plus tard, faute d'un procureur du ministère, le bâtonnier Lucien Thinel a même soutenu que, normalement, ce n'est pas un procureur qu'il faudrait, mais bien plutôt trois. Les raisons de l'avocat s'expliquent, si l'on sait que le juge Laganière a dû, à deux reprises récemment, décliner sa juridiction, parce que la période juridique attribuée à plusieurs causes était dépassée, à cause des rôles surchargés et à la présence simplement intermittente d'un procureur du ministère.

Me Thinel a lancé une phrase sibylline : "s'il n'y a pas de changement, il y aura des répercussions fracassantes et malheureuses". Depuis le début d'octobre, le district judiciaire de Montréal avait prêté l'un de ses procureurs à celui de Saint-Jérôme.

Volée de $476,575 la "Brink's" poursuit deux compagnies pour $7 millions

CHICAGO, Mich. (AP) — Victime d'un énorme cambriolage commis le 25 octobre dernier à l'aide d'une arme anti-tank et au cours duquel des bandits se sont emparé de $476,575 en espèces et en chèques dans ses voûtes de Syracuse, N.Y., la compagnie Brink's a intenté hier des poursuites totalisant $7,060,000 contre deux importantes compagnies américaines.

On sait qu'un résidant de Chomedey, Joël Singer, un individu de 23 ans, est présentement détenu à Montréal et lutte contre son extradition aux Etats-Unis en rapport avec ce vol.

En attendant, hier, à Chicago, la "Brink's", une firme qui se spécialise dans les transferts d'argent au moyen de fourgons blindés, a inscrit un recours de $6,060,000 contre la compagnie "The American District Telegraph", une entreprise qui a installé les systèmes d'alarme dans les voûtes Brink's à travers 22 Etats. Brink's soutient que la compagnie désormais défenderesse lui aurait fait de fausses déclarations en affirmant que des micros faisant partie des dispositifs d'alarme avertissaient silencieusement la police à la moindre tentative d'effraction dans leurs locaux.

" Mais nos voleurs ont tiré au bazooka dans un mur sans que qui que ce soit entende quoi que ce soit ! " affirment les porte-parole de la Brink's.

L'autre poursuite, au montant de $1,000,000, est intentée contre la "Potomac Arms Corp.", une compagnie installée à Alexandria, en Virginie. La firme fait le commerce des armes et munitions et Brink's allègue qu'elle a vendu l'arme anti-tank à un individu dont elle savait parfaitement qu'il donnait de faux renseignements sur son identité et son adresse. " Et ce avec la plus parfaite négligence pour la sécurité et le bien d'autrui ! " ajoute la demanderesse.

Il appert que l'engin anti-tank a été acheté par la poste et envoyé en mai à Plattsburgh, N.Y., où il a été volé dans un bureau de poste. En inscrivant son action contre "The American District Telegraph", la "Brink's" a aussi demandé la tenue d'un procès devant jury.

La menace de grève est écartée à Radio-Canada

TORONTO. (UPI) — La menace de grève spontanée qui a pesé hier sur le service des nouvelles de Radio-Canada à Toronto est temporairement écartée.

Le différend soulevé par les journalistes portent sur l'utilisation que l'émission "This hour has seven days" aurait voulu faire des images tournées lors de la visite du premier ministre britannique, Harold Wilson, à Ottawa.

Un groupe de journalistes, certains membres du syndicat et d'autres non, ont rencontré hier les représentants de la société. Selon le directeur des services d'information, M. Cecil Smith, même si tous les problèmes n'ont pas été résolus quelques progrès ont été réalisés.

M. Smith a clairement établi que toute possibilité de grève est écartée pour le moment, mais les parties doivent se rencontrer encore plusieurs fois au cours de la semaine prochaine et du début de la nouvelle année.

L'exécutif du syndicat nie la rumeur de grève illégale

L'exécutif de la succursale 231 de la Guilde des journalistes d'Amérique a nié, dans un communiqué, l'information voulant qu'il y ait eu menace de grève. Le président, M. Ed Cosgrove, a noté que le syndicat entend se conformer aux lois.

Il a toutefois reconnu que le syndicat est intéressé au différend qui a conduit à cette menace de grève illégale. Il a précisé qu'il s'agit d'un sujet touchant uniquement l'éthique professionnelle et non l'entente contractuelle.

Le conflit est né lorsque le service des nouvelles de Radio-Canada à Toronto a refusé de donner à l'émission "This hour has seven days" le film qu'il avait tourné à l'occasion de la visite de M. Wilson à Ottawa.

Le service des nouvelles voulait l'utiliser à son bulletin de dimanche soir qui passe immédiatement après l'émission portant sur les affaires publiques.

Le service des nouvelles estime que la visite de M. Wilson comportait un fort élément d'information et ne constituait pas un matériel devant servir à "This hour has seven days" qui doit travailler plus en profondeur.

La convention collective de travail signée par la Guilde des journalistes établit clairement que l'information relève du service des nouvelles. L'équipe de "This hour . . ." n'étant pas membre du syndicat, les journalistes estiment qu'elle n'a rien à voir avec l'information.

Cette crise est le résultat d'une série de frictions entre le service des nouvelles et l'équipe de "This hour . . .". Les journalistes reprochent particulièrement à la Société Radio-Canada de n'avoir pas clairement délimité les champs d'activité de chacun.

Les journalistes de Toronto ont mis les succursales syndicales d'Ottawa et Montréal au courant de la situation, les invitant à appuyer leur grève si elle devait être déclarée.

Propagande en vue d'attirer un grand nombre de Français à l'exposition de Montréal

PARIS (AFP) — Comment attirer le maximum de visiteurs français à l'exposition internationale qui ouvrira ses portes à Montréal au printemps de 1967?

Tel a été le thème d'un déjeuner-débat organisé aujourd'hui à Paris par la Chambre de commerce France-Canada.

Présidé par M. André Widhoff, directeur général de la Compagnie internationale des wagons-lits et vice-président de la Chambre de commerce France-Canada, ce déjeuner s'est déroulé en présence de M. Robert Campbell-Smith, ministre conseiller chargé des Affaires économiques et commerciales auprès de l'ambassade du Canada en France, et de plusieurs hôtes d'honneur dont MM. Pierre Turcotte, directeur pour la France de l'Office national du tourisme canadien, et Léon Gaudibert, inspecteur général au commissariat général français au tourisme.

Après une allocution de bienvenue prononcée par M. André Widhoff, un exposé sur l'état actuel des échanges touristiques entre la France et le Canada a été présenté par M. Pierre Turcotte. Il ressort notamment de cet exposé qu'environ 100,000 Canadiens ont visité la France en 1964 alors que, dans le même temps, le nombre des Français s'étant rendus au Canada représentait le dixième de ce chiffre, soit environ 10,000. Les hommes d'affaires, ingénieurs, commerçants, etc. . . . figurant dans ce nombre, celui des touristes proprement dits est ainsi particulièrement modeste.

C'est donc un très gros effort qui, de l'avis de tous les participants au débat, doit être entrepris dès maintenant, pour que les touristes français prennent en foule le chemin du Canada à l'occasion de l'exposition internationale de Montréal.

Pour M. Jean Vinant, délégué général de l'Institut France-Canada et de la Chambre de commerce France-Canada, deux-cent-mille visiteurs français à cette exposition doit être l'objectif à atteindre par tous les organismes, publics ou privés, qui vont s'efforcer, au cours des mois à venir, d'attirer l'attention des Français sur la grande manifestation de Montréal.

Le "Globe and Mail" de Toronto vendu à des intérêts de l'Ouest canadien !

TORONTO. (PC) — Le quotidien "The Toronto Star" écrivait hier que M. Max Bell de Calgary, président des FP Publications Ltd, est en voie d'acheter le quotidien torontois "The Globe and Mail".

Un article publié en première page déclarait notamment :

" Des rumeurs persistantes voulant que le " Globe and Mail " change de propriétaire ont reçu une nouvelle confirmation aujourd'hui lorsqu'on a appris que le propriétaire du journal, M. Howard Webster, et le conseiller légal, M. Maitland MacIntosh, seraient entrés en conversation à Winnipeg avec M. Maxwell Bell, président des FP Publications Ltd."

"A titre de président des FP Publications, M. Bell dirige les journaux suivants : "The Calgary Albertan", " Vancouver Sun", " Victoria Times and Colonist" et la "Winnipeg Free Press".

"M. Webster avait acheté le "Globe and Mail" en 1956 après avoir misé plus haut que 12 autres concurrents pour une somme que l'on estimait à $10,900,000."

"Depuis cette date, plusieurs rumeurs ont circulé voulant que M. Webster ait discuté de la vente du journal. Un appel téléphonique logé hier à l'hôtel de M. Webster à Winnipeg a reçu pour toute réponse la promesse faite par M. MacIntosh que M. Webster répondrait par la suite. Peu après, la réception de l'hôtel avait reçu l'ordre d'intercepter toutes les communications téléphoniques. A Calgary, on a rapporté au bureau des FP Publications que M. Bell est à Winnipeg . . . "

Le capitaine du "Sunek" confirme que son cargo naviguait hors du chenal

Le principal témoin à l'enquête du ministère des Transports sur l'abordage entre les cargos "Sunek" et "Lawrencecliffe Hall", hier, a été le capitaine Harald Syversen, commandant le "Sunek".

Il a confirmé en tous points le témoignage antérieurement donné par le pilote, M. Louis Bender, à l'effet que le navire s'était écarté du chenal, du côté nord. Cette constatation a été faite au moment où le navire doublait une bouée à feu blanc clignotant. Normalement, cette bouée aurait dû se trouver à babord, mais au lieu de cela c'est le navire qui passait à babord.

"On tenta aussitôt de corriger l'erreur en ramenant le vaisseau au centre du chenal et lui faire emprunter subséquemment la voie sud", expliqua le capitaine Syversen. Des commandements furent donnés à cette fin. Par contre, il fut décidé de conserver la même vitesse, soit de huit à neuf noeuds.

C'est peu après ce virage vers la droite que l'écran radar du "Sunek" révéla la présence d'un gros navire venant en sens contraire. Il s'agissait du "Lawrencecliffe Hall". Et encore ce navire venait-il à la droite du "Sunek" alors que normalement, venant en sens contraire, il devait naviguer à gauche; c'est dire tout l'écart qu'avait accusé le cargo de la Saguenay Shipping.

Lorsque le "Lawrencecliffe Hall" fut repéré sur le radar du "Sunek", il était 7 h. 05, a précisé le capitaine Syversen. La collision s'est produite à 7 h. 10. Mais personne parmi les officiers du "Sunek" n'eut l'impression à ce moment-là que la collision pouvait se produire.

De son côté, M. Jean Bernier, qui pilotait le "Lawrencecliffe Hall" vers Québec, a souligné dans sa version des circonstances que le "Sunek" a effectivement viré à tribord, mais qu'ensuite il a donné à babord comme si l'on cherchait en dernier ressort à éviter une collision dont la probabilité s'affirmait de plus en plus.

Selon M. Bernier, le "Sunek" avait été repéré au radar huit minutes avant que la collision ne se produise.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

VILLE de PINCOURT

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le rôle général de perception pour l'année 1965 a été complété à l'exclusion du règlement 206 tant qu'à la compensation pour le service de l'eau et de l'égout. Ledit rôle est déposé à mon bureau et toutes les personnes qui y sont inscrites sont requises de payer les sommes y mentionnées à mon bureau, dans les vingt jours qui suivent la publication de cet avis.
Donné à Pincourt, ce 17ème jour de décembre 1965.

MARCEL GUERIN,
Secrétaire-trésorier

Hôtel de Ville
161 boulevard Duhamel
Ville de Pincourt,
Co. Vaudreuil.

L'URSS ignore l'anniversaire de Staline

MOSCOU (Reuter) — L'Union soviétique a complètement ignoré mardi le 86e anniversaire de la naissance de Joseph Staline.

Jusqu'à la mort du dictateur en 1953, les journaux russes libéraient une grande partie de leurs colonnes le 21 décembre afin de publier des reportages spéciaux, des éloges et des poèmes à la gloire de Staline.

TERRAINS
A VENDRE
à CHOMEDEY OUEST
(VILLE LAVAL)
et à CHATEAUGUAY

Terrains prêts à bâtir à partir de 30 cents le pi. car. 5 ans pour payer. Formalités devant notaire. Une occasion à ne pas manquer !

DEMANDEZ
M. Paradis — Tél. 254-5351

WYANDOTTE CHEMICALS OF CANADA LTD.

A besoin d'un vendeur spécialisé, bilingue, connaissant la technique de l'entretien des planchers.
Aussi ouverture pour jeune homme intéressé à se faire une carrière dans la vente produits de lavage de la vaisselle.
Salaire mensuel plus commission et dépenses, auto fournie, généreux fonds de pension ainsi que tous les bénéfices usuels.

Ecrire en anglais en mentionnant expérience à :

WYANDOTTE CHEMICALS OF CANADA LTD.
1253 McGILL COLLEGE, suite 404, MTL 2

RECEPTIONISTE BILINGUE

Entre 22 et 30 ans ayant belle personnalité, pour travail de 4 p.m. à 10 p.m. dans une salle de montre moderne de l'est de Montréal.

Conditions de travail avantageuses et bénéfices marginaux.

Pour entrevue communiquez avec

M. André Vinet
254-7171

La Garde Côtière Canadienne du Ministère des Transports
demande
DES OFFICIERS DE PONT ET DES OFFICIERS MECANICIENS

qui seront affectés à des navires occupés au déglaçage, au ravitaillement dans l'Arctique, à l'entretien des bouées, au ravitaillement des phares, à la recherche et au sauvetage, à des travaux maritimes scientifiques et autres.

Traitement initial allant jusqu'à $5,500 par année, plus le surtemps.

Avantages : pension et logement gratuits, congés annuels, congés de maladie et congés spéciaux, excellent régime de pension, régime d'assurance collective chirurgicale-médicale, assurance-hospitalisation, uniformes. Ceux qui se font une carrière dans la Garde côtière peuvent être promus à des postes plus élevés lorsqu'il se produit des vacances.

Les candidats aux postes d'officier de pont doivent avoir acquis récemment de l'expérience à la mer et être titulaires d'un certificat de capacité soit de 2e lieutenant au long cours, de 1er lieutenant au cabotage (canadien) ou d'un certificat supérieur.

Les candidats aux postes d'officier mécanicien doivent être titulaires d'un certificat de capacité de troisième classe (vapeur, moteur, ou les deux) du Canada ou du Royaume-Uni, ou d'un certificat supérieur.

Pour obtenir les formules de demande et d'autres renseignements, écrire à l'adresse suivante :

M. le Directeur général du personnel,
MINISTERE DES TRANSPORTS,
Bureau 980, immeuble Hunter, Ottawa, (Ont.)

REPAREZ ou CHANGEZ votre MOTEUR

IL VOUS EN COUTERA AUSSI PEU QUE **$2.45** PAR SEMAINE

• INSTALLATION EN MOINS DE 8 HEURES
• GARANTIE 12 MOIS OU 12,000 MILLES

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. a.m. à 10 h. p.m. — Le samedi ouvert jusqu'à 5 h. p.m.

Aucun comptant
•
25 ANS D'EXPERIENCE

Delisle AUTOMOBILE Ltée

2815 EST, rue Sherbrooke
Tél. 523-1122

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE MONTREAL

ENREGISTREMENT DE L'EQUIPEMENT SERVANT A LA MANUTENTION DE CARGAISONS

A compter du 1er janvier, tout genre d'équipement, i.e., camions de touage, camions monte-charges, grues mobiles, grues sur camion, tracteurs, etc., utilisé sur la propriété du Conseil dans le port de Montréal, pour la manutention de cargaison, doit être enregistré au département de la Police du port et la plaque d'enregistrement émise par le Conseil doit être apposée sur ledit équipement.

L'équipement présenté à l'enregistrement doit être en bon état et doit être pourvu des accessoires auxiliaires suivants.

1. Une lumière avant efficace ;
   Deux lumières avant efficaces, si la largeur de l'équipement dépasse six pieds.
2. Une lumière rouge arrière efficace ;
   Deux lumière rouges arrière efficaces, si la largeur de l'équipement dépasse six pieds.
3. Un extincteur chimique approprié et efficace ;
4. Un pare-étincelles apposé au tuyau d'échappement ;
5. Un klaxon efficace pour avertir ;
6. Chaque compagnie devra identifier ses unités au moyen de numéros consécutifs; les numéros devront être peintures sur la partie supérieure arrière la plus en évidence et la couleur devra être vive et contrastante.
7. Tout autre appareil de sécurité qui pourrait être prescrit par le Conseil.

Toutes les demandes d'enregistrement doivent être faites par écrit et adressées au CHEF DE POLICE, CONSEIL DES PORTS NATIONAUX, PORT DE MONTREAL.
Le directeur du port de Montréal.

Nous sommes à la recherche d'un VENDEUR D'EXPERIENCE dans les vêtements d'hommes

Excellente occasion pour jeune homme parfaitement bilingue, ambitieux, intelligent, dynamique, expérimenté, pour la vente d'une série bien connue et annoncée par tout le pays de vêtements d'excellente qualité pour hommes dans la ville de Montréal et dans certaines régions de la province de Québec. L'homme que nous cherchons est probablement au service de la vente aux magasins de vêtements pour hommes et prêt à accepter un poste permanent exclusivement pour notre compte sur une base annuelle. Nous offrons une excellente rémunération et des possibilités illimitées d'avancement. Pour obtenir un rendez-vous strictement confidentiel, téléphoner au :

Vice-président des ventes
UN. 6-4891

AVIS aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 586" concernant

L'EXCAVATION DU BASSIN EST DE THOROLD — STADE III — PROJET D'AMELIORATION ET DE JUMELAGE DES ECLUSES DU CANAL DE WELLAND

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 296, rue Cooper, Ottawa 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le jeudi 6 janvier 1966.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9e, (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 296, rue Cooper, Ottawa 4e, (Ont.), ou au directeur des travaux, Jumelage des écluses du canal de Welland, 508, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L. E. Béland.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 22 décembre 1965.

Les meilleures photographies prises cette année

Captés sur pellicule, quelques-uns des principaux événements qui ont marqué l'année 1965

Téléphotos PA

L'homme a marché dans l'espace

L'astronaute White prend une petite marche dans l'espace alors que, le 7 juin, la capsule de Gemini-4, passant au-dessus des Etats-Unis, boucle sa troisième orbite autour de la terre.

Cruauté de la guerre

Cette photo prise au Vietnam par Horst Fass, de l'Associated Press, a soulevé des offres d'aide à travers les Etats-Unis. L'enfant a perdu ses parents et a été blessée au cours d'un sanglant engagement, à Dong Xoai, le 10 juin.

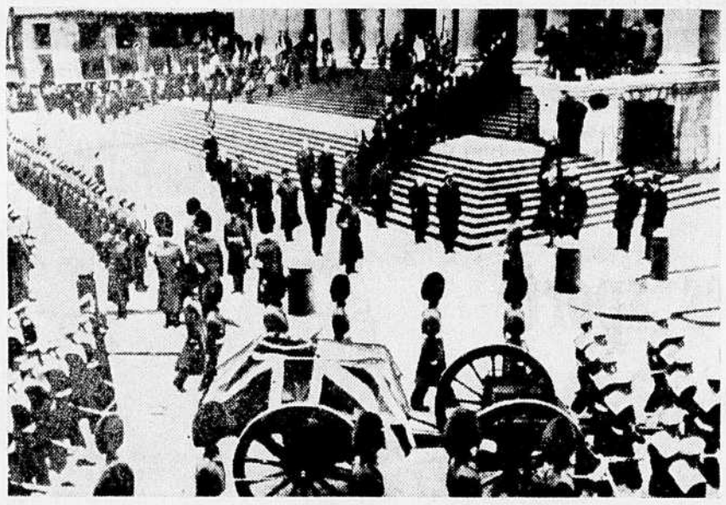

Un grand homme est mort

Le cercueil de Winston Churchill est transporté de la cathédrale St-Paul, à Londres, sur une rallonge d'artillerie de la Marine royale britannique, après les funérailles d'Etat, le 30 janvier.

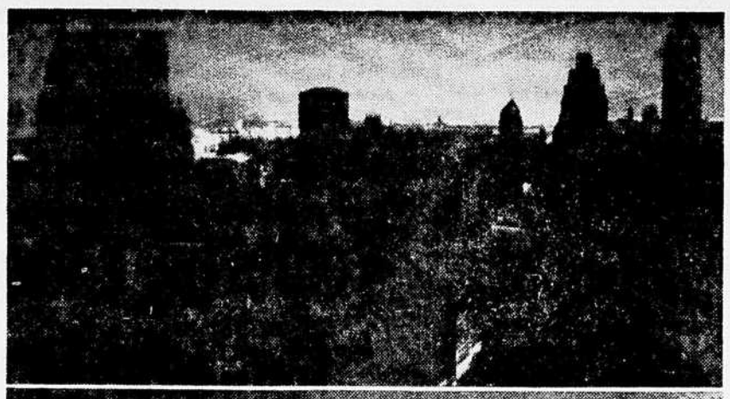

New York dans l'obscurité

New York pourrait porter le titre de "Ville lumière", sauf lorsqu'une panne d'électricité plonge le nord-est des Etats-Unis dans l'obscurité, comme cela s'est produit dans la nuit du 9 au 10 novembre.

La révolte des Noirs

Les émeutes qui, pendant six jours, ont secoué, au début d'août, le quartier Walls de Los Angeles, ont causé 34 morts et occasionné des pertes de $40 millions. On voit ici des jeunes noirs emportant des abat-jour pris dans une vitrine.

Le passage de l'ouragan

L'ouragan Betsy a semé la destruction dans les îles Bahamas, la Floride et le littoral du golfe du Mexique à la fin du mois d'août. Cette photo transmise par l'Associated Press donne une bonne idée du désastre dans l'île Delacroix, près de la Nouvelle-Orléans.

Le pape en Amérique

Paul VI a été le premier pape à visiter les Etats-Unis et à prononcer un discours aux Nations unies. Le Saint Père a aussi rencontré le président Johnson en octobre. On voit ici les deux personnalités quittant le Waldorf, sous l'oeil attentif des policiers.

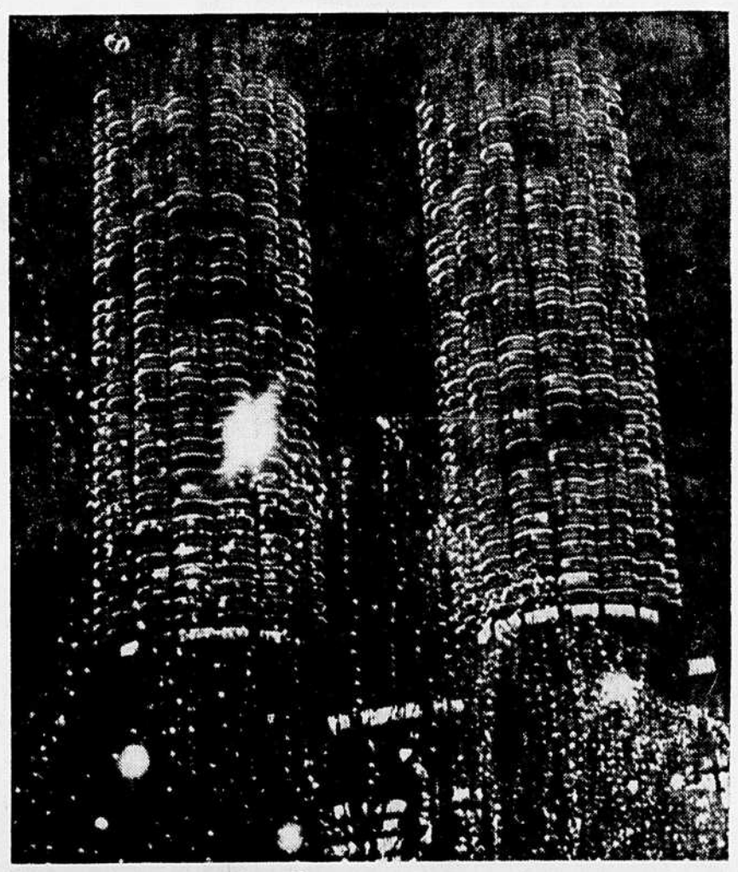

Et c'est Noël

Après tous ces événements, triste ou joyeux, la fin de l'année est arrivée et Noël apporte une atmosphère de joie grâce aux magnifiques décorations comme les deux tours de la marina de Chicago.

Le commis J. Cabana reconnait deux vols

Un jeune commis de la Cour des sessions de la paix, qui, jusqu'à la semaine dernière, était assigné à la garde des centaines d'exhibits déposés dans la chambre forte du Palais de Justice, a reconnu sa culpabilité devant le juge Armand Sylvestre, hier après-midi, à une double accusation de vol.

Jean Cabana, 27 ans, a admis avoir volé $2,050 dans une enveloppe déposée à cet endroit pour la durée du procès des présumés auteurs du vol du camion postal, et avoir volé une somme de $290 dans un autre dossier.

Le procureur de l'accusé, Me Cyrille Gagnon, a toutefois demandé la remise en liberté surveillée de l'inculpé en faisant remarquer que des accusés de délits beaucoup plus graves avaient été remis en réhabilitation, dans le passé.

Le juge Sylvestre fit toutefois remarquer que le délit reproché à l'inculpé était en effet fort sérieux du fait qu'il occupait, dans le rouage de nos tribunaux, un poste de grande confiance. Et qu'il avait nettement trompé cette confiance par ses deux vols.

Sans décider de façon définitive du sort du jeune homme, qui aurait dépensé ces sommes en . . . boisson et en paris aux courses, le tribunal ajourna le prononcé de sa sentence au 28.

Mais en renvoyant ce dernier aux cellules, en attendant,

On sait que le jeune homme avait créé lui-même tout un émoi, devant le juge Trottier, il y a deux semaines, en révélant comment il avait lui-même découvert le . . . vol, alors qu'il avait été requis par les policiers de chercher l'enveloppe se rapportant au vol du camion de la poste.

Légère hausse de taxe à Ville Mont-Royal

La Ville de Mont-Royal a adopté son nouveau budget pour l'année 1966, budget qui prévoit un modeste surplus de $1,684.

Les revenus sont estimés à $4,275,956 tandis que les dépenses sont de l'ordre de $4,274,272.

Les dépenses comprennent $1,782,346 pour le service de la dette; $165,302, comme participation de la ville à la Corporation de Montréal métropolitain et $2,326,624 pour les dépenses générales d'exploitation.

Le taux de la taxe foncière passe de 89.0 à 91.4 cents par $100 d'évaluation, ce qui, pour une propriété de $40,000, ne représente qu'une augmentation de $9.60.

Les dépenses pour l'aménagement des parcs augmenteront, en 1966, d'environ $7,000, étant donné que la ville se propose d'en ouvrir un nouveau.

Les salaires des bibliothécaires de la ville ont été très bas jusqu'à présent et ils seront augmentés de $6,400.

D'autre part, la force policière et celle des pompiers nécessitera de nouvelles dépenses de l'ordre de $75,000.

A la morgue, les corps de deux personnes n'ont pas été réclamés

Les autorités de la morgue, à Montréal, sont à la recherche de parents de deux défunts, dont les corps n'ont pas encore été réclamés.

Dans le premier cas, il s'agit de M. Albert Letartre dit Letaie, âgé de 73 ans, qui a été trouvé mort, le 16 décembre, à son logis, au 1037, rue St-Denis.

Par ailleurs, l'épouse ou l'un des quatre enfants de M. Edmond Gagnon, âgé de 51 ans et domicilié au 10,725, boul. St-Laurent, est prié de se présenter à la morgue pour l'identification officielle de M. Gagnon. Celui-ci a été trouvé sans vie à son domicile hier et sa mort est due à des causes naturelles.

Pour plus de renseignements, les intéressés peuvent communiquer avec les autorités de la morgue en composant 873-3284.

Projet de service d'hélicoptère dans la métropole

Une compagnie montréalaise cherche à obtenir un permis pour exploiter un service d'hélicoptère dans la métropole.

La demande a été présentée, aux membres de la Commission des transports aériens par Hélisolair Ltd.

Cette dernière voudrait transporter des passagers et des marchandises entre Montréal et d'autres centres du Canada et diriger des vols d'entrainement des vols de loisir, de la publicité aérienne, de la photographie aérienne, de contrôle aérien de vermines et de patrouilles et inspections aériennes.

La compagnie aurait sa base dans le bassin de St-Gabriel, au pied de la rue Guy.

Selon M. Greenberg, porte-parole de Helisolair Ltd., la compagnie aurait par ailleurs une agence pour la vente d'appareils de Hughes Aviation, de Culver City, en Californie.

le Pays de l'Autre de Noel
Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

OUVERT CE SOIR ET JEUDI SOIR EN VILLE JUSQU'À 9 P.M. A FAIRVIEW JUSQU'À 10 P.M.
VENDREDI -- EN VILLE de 9 a.m. à 5.30 p.m. • FAIRVIEW de 9.30 a.m. à 6 p.m.
FERMÉ SAMEDI JOUR DE NOËL

Un cadeau vraiment inusité parce que tout nouveau . . .

Le fameux peigne électrique "Comb'n Go"

7.95 ch.

En grande première au Canada, sur le marché depuis quelque temps à peine. Le voici le fameux peigne électrique appelé à révolutionner le domaine de la coiffure. Peut-être le connait-elle, peut-être n'en a-t-elle encore jamais entendu parler. De toutes façons, soyez assuré qu'elle sera ravie de l'avoir en sa possession et bien surprise du choix de votre cadeau.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées

842-7221

SIMPSON
Cosmétiques (701)
au rez-de-chaussée

Aussi à Fairview Pointe-Claire

- Peigne électrique avec chaleur réglable par thermostat. Approuvé CSA.
- Crêpe, gonfle, place et frise les cheveux à volonté.
- Sèche les cheveux humides et les coiffe.
- Complet avec extension de 6 pieds.
- Particulièrement recommandable pour cheveux teints, décolorés, blanchis, secs, ondulés à la permanente ou pour les perruques.

Une vente à ne pas manquer . . .

Chapeaux des Fêtes Moins que ½ Prix

Rég. 10.98 à 18.98

$5 ch.

Pour Noël, complétez votre toilette d'un de nos élégants chapeaux à ½ prix.

- Tous des modèles "habillés"
- Des satins élégants, tulle de toute beauté et autres tissus fantaisie
- Toute une palette de teintes nouvelles
- Soyez les premières jeudi afin de faire votre choix.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — Chapeaux (730) au troisième Aussi à Fairview Pointe Claire

Nouveau modèle avec deux haut-parleurs !

Fameux téléviseur console 23 po. "Marconi" 1966

Avec échange $239 Mens. $12
SANS ECHANGE $259 Mens. $13

RABAIS $90 SUR PRIX D'ORIGINE

Aucun versement comptant
Selon les conditions Faciles de Paiement Simpson
Taxe payable à l'achat.

Un cadeau que toute la famille appréciera sans compter que vous pourrez en jouir vous aussi et ce, pendant de nombreuses années !

- Modèle Console 23 po.
- Châssis à transformateur puissant prolongeant la durée de toute les lampes.
- 2 Haut-parleurs haute fidélité
- Châssis à lampe écran 23 po.
- Meuble superbe fini en bois noyer
- Un an de garantie sur la lampe-écran, 90 jours sur toutes les pièces et le service.

Avec échange Ch. $239
Sans échange. Ch. $259

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Radio et télévisions (770) au cinquième Aussi à Fairview — Pointe Claire

Un chapeau ! . . . quel cadeau !

Chapeaux en feutre

Achat exceptionnel d'un manufacturier canadien dont vous reconnaîtrez vite le nom.

- Feutre "fourrure" de très belle qualité.
- Modèles les plus nouveaux.
- Pour hommes et jeunes gens.
- Tons de gris fusain, gris moyen et brun.

Entrées de tête 6¼ à 7¼.

Pas de commande pour chapeaux

Fourrure véritable !

Toque en Astrakan

Véritable Astrakan (mouton de perse) à boucles moyennes.

- De fabrication canadienne.
- Entièrement doublé de tissu matelassé.
- Protège réellement contre les gros froids.
- Tons de gris, gris foncé ou noir.

Entrées de tête : P.M.G.TG.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

Pour hommes et jeunes gens...

Pantalons en velours côtelé

Leur confort et leur durabilité les a rendus si populaires, c'est pour cela qu'ils sont toujours appréciés.

- Velours côtelé de coton, rebelle au froissement.
- Coupe continentale pratique pour l'étudiant.
- Tons de miel, brun, olive, bleu.
- Tailles 30 à 42.

SIMPSON — Vêtements et chapeaux pour hommes (712) au deuxième — Aussi à Fairview — Pointe Claire

Pour vous-mêmes . . . Pour vos cadeaux . . .

Vente de chemises sport

Rabais $1 à 3.96

Rég. 5.95 à 7.95

3.99 ch.

Une vente sensationnelle de chemises sport. Un choix immense . . . de quoi satisfaire tous les goûts. Soyez parmi les premiers à faire votre choix et évitez la foule.

TISSU . . . La plupart en coton, quelques chemises en tissu acétate et rayonne. Toutes sont lavables.

COUPE . . . Chemises avec col régulier à baleines permanentes ou col boutonné. Manches longues.

COLORIS et **DESSINS . . .** Rayures, quadrillés et dessins fantaisie. Beaucoup de combinaison de couleurs élégantes telles que bleu, verts, bruns et tan.

TAILLES P.M.G.

Pas de commandes postale ni téléphoniques.

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au Rez-de-chaussée Aussi à Fairview — Pointe-Claire

Pour hommes et jeunes gens . . .

Chaussettes d'Angleterre

Spécial $1 Pai. 3 pai. pour 2.88

Excellente qualité, toutes lavables à la machine. Tricot 6 x 3.

- Chaussettes 100% laine renforcée nylon à la pointe et au talon.
- Aussi chaussettes 65% laine et 35% nylon
- Coloris noir, marine, gris moyen, gris fusain ou brun.
- Pointures 10½, 11, 11½, 12.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, Pointe-Claire

Un cadeau qui n'est pas à dédaigner . . .

Vente avant-Noël Cravates-cadeaux

Elégantes cravates d'une collection de modèles de toutes sortes, à rayures ou dessins de fantaisie.

- Pure soie, soie mixte, 100%
- terylene, 100% dacron

Rég. $2 à $3.50
Ch. $1
3 pour 2.95

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview - Pointe Claire

CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 9 H. P.M. SAUF VENDREDI 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. — FERME SAMEDI JOUR DE NOEL
FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 10 H. P.M. — SAUF VENDREDI 9 H. A.M. à 6 H. P.M. FERME SAMEDI JOUR DE NOEL

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. 842-7221

Claude Champagne était l'un des rares compositeurs canadiens bien connus à l'étranger

Claude Champagne, doyen des compositeurs canadiens - français, décédé subitement hier, avait 74 ans. Ancien professeur et directeur adjoint du Conservatoire de Musique de la Province de Québec et membre des facultés de musique de l'Université McGill et de l'Université de Montréal, il comptait parmi ses anciens élèves quelques-uns des plus talentueux musiciens et

CLAUDE CHAMPAGNE

compositeurs canadiens de la jeune génération, et fut l'un des rares compositeurs canadiens dont la renommée ait franchi nos frontières. A titre de directeur des éditions de musique contemporaine de la société Broadcast Music Incorporated, il a beaucoup fait pour encourager la composition et la publication musicale au Canada.

M. Champagne était né à Montréal en 1891. C'est son grand-père paternel qui, le premier, cultiva son goût pour la musique en l'initiant aux richesses du folklore canadien. Il commença ses études de piano à l'âge de dix ans et devint l'élève de Romain-Octave Pelletier, organiste à la cathédrale de Montréal.

Pour son quinzième anniversaire, il reçut un violon en cadeau, et le violon demeura toujours son instrument de prédilection. La même année, il obtint le diplôme du Dominion College of Music et, en 1909, fut lauréat du Conservatoire national de Musique de Montréal.

En 1918, il composa sa première oeuvre marquante, le poème symphonique "Hercule et Omphale". Encouragé par feu Alfred Laliberté, pianiste et compositeur bien connu, et par Serge Rachmaninoff, il décida d'aller poursuivre ses études à l'étranger. Un emploi d'archiviste canadien en France et une bourse du gouvernement du Québec lui permirent de séjourner sept ans à Paris, soit de 1921 à 1928. Pendant ces années, il étudia le violon, le contrepoint et la fugue, la composition et l'orchestration avec de grands maîtres comme Jules Conus, André Gédalge et Raoul Lapara.

En 1928, il remporta de grands succès avec sa "Suite canadienne" pour choeur et orchestre, qui lui vaut le Prix international de folklore. La même année, M. Champagne revint au Canada, et produit une autre oeuvre d'inspiration canadienne : la "Danse villageoise". A partir de son retour, il ne cessa de travailler, par son enseignement, au progrès de la musique dans le Québec.

En 1934, M. Champagne fut invité à enseigner la composition au Conservatoire de Musique de l'Université McGill. Neuf années plus tard, il composa ses "Images du Canada français", et en 1945, sa "Symphonie gaspésienne". Ces deux oeuvres furent diffusées par le Service international de Radio-Canada au cours des années 1940.

Invité, en 1945, à donner des conférences au Conservatoire de Rio de Janeiro, il y dirigea l'Orchestre Symphonique du Brésil. Il représenta le Canada à la Conférence internationale de musique folklorique tenue en Suisse en 1948. Vers la même époque, l'Université de Montréal lui décerna un doctorat honorifique en musique pour son apport à la musique canadienne.

En 1951, M. Champagne succéda à sir Ernest Macmillan à la présidence honoraire du Conseil canadien des Artistes, et collabora à ce titre avec le Conseil international de l'Unesco en ce qui regarde la musique au Canada.

M. Champagne n'était pas un compositeur prolifique, mais quelques-unes de ses oeuvres se classent parmi les meilleures que le Canada ait produites. En avril 1960, l'Orchestre de Radio-Canada présenta "Altitude", composition pour orchestre complet et choeur mixte. Cette oeuvre a été présentée pour la première fois en concert par l'Orchestre Symphonique de Montréal en 1961. L'oeuvre fut donnée par la suite à la télévision canadienne et jouée à Paris par l'Orchestre des Concerts Pasdeloup en février 1964.

L'ONF a également tourné un documentaire sur sa vie et son oeuvre. Enfin, l'école de musique Vincent-d'Indy rendit hommage à l'un de ses plus illustres professeurs en donnant le nom de Claude Champagne à sa nouvelle salle de concert.

La CSN lance l'opération "syndicalisme de quartier"

La Confédération des syndicats nationaux vient de lancer l'opération "syndicalisme de quartier", une idée avancée il y a quelques mois par le secrétaire de la centrale, M. Robert Sauvé, et que vient de concrétiser M. Lucien Giroux.

M. Lucien Giroux qui vient d'être nommé organisateur du Syndicat de la construction de Montréal, en même temps que M. Giovanni Pedetti accédait au poste d'administrateur de ce syndicat, est le responsable de cette nouvelle formule de syndicalisme.

Il a divisé l'île de Montréal en plusieurs quartiers, où des salles spacieuses (avec stationnement pour automobiles) ont été louées pour permettre aux travailleurs de la construction de venir se renseigner sur les lois les concernant.

On profitera de l'occasion pour renseigner les ouvriers également sur la convention collective, le décret et les divers avantages qu'ils pourraient tirer des services du syndicat.

MM. Pedetti et Giroux ont également l'intention de fonder une caisse d'économie pour les travailleurs de la construction peu après les premières séances d'information, au début de l'année prochaine.

Le syndicat prépare présentement son projet en vue des négociations collectives qui doivent débuter prochainement. La convention collective en vigueur, extensionnée par décret, expire au mois de mars.

Le président du syndicat, M. Omer Taillefer, en annonçant les nominations de MM. Pedetti et Giroux, a déclaré que "la CSN et les travailleurs de la construction ont les yeux tournés vers ces deux hommes qui possèdent le même tempérament et la même détermination pour atteindre les buts qu'ils se sont fixés."

Préparation d'un "bill de Montréal"

Il y aura un "bill de Montréal" au cours de la prochaine session des chambres provinciales.

Le comité exécutif en a décidé ainsi, hier.

Interrogé à ce sujet, M. Lucien Saulnier, le président, a déclaré que le bill aura notamment trait au renouvellement de certaines lignes homologuées.

D'ici quelques semaines, le comité exécutif mettra au point le projet de bill.

Et le conseil municipal sera saisi du projet au cours d'une assemblée qui aurait lieu vers la mi-janvier.

Modification des heures de travail des employés de la Ville, les 24 et 31 décembre

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'an, le comité exécutif a décidé de modifier les heures de travail du 24 et du 31 décembre — le vendredi — tout en maintenant en devoir jusqu'à 4 h. 30 un nombre minimum d'employés dans chaque service.

(On sait que l'hôtel de ville sera ouvert les lundis 27 décembre et 3 janvier).

Un mémo adressé à chacun des directeurs de service précise :

a) les fonctionnaires permanents, temporaires et auxiliaires travailleront jusqu'à 1 h. de l'après-midi, sans interruption pour le repas du midi ; ceux qui commencent leur journée de travail à 8 h. du matin pourront quitter leur poste à midi et demi :

b) les employés manuels titulaires et auxiliaires et les contre-maîtres bénéficieront de deux heures et quart de congé payé avant la fin de leur journée de travail.

Le mémo note également que les employés qui doivent demeurer à leur poste pour la durée des heures normales de travail auront droit à deux heures et quart de congé payé à la date que le directeur concerné fixera.

Vos décorations électriques portent-elles la mention CSA ?

QUEBEC — La joie des Fêtes peut se transformer en tragédie si les décorations électriques que vous posez dans l'arbre de Noël ne sont pas approuvées par la CSA (Canadian Standard Association).

Le Bureau des examinateurs électriciens du ministère du Travail vient de découvrir une quantité énorme de ces décorations électriques ne portant pas la mention CSA. La plupart de ces décorations électriques sont des fils ou des séries de fils destinés à supporter des ampoules ou des décorations fonctionnant à l'électricité. Ces décorations ont souvent été fabriquées au Japon, en Italie ou dans d'autres pays européens pour des compagnies canadiennes. Elles sont vendues dans les grands magasins à rayons.

En cas de doute, téléphonez au Bureau des examinateurs électriciens de votre ville. Ce bureau relève du ministère du Travail. Il y a treize de ces bureaux dans la province. A Montréal, vous pouvez appeler: 866-1441. A Québec, vous signalez: 693-4850.

Cherchez toujours le sigle CSA sur la boîte ou l'installation électrique que vous achetez en tout temps de l'année mais surtout durant la période des Fêtes.

Bambin tué par une auto près de Saint-Luc

Un bambin a été tué par une auto, vers 7 h. 45 hier matin, à St-Luc, comté de Saint-Jean.

Il s'agit d'Yves L'Ecuyer, 6 ans, fils de M. et Mme Georges L'Ecuyer, de St-Luc, qui a été happé par une auto alors qu'il tentait de traverser la route no 7, près de la maison de ses parents. Il est mort sur le coup.

Une femme meurt à la suite d'une collision

Mme Jean-Paul Poirier, âgée de 38 ans, de Nicolet, a succombé, hier matin, à l'hôpital Christ-Roi, à Nicolet, aux nombreuses blessures qu'elle s'est infligées dimanche dernier dans la collision de deux autos sur la route no 3 à St-François, près de Nicolet.

Election chez les employés de Canadair

Les employés de Canadair Limitée ont élu dernièrement leurs dirigeants syndicaux pour l'année 1966. Ils ont démontré leur appui aux dirigeants de l'an passé, ceux qui avaient dirigé leur grève en avril dernier.

M. Maurice Litalien a été réélu président de la loge 712 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéroastranautique (FTQ).

M. Maurice Vézina fut élu secrétaire - archiviste, remplaçant M. Fernand Decoste qui a décliné la nomination.

Les autres élus sont MM. Raymond Phielemans, Lucien Brouillette, Marcel Geoffrion, Roland Masse, André Martin, Wilfrid Héroux, Jack Smith, Aimé Gohier, Norman Cherry, Marcel Maisonneuve, Maurice Norton et Roger Beaudoin.

MM. Marcel Fournier, Benoit Fortin et Charles Phillips demeurent en fonction pour une autre année.

Le service de placement du Québec établit un record

QUEBEC — Le Service de placement du Québec a trouvé du travail à 9,973 personnes au cours du mois de novembre dernier, soit 8,300 hommes et 1,673 femmes. C'est une augmentation de 51.9 p. 100 sur le mois correspondant de l'an dernier. Il faut noter que les résultats du mois de novembre sont les plus élevés depuis 1945.

Quant aux employeurs, ils ont transmis, en novembre, 11,557 offres d'emplois, une augmentation de 38.5 p. 100.

Le Service a soumis aux employeurs 10,956 candidats soit 48.8 p. 100 de plus que l'an dernier. Ces augmentations substantielles s'expliquent par le fait que, pour la première fois, le Service de placement du Québec participe activement au programme des travaux d'hiver 1965-1966.

Anciennes frégates vendues en Italie

HALIFAX. (PC) — Six anciennes frégates de la marine canadienne ont été vendues à une compagnie italienne pour être démantelées.

Ce sont le Cap-de-la-Madeleine, le Buckingham, le Fort Erié, le Lanark, l'Outremont et La Hulloise. Les navires ont été remis plus tôt cette année à la Corporation de distribution des biens de la Couronne, une société gouvernementale, qui les a ensuite vendues à la firme Lotti de Laspezia. Le prix de la vente n'a pas été révélé.

On croit que les six navires seront toués à travers l'Atlantique jusqu'aux terrains de ferraille de la compagnie.

Nécrologie

Mme Joseph Parent

A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Joseph Parent (Eugénie Farly), autrefois de Sorel.

Elle était la mère du R. P. Arthur Parent, o.m.i., mission-

naire à Lundar, Manitoba, de soeur Marguerite du Sacré-Coeur, supérieure à St-Jude (Yvonne), de Mme Théo Desmarais (Irène), de Mme Annette Gagné, toutes deux de Montréal. Elle laisse également dans le deuil une soeur, soeur St-Pascal Baylon, s.j.s. à St-Hyacinthe.

La dépouille mortelle est exposée au 1415 est, Fleury. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures à l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet, et l'inhumation à Sorel.

Mme J.-A. Gagnon

Mme J.-Amédée Gagnon est décédée le 14 décembre, à Windsor, Ontario.

La défunte, née Marie-Louise Roy, était née à Standon, comté de Dorchester, P.Q. Son époux, décédé en 1953, fut courtier d'assurances et était bien connu dans les paroisses canadiennes-françaises du comté d'Essex où il habitait depuis 1920.

Lui survivent deux soeurs, Mmes Zélia Paré et Cordélia Paquette de la ville de Québec. Elle était la belle-soeur de feu l'honorable Onésime Gagnon, ancien ministre fédéral et provincial et pour un temps lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Mme Louis Landry

Mme Vve Louis Landry, née Cécile Valois, domiciliée au 4720, rue Saint-Zotique, est décédée la nuit dernière, à l'âge de 84 ans et 11 mois, à la suite d'une longue maladie.

Née à Vaudreuil, la défunte laisse : ses soeurs, Mme Vve Rémé Robillard (Jeanne) et Mme Willie Joyal (Ruth); son frère, M. Louis-de-Gonzague Valois; ses nièces, Mme Antoine Brossard (Claire Lacoursière), Mme Yvon Bergeron (Luce Lacoursière) et Mlle Anne Nantais, du secrétariat des conseillers, à l'hôtel de ville de Montréal; ses neveux, MM. Rémi Robillard et Gilles Valois; ainsi que plusieurs petits-neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 3254, rue de Bellechasse. Les funérailles auront lieu à 10 h., du matin, vendredi, à l'église Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

L'injustice appelle l'injustice ; la violence engendre la violence.

Lacordaire

Remerciements

DUBREUIL (J. S. L.) — M. et Mme Armand Dubreuil et Mme Alex Champagne remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme J. S. L. Dubreuil soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

FROMENT (Stanislas) — Les enfants de M. Stanislas Froment remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Stanislas Froment soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

TESSIER (René) — Mlle Eugénie Tessier et Emile Tessier remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur frère, René Tessier, survenu le 23 novembre dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALARIE (Amanda) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Amanda Plante, veuve de Sylva Alarie, Grande comédienne très bien connue sous le nom de Maman Plouffe. Elle laisse dans le deuil le Révérend Frère André Alarie, recteur du Collège Mont-St-Louis, Mme Pierrette Alarie (Mme Léopold Simoneau), Marie Thérèse (Mme André Meloche. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis,
à 9 h. 30, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, ou le service sera chanté par le Cardinal Paul-Emile Léger à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Rosaire) — A St-Michel-des.Saints, le 21 décembre 1965 à l'âge de 64 ans est décédé Rosaire Archambault. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant en l'église paroissiale de St-Michel-des-Saints ou le service sera célébré à 4 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (Mathilde) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Aubin, née Mathilde Chevalier, demeurant 5370 Garnier. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BATES (Bernadette) — A Montréal, le 22 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Joseph Bates née Bernadette Forges, demeurant au 10826 St-Denis, mère de Paul-Emile, René, Cécile, Georgette et Béatrice. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourrassa est
pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic ou le service sera célébré à 9 hrs et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Armand) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Armand Bénard, époux de Armonza Vallée, demeure 137 Labonte, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la maison
Langlois & Francoeur,
163 rue St-Charles,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Julie-de-Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Jeanne) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Anselme Benoit, née Jeanne Dion, demeurant 10,948 Rome. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est rue Jean-Talon,
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Louis-A.) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Louis A. Bernier, époux de feu Julianna Champoux, demeurant 8386 Boyce. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, Hochelaga
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Ludger) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Ludger Bertrand, époux de Marie-Louise Ladouceur dit La Madeleine, demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Antonio) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Antonio Bilodeau, époux de Maria Simoneau, demeurant 10921 St-Julien, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils
11130, boul. Pie IX
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Lionel) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Lionel Blais, époux de Jeanne Bénard, demeurant 4215 Delaroche. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopératives
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISMENU (Emile) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Emile Boismenu, époux d'Alexina Lachapelle, demeurant 5050 Lejeune. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17 rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jesus où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Edouard) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Edouard Boivin, époux de Gilberte Lamarche, père de Mme Jacques Brunet "Louise". Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULET (Philias) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé Philias Boulet (Boulay) employé des Postes, époux de Rita Bugeaud, père de Mme Roger Massé, (Pierrette), Mme Raynald Aubin (Claudette). Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, Fleury est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Roger) — A Verdun, le 20 décembre 1965, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Roger Boyer, employé à la Commission de Transport de Montréal, division St-Paul, époux de Lucienne Vachereau, demeurant au 4915 Wellington. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Robert) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 41 ans est décédé M. Robert Brunet, époux de Cécile Délisle, demeurant 87, rue Gilbert, Châteauguay. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid et Fils
35, boul Normand, Châteauguay
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Dorion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Marie) — A Jacques-Cartier, le 18 décembre 1965, à l'âge de 92 ans, est décédée Marie Chassé, épouse de feu Moïse Cantin, demeurant 27 Louise. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
1370 Ch. Chambly, Jacques-Cartier,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARBONNEAU (Joseph) — A St-Philippe de Laprairie, le 19 décembre 1965, à l'âge de 83 ans, 1 mois, est décédé M. Joseph Carbonneau, époux de feu Berthe Lefebvre. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant & Fils.
St-Philippe de Laprairie
pour se rendre à l'église St-Philippe de Laprairie, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Olympe) — A Vaudreuil, le 21 décembre 1965 à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Gilbert Castonguay, née Olympe Ménard. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hubert Castonguay,
28, rue St-Michel, à Vaudreuil
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Claude) — A Outremont, le 21 décembre 1965 à l'âge de 74 ans est décédé Claude Champagne, compositeur, époux de Jeanne Marchal, demeurant 616 Chemin Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest, Outremont,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Arthur) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Arthur Charette, époux de feu Melanda Pilon, demeurant 9130 Chateaubriand, père de Mme P. E. Piamondon (Zita), Normand, Maurice, Bernard et André. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Roland) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Roland Charron, époux de Madeleine Bélanger, demeurant 1805 Leclair. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Clément-de-Viauville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUVILLE (Robert) — A Montréal, le 19 décembre 1965 à l'âge de 60 ans est décédé M. Robert Clouville, époux de Bernadette Laplante. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE ANGELIS (Antonio) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Antonio De Angelis, époux de Mable Waves, demeurant 9766 rue Hamel. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa Est,
pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, ou le service sera célébré et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Charles-Edouard) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Edouard Demers, époux de Albertine Chagnon, père de Mme Rosaire Morin (Jeannine). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
7895, rue Notre-Dame est
A 10 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRUKKER (Sam) — A Montréal, le 20 décembre 1965, est décédé, dans sa 65e année, Sam Drukker, époux de Herta Langenfeld. Lui survivent ses enfants et ses petits-enfants. Le convoi funèbre partira du salon
Rosedale Chapel,
4911 ch. Côte-des-Neiges
mercredi à 11 a.m. pour se rendre au cimetière Mont-Royal.

DUMAIS (Louis, Patrick) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Louis Patrick Dumais, époux en 1ères noces de Bernadette Cazeau, et ne 2èmes noces de feu Régina Forcier, demeurant 9575 Foucher. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Christ-Roi où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILLION (Irénée) — A Lachine, le 22 décembre 1965, à l'âge de 47 ans, est décédé Irénée Fillion, époux de Armande Hébert et père de Irène, Jeannette et Armand. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Eugène) — A Montréal, le 20 décembre 1965 à l'âge de 62 ans est décédé M. Eugène Gauthier ex-lieutenant de pompier, époux de Adrienne Lafrance, demeurant 2079 Joliette. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Alexina) — A St-Laurent, le 21 décembre 1965, à l'âge de 67 ans est décédée Alexina Larocque, épouse de René Gratton. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Claira) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Aldéric Labelle, née Claira Robitaille, demeurant 2391 Monsabré. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et
Gingras Ltée
5805, rue Boileau, angle Lacordaire
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Victoire, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Albert) — A Hawkesbury, le 20 décembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Albert Lacroix, marchand de Hawkesbury depuis de nombreuses années, membre de la ligue du Sacré-Coeur de la paroisse St-Alphonse Liguori, époux d'Aurore Bellefeuille, demeurant 165 rue Regent, père de MM. Fernand, Ernest, Julien, René, Bernard, Robert, André et François, de Mme Louis Ranger (Aurore), de Mlles Dolorès et Françoise Lacroix, tous de Hawkesbury. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416 rue McGill, Hawkesbury,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse Liguori, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR (Paul) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Paul Lafleur, époux de Hélène Cadieux, demeurant au 2629 Jacques Hertel. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE (Aurore) — A St-Benoit des Deux Montagnes, le 19 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Jean Lafrance, née Aurore St-Jacques, mère de Mmes Charles Pilon (Marie-Jeanne, de Montréal), Sylvio Lalande (Carmel de St-Eustache). Les funérailles auront lieu jeudi. Le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Vendette,
St-Benoit des Deux Montagnes
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Benoit, où le service sera célébré à 10 hrs. Inhumation à St-Scholastique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Paul) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 55 ans est décédé M. Paul Lamontagne, époux de Germaine Gaudreau. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Cécile) — A Montréal, le 22 décembre 1965 à l'âge de 84 ans est décédée Mme veuve Louis Landry, née Cécile Valois, demeurant 4720 St-Zotique. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
coin 11e avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney ou le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARENTE (Délia) — A Dorval, le 21 décembre 1965, à l'âge de 86 ans, 4 mois, est décédée Délia Pilon, épouse de feu Pacifique Larente, demeurant à 130, Garden Crescent, Dorval. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lakeshore Inc.
560 rue Bord du Lac
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Présentation-de-a-B.V.M., où le service sera célébré à 9 h. et delà au cimetière de Côte-des-Neigeese, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERDIERE (Ginette) — A Laval (Chomedey), le 20 décembre 1965, à l'âge de 11 ans, est décédée Ginette Laverdière, fille de Yvon Laverdière et de Pauline Duplessis, demeurant 3865 rue du Souvenir, Chomedey. La cérémonie des anges aura lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey,
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église St-Martin, où la cérémonie sera célébrée à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECAVALIER (Rolland) — A Montréal le 21 décembre 1965 à l'âge de 53 ans est décédé M. Rolland Lecavalier, ex-tavernier, époux de Fernande Libersan, demeurant 4102 Notre-Dame est, autrefois de l'Ile Bizard. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Très-St-Nom-Jésus - de Maisonneuve où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de l'Ile Bizard, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Juliette) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 65 ans 8 mois, est décédée Mme Maurice Leclerc, née Juliette Papineau, autrefois de St-Janvier, demeurant 6410 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
7384 St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Janvier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Jean-E.) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Jean-E. Lépine, époux de Vivianne Pranno. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLEE (Léopold) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Léopold Léveillée, époux de Marie-Jeanne Corbeil, demeurant 5750A, boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, Henri-Bourassa,
angle Ste-Gertrude
à 9 hrs 50, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Henri) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Henri Marchand, époux d'Annette Gendron, demeurant au 1527 Lac St-Louis, Ville de Léry. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Reid & Fils,
35 boul. Normand,
Châteauguay Centre
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lery, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIEN (Lucien) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Lucien Marien, époux de Marguerite Berichon, demeurant 4112 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Joseph-Hector) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 21 décembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Joseph-Hector Ménard, époux de Lilianne Caron, demeurant 12 av. Garden City. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
107 rue Ste-Anne
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-Bellevue ou le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Joseph Eugène) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé Joseph Eugène Paradis, époux de Cécile Jobin. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGEAU (Albert) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Albert Pageau, époux de Georgina Hébert. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10540 rue Papineau
priés d'y assister sans autre invitation à 9 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Eugénie) — A Montréal, le 21 décembre 1963 à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Joseph Parent, née Eugénie Farly, mère du rév. père Arthur Parent, O.M.I., missionnaire à Lundar, Manitoba, rév. soeur Marguerite-du-Sacré-Coeur S.S.P.J., supérieure à St-Jude (Yvonne), Mme Théo. Desmarais (Irène), et Mme Annette Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARIZEAU (Damase) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 85 ans est décédé M. Damase Parizeau, époux de Marie-Louise Demers demeurant 10,710 Meunier. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul Henri-Bourassa Est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

PELOQUIN (Bernard) — A Montréal, le 22 décembre 1965, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Bernard Péloquin, gérant de département de Pascal Hardware, époux de Jeanne-d'Arc Martin, et père de Patrick, demeurant 3579 Dezery. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Emile où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERON (Alice) — A Napierville, le 21 décembre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Alice Brouillette, épouse de feu Céphas Péron, et mère de O'Neil, Alcide, Lina (Mme Arnott), Ellen, Ida (Mme F. Brockington), Evelyn (Mme P. Brockington), Léonard, Anna, et Hazel (Mme Buist). Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois,
280, rue Jacques-Cartier, St-Jean, P.Q.
pour se rendre à l'église Roussy Mémorial Baptist, Grande-Ligne, Québec, où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière de Grand-Ligne. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POLAKOVA (Anezka) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Anezka Statsna, épouse de feu Antonin Polak, mère du docteur Vera Berankova-Cizkova. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 11 hrs et de là au crématoire Mont-Royal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Corona) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Pacifique Primeau, née Corona Schinik. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, Jean-Talon
à 7 hrs 15 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RILEY (Walter) — A Ville St-Michel, le 21 décembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Walter Riley, époux de Géraldine Casault, demeurant à 7623, 10e avenue, Ville St-Michel, père de Pat (Mme P.-J. Vautier), Shirley (Mme P. Dublois), Andréa. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661, rue Jean-Talon est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 r., et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Oscar) — A Ste-Agathe, le 21 décembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Oscar Robidoux, époux de Hermance Charette, demeurant à Ste-Véronique, père de M. Gilles Robidoux. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léopold Suppère,
Annonciation,
à 2 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Véronique, où le service sera célébré à 3 hres p.m., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Angèle) — A Ste-Justine Station, le 20 décembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Raoul Robillard, née Angèle Danis, soeur de M. Albert Danis. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rousseau et Legault,
Ste-Justine,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

ROSS (Dorothy) — A Montréal, jeudi le 16 décembre 1965, est décédée Dorothy Ross, fille de M. et Mme David Ross, décédés, soeur de Winnie et cousine de Helen Coutts. Le service a été célébré à la chapelle funéraire
Armstrong.
3426, av. du Parc
vendredi à 3 h. de l'après-midi. Inhumation au cimetière Lakeview, Pointe-Claire.

ROUSSEAU (Cécile) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Paul Rousseau, née Cécile Cousineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 7 hres 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Anna) — A Montréal-Est, le 20 décembre 1965, à l'âge de 64 ans est décédée Mme veuve Roméo Savard, née Anna Mailhiot, demeurant 11,319 Dorchester, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée
11,813 rue Noter-Dame est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Octave, Montréal-Est, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Napoléon) — A Beloeil, le 20 décembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Napoléon Séguin, autrefois de Montebello, époux en 1ères noces d'Emma St-Denis, et en 2èmes noces d'Elodie Carrière. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roger Champagne,
rue Principale à Montebello
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOUCY (Aurore) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Davila Soucy, née Aurore Latour, demeurant 1917, rue Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUAY (Ghislaine) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 42 ans est décédée Mme J. A. Tanguay, née Ghislaine Bégin, demeurant 349 rue Emery, appt 4, et à Arundel, comté Argenteuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
302 Ste-Catherine est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Bienville à Lévis, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANIER (Albertine) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Arthur Vanier, née Albertine Cloutier, demeurant 8355 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 couran. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERDUN (Antonio) — A Lachine, le 21 décembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Antonio Verdun, époux en 1ères noces de Rose Robert, et en 2èmes noces de Germaine Leclaire, et père de Marcel, Charles, Gilles, Jeannine (Mme Jean Brais) et Ghislaine (Mme Jean-Paul Riopel). Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGROUX (Philomène) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Lucien Vigroux, née Philomène Latour. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, Jean-Talon
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

PICARD — A la mémoire de M. Amédée Picard, une messe anniversaire sera chantée en l'église Ste-Louise-de-Marillac, rue Joliette à Longueuil, jeudi le 23 décembre 1965 à 7:30 heures p.m. Hommage de son épouse et sa fille.

DECES DE M. ROSAIRE ARCHAMBAULT

De St-Michel-des-Saints, est décédé le 21 décembre à l'âge de 64 ans.

Il laisse dans le deuil: ses soeurs, Soeur St-Albert (Anna-Marie) des Soeurs missionnaires d'Afrique, Soeur Rock-Albert (Berthe) des Soeurs de Ste-Anne, Mme B. Lefebvre (Emérencienne), Mme W. Thouin (Charlotte), de L'Assomption, Mme Jules Longpré (Jeanne), de Trois-Rivières, Mlle Thérèse Archambault, Mme Fernande Gauthier (Françoise); deux frères: M. Maurice Archambault, de St-Michel-des-Saints; M. Bernard Archambault, de Montréal. Ses trois belles-soeurs : Mme Rock Archambault, Mme Maurice Archambault (née Germaine Ducharme), Mme Bernard Archambault (née Thérèse Lévesque), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi le 23 décembre à 4 heures p.m. en l'église paroissiale de St-Michel-des-Saints.

DECES DE NICOLAS MICHEL

A Montréal, à l'hôpital Victoria, le 19 décembre 1965 est décédé M. Nicolas Michel, propriétaire de la Lingerie Michelle, et marchand bien connu des habitués de la Plaza St-Hubert. M. Michel était entré au Canada en 1907 et avait ouvert son commerce en 1923.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Fannie Arie, deux garçons, Théo et Fred ; une fille Mme Raymond Fadel (Marie), un frère, Camille Michel, et six petits-enfants Fred, Michel, Robin, Nancy, Raymond, et Joey.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui à l'église St-Georges, coin des rues Jean-Talon et Lajeunesse.

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
1SEM - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 22 décembre 1965 / saint François-Xavier Gabrini / 81e année, No 296 / 4 cahiers / 40 pages / La météo : Moins froid demain / minimum 20 / maximum 32

Comité québécois pour étudier la création de nouvelles universités • En page 18

Wagner demandera à Ottawa un référendum sur la peine de mort

Pas de Tour à l'Expo

Le 2e projet est aussi abandonné

par Raymond Masse

Autre journée de deuil, hier, à l'hôtel de ville de Montréal: M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a révélé que le deuxième projet d'une tour sur l'emplacement de l'Expo 1967, projet dont il s'était fait le parrain, est définitivement abandonné.

De sorte que le projet Saulnier — révélé et approuvé en principe au cours d'une assemblée du conseil municipal le 18 novembre dernier — connait le sort que le projet similaire suggéré par le maire Jean Drapeau a connu en juillet dernier.

Il n'y aura donc pas, à l'occasion de l'Expo 1967, de "monument aux fondateurs de Montréal". Ce sera une expo sans tour prestigieuse.

Et la Ville de Montréal n'y marquera pas de façon spectaculaire sa présence.

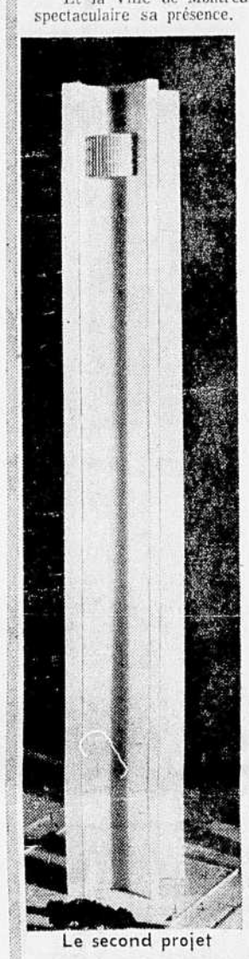

Le second projet

Ecarté en juillet, le projet de tour "Paris-Montréal" qui était devenu, à la suite de l'ouverture des trois soumissions reçues, une entreprise de plus de $22,000,000 avait été finalement jugé trop onéreux et non rentable par plusieurs, y compris M. Saulnier.

Pourquoi abandonner maintenant le deuxième projet ?

La raison officielle donnée hier par M. Saulnier est (textuellement) : "Une politique de retenue volontaire des investissements réalisés au moyen de l'emprunt, appliquée quelques mois plus tôt et suivie, depuis le 18 novembre, d'autres décisions affectant le marché des obligations nous ont obligé à analyser froidement les besoins de capitaux de la ville, eu égard aux réalisations en cours d'exécution et à un marché par moments relativement surchauffé".

(Des observateurs n'ont pas tardé à se demander si c'est l'unique raison ou encore la principale raison. Certains prétendent que le temps permettra de connaitre les autres raisons de l'abandon du projet Saulnier d'abord estimé à environ $12,000,000).

Quant à M. Saulnier, qui a dit parler au nom de tous les membres du comité exécutif (y compris le maire, quoi !), il a ajouté hier après-midi : "Tout indique que nous pourrons, dans les mois qui suivent, trouver sur le marché des obligations les sommes requises pour poursuivre résolument les travaux nécessaires à l'essor sans précédent de Montréal".

M. Saulnier a même enchainé : "Cette analyse démontre aussi que, pour garder cette liberté de manoeuvre essen-

Voir LA TOUR en page 2

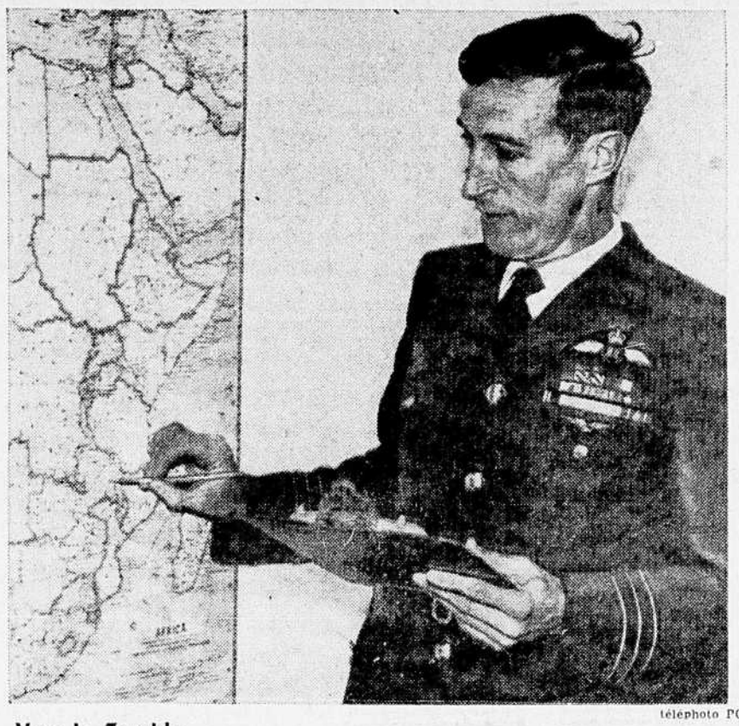

téléphoto PC

Vers la Zambie

Le chef d'escadre G. W. Webb, de Hamilton, étudie la carte de l'Afrique avant son départ pour le continent noir. Il doit quitter le Canada ce soir avec une équipe de sept hommes à bord d'un avion de transport Yukon de la RCAF afin d'aller établir les derniers arrangements de l'aide canadienne au pont aérien pour le transport du pétrole vers la Zambie. Le groupe se rendra sans arrêt jusqu'à Dakar, de là jusqu'à Léopoldville, au Congo, de Léopoldville à Elisabethville et enfin à Lusaka, en Zambie.

Négociations Canada-USA au sujet du fleuve St. John

OTTAWA. (PC-AFP) — Le Canada et les Etats-Unis ont convenu d'ouvrir des négociations en vue du développement coopératif du fleuve St. John dans l'Etat du Maine et la province du Nouveau-Brunswick.

C'est le premier ministre, M. Pearson, qui a déclaré aujourd'hui que le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, et l'ambassadeur américain, M. W. W. Bpttersworth, ont échangé de la correspondance à cet effet et que les négociations devraient commencer au début de janvier.

Le gouvernement américain projeterait de construire un barrage à Dickey, et une centrale à Lincoln School, deux municipalités situées en bordure de la rivière St. John, dans le Maine. Ces développements seront profitables au Nouveau-Brunswick et l'on croit qu'une petite portion du territoire québecois sera empruntée par le réservoir de Dickey.

D'ailleurs, des porte-parole du Québec et du Nouveau-Brunswick doivent participer aux négociations entourant la réalisation de ce projet.

Rappelons que c'est le 12 juillet dernier que le président Johnson a soumis au Congrès un rapport rédigé par le secrétariat de l'Intérieur, M. Stewart Udall, recommandant l'octroi immédiat de fonds pour la construction de divers aménagements, avec l'accord du Canada.

Il proteste à son tour contre les récentes commutations de peine

par Léopold Lizotte

Le ministre provincial de la Justice, M. Claude Wagner, proposera un référendum national sur la peine de mort dans tout le Canada, lorsqu'il assistera à la prochaine conférence fédérale-provinciale des procureurs généraux, les 6 et 7 janvier, à Ottawa.

En protestant avec véhémence contre les commutations de peine accordées récemment aux condamnés à mort Léopold Dion, Joseph Létourneau et Kenneth Smith, M. Wagner a déclaré qu'un tel référendum, tenu à l'échelle nationale, et sur cette question seulement, était la seule façon de savoir ce que pensent réellement les Canadiens de cette question.

Ajoutant sa protestation à celle du premier ministre Jean Lesage et de Me Jean Bienvenue, qui avait occupé pour la Couronne au procès de Dion, le ministre de la Justice a déclaré que, dans ces cas, le cabinet fédéral et les députés fédéraux ne représentaient pas l'opinion réelle des Canadiens, de quelque province qu'ils soient.

"Si les citoyens de tout le Canada se prononcent en majorité pour l'abolition de la peine de mort, alors seulement, je croirai vraiment que c'est là l'opinion de la plus grande partie des gens.

"Mais en attendant, ajoute-t-il, le gouvernement d'Ottawa ne devrait poser aucun geste semblable à celui qu'il a posé récemment.

"Car, dit-il, c'est renverser là toute la pyramide de l'appareil judiciaire.

"Dans une vague officine, à Ottawa, un vague fonctionnaire, conseillé par un vague psychiatre, décide de conseiller au cabinet fédéral, en effet, de renverser la décision prise par les douze hommes qui composaient le jury au procès, par le juge qui présidait ce procès, par la cour d'appel de la province concernée, et finalement par la Cour suprême du Canada.

"Tout cela ne constitue, à nos yeux, qu'une véritable farce. Rien d'autre".

Le ministre ajoute alors que si l'on veut avoir du succès dans la lutte au crime, il faut tout simplement avoir le courage d'appliquer les lois existantes.

M. Wagner a par ailleurs relevé une récente affirmation de deux officiers supérieurs de la F.T.Q., MM. Laberge et Rancourt, selon laquelle sous le couvert d'une lutte au crime c'est un véritable régime poli-

M. Claude Wagner

cier que le ministre de la Justice voulait instaurer.

Il rappela à cet égard une récente déclaration de M. Robert Kennedy, sur un réseau de télévision canadien, voulant que le crime constitue la plus grande menace à la sécurité de nos Etats.

"Vouloir faire échec à cette menace, termine M. Wagner, est-ce vouloir instaurer un régime policier dans un pays ?

Le cas Dion

Un porte-parole du ministère de la Justice a par ailleurs déclaré que le ministère de la Justice étudie la question de savoir si un autre procès, découlant d'un autre des quatre meurtres d'adolescents commis en 1963 et attribués à Léopold Dion, 45 ans, doit être intenté.

Dion a été condamné en décembre 1963 à être pendu pour le meurtre de Pierre Marquis, 13 ans, un des quatre adolescents sur lesquels ont été commis des actes de perversion sexuelle avant d'être tués au printemps de 1963. Le cabinet fédéral a commué la sentence de mort de Dion en emprisonnement à vie.

Bisbille chez les créditistes

par André Béliveau

L'harmonie n'est pas parfaite au sein du Ralliement des créditistes.

La venue des créditistes sur la scène politique provinciale, si elle se réalise un jour, ne se fera pas sans quelques tiraillements. Un récent congrès du parti s'y est déclaré favorable, mais M. Réal Caouette s'y oppose.

Et dimanche dernier, une réunion du conseil régional de Montréal a donné lieu à une violente sortie de la part de l'un des candidats battus aux élections fédérales du 8 novembre, M. Eugène Caraghiaur qui, après avoir crié leur fait aux dirigeants de l'assemblée, a tourné les talons en claquant la porte.

L'incident n'aurait que peu d'importance si ce n'était de la personnalité du rebelle. Mais M. Caraghiaur possède une certaine influence dans le parti. Il a été candidat à deux reprises aux élections fédérales, et il a déjà occupé la vice-présidence du Ralliement, en plus de briguer ce poste — sans succès — à deux ou trois autres reprises.

Selon certains témoignages, M. Caraghiaur aurait menacé, en prenant congé, d'adhérer au parti libéral. L'intéressé lui-même n'a pas confirmé ce fait, se contentant de promettre de tenir une conférence de presse d'ici quelques jours. Il y fera, assure-t-il, des déclarations fracassantes au sujet du Ralliement des créditistes. "Je n'irai pas par quatre chemins, ce sera solide".

Les griefs des protestataires

M. Caraghiaur a toutefois reconnu qu'il y a eu "des dis-

Voir BISBILLE en page 2

Le produit national brut du Québec atteint un niveau record

par Teddy Chevalot

QUEBEC. — Continuant ses performances des cinq dernières années, le Québec, en 1965, aura connu un développement économique presque similaire à celui de l'an passé.

C'est ce qu'on fait ressortir, hier soir, au cours d'une conférence de presse, MM. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, et Hassan A. Djahanbin, du Bureau de recherches économiques de ce ministère.

Trois points importants ressortent de cette conférence de presse. D'un part, cette année, le produit national brut (PNB) atteindra la somme record de $13.4 milliards ; de l'autre, le taux de croissance de l'économie québécoise, pour cette année, sera de 9.1% par rapport à 9.9% l'année dernière ; enfin, depuis 1960, le taux du chômage au Québec, a baissé par rapport à la main-d'oeuvre, de 39.1%.

Rien n'est plus sec que des chiffres, surtout lorsqu'on les compare à une autre donnée, en l'occurrence celle qui s'appelle Canada.

Voici donc ces données. En 1964, le taux de croissance du PNB pour le Québec était de 9.9% et pour le Canada de 8.8%. Cette année, il est respectivement de 9.1% et 9.0%.

Ce qui, pour le Québec, signifie en valeur absolue : $12,682 milliards en 1964 et $13,400 milliards en 1965.

Par ailleurs, si le revenu national net, au Québec, a augmenté de 6.8% en 1964 par rapport à 1963, cette année cette augmentation est de 7.3%.

Mais fait plus significatif, alors que l'année dernière, et durant les deux années précédentes, le revenu national net

Voir RECORD en page 2

AUJOURD'HUI

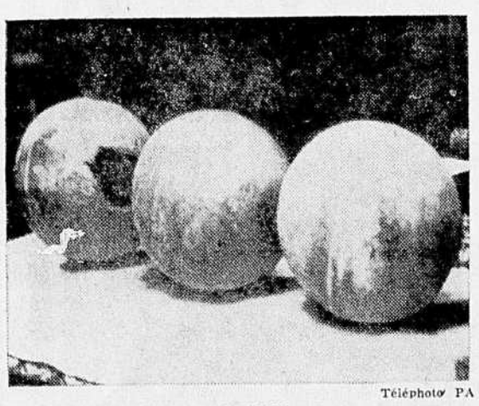

Téléphoto PA

DANGER DE L'ERE SPATIALE

Ces trois sphères, d'un poids de 73 livres chacune, sont tombées dernièrement près de Barcelone, en Espagne. Tout semble indiquer qu'il s'agit de réservoirs de capsule spatiale soviétique. *(Voir en page 13)*

LA GREVE DANS LES SERVICES PUBLICS

Au cours de l'année 1965, le syndicalisme québécois a manifesté une vigueur assez remarquable. Les fonctionnaires provinciaux et les employés des services publics en général, qui ont obtenu le droit de grève, ont particulièrement retenu l'attention. Plus de la moitié des jours perdus à cause de grève, au Québec, découlent d'arrêts de travail des employés des services publics. *(Voir en page 33).*

"J'AI VECU VATICAN II"

Dans son dernier article, Marcel Adam qui a suivi les délibérations du concile Vatican II fait le bilan des documents et des organismes mis en place pour prolonger dans la vie de l'Eglise les décisions des Pères *(Voir en page 5)*

DES SATELLITES, RUE ST-ANTOINE . . .

Le Canada est résolument entré dans l'ère spatiale et il existe une industrie "québécoise" de l'aéronavale. Bien peu de Montréalais savent que les deux premiers satellites "Alouette" ont été, en grande partie, fabriqués rue St-Antoine . . . *(Voir en page 21)*

L'armée prend le pouvoir au Dahomey

COTONOU, Dahomey, (AFP, UPI, Reuter) — Le commandant en chef des forces armées du Dahomey, le général Christophe Soglo, a assumé aujourd'hui personnellement le pouvoir dans ce pays, une ancienne colonie de la France en Afrique occidentale. Le général a décrété la dissolution de l'Assemblée nationale, des partis politiques et des conseils généraux et municipaux. Il a annoncé également la suspension de la Constitution.

Le coup d'Etat d'aujourd'hui est le deuxième en deux mois et le troisième en deux ans. En novembre dernier, l'armée dahoméenne avait chassé du pouvoir le président de la République, M. Apithy, et l'avait remplacé par le président de l'Assemblée nationale, M. Tahirou Congacou. En annonçant qu'il avait décidé d'assumer personnellement le pouvoir, le général Soglo a affirmé que le remplacement de M. Apithy par M. Congacou avait ravivé les passions et que cette situation allait fatalement aboutir à un "coup d'Etat civil" et à une "véritable catastrophe".

En octobre 1963, lors de son premier coup d'Etat, le général Soglo avait renversé le régime du président Hubert Maga. Quatre mois plus tard, le général remettait le pouvoir aux civils.

Toutefois, un différend s'était élevé en novembre dernier entre le président Apithy et son premier ministre, M. Ahomadegbe, pour le partage du pouvoir, MM. Apithy et Aomadegbe étaient tous deux membres du même parti démocratique, le parti unique dahoméen. L'armée intervenait une deuxième fois dans la vie politique du pays et remettait encore une fois le pouvoir à un civil, M. Tahirou Congacou, président de l'Assemblée nationale, qui avait aussitôt annoncé une réforme constitutionnelle. Mais les querelles avaient repris au sein de l'Assemblée et c'est devant cette carence que l'armée a décidé d'assumer, cette fois directement, le pouvoir.

Le général Soglo n'a pas encore annoncé la composition ni même la constitution d'un gouvernement

Quatre Canadiens français feront partie du comité du cabinet sur les affaires économiques et financières

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Le premier ministre devait annoncer aujourd'hui au cabinet et vraisemblablement aux journalistes de la capitale la formation du Comité du cabinet sur les affaires économiques et financières.

S'il y en a qui croient que le dernier remaniement du cabinet n'a pas permis aux Canadiens français d'atteindre à des postes qui tout en commandant un certain prestige leur permettrait d'avoir voix au chapitre des grandes décisions économiques se consoleront peut-être en apprenant que MM. Jean Marchand et Jean-Luc Pépin feront partie de ce comité. M. Maurice Sauvé en fera également partie, nous a-t-on confié de bonne source hier soir à Ottawa.

Le Comité sur les affaires économiques et financières est avec celui sur les affaires extérieures le plus important que le cabinet mette sur pied.

C'est à ce comité que sont confiées les études des grands problèmes économiques de la nation et les politiques économiques que le cabinet veut mettre en oeuvre et au sujet desquelles les discussions préalables ont lieu au cabinet.

La formation de ces comités constitue une décision qui est entièrement laissée à la discrétion du premier ministre et de ses plus proches aviseurs. Il n'y a pas de critères précis au sujet de la formation de ces comités mais la première chose qui entre évidemment en ligne de compte est le caractère "économique" des ministères qui en feront partie.

Bien sûr, il y a d'autres critères. La répartition géographique en est un de même que la langue.

C'est exceptionnellement que la formation de ces comités est rendue publique. On sait toutefois que même si ce n'est pas entièrement automatique, le ministre des Finances et celui du Commerce en font partie.

Le comité qui doit être formé aujourd'hui comprendra, outre les Canadiens français dont les noms sont mentionnés plus haut — et il faudrait peut-être y ajouter le nom de M. Favreau — MM. Bud Drury, ministre de l'Industrie, et Sharp et Winters, respectivement ministres des Finances et du Commerce.

Ainsi le comité cette année serait plus considérable que celui de l'an dernier dont faisait partie, si nos informations sont bonnes, M. Maurice Lamontagne. C'était d'ailleurs vraisemblablement le seul Canadien français à y siéger en permanence ; car de temps à autre à l'occasion d'un problème particulier on invite d'autres ministres à participer aux travaux du comité. Ainsi il est vraisemblable par exemple que lorsque l'on discutera des implications de l'assurance-santé sur l'économie canadienne, le ministre de la Santé y sera invité.

Remaniement: les changements sont plus nombreux que profonds — Dief

par Paule Beaugrand-Champagne

"Elargir le cabinet en augmentant le nombre de ministres, n'amène pas nécessairement une plus grande efficacité. Les changements au sein du Conseil des ministres sont plus nombreux que profonds. Tout ce remaniement n'est qu'un "brassage" qui n'indique pas de changement fondamental de la politique gouvernementale de M. Pearson".

C'est le jugement qu'a porté hier après-midi le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, sur le récent remaniement ministériel annoncé par M. Pearson. M. Diefenbaker tenait une conférence de presse à Dorval où il s'est arrêté environ une heure avant de repartir pour Ottawa. Il arrivait de New York et des Caraïbes où il a pris des vacances.

M. Diefenbaker a aussi ajouté qu'il doutait fortement, d'après ce qu'il en a lu dans les journaux que les intérêts du Québec aient été bien servis par ce remaniement.

MM. Sauvé et Favreau

Le chef de l'opposition a dit ne pas comprendre comment il se fait que M. Guy Favreau soit resté ministre "étant don-

Voir DIEF en page 2

En route pour Ottawa

M. John Diefenbaker, chef de l'opposition aux Communes d'Ottawa, revient de vacances aux Caraïbes et, en route pour Ottawa, il a fait hier après-midi un bref arrêt à Dorval. Il y a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a donné son opinion sur le récent remaniement ministériel annoncé par M. Pearson. A côté de M. Diefenbaker, M. Paul-O. Trépanier.

SOMMAIRE

Annonces classées / 25 à 30
Bandes dessinées / 38
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 22, 23
Horoscope / 17
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 13
Radio et Télévision / 24
Spectacles et Concerts / 14, 15
Sports / 34 à 37
Tribunaux / 7, 12
Vie féminine / 8 à 11
Vie mondaine / 9
Votre médecin / 16

RECORD

SUITE DE LA PAGE 1

des agriculteurs tendait continuellement vers la baisse (effectivement, l'année dernière, ce revenu net était inférieur de 7.3% par rapport à 1963), cette année il se manifeste par une hausse, certes pas trop sensible, mais suffisante pour voir l'avenir avec un meilleur oeil.

C'est ainsi que pour 1965, le revenu national net des agriculteurs a vu jouer une augmentation de 3.4% par rapport à l'année dernière, ce qui donne, en chiffres absolus, un revenu global de $183 millions, alors que ce revenu brut atteignait le chiffre de $477 millions environ, pour une augmentation brute, sur l'année dernière, de 4.5%.

Par contre, les bénéfices des compagnies, avant déduction de l'impôt, ont subi une baisse par rapport à 1964. Si l'année dernière, ces compagnies, par rapport à 1963, avaient enregistré une hausse de 11.1% dans leurs bénéfices avant déduction de l'impôt, cette année, cette augmentation ne sera que 6.7% en fonction des chiffres enregistrés l'année dernière.

En ce qui concerne le volume de la main-d'oeuvre, là aussi il y a progrès. Cette année, par exemple, le volume de la main-d'oeuvre est d'environ 2,038,000 personnes, alors qu'en 1960 il n'était que de 1,803,000, et en 1964 que de 1,951,000.

Cette augmentation de 81,000 personnes employées en surplus par rapport à l'année dernière, représente un pourcentage au crédit de la province de l'ordre de 4.4%.

Parallèlement, le taux du chômage, depuis 1960, a toujours eu tendance à diminuer.

C'est ainsi qu'en 1960, par rapport au volume de la main-d'oeuvre, il était de 9.2% ; qu'en 1964 il n'atteignait plus qu'un pourcentage de 6.4% et que cette année il est de 5.6%. Il est vrai que pour le Canada entier, cette moyenne, toujours pour 1965, est de 4.0%.

Ce taux de chômage, le plus bas depuis six ans, a expliqué M. Gérard D. Lévesque, s'explique par le fait que "le taux d'augmentation de la main d'oeuvre (3.3% cette année) est moins rapide que celui de l'emploi (4.4% cette année)."

Autre conséquence : "Il s'opère présentement, a-t-il ajouté, un changement structural de l'emploi dans les différentes branches d'activité. Par exemple, l'emploi augmente beaucoup plus rapidement dans la fabrication des biens durables que dans la fabrication des biens non durables."

A ce sujet, il est intéressant de constater, selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, que "les secteurs minier et agricole ont été très dynamiques, tandis que celui de la fabrication a progressé plus lentement."

C'est ainsi que dans le secteur minier, depuis cinq ans, "la valeur des expéditions de ce secteur augmente en moyenne de 11% par année. En 1964, le montant de production atteint $672 millions."

En ce qui concerne le secteur agricole, les chiffres ont été donnés plus haut. Par contre, le secteur manufacturier n'a connu, cette année, dans le cours du 1er trimestre, qu'une hausse de 1.1% par rapport à l'année dernière; de 7.4% pour le 2ème trimestre et de 6.9% pour le troisième, pour une moyenne générale de 6%.

Le grand vainqueur de cette expansion économique reste encore le domaine de la construction. C'est ainsi que cette année on aura construit au Québec pour une valeur globale de $3 milliards, par rapport à $2.3 milliards en 1964 et $1.9 milliards en 1963.

Mais, fait plus intéressant, cet investissement de $3 milliards s'est fait nettement plus sentir dans la construction industrielle et commerciale que dans la construction domiciliaire.

En face de ces chiffres généraux, le ministre estime qu'en 1966, le total des investissements nets au Québec, pour l'année 1966, atteindront le chiffre record de $3.7 milliards.

Si l'on ajoute à ce montant, une somme de un milliard pour fins de réparations et d'entretien, c'est donc un investissement brut de $4.7 milliards que le Québec connaîtra l'an prochain.

Selon les prévisions, le pourcentage des immobilisations devra s'établir comme suit : 9% pour la construction, 25% pour la machinerie et l'équipement, et 10% pour les immobilisations provenant des gouvernements fédéral et provincial, le tout totalisant une augmentation brute de 16% par rapport à cette année.

C'est donc avec satisfaction que M. Gérard D. Lévesque a fait connaître tous ces chiffres, hier en augurant une meilleure année économique pour 1966.

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES AU QUEBEC

1960 = 100

	1961	1962	1963	1964	1965(1)
Revenu personnel	108.0	115.8	122.0	132.8	141.9
Revenu brut des cultivateurs	105.2	111.0	113.8	116.3	120.5
Vente au détail	106.1	115.9	122.7	129.1	137.6
Chèques présentés au centre de compensation	109.0	122.3	135.9	151.3	175.5
Valeur des marchandises expédiées	104.1	117.2	121.6	129.8	133.6
Construction nouvelle	104.4	113.9	119.2	146.3	177.9
Investissement brut	100.7	108.2	114.8	132.1	151.5
Immobilisation du gouvernement	129.4	138.0	140.7	190.5	233.8
Population	102.4	104.5	106.6	108.5	110.4
Main-d'oeuvre	100.9	102.7	105.6	108.2	111.8
Population employée	100.8	104.5	107.5	111.5	116.4
Taux de chômage en % de la main-d'oeuvre	101.1	81.5	81.5	69.6	60.9
Production brute au prix du marché	106.2	113.5	119.7	131.6	143.5
Indice de prix à la consommation (Montréal)	101.1	102.3	100.4	105.6	107.7*

(1) Estimé.
(*) Basé sur les dix premiers mois.

DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

né les faits révélés préalablement".

En ce qui concerne M. Maurice Sauvé, M. Diefenbaker a dit que son parti n'avait pas encore décidé quelle action il allait prendre au sujet des Iles-de-la-Madeleine.

"Je pensais, a-t-il dit, que le premier ministre aurait réagi immédiatement, lorsqu'il a appris ce qui se passait, en faisant une enquête approfondie. Il ne l'a pas fait. M. Sauvé nous a présenté une fort longue explication de la situation, mais ses explications ne font que justifier encore plus une enquête approfondie.

"M. Sauvé a tenté de tout expliquer en parlant d'une atmosphère électorale ancienne et, dit-il, particulière aux îles. Cela m'étonne. Je pensais que M. Sauvé, qui se veut le leader de la nouvelle vague en politique, avait changé tout cela et qu'il avait laissé la vieille garde de côté".

Pour ce qui est du comté de Shefford, où M. Paul-O. Trépanier, candidat conservateur défait par 27 voix, dit avoir relevé assez d'irrégularités pour demander l'annulation de l'élection, M. Diefenbaker a dit qu'il n'en avait discuté avec M. Trépanier que de façon très générale avant son départ pour vacances. Après le départ de son chef pour Ottawa un peu plus tard, M. Trépanier a annoncé aux journalistes que M. Diefenbaker venait de lui dire qu'il le laissait libre de décider lui-même s'il demanderait l'annulation ou pas.

D'accord pour les avions-citernes

A propos de la situation actuelle en Rhodésie, le chef conservateur a dit qu'elle était plus importante que la situation sud-africaine à laquelle il a eu à faire face au cours de son dernier mandat comme premier ministre du Canada, mais qu'elle était "potentiellement plus dangereuse pour l'avenir du Commonwealth".

M. Diefenbaker a suggéré qu'on tienne une réunion des premiers ministres du Commonwealth pour étudier la question et en arriver, si possible, à un consensus sur l'attitude à prendre face à la situation rhodésienne.

Il s'est dit d'accord avec le gouvernement pour l'envoi de quatre avions-citernes qui participeront au pont aérien en vue d'approvisionner la Zambie. Quant à l'embargo sur le pétrole, le chef de l'opposition a dit que c'était là, de toute façon, une "action inutile" puisque le Canada n'en exportait pas à la Rhodésie.

Selon M. Diefenbaker, les questions qui devront avoir priorité au cours de la prochaine session sont la refonte de la loi sur les banques, l'éducation, les pensions de vieillesse et la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction. "M. Winters a dit, au cours de la campagne électorale, que cette taxe représentait une mesure discriminatoire et qu'il fallait l'abaisser. Nous verrons bien si son influence est égale à son prestige . . .", a conclu M. Diefenbaker.

A un journaliste qui lui demandait ce qu'il fallait penser des rumeurs voulant qu'il prenne bientôt sa retraite, M. Diefenbaker a répondu en riant qu'on lui posait toujours cette question quand le silence menaçait de s'établir dans une conférence de presse ou quand on n'a plus de questions importantes à lui poser. Il s'est contenté de dire ensuite que M. Pearson aussi, en 1966, atteindrait l'âge de la retraite.

Le CTC étudie la réadmission des gens de mer

Des dirigeants du Congrès du travail du Canada ont rencontré hier, à Montréal, ceux du Syndicat international des gens de mer du Canada de même que les dirigeants internationaux du même syndicat, pour étudier la réadmission du SIGM dans les rangs du CTC.

La réunion s'est déroulée dans les bureaux de la Commission d'administration des syndicats maritimes, un organisme créé par le gouvernement fédéral à l'automne de 1963 pour mettre fin aux querelles intersyndicales sur les Grands Lacs. Cinq syndicats de marins, dont le SIGM ont été placés ainsi sous tutelle.

Le SIGM avait été établi au Canada en 1940 pour remplacer l'Union des marins canadiens dominés par les communistes. Il avait supplanté ce dernier syndicat et était devenu un puissant organisme syndical.

En 1960, le SIGM fut expulsé des rangs du CTC sous l'accusation d'avoir fait du maraudage dans les rangs d'une autre organisation affiliée à la même centrale. C'est alors que les querelles ont débuté et que finalement les tribunaux ont condamné plusieurs de ses dirigeants à des peines d'emprisonnement pour assauts.

Le président de ce syndicat, Hal C. Banks, peu après sa destitution par les curateurs, délaissa un cautionnement de $25,000 au Canada et s'enfuit aux Etats-Unis. Il en avait appelé d'une sentence de cinq années d'emprisonnement pour assaut sur le dirigeant d'un autre syndicat.

Le président de la commission de tutelle, le juge René Lippé, a déclaré hier que des progrès considérables avaient été accomplis pour réformer le SIGM.

Aucune des autres parties n'a voulu faire de commentaires.

Par ailleurs, le juge Lippé, dans une entrevue accordée à LA PRESSE, il y a quelques mois, avait soutenu que la tutelle ne cesserait d'exister tant que le SIGM ne serait pas réadmis dans les rangs du CTC. Le CTC tiendra son congrès en mars ou avril prochain et c'est alors que les délégués, semble-t-il, seront appelés à étudier cette question.

Les démarches d'hier avaient pour but de jeter les bases de cette affiliation. Y ont participé MM. Claude Jodoin, président du CTC, Paul Hall, président du Syndicat des gens de mer d'Amérique et Leonard McLaughlin, président du SIGM du Canada.

Reproches de Valade à Dief

Voyant de n'avoir pas été invité à rencontrer son chef à son retour de vacances, hier, à Dorval, le député conservateur de Montréal-Ste-Marie, M. Georges Valade, a déclaré que M. Diefenbaker devrait écouter un peu moins quelques-uns de ses amis du Québec et porter plus d'oreille aux députés de son partis élus dans le Québec.

Expliquant ensuite qu'il n'avait pas été invité à rencontrer M. Diefenbaker et que "de toute façon il était occupé ailleurs", le seul député conservateur de l'île de Montréal a affirmé que la structure du parti dans le Québec comportait de graves points faibles. A son avis, les huit députés conservateurs québecois souhaiteraient une structure politique plus démocratique et plus systématique.

Puis, citant comme exemple des failles de l'organisation du parti le fait qu'on ait omis de l'inviter à aller serrer la main de M. Diefenbaker, et la façon dont on a disposé du cas de M. Paul-O. Trépanier, candidat défait dans Shefford, M. Valade a affirmé que toute cette affaire de contestation possible aurait d'abord dû être soumise au caucus québecois du parti.

Pour sa part, M. Trépanier était à Dorval, hier, lors de l'escale du chef tory.

Au sujet du cas Trépanier, le député Valade estime que si les députés québecois avaient trouvé des motifs suffisants pour demander l'annulation de l'élection du candidat libéral (d'après lui, ces motifs existent), ils auraient pu alors référer toute l'affaire au chef du parti.

De son côté, le leader du caucus québecois, M. Théogène Ricard, député de St-Hyacinthe-Bagot, avait été invité à se rendre à Dorval, mais il a fait savoir à St-Hyacinthe qu'il ne pouvait répondre à l'invitation à cause de certains engagements antérieurs.

Il n'a par ailleurs pas voulu commenter les déclarations de M. Valade, disant simplement que si un homme veut parler de la sorte, la meilleure chose à faire est d'en discuter avec le chef.

L'amour est l'ultime signification de tout ce qui nous entoure. Ce n'est pas un simple sentiment, c'est la vérité, c'est la joie qui est à l'origine de toute création.

Tagore

Trop de journalistes se prennent pour des éditorialistes — Lester Pearson

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — "Ne surestimez jamais les connaissances des gens mais ne sous-estimez jamais leur sagesse."

C'est ce conseil d'un journaliste britannique que le premier ministre du Canada a transmis hier aux journalistes de la tribune parlementaire d'Ottawa réunis au cours d'un déjeuner au Cercle national des journalistes.

Rougeaud, en grande forme, d'excellente humeur, M. Pearson a parlé durant une trentaine de minutes des responsabilités de la presse à l'égard du public et de celles des gouvernants à l'égard de la presse.

C'était le premier discours public prononcé par le premier ministre depuis l'élection du 8 novembre, à laquelle il a d'ailleurs fait allusion à plusieurs reprises, et, notamment, pour dire que les slogans à contenu philosophique comme "élisez un gouvernement majoritaire" ne sont pas d'une très grande utilité pour convaincre l'électorat.

Parlant de l'influence des journaux sur l'opinion publique, M. Pearson a dit qu'ils auraient de plus en plus pour tâche de mettre un frein au désillusionnement et au cynisme qui ont cours au sujet de la politique.

"Une opinion publique non-informée, a-t-il dit, va déboucher sur des conclusions basées sur l'ignorance ou les préjugés."

Trop de commentaires

"Si j'avais une critique à faire, a poursuivi le premier ministre, je dirais que trop de journalistes se prennent pour des éditorialistes ou des commentateurs, qu'ils font trop d'analyses et pas assez de nouvelles proprement dites."

Bref, prétend le premier ministre, il y a trop de sensationalisme même dans le reportage politique.

M. Pearson a rappelé que depuis le 8 novembre il n'a cessé de travailler à la modernisation de l'administration publique du pays.

Il a dit d'ailleurs que la réorganisation annoncée l'autre jour n'était pas la fin dans ce domaine.

Enfin, il a signalé que durant ses années de pouvoir il avait commencé la réforme du parlement et celle de l'administration mais que les Canadiens devaient encore faire face à de nombreux problèmes. Il a établi ainsi les priorités auxquelles le gouvernement canadien s'attache :

— La restauration de la paix et de l'ordre dans le monde.

— L'unité de la nation "dont il est facile de parler" a dit le premier ministre" mais à partir de laquelle il est difficile de trouver les fondements d'une nouvelle conception du fédéralisme";

— La guerre à la pauvreté;

— L'expansion de l'économie canadienne et surtout les luttes aux pressions inflationnistes.

"Dieu merci, a déclaré M. Pearson, ce sont des problèmes d'une économie en expansion et non pas d'une économie en régression."

Texaco et BP: grève possible demain au Québec et en Ontario

Les employés des raffineries Texaco et British Petroleum Oil en Ontario et au Québec se mettront en grève demain si les pourparlers d'aujourd'hui n'aboutissent pas à un accord.

Le directeur canadien du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (STC), M. James R. Duncan, a déclaré que les ouvriers du pétrole quitteront leur travail à 4 h. demain.

Il a ajouté que des réunions devaient avoir lieu aujourd'hui entre le syndicat et la direction de la raffinerie de la Texaco de Port Credit, Ont., et entre le syndicat et la direction de la raffinerie BP, à Montréal.

Le directeur du SITIPCA au Québec, M. Fernand Daoust, a déclaré que l'impasse des pourparlers était complète depuis lundi à la Texaco.

Le syndicaliste a déploré que les compagnies n'offrent pas autre chose que des "lettres d'intention" sur la question épineuse de l'automatisation. Par contre, les entreprises sont disposées à accorder à travers le Canada, l'augmentation de salaire suggérée par le gouvernement de la Colombie-Britannique pour régler la grève de la British American Oil, dans cette province, soit 35 cents l'heure en deux ans.

Le vote de grève est déjà pris

ries BP et Texaco de Montréal

Les 400 employés des raffineries ont déjà pris le vote de grève. La décision appartient maintenant aux dirigeants des deux sections syndicales de déclencher la grève au moment jugé opportun. Ce sera vraisemblablement demain. Aux employés de la raffinerie se joindront les livreurs de la compagnie Texaco.

La grève affectera en outre environ 450 ouvriers à la raffinerie Texaco, à Port Credit, à la raffinerie BP et à des postes de vente à Hamilton, Port Credit et Toronto.

M. Duncan a précisé ce matin que d'autres postes de vente, probablement dans la région de Toronto, entreront également en grève, "mais pas tous en même temps".

M. Daoust s'est dit révolté de constater que les compagnies pétrolières ont accepté le règlement de la Colombie-Britannique partout au Canada, sauf en Ontario et au Québec. Ordinairement ces entreprises, a-t-il souligné, acceptent uniformément à travers le Canada le même règlement.

Les membres de ce syndicat sont en grève à la raffinerie de la British-American Oil à Clarkson, Ontario, depuis le 15 septembre. L'usine a cependant continué de fonctionner grâce au personnel de la direction et la Texaco et la BP se proposent d'imiter la BA à ce propos en cas de grève.

M. Duncan a expliqué que le principal point du litige avec la Texaco et la BP est une demande qu'un comité conjoint du syndicat et de la direction soit institué pour étudier les effets de l'automation. Il a affirmé que jusqu'ici, les compagnies avaient refusé de le faire.

Droit de regard sur des changements

Ce comité devrait être consulté par la direction des compagnies avant que des changements techniques puissent être apportés aux usines.

Cette clause est une de celles qui ont été acceptées par les compagnies pétrolières de la Colombie-Britannique, le mois dernier, pour régler la grève dans cette province.

Le conflit continue cependant dans cette dernière province entre le syndicat et la BA relativement à des griefs sur l'ancienneté. La BA a accepté la formule de règlement à son usine de Brandon, au Manitoba, mais elle n'a pas encore réussi à s'entendre avec le syndicat dans l'est du Canada.

Les autres clauses de la formule de règlement en Colombie-Britannique comprennent la sécurité de l'emploi et une augmentation de 35 cents l'heure sur une période de deux ans, avec effet rétroactif à la date de l'expiration de l'ancien contrat de travail.

M. Duncan a révélé que les salaires n'étaient pas en cause dans le différent avec BA et BP, les deux compagnies ayant accepté de verser l'augmentation de 35 cents l'heure. La Texaco, cependant, a proposé une augmentation basée sur un pourcentage.

Le salaire moyen dans l'est du Canada est de $2.75 l'heure, allant de $2 l'heure jusqu'à un maximum de $3.26.

Vol à main armée sur un terrain de stationnement

Deux escarpes, dont l'un brandissait un revolver et l'autre un poignard, ont assailli tôt ce matin M. Roger Latour, 4450, Garnier, gardien du terrain de stationnement situé au no 2051, Stanley.

Comme l'homme armé d'un poignard pointait son arme sur sa gorge, l'autre lui prenait $100.

Puis les deux bandits ont filé sans autrement le molester.

M. Jean-Paul Marcoux, directeur général de l'Assurance-hospitalisation

par Claire Dutrisac

Le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, a annoncé ce matin, à Québec, la nomination de M. Jean-Paul Marcoux, c.a., au poste de directeur général de l'Assurance-Hospitalisation. M. Marcoux succède au Dr Jacques Gélinas qui cumulait ces fonctions avec celles de sous-ministre.

C'est d'abord le Dr Jules Gilbert qui a mis sur pied ce service, lors de sa création le 1er mars 1962, le Dr Gélinas le remplaçait et était nommé sous-ministre au mois de mars 1963.

M. Kierans a souligné que, du fait de l'augmentation de la population dans le Québec, de l'utilisation accrue des services assurés, de l'augmentation du coût des services hospitaliers par jour-patient et de l'existence des services externes assurés à la population, (comme les soins d'urgence, la chirurgie mineure, les électro-chocs et l'insulino-thérapie, les soins de jour et de nuit en psychiatrie, les traitements de radiothérapie et de physiothérapie) l'Assurance - hospitalisation requiert désormais la présence à sa tête d'un fonctionnaire dont la tâche unique sera la gestion de ce service.

Notons que le service de l'Assurance-hospitalisation est maintenant responsable des trois quarts du budget global du ministère de la Santé, soit $239,000,000 en 1965-66. Dans ces conditions, la direction du ministère de la Santé considère qu'un administrateur de calibre de M. Marcoux saura continuer le travail considérable accompli par le Dr Gélinas.

M. Marcoux était, depuis août 1960, directeur de la division des finances au sein du service de l'Assurance-hospitalisation. Il possède donc déjà une expérience précieuse en ce domaine. Auparavant, il a appartenu durant vingt ans au service de vérification du trésor fédéral à Québec, qu'il a quitté alors qu'il en était le directeur régional.

Né à Beauport, en 1916, il a fait ses études primaires à Courville, ses études secondaires au collège de Lévis et sa comptabilité à la Faculté de Commerce de l'université Laval. Membre diplômé de l'Institut des comptables agréés depuis 1949, il est également diplômé de l'Association des comptables généraux licenciés.

Cambriolages dans un garage et trois logements

Au cours d'une série de cambriolages avec effraction, des malfaiteurs ont volé:

$3,475 d'outils de mécanique et de batteries dans le garage Guillemette, 5959, Souligny;

$1,910 de fourrures et un téléviseur chez Mme J.-M. Louvier, 1832 ouest, Sherbrooke;

$1,200 d'effets divers chez M. N. McDonald, 4800, Bellechasse;

et des articles du même genre d'un montant égal chez M. Guy Chartier, 2841, Raudot.

BISBILLE

SUITE DE LA PAGE 1

cussions extrêmement acerbes" dimanche à la réunion des créditistes métropolitains. Selon lui, au moins la moitié des personnes qui participaient à l'assemblée n'étaient pas contentes du tout de la tournure que prenait cette dernière et, plus généralement, de l'orientation qu'on est à donner au parti. "C'en est au point que les gens honnêtes ne peuvent plus rester cois !" s'est-il exclamé.

Le dissident reproche notamment au Ralliement de "jouer dans le dos du peuple" en profitant de la situation politique pour exercer une influence qu'il ne posséderait pas, en réalité.

Il prétend également que le Ralliement fait fausse route en interprétant et en appliquant comme il le fait la théorie du crédit social.

Il déplore enfin l'apathie du parti et ses erreurs tactiques. Il a semblé laisser entendre que l'engagement sur le plan provincial lui paraît être une erreur.

Virage difficile

Indépendamment de l'incident Caraghiaur, l'unanimité n'est pas encore faite dans le parti au sujet de ce virage vers Québec.

A leur congrès provincial de Saint-Jérôme, au début de septembre, les délégués créditistes avaient unanimement résolu de se lancer dans l'action politique au niveau québécois lors des prochaines élections, sous une forme ou sous une autre. Ce serait encore là la position officielle du parti, et, notamment, de MM. Laurent Legault, chef intérimaire du Ralliement, et Fernand Bourret, président provincial.

Mais M. Réal Caouette, chef du parti, désapprouve énergiquement ce projet.

"Je suis nettement contre, a-t-il répété à plusieurs reprises hier soir à LA PRESSE. Cela a été décidé au congrès de Saint-Jérôme, mais je ne m'en suis pas occupé. D'ailleurs, l'idée n'a été poussée que par un petit groupe de deux ou trois gars, Bourret et quelques autres . . . Pour moi, la question provinciale n'entre pas en ligne de compte. Quand le parti a été fondé, en 1957, il l'a été pour faire de la politique fédérale, parce que c'est au fédéral que se discutent les questions monétaires."

Le Ralliement et le parti de Réal Caouette

Il y a donc divergence d'opinions. M. Caouette ne le nie pas, et il semble même prêt à frôler un nouveau schisme pour demeurer fidèle à ses principes.

"Il n'est pas question de dissension là-dedans, affirme-t-il. Chacun a droit à son idée. Si les autres veulent aller à Québec, faire de la dissension, diviser le parti, qu'ils le fassent, cela ne me fait ni chaud ni froid. Les gars ont manqué leur coup dans un coin, ils cherchent à se reprendre dans l'autre coin, mais ils n'ont certainement pas ma bénédiction."

— Affirmez-vous que le Ralliement des créditistes ne présentera jamais de candidats au niveau provincial ?

— J'affirme que, tant et aussi longtemps que la politique monétaire relèvera d'Ottawa, le parti de Réal Caouette n'ira pas à Québec, parce que sa place est à Ottawa, et que ceux qui veulent aller à Québec y iront sans Réal Caouette.

M. Legault, de son côté, est convaincu que le Ralliement participera à la prochaine campagne électorale québécoise, soit comme parti, soit sous forme d'alliance, présumément avec l'Union nationale. "Il est temps que la droite du Québec se réveille, nous a-t-il déclaré hier soir. On est contre la gauche, c'est simple. Lesage dit qu'il est au centre gauche, et je dis, moi, que le centre gauche, c'est à la porte du communisme."

Un camion est englouti dans un lac : deux disparus

SHERBROOKE. (PC) — Un officier du détachement de la Sûreté provinciale de Sherbrooke a signalé, ce matin, que des scaphandriers explorent le fond du petit lac Magog, près de cette ville des Cantons de l'Est, dans le but de retrouver les corps de Mme Laura Forget, 21 ans, de Sherbrooke, et de M. Hector Poirier, 39 ans, de Rock Forest.

On appréhende fortement la noyade de ces deux personnes, en raison du fait que la camionnette dans laquelle ils avaient pris place a sombré dans ce lac, mardi, défonçant une épaisse couche de glace.

Des hommes d'intelligence supérieure ont parfois, au point de vue sentimental, une mentalité voisine de celle d'un sauvage.

Le bon

Schirra et Stafford reçus membres d'un syndicat de musiciens

BOISE, Idaho. (PA) — Pour avoir fait entendre "Jingle Bells" depuis le cosmos, les astronautes Walter Schirra et Thomas Stafford ont été faits membres honoraires de la "Fédération américaine des musiciens".

Trois dirigeants de la section de Boise de cette fédération ont fait cette proposition après avoir entendu jouer les cosmonautes la semaine dernière.

3 blessés dans une explosion sur une ferme

HUNTINGDON. (J.-D.G.) — Trois résidants de St-Anicet reposent actuellement à l'hôpital d'Huntingdon à la suite d'une explosion survenue vers 10 h. hier matin. L'incident est survenu dans une petite laiterie située sur la ferme de M. Wilfrid Robidoux, dans le rang Smith. Agé de 48 ans, ce dernier était à discuter avec son oncle, M. Edmond Robidoux, 62 ans, et M. Bill Feeny, 58 ans, pendant que celui-ci faisait la livraison de gaz propane.

Selon la femme du propriétaire de la ferme, les trois hommes ont été littéralement transformés en véritables torches humaines. Ils ont été conduits à l'hôpital par un voisin. L'explosion est survenue après que l'un d'eux eut frotté une allumette.

LA TOUR

SUITE DE LA PAGE 1

tielle à la saine gestion financière de la ville, il est nécessaire de surseoir temporairement à l'exécution des travaux qui ne présentent pas de caractère d'urgence particulier. Le projet de monument aux fondateurs, aussi souhaitable et aussi rentable qu'il soit, est de ceux-là".

Comme le notait un observateur, les dirigeants de l'Expo doivent aussi en faire leur deuil : ils ne verront pas s'élever de tour haute de 1,066 pieds qui devait constituer l'attraction-clef, l'attraction prestigieuse tant et plus souhaitée.

Une fois le projet Drapeau effondré, des dirigeants de l'Expo, dont M. Andrew Kniewasser, le directeur général, ont besogné ferme pour doter quand même l'emplacement d'une tour monumentale.

Aussitôt après avoir décidé de renoncer au projet, le comité exécutif en a prévenu les membres du conseil municipal par télégramme.

Le comité exécutif a également résolu d'en informer les soumissionnaires.

C'est demain midi que le comité exécutif devait prendre connaissance des soumissions reçues à la suite de l'appel d'offres lancée le 20 novembre. Il était impossible de savoir hier combien de soumissions ont été déposées dans la boite traditionnelle, une boite scellée qui ne sera accessible que demain midi.

Les enveloppes que l'on retirera de la boite demain midi seront retournées aux entreprises qui ont fait tenir des soumissions.

On sait toutefois que sept ou huit entreprises ont demandé le cahier des charges, les plans et les formules de soumissions contre un dépôt de $500. (On présume que ce dépôt leur sera remboursé).

Quant à l'architecte du projet — M. Jean A. Gélinas — et à ses ingénieurs-conseils — Monti, Lefebvre, Lavoie, Nadon & Associés —, ils ont déjà déclaré, dans une lettre datée du 16 novembre, que, si, après l'ouverture des soumissions publiques, le comité décidait de ne pas donner suite à la construction du projet, ils s'engageaient "à ne faire aucune réclamation d'aucune sorte auprès du comité, ni auprès de toute personne concernée à l'hôtel de ville ou ailleurs".

Hier après-midi, M. Saulnier s'est vu demander si l'administration municipale est prête à considérer d'autres projets spectaculaires pour marquer la présence de Montréal à l'Expo ?

M. Saulnier répondit : "Il ne reste pas assez de temps pour penser à construire un projet d'envergure. Il reste d'autres moyens de signaler la présence de Montréal, mais sans la marquer de façon aussi spectaculaire que celle d'abord conçue".

M. Saulnier, pour sa part, espérait que les 28 autres municipalités de l'île contribueraient à la construction de la tour. C'était il y a un mois. Mais seulement deux municipalités — Westmount et Hampstead — avaient, jusqu'à hier, décidé (en principe) d'épauler l'administration D.-S.

Le comité exécutif se réunira tout de même demain midi : non pas pour "ouvrir" les soumissions reçues concernant la tour Saulnier, mais plutôt pour prendre connaissance en un tour de main des soumissions obtenues concernant la fourniture . . . d'accumulateurs de camions.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 20
Maximum demain : 32

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa : Laurentides :** Ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux aujourd'hui ; demain, généralement nuageux. Moins froid. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain. Montréal et Ottawa, 20 et 32 ; Sainte-gathe, 15 et 25.

Cantons de l'Est et Mauricie ; région de Québec : Ensoleillé sauf intervalles nuageux ; demain, généralement nuageux, neige légère éparse. Températures à peu près normales. Vents d'ouest de 20 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, La Tuque et Québec, 35 et 25.

"LA JOIE DE VIVRE"
Huiles, encres, pastels, gravures, sculptures
DES CADEAUX INOUBLIABLES . . .
de nos meilleurs artistes
Galerie du siècle
1494 ouest rue Sherbrooke, Montréal, tél. 932-0072

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
People's Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

IMPORTÉ D'ANGLETERRE
Tanqueray Gin

dans l'antique bouteille verte. Sec sans compromis. Douceur captivante. Gin anglais distillé, qui plait à toute l'Amérique.
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ À LONDRES, ANGLETERRE

VENTE
AUBAINES DE JANVIER EN DECEMBRE
TOUT DOIT ETRE VENDU QUEL QUE SOIT LE PRIX
PLUS D'UN QUART DE SIECLE A VOTRE SERVICE . . .
LE PLUS GRAND CHOIX DE FIXTURES ELECTRIQUES DE TOUT GENRE
STOCK DE $200,000 DE FIXTURES D'ECLAIRAGE DIRECTEMENT DE 10 MANUFACTURES REUNIES SOUS LE MEME TOIT
Venez constater par vous-même en visitant nos vastes salles d'échantillons aujourd'hui même !
CERTITUDE DE TROUVER CE QUE VOUS DESIREZ
PRIX CHOC DE 50% A 66⅔% DE REDUCTION
1000 MODELES DE PLAFONNIERS
200 LUSTRES CRISTAUX
200 LAMPES PORTATIVES
300 LAMPES DE CHEVET
200 ABAT-JOUR
200 MODELES DECORATIFS
200 APPLIQUES MURALES
200 LAMPES DE TABLE
200 LAMPES DE PLANCHER
100 CADRANS FANTAISIE

CHOIX COMPLET DE PHARMACIES pour salle de bain
50 modèles à prix réduits de $7.95 à $60.00
Nu-day FIXTURES CIE LTEE
HEURES D'AFFAIRES 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
AUCUN PROBLEME DE STATIONNEMENT
Nouveau radiateur Rosemont
UNIQUE EN SON GENRE
à circulation le plus économique
Modèle RMP tel qu'illustré : COMPLETEMENT AUTOMATIQUE
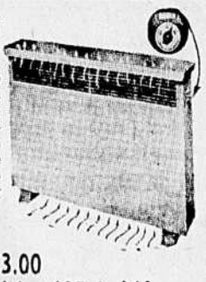
Le seul radiateur automatique de 1250 watts avec élément scellé et renfermé dans un circuit de tuyaux contenant ½ gallon de Prestone sous 30 livres de pression sur roulettes.
Prix de liste $79.50
Spécial $53.00
Autres modèles $25 à $46
LE SALON DE LA LUMIERE
2098, rue MOREAU — Tél. : 522-2146 — Mont.

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 22 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 296

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

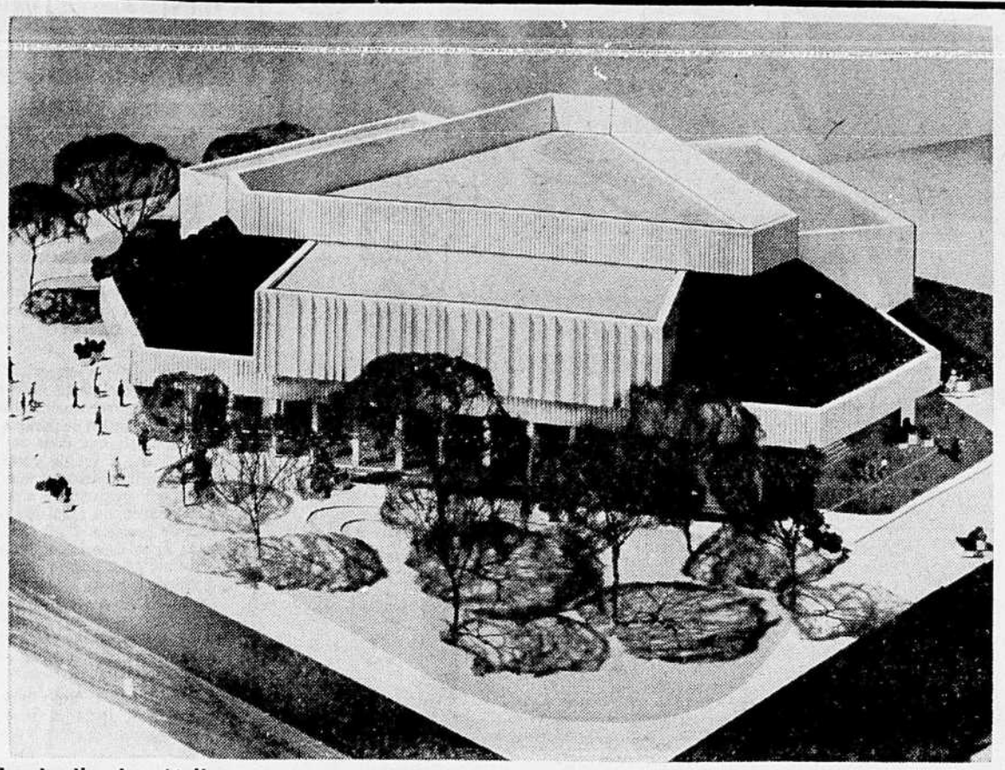

Le Jardin des étoiles

Edifice permanent qui sera érigé dans la Ronde au coût de $1,100,000, le Jardin des étoiles servira à quatre usages différents susceptibles de plaire aux visiteurs de tous les âges. Trois plates-formes hydrauliques sont aménagées sur la scène triangulaire qui est entourée de trois rangées de tables et de trois sections de sièges de théâtre.

Un édifice permanent à multiples usages sera érigé sur la Ronde

L'Expo a dévoilé, hier, la maquette du "Jardin des étoiles", un édifice permanent à multiples usages qui sera érigé sur la Ronde, à proximité du lac des Dauphins.

De forme triangulaire et d'une architecture nouvelle, le "Jardin des étoiles" servira à quatre usages différents. Le matin, il servira de salle de réunion à des groupes de visiteurs de la Ronde; en fin de matinée, des spectacles pour enfants y seront présentés, en fin d'après-midi il deviendra le lieu de rendez-vous des adolescents pour se transformer, le soir, en cabaret international.

L'édifice est constiué d'une scène triangulaire entourée de trois rangées de tables et de trois sections de sièges de théâtre. La capacité totale du "Jardin des étoiles" est de 1,500 places.

Trois plates-formes hydrauliques, deux de 8 pieds de diamètre et l'une de 20 pieds, seront aménagées sur le plancher de danse.

Un casse-croûte à l'entrée de la salle sera ouvert toute la journée. On ne vendra de l'alcool qu'à compter de l'ouverture du cabaret, le soir. Le cabaret, qui, selon toute probablité, sera ouvert sept soirs par semaine jusqu'à 2 h. 30 du matin, offrira un programme continu de musique de danse et de spectacles.

Le plancher de danse aura une superficie de 1,750 pieds carrés et pourra accommoder 300 couples.

Il y aura cependant un frais de couvert minime, de $1 à $1.50 le siège, autour des tables.

En ce qui concerne, les spectacles pour enfants, un droit d'entrée de 25 cents sera exigible.

Le "Jardin des étoiles" est un projet conçu par l'architecte montréalais Max Roth. Le système d'éclairage est mis au point par M. Abe Feder, de New York, un expert dans l'éclairage de théâtre.

La PP recherche à Piedmont les corps de deux personnes disparues depuis cinq mois

Quatre limiers de l'Escouade des homicides de la Police provinciale creusent le sol dans un secteur boisé près d'un camp d'été, à Piedmont, afin de retrouver deux cadavres.

Ces recherches sont l'aboutissement d'une longue enquête qui dure depuis près de cinq mois dans les Laurentides.

"Il est vrai que nous recherchons deux cadavres, a dit l'inspecteur Hervé Patenaude à LA PRESSE, hier soir, mais nous ne pouvons pas encore accoler de noms à ces corps".

Cet officier de la PP nous laisse entendre, cependant, que ses limiers ont de fortes présomptions sur l'identité des deux personnes recherchées, mais il ne peut la dévoiler parce que cette longue enquête est fondée sur des renseignements encore imprécis.

Il est toutefois permis de croire que les corps recherchés près de Piedmont seraient ceux d'André Paquette et d'Alice Rioux, tous deux disparus depuis le début de l'été.

Qui est André Paquette ?

André Paquette, selon un agent de la PP, serait un des membres de la bande qui a commis le vol de plus de $1 million dans un camion postal le printemps dernier à Montréal.

Un prêt de $16,000

De plus, Paquette, selon des indices sérieux, serait celui qui a hébergé Lucien Rivard au début du mois de mars. Bien qu'elle soit convaincue, la PP refuse d'admettre officiellement que les $16,000 trouvés dans les goussets de Rivard, lors de sa capture à Woodlands, lui auraient été prêtés par André Paquette en présence d'André Durocher, compagnon d'évasion de Rivard.

Le lendemain de ce prêt, Rivard et Durocher ont quitté le chalet de Paquette, empruntant des directions opposées. Rivard s'est réfugié chez des amis tandis que Durocher aurait rencontré à Montréal un ancien compagnon, Conrad Brunelle. Ce dernier a tenté de se suicider, dernièrement, dans les cellules de la PP alors qu'il attendait sa comparution dans l'affaire du camion postal.

Disparition de Paquette et d'Alice Rioux

Quelques jours plus tard, Durocher et Brunelle seraient retournés au chalet de Paquette pour lui emprunter de l'argent. Ce dernier aurait refusé. C'est depuis ce jour que Paquette et sa ménagère, Alice Rioux, sont portés disparus.

En fin de soirée, hier, nous apprenions qu'un procureur de la Couronne s'apprêtait à prendre aujourd'hui même des procédures contre le ou les responsables de la disparition de Paquette et de Mlle Rioux.

Pour le moment, les fouilles se poursuivent dans les Laurentides et la PP a bon espoir de retrouver, dans les heures qui suivent, les deux corps qu'elle recherche.

(Photo René Picard, LA PRESSE)

De vaines recherches

C'est en vain que deux scaphandriers ont bravé le froid et les glaces, toute la journée d'hier et une partie de la nuit, dans la rivière des Mille-Iles, afin de retrouver le corps de Daniel Levert, un bambin de quatre ans fi's de M. et Mme L. Levert, du 1219, 40e Avenue dans le quartier Fabreville, à Laval, disparu depuis samedi dernier. Les recherches ont été suspendues indéfiniment aujourd'hui. Sur la photo, nous voyons de gauche à droite M. Claude Lacasse, chef du district de Pont-Viau du Service des Incendies de Laval, M. Gérard Deusch, celui des deux scaphandriers qui a exploré le lit de la rivière hier après-midi, et M. Roland Audet, qui a pris la relève hier soir.

Cyriaque Delisle se ravise et admet sa culpabilité: pénitencier à vie

par Maurice Morin

Cyriaque Delisle, âgé de 28 ans, qui, lundi dernier, refusait de se reconnaître coupable de meurtre non qualifié (non prémédité) en rapport avec la mort de Leslie MacWilliams, le 29 août dernier, s'est ravisé, au cours de la matinée, a reconnu sa culpabilité sous l'accusation telle que portée . . . et a même paraphé le document dans lequel il enregistrait son plaidoyer.

Les aveux ont été faits devant le juge Peter-V. Shorteno qui n'avait pas d'autre choix, étant lié par la loi, que de lui imposer le pénitencier à vie.

Par suite du refus de Delisle de reconnaître sa culpabilité, lundi, le président des Assises avait déclaré "qu'il y avait "mistrial" dans cette affaire par suite des remarques que lui et les avocats, tant de la Couronne que de la défense avaient faites touchant cette cause, qu'il était obligé de renvoyer le jury et de remettre le procès au cours de la session des Assises devant débuter le 7 février prochain".

Et fait aussi à noter, Delisle avait alors déclaré vouloir se dispenser des services de son avocat, Me Yves Mayrand, et recourir à ceux d'un autre disciple de Thémis, Me Guy Guérin.

Ce matin, Me Mayrand était encore l'avocat de Delisle.

Me Jacques Clément, procureur de la Couronne, occupait pour le ministère public. Une fois que M. Marcel Gougeon, greffier du tribunal, eut appelé le nom de Delisle, Me Mayrand déclara "qu'il s'agissait du deuxième épisode d'un drame bien pénible. Que lundi dernier l'inculpé ne voyant aucun de ses parents, de ses amis en Cour . . . pour le réconforter, avait vécu un stress. Mais qu'aujourd'hui, il s'excusait, désirait se reconnaître coupable et ce, sans influence indue". "Je plaide coupable", déclara, par la suite, Delisle.

"Delisle, lui demanda le juge Shorteno, vous comprenez la nature, la gravité du délit pour lequel vous vous reconnaissez coupable".

"Oui, Votre Seigneurie", répliqua Delisle.

Voir DELISLE, en page 6

Outrage au tribunal: $200 d'amende

Après que Cyriaque Delisle eut été condamné au pénitencier à vie, un journaliste de "Métro-Express", M. Guy Bourdon, trouvé coupable de mépris de Cour (outrage au tribunal) pour ce qu'il avait écrit, mardi matin, sur cette affaire, a écopé d'une amende de $200.

Avant que le juge Shorteno ne l'eut déclaré coupable et condamné à l'amende, M. Bourdon, à qui le tribunal demanda s'il avait quelque chose à dire, affirma "qu'il avait peut-être été mal informé... qu'il n'avait pas agi malicieusement".

C'est Me Jacques Clément, procureur de la Couronne, qui attira l'attention du tribunal sur la teneur d'un article publié dans "Métro-Express", édition du 21 décembre.

Me Clément affirma, entre autres choses, ce qui suit : "Cet article est rempli d'allusions et d'affirmations gratuites, malveillantes et fausses à l'égard de la Cour, du juge, des jurés, des avocats de la Couronne et de la défense..."

Michèle Saunier libérée de 2 autres accusations

Michèle Saunier, le jeune professeur de psychologie impliqué, il y a quelques mois, dans la conspiration pour dynamiter une demi-douzaine de monuments américains, a été libérée dès son enquête préliminaire, hier après-midi de deux des accusations portées contre elle.

Déjà envoyée à son procès pour conspiration dans le but de procurer de la dynamite à deux autres conspirateurs, la jeune femme a été libérée des accusations substantives (comme on dit) de possession de cette même dynamite, et d'avoir été partie à une infraction du même genre.

Cette double décision rendue par le juge Armand Sylvestre, la prévenue a fait immédiatement option pour subir son procès devant juge seul, et ce procès a été fixé, séance tenante, au 7 mars prochain.

Les procureurs en présence, tant la couronne, et Me Michel Proulx agissant en défense, ont alors convenu de déposer, à ce procès (qui pourrait être, autrement, fort long) les témoignages recueillis lors de l'enquête préliminaire qu'avait d'ailleurs présidée le juge Sylvestre.

Entre-temps, la prévenue reste en liberté sous le cautionnement immobilier qu'elle a déjà fourni lorsqu'elle a été envoyée à son procès.

Darabaner: jugement le 15 février

QUEBEC (DNC) — Le juge Gérard Potvin a décidé ce matin de reporter au 15 février le jugement qu'il devra rendre dans la cause de Moïse Darabaner accusé d'avoir fraudé Mlle Rachel-L. Smiley d'une somme totale de $115,000.

Le président du tribu-

Voir DARABANER, en page 6

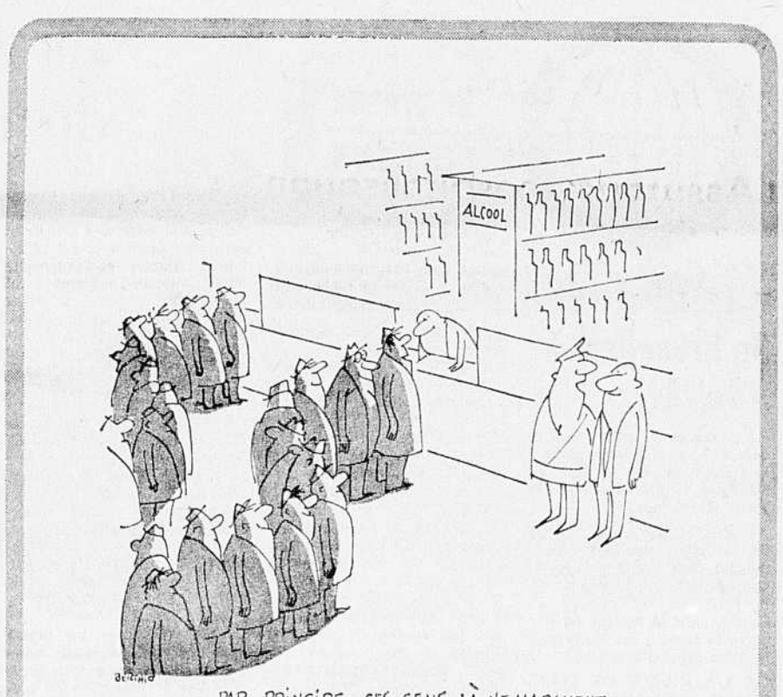

PAR PRINCIPE, CES GENS-LÀ NE MARCHENT JAMAIS EN LIGNE DROITE

Le vol de St-Hyacinthe: Piché nie avoir été un agent double comme Frank Watson

par Maurice MORIN

La preuve de la poursuite dans le procès touchant le vol à main armée de $153,000 commis, le 17 janvier 1961, dans les locaux de l'Union régionale des Caisses populaires, à St-Hyacinthe, tire à sa fin.

Hier soir, Me Michel Côté, procureur de la Couronne, a annoncé qu'il ne lui restait plus qu'un seul témoin à faire déposer. . . le chef de police de St-Hyacinthe qui, en fait, a rendu témoignage aujourd'hui.

Mais, du côté de la défense, Me Léo-René Maranda, qui représente les trois inculpés, Marcel Lasonde, Georges Aird et Armand Larose, avec Me Paul Aubut et Raymond Daoust, a déclaré "ne pouvoir dire s'il ferait entendre des témoins".

L'instruction du procès a débuté le lundi 13 décembre, sous la présidence du juge François Caron et en présence de 12 jurés de langue française qui, eux, sont les maitres des faits.

Pendant quelques heures, hier, Me Maranda a poursuivi un contre-interrogatoire très serré du témoin Jean-Louis ("Bijou") Piché, ce récidiviste aux antécédents judiciaires très "éloquents", qui était "du coup" de St-Hyacinthe, puisqu'il a reconnu sa culpabilité à des accusations de conspiration et de vol et a été condamné à cinq ans de pénitencier pour ce forfait et bien d'autres. . . soit un total de 17 crimes.

Il est encore question de Frank Watson et de Rocky Pierson

Me Maranda a terminé son contre-interrogatoire par les questions que voici et auxquelles Piché a répondu par ce qui suit:

— Est-ce qu'il n'a pas été à votre connaissance personnelle, M. Piché, que Frank Watson et Pierson partageaient, pour une certaine période de temps, le même appartement ?

— Ça, je ne le sais pas du tout.

— Du temps que vous fréquentiez le bureau de Rocky Pierson et de Eddie Callaghan et du temps que Watson fréquentait le bureau de Pierson et de Callaghan, étiez-vous à ce moment-là, M. Piché, un agent double dans un corps de police ?

— Qui ça, moi ?

— Oui.

— Non Monsieur.

Le témoin avait auparavant affirmé que ses meubles avaient été saisis, que Pierson "était arrivé, qu'il avait arrêté toutes les choses, qu'il avait racheté des meubles qui avaient été vendus avant. . ."

— En somme, Pierson est intervenu en payant vos dettes d'une façon ou d'une autre au printemps de 1961 ?

— Oui.

Frank Watson, un agent double

Frank Watson, on se le rappellera sans doute, avait été le témoin principal, le témoin-vedette, au procès de Raymond Caza, Rosaire Daoust et Armand Larose qui avaient été accusés du meurtre prémédité de Pierson . . . mais acquittés, par un jury des Assises, après un très long procès.

Par la suite, deux autres inculpés, Georges Aird et Donald Côté, avaient repris leur liberté. . . pleine et entière, la Couronne ayant décidé de retirer l'accusation qui avait été portée contre eux.

Lors du procès, Watson qui s'était dit agent d'affaires de Pierson avait aussi déclaré "avoir agi comme agent spécial de la Gendarmerie canadienne. . . un agent double".

Le "walkie-talkie"

Les deux derniers témoins de la poursuite entendus, hier après-midi, ont été John Jassco et un ami de celui-ci qui avait réparé un appareil walkie-talkie (un appareil de réception et de transmission).

Cet apareil, avaient affirmé, plus tôt, Piché et Callaghan (celui-ci interrogé par une commission rogatoire aux Etats-Unis) devaient servir à capter les ondes radiophoniques du service policier de St-Hyacinthe.

Jassco, après avoir déclaré avoir loué une partie de ses bu-

Voir PICHE en page 6

Les congés des Fêtes et les banques

Contrairement à ce qu'on pouvait lire dans une nouvelle publiée hier dans LA PRESSE au sujet des congés des fêtes, un porte-parole des banques a affirmé que les succursales de banque seront ouvertes vendredi jusqu'à 3 h. de l'après-midi, mais non le soir.

Elles seront ouvertes jeudi, aux heures normales, soit jusqu'à 3 h. p.m., et aussi le soir.

Enfin, ce sera les lundis 27 décembre et 3 janvier, que les banques resteront fermées toute la journée.

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTÉE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. — le samedi jusqu'à midi

examen de la VUE
VERRES DE CONTACT
LUNETTES MODERNES
optométristes
B. KEMP, O.D.
J.-C. LARIVIERE, O.D.
3e ETAGE 842-5151 POSTE 538
DUPUIS

CRAYON AVEC CHAINETTE "PAT"
Ne courez plus . . . Ne cherchez plus . . . Portez votre crayon à la taille ou à la boutonnière. Fermoir de sûreté. Chainette de 17" de longueur. S'enroule automatiquement. Pratique pour serveuse, opératrice, vendeuse, infirmière, etc.
A) Crayon de couleur
B) Plume à bille de couleur. Prix. rég. $3.50 ... SPECIAL $2.19
C) Crayon or ou argent Prix rég. $4.95 ... SPECIAL $3.19
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LE PLUS GRAND EMPIRE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750 Beaubien 273-9501
8359 St-Laurent 381-6761
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

ANALYSES DU SANG
ANALYSES DURINES
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) Résultat : 36 heures $5.00
TEST BIOLOGIQUE NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus PRESCRIPTIONS EXCEPTEES
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

"Faites comme nous"
OFFREZ-VOUS UN NOËL PAYÉ D'AVANCE!

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au Club-Épargne de Noël 1966.
Vous recevrez gratuitement deux jolies chandelles de Noël... avec les meilleurs vœux de...
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
La Banque qui vous aide à faire des heureux

TYROL

39.95
"ALASKA"
Bottillon après-ski pour notre hiver canadien
Pour la détente et le plaisir de la marche après le ski. Bottillon chaud et léger en véritable loup marin, doublé de mouton. Pointures 5 à 10. Autres modèles valant jusqu'à $60.00.
Nouvelle carte CREDICO
OUVERT TOUS LES SOIRS (excepté le samedi)
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914, rue St-Hubert — 273-2813
1500 est, Mont-Royal — LA. 1-3164
4029 est, Ontario — LA. 1-9414
Stationnement gratuit pour nos clients

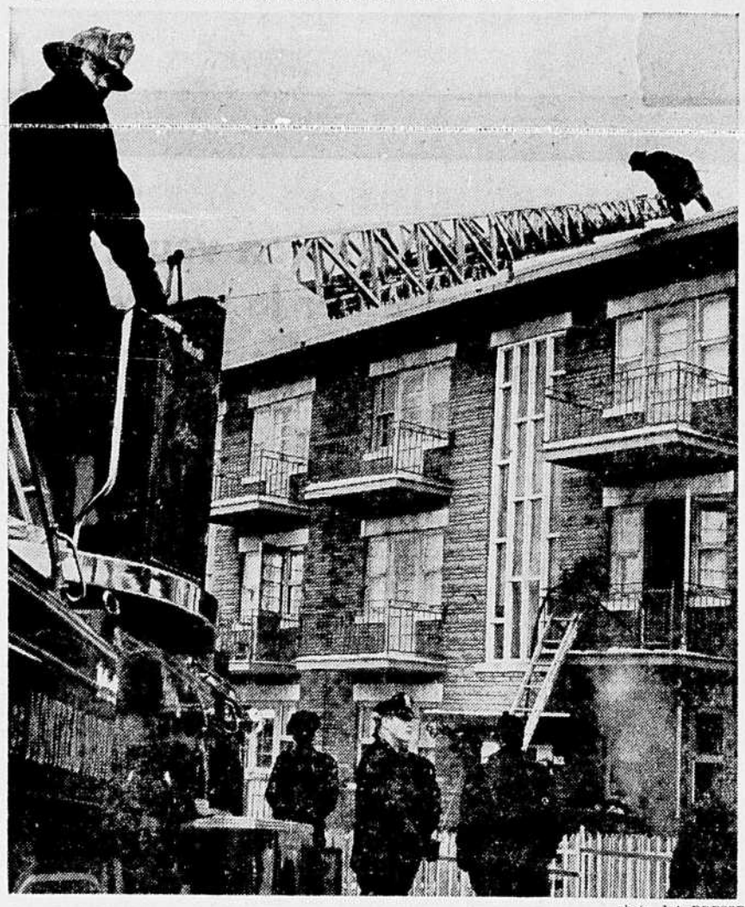

photo LA PRESSE

Six logements ravagés par un incendie à Montréal-Nord

Une quarantaine de pompiers, dirigés par les chefs Fernand Pigeon, de Montréal-Nord, et Ernest Tierman, de St-Michel, ont répondu à une alerte générale, au début de l'après-midi d'hier, pour combattre un incendie qui a ravagé six appartements d'une maison située au 10,841 rue Plaza, près de la rue Monselet, à Montréal-Nord. Une vingtaine de personnes ont été jetées sur le pavé. La cause de l'incendie, encore indéterminée, avait tout d'abord été attribuée à l'explosion d'une fournaise, mais tel n'est pas le cas. Au cours du désastre, le plancher complet d'un appartement du rez-de-chaussée s'est effondré sur le sous-sol.

Des prévisions budgétaires de $6 millions à St-Michel

(T. D.) — Les prévisions budgétaires de St-Michel pour l'année 1966, qui ont atteint un nouveau sommet — $6,590,528.38, accusent un léger surplus de $365.23, les dépenses se totalisant à $6,590,163.15.

En commentant le budget, hier, au cours d'une conférence de presse, le maire Maurice Bergeron a annoncé qu'une augmentation infime de la taxe spéciale, maintenant stabilisée à .314 cents, représente .014 cents par $100 d'évaluation.

Par ailleurs, le taux de la taxe foncière générale demeure inchangé à 70 cents.

Il en est de même de tous les autres taux de taxation qui s'établissent comme suit : taxe du boulevard Métropolitain, .09 cent ; taxe de la Commission de transport de Montréal, .1521 ; taxe d'affaires, 5 p. 100 ; taxe d'eau (résidences), 8 p. 100 ; taxe d'eau (commerces), 5 p. 100.

Le rôle d'évaluation, d'autre part, indique une augmentation de près de $8 millions des valeurs immobilières imposables, comparativement à 1965, qui s'élèvent maintenant à $188,007,080.

Un peu plus du tiers des revenus provient de la taxe d'eau et des taxes d'améliorations locales.

Par ailleurs, en prévision de la participation financière des municipalités de banlieue au déficit de la Commission de transport de Montréal et au coût d'opération du réseau de transport en commun — souterrain (le métro) et en surface, la ville a réservé dans son budget une somme de $298,706.

Cependant, cela ne signifie pas que St-Michel versera un montant aussi élevé à la CTM. Des pourparlers doivent avoir lieu d'ici le 30 avril 1966, date de l'entrée en vigueur de la loi adoptée à cette fin lors de la dernière session provinciale, et une nouvelle formule doit être proposée par les municipalités de banlieue visant à rendre plus équitable le mode de participation qui a été arrêté.

DELISLE

SUITE DE LA PAGE 3

Puis, le tribunal pria le greffier de faire lecture à l'accusé de l'article 202-a du code pénal touchant le meurtre non qualifié.

Me Mayrand prit aussitôt la parole pour dire "que Delisle en se reconnaissant coupable de meurtre non qualifié savait qu'il allait écoper du pénitencier à vie".

Puis Me Mayrand demanda la permission de faire certaines observations qui pourraient servir plus tard, a-t-il soumis, en faveur de son jeune client, sachant, a-t-il ajouté, que le tribunal transmettra lui-même certaines observations aux autorités compétentes".

L'avocat de la défense soumit que son client était membre d'une famille de 11 enfants, qu'il ne possédait pas d'antécédents judiciaires, que lors de la tentative de vol d'armes dans les locaux de l'International Fireams, 1011, rue Blery, le 29 août dernier, il n'avait pas pénétré dans l'établissement, s'étant tenu à l'extérieur dans une automobile".

On sait que c'est au cours de cette tentative de vol à main armée que M. MacWilliams, vice-président de la société précitée, avait été abattu d'une balle de carabine lors d'une fusillade et qu'un armurier, M. Alfred Pinish, avait lui aussi été blessé à mort . . . mais atteint d'une balle qu'un policier avait tirée, croyant être en présence de l'un des bandits.

On sait que dans cette affaire, François Schirm, un chef terroriste et Edmond Guénette avait été condamnés à mort; ils ont obtenu un sursis d'exécution jusqu'au 22 avril prochain. Ils avaient été reconnus coupables, par un jury des Assises, de meurtre qualifié ou préméditié.

Deux autres individus avaient, eux, écopé du pénitencier à vie, s'étant reconnus coupables de meurtre non qualifié.

PICHE

SUITE DE LA PAGE 3

reaux, chemin Chambly, à Jacques-Cartier, à feu Rocky Pierson, a dit avoir connu Callaghan pour l'avoir rencontré dans ses locaux en 1960-1961.

"Lorsque j'ai parlé à Callaghan, a poursuivi le témoin, il jouait avec une "patente" . . . un "walkie-talkie". Il m'a alors demandé si je ne pourrais pas le faire réparer pour qu'il fonctionne.

"J'ai téléphoné à un ami qui, après en avoir pris possession pour un examen, m'a confié que ça coûterait $300 pour le mettre . . . en état de servir.

"J'ai fait part de la chose à Callaghan qui a répondu: "O.K."

"Trois semaines plus tard, l'appareil était réparé. Puis mon ami, Callaghan et moi-même sommes allés à St-Hyacinthe pour faire des tests avec l'appareil qui, nous l'avons réalisé, fonctionnait bien.

"Pierson m'avait expliqué avant que "le walkie-talkie" fut réparé, que c'étaient le maire et les conseillers de St-Hyacinthe qui le lui avaient demandé ainsi qu'à Callaghan "pour capter les ondes radiophoniques de la police et surprendre le chef . . . qui se servait des ondes "pour ses fins personnelles".

Répondant à des questions du juge Caron, celui qui a mis l'appareil en état de fonctionner, a déclaré "qu'il n'avait pas été payé (il avait reçu $300) pour accomplir un travail criminel", mais qu'il avait cru "avoir fait un travail pour le maire et les conseillers de St-Hyacinthe".

DARABANER

SUITE DE LA PAGE 3

nal a pris cette décision à la demande de Me Paul Picard, qui représentait Me Raymond Daoust et Me Roland Blais, procureurs de l'accusé. Me Picard a représenté qu'il avait été impossible de préparer les plaidoyers par écrit pour ce matin. Le juge Potvin a déclaré que les mémoires devront être produits au plus tard le 15 janvier. Il a bien averti les parties que cette date sera définitive et que, dès lors, la cause sera en délibéré et que son jugement sera rendu définitivement le 15 février.

Incendie d'une meunerie à St-Simon de Bagot

Un incendie a ravagé la meunerie de M. Gaétan Forest, de St-Simon de Bagot, vers 10 h. hier matin, causant des dégâts matériels de plus de $50,000. Devant l'ampleur du sinistre les pompiers de cette municipalité ont fait appel à leurs confrères de St-Dominique, paroisse voisine.

Premier hold-up de banque en 12 ans à Montréal-Nord

Depuis douze ans, selon ce qu'ils affirment, les détectives de Montréal-Nord n'ont eu aucun vol de banque à éclaircir.

Ce "record" vient d'être brisé.

Aujourd'hui, ils recherchent activement les trois bandits qui se sont emparé de $4,500 au cours d'un vol à main armée commis mardi à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, située au 4912 est du boulevard Gouin.

Les voleurs, tous affublés de cagoules et dont deux brandissaient des revolvers de calibre .45 et le troisième une mitraillette, ont surgi dans la banque à 11 h. 55 du matin précises en sommant les cinq employés et les deux clients qui s'y trouvaient de se coller au mur.

Les personnes présentes ayant obtempéré, les bandits passèrent derrière les guichets pour y rafler leur butin dans trois caisses. "Et Joyeux Noël !" a ricané l'un d'eux à l'intention des victimes quand le signal de la retraite eut été donné.

Suivant un processus désormais familier à tout Montréalais, les cagoulards se sont ensuite engouffrés dans une automobile que les spectateurs du vol ont rapidement perdue de vue.

Cependant, le coup pourrait bien ne pas porter bonheur à ses auteurs, car les sergents-détectives René Poirier et Charles Arès pensent bien tenir une bonne piste. On parle d'individus si familiers avec la prison de Montréal que leurs silhouettes seules sont un indice de choix pour les limiers.

Interrogés hier soir par un employé de LA PRESSE, les policiers de Montréal-Nord ont rappelé avec un orgueil légitime que le vol de la Banque Canadienne Nationale était le premier du genre à survenir depuis 1953. En remontant jusqu'à la fin de la guerre 1914-18, on n'en découvre aussi que trois exemplaires, dont celui qui vient de se produire. Une municipalité montréalaise qui ne compte que **trois** vols de banque en 47 ans ! Qui l'eût cru ?

Mais les policiers de Montréal-Nord sont modestes. "L'urbanisme de notre municipalité pourrait être la meilleure protection contre les bandits qui n'ont que peu de routes pour prendre la fuite", ont-ils conclu.

FAITS divers

Un bambin se noie

Un bambin de 4 ans, Denis Piché, de Rivière-Bouchette, comté de Gatineau, s'est noyé, vers 1 h. hier après-midi, en s'aventurant sur la mince couche de glace de la rivière Bouchette.

Le corps de la petite victime a été repêché peu après la tragédie.

Hold-up de $140 dans une pharmacie

Armé d'un revolver, un individu d'environ 35 ans a raflé, à 9 h. 20 hier soir, $140 dans le tiroir-caisse de la pharmacie J.-J. Lauzon, au 2111 est de la rue Jean-Talon.

Le pharmacien, M. Paul Arsenault, était seul dans la pharmacie quand son agresseur est entré en brandissant une arme de fort calibre et lui a ordonné de se coucher derrière le comptoir pendant qu'il se servait lui-même dans la caisse. Le voleur a ensuite disparu avec son butin.

Hold-up de $80 chez une fruitière

Une somme de $80 a été emportée par un bandit qui a fait irruption avec un revolver, à 6 h. 15, hier soir, dans la fruiterie Lancia Fruit Store, au 2250 est de la rue Bélanger.

Mme Alfonso Cavalancia, la victime du vol, était seule dans sa fruiterie au moment du vol. Sous la menace du revolver, elle lui a remis le contenu du tiroir-caisse et l'individu s'est enfui à pied dans une direction inconnue.

Hold-up de $75

"Ne sois pas nerveux et passe ton argent !", a grincé en appuyant un couteau sur la gorge de la victime un des deux bandits qui ont dévalisé hier soir le gardien du terrain de stationnement situé au 2051 de la rue Stanley.

L'agression est survenue à 10 h. 10 alors que M. Roger Latour, la victime, 4450, rue Garnier, se tenait sur le seuil de la cabane qui fait office de bureau sur le terrain de stationnement. Les voleurs ont pris la fuite avec un butin d'environ $75, sans autrement molester leur victime . . . ni son système nerveux.

Le conflit de Coca-Cola: le ministre du Travail rencontre les deux parties

QUEBEC. (PCI) — Le ministre du Travail du Québec, M. Carrier Fortin, a rencontré séparément, hier, des représentants de Coca-Cola et de ses 850 employés en grève depuis le 28 septembre.

M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a déclaré que ces rencontres avec le ministre avaient lieu à la demande de son organisme.

"Nous avons demandé au ministre du Travail d'intervenir pour tenter de rapprocher les deux parties", a déclaré M. Laberge.

A la suite des rencontres, un porte-parole syndical a déclaré qu'il y a lieu de croire que les négociations entre les deux parties pourraient reprendre prochainement.

POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ!

Oui Oui Oui
Oui Oui Oui
Oui Oui
Oui Oui

Apportez-en chez-vous ce soir Ble. $1.00

Une idée du tonnerre. En tout temps, surtout aux repas, quoi de plus agréable qu'un Sauternes Jordan Valley. Apportez-en chez vous ce soir.

vins JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD., MONTRÉAL, QUÉBEC.

Lactantia

MY COUNTRY
REG'D. BRAND

En vente presque partout

Voici un beurre incomparable !

Indispensable pour la fine pâtisserie — les plus fameux pâtissiers de Montréal l'emploient.
Une crème au beurre faite avec le beurre "My Country" aura un goût exquis.
Beurre doux (non salé) au goût différent et délicieux, il reste frais très longtemps.
Vous savourez un véritable beurre de ferme comme dans le bon vieux temps.

Téléphone à Montréal
WE. 7-7820

VENTE de la Noël

LE LADY SCHICK CONSOLETTE
Une création de Schick — un séchoir à cheveux professionnel portatif exclusif.
SPECIAL $29.95

A PONT-VIAU SEULEMENT
ROLAND FAUCHER, C.T.
VOUS PRESENTE DES SUGGESTIONS DE CADEAUX A PRIX IMBATTABLES !

Roland Faucher, c.t.

SECHOIR A CHEVEUX
SUNBEAM
Modèle DHD-2
• Nouveau • Silencieux • Amélioré
SPECIAL $16.95

COUTEAU ELECTRIQUE "TORCAN" à piles "EVERYDAY" avec lame en acier inoxydable. SPECIAL $29.95

AUTRE CHOIX DE COUTEAUX ELECTRIQUES A OFFRIR EN CADEAU POUR NOEL

WESTINGHOUSE K-5	$22.95
WESTINGHOUSE à piles HNK-5	$38.95
SCHICK 70	$18.95
SUNBEAM EK-100	$23.50
SUNBEAM EK-200	$28.95
GENERAL ELEC EK-22	?
GENERAL ELEC EK-23	?
GENERAL ELECT. EK-5 à piles	?
RIVAL 1210	$19.95
SAMSON-DOMINION 2802	$14.95
RONSON 34102	$23.50
RONSON 34101	$27.50

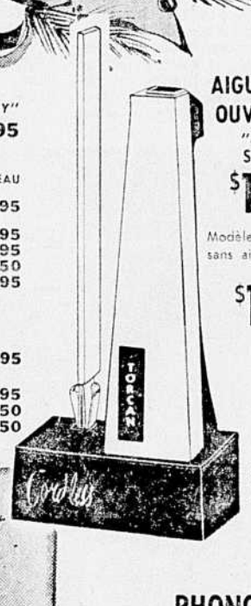

AIGUISEUR ET OUVRE-BOITE "REGENT" SPECIAL $14.95
Modèle d'ouvre-boite sans aiguiseur à $11.95

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE "Samson Dominion" MODELE 1122
Ensemble de table tout chromé.
SPECIAL $7.99

LE REMINGTON LEKTRONIC II
Le rasoir qui emmagasine son propre courant. Des accumulateurs rechargeables accumulent toute l'électricité qu'il vous faut pour vous raser durant des semaines. Si vous oubliez de le recharger, vous branchez le fil à une prise de courant. Son coffret de voyage contient un porte-rasoir amovible, un miroir ajustable et un compartiment pour accessoires. Modèle no 662.
SPECIAL POUR NOEL $29.95

UN CADEAU IDEAL ! RASOIRS ELECTRIQUES POUR HOMMES ET FEMMES

Remington	25	$19.95	Sunbeam	NS6	$17.95
Remington élec.	IV	$27.50	Sunbeam	777	$26.95
Ronson	200	$16.95	Sunbeam à piles	711	$30.95
Ronson	400	$19.95	Sunbeam	S55711	$24.95
Schick à piles	210	$28.95	Lady Sunbeam (pour dames)	LSC-10	$24.95
Schick "Mania-Power"	210	$10.75	Lady Sunbeam (pour dames)	LS6B	$16.95
Lady Schick (pour dames)		$12.95	Lady Sunbeam (pour dames)	LS 5	$12.95
Philishave à piles		$11.95			

TOUS LES RASOIRS PHILIPS A PRIX SPECIAUX DU ROI DES BAS PRIX

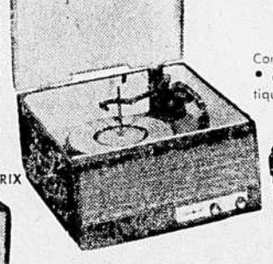

PHONO "CORONET"
Complètement automatique • 4 vitesses • contrôle du son • 12 disques automatiques • le cadeau de Noël idéal.
SPECIAL $39.95

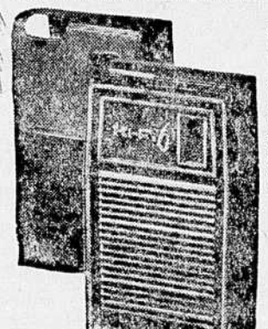

PHONO CORONET
Contrôles des sons, 4 vitesses. Haute qualité.
SPECIAL $15.75

RADIO PORTATIF "SUPERSONIC" 8
Radio à 8 transistors avec étui. Grande sensibilité de réception. Reproduction puissante.
SPECIAL $10.88

RADIOS A 6 TRANSISTORS avec étui et écouteur $6.79

PHONO "SYMPHONIC"
Avec 4 vitesses — complètement automatique — 2 haut-parleurs — 2 canaux différents — contrôles du son.
SPECIAL $54.95

Toutes les balayeuses et polisseuses à prix spéciaux pour Noël !
Marques tel que : EUREKA, HOOVER, GENERAL ELECTRIC, SUNBEAM, LEWYT.

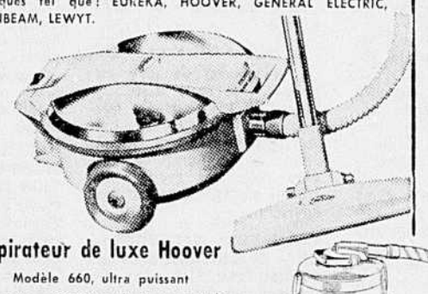

Aspirateur de luxe Hoover
Modèle 660, ultra puissant
1¾ c.v. — Garantie de 5 ans sur le tuyau — Plateau intérieur à accessoires — Avec 7 accessoires de nettoyage.
SPECIAL $64.50

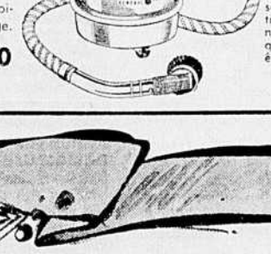

Aspirateur G.E.
modèle VC7
Aspirateur à tête pivotante se déplaçant sur roues. Boyau tressé. Accessoires pour le nettoyage des tapis et parquets. Interrupteur pouvant être actionné du bout du pied.
AUBAINE DU "ROI" $47.50

Aspirateur LEWYT
modèle 2120
Léger, il est très maniable. Enroulement du fil automatique. — Jeu complet d'accessoires.
PRIX SPECIAL Roland FAUCHER $39.95

MIXETTE PORTATIVE "SAMSON DOMINION" MODELE 1925
3 vitesses, de couleur blanche.
SPECIAL $7.99

Pont-Viau
Roi
DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE
48, boul. DES LAURENTIDES à PONT-VIAU
(face à l'ancien hôtel de ville)
Un seul numéro de téléphone : 384-0590

GRILLETTE TOASTESS
modèle T-51-P
Idéale pour les "Grill Cheese", les grillades, etc.
SUPER-SPECIAL Roland Faucher $4.99

CAHIER No 2 / PAGES 13-20 — LA PRESSE — THEATRE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MERCREDI 22 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 296

Des débris de satellites russes tombent en Espagne

MADRID. (PA) — L'Espagne a apparemment été "bombardée" par des débris de capsules spatiales soviétiques ou par des morceaux de fusées qui se sont désintégrées au moment de leur rentrée dans l'atmosphère de la Terre, ont révélé, hier, des hommes de science espagnols.

Trois lourdes sphères de métal, portant des indications montrant qu'elles ont été fabriquées en Union soviétique, sont tombées près de Séville le 6 décembre, et d'autres objets de métal ont été trouvés lundi dans la région de Badajoz, dans l'ouest du pays.

L'Institut espagnol des recherches en aéronautique poursuit actuellement son enquête sur ces "objets cosmiques" afin de déterminer leur origine exacte et trouver comment ils ont pu tomber en Espagne.

Les trois sphères, qui ont résisté à l'écrasement près de Séville, semblent être fabriquées d'un lourd métal de type titanium; elles pesent environ 73 livres chacune et ressemblent à des réservoirs utilisés sur les capsules spatiales. Elles portent des inscriptions en russe.

Quant aux débris trouvés près de Badajoz, ils pourraient être des pièces d'un moteur de fusée.

Dans les deux cas, a révélé un homme de science espagnol, tout semble indiquer que les débris sont entrés dans l'atmosphère au-dessus du Portugal ou dans la région est de l'Atlantique et ont poursuivi leur course ouest-est avant de s'écraser dans deux régions relativement peu éloignées l'une de l'autre en Espagne.

Il a dit qu'il n'était pas surprenant que de tels objets tombent sur la Terre depuis que l'homme en a lancé une assez bonne quantité dans l'espace. Normalement, les débris sont détruits lors de leur retour dans l'atmosphère. Toutefois, les spheres ont apparemment resisté à l'épreuve parce qu'elles semblent avoir été protegées (peut-être en étant enfermées dans une sorte de véhicule) durant la plus grande partie de ce retour dans l'atmosphère.

Téléphoto PA

Ces trois sphères d'un dur métal contenant apparemment du titanium sont tombées près de Séville, en Espagne, le 6 décembre dernier. Les hommes de science espagnols ont découvert des indications écrites en russe sur ces étranges objets. Ils croient qu'il s'agit de réservoirs de cabine spatiale qui, chose rare, ont réussi à subir presque sans dégâts, l'épreuve de la rentrée dans l'atmosphère terrestre.

L'URSS au Canada: ne favorisez pas le militarisme allemand

MOSCOU. (AFP, Reuter) — L'Union soviétique a exhorte le Canada de ne prendre aucune mesure susceptible de favoriser la renaissance du "militarisme" et du "revanchisme" ouest-allemand, rapporte aujourd'hui l'agence Tass.

L'agence de presse précise que tel est l'essentiel de la déclaration qui a été faite hier à l'ambassadeur du Canada à Moscou, M. Robert Ford, par le ministère soviétique des Affaires étrangères.

Dans cette déclaration, le ministère s'élève tout particulièrement contre l'accord intervenu entre les gouvernements canadien et ouest-allemand concernant les exercices auxquels les spécialistes allemands vont se livrer au Manitoba. L'accord prévoit des exercices de maniement des armes modernes et notamment le lancement de fusées en temps d'hiver.

"De tels actes, conclut la déclaration, contribuent à la remilitarisation de l'Allemagne, contrairement aux obligations internationales en faveur desquelles le Canada s'était prononcé".

La France est disposée à reprendre le dialogue avec ses cinq partenaires du Marché commun

PARIS. (AFP) — Le gouvernement français communiquera d'ici 24 heures à ses cinq partenaires du Marché commun sa réponse officielle à la proposition d'une rencontre pour discuter le règlement de la crise ouverte le 30 juin dernier.

C'est ce qu'a révélé aujourd'hui le ministre de l'Information, M. Alain Peyrefitte, à l'issue du conseil des ministres. M. Peyrefitte a toutefois refusé de divulguer le contenu de la réponse française avant que celle-ci soit communiquée à ses partenaires.

On croit toutefois que Paris acceptera la proposition de ses partenaires qui l'ont invitée, le 20 décembre dernier, à participer à une réunion ministérielle des "Six" les 13 et 14 janvier, sans préciser le lieu. Cette réunion sera sans doute une première étape sur la route menant au règlement de la crise provoquée par le boycottage de la CEE par la France depuis six mois.

En ce qui concerne la date, on croit savoir que la France propose, pour des raisons purement techniques, que la réunion soit reportée de quelques jours. La date du 13 janvier est en effet très proche de celle du 8, à laquelle commence le nouveau septennat du général de Gaulle.

Au sujet du lieu, les partenaires de la France n'ont pas insisté sur leur préférence pour Bruxelles, où siège la Commission du marché commun. La réunion devant avoir lieu sans la participation de cette commission, la France aurait préféré une autre capitale et le choix de Luxembourg, qui a l'avantage aux yeux des "cinq" d'être aussi une capitale communautaire, paraît acquis.

Les questions à décider

En ce qui concerne l'ordre du jour, il s'agit de s'entendre :

1)—Sur le rôle que devra jouer, à l'avenir, la commission Hallstein qui, aux yeux des Français, a outrepassé son mandat et a été ainsi responsable de la crise du 30 juin;

2)—Sur la façon dont seront appliquées les clauses du traité de Rome prévoyant qu'à partir du 1er janvier 1966, les décisions du conseil des ministres du Marché commun seront prises à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité. La France tient à ce que les décisions affectant les intérêts vitaux d'un Etat membre ne puissent lui être imposées contre son gré. Ce n'est que lorsqu'une entente sera intervenue sur ces deux points qu'il pourra être question, pour la France, de reprendre sa place dans les réunions de Bruxelles et de reprendre la négociation interrompue le 30 juin sur l'Europe agricole.

Ainsi, les décisions prises aujourd'hui par le conseil des ministres consacrent, semble-t-il, un accord sur la procédure entre la France et ses partenaires et permettront la première prise de contact des "Six" depuis six mois, mais les questions de fond demeurent et sont, croit-on savoir, loin d'être réglées, bien que les contacts bilatéraux pris ces temps derniers aient permis un certain rapprochement des points de vue.

Titan-3C: un échec et un coup dur pour l'Aviation des USA

CAP KENNEDY. (PA-UPI) — Les experts de l'Aviation américaine vérifient aujourd'hui une importante masse de rapports fournis par les instruments de la fusée "Titan-3C" avant que celle-ci ne rate hier la dernière phase de la manoeuvre critique qui consistait à placer sur des orbites légèrement différentes quatre satellites à une altitude de quelque 21,000 milles.

Le lancement s'était effectué d'une façon parfaite mais le troisième étage de la fusée n'a pas fonctionné normalement alors que six heures après le début de l'expérience, cet étage devait brûler une troisième fois. Cette dernière manoeuvre devait placer les satellites sur leurs orbites définitives.

A la suite de ce défaut d'allumage, trois des satellites sont restés sur des orbites qui n'avaient pas été prévues, tandis que le quatrième est disparu.

La fusée "Titan-3C" est l'engin le plus puissant de l'arsenal américain; elle développe 2,400,000 livres de poussée.

Les trois satellites qui se sont détachés de la fusée comprenaient deux engins expérimentaux de communications, et le troisième devait servir pour les sansfilistes amateurs. Le quatrième qui s'est vraisemblablement perdu, était un petit observatoire solaire qui devait tenter de renseigner l'homme sur les dangers du soleil.

Cet échec est un dur coup pour l'Aviation américaine qui comptait employer une fusée de même catégorie pour placer sur orbite huit satellites de communications militaires, le printemps prochain.

C'est l'expérience de vol la plus difficile de la fusée Titan à trois étages, qui doit lancer en 1968 le premier navire spatial "MOL" (Manned Orbiting Laboratory). Huit ou neuf autres expériences du genre sont prévues avant la grande tentative de lancer le "MOL".

Le FR-1 se comporte parfaitement

A Paris, on signale qu'il y a exactement deux semaines, soit le 6 décembre, était lancé le premier satellite scientifique français FR-1, et que le délai écoulé de deux semaines était important, car c'est celui qu'il fallait pour que l'expérience scientifique des FR-1 soit valable. Ceca est fait puisque le satellite fonctionne parfaitement, a dit hier soir, M. Jean-Pierre Causse, directeur de la division satellite du Centre national d'études spatiales. Il a ajouté que lundi à midi, FR-1 avait effectué deux cents révolutions autour de la terre.

Deux Américains condamnés à 8 ans en Allemagne de l'Est

BERLIN. (PA, UPI) — Des autorités américaines révèlent qu'un tribunal communiste a condamné à huit années de prison deux citoyens des Etats-Unis qui ont tenté de faire passer en fraude le mur de Berlin à une fillette de 13 ans qui voulait rejoindre ses parents.

De plus, on annonce que la police a ouvert le feu sur un citoyen est-berlinois qui a tenté de franchir le mur. On croyait qu'il s'agissait d'un homme en état d'ébriété. La police a tiré en l'air, mais dut se résoudre à s'en prendre au fuyard qui est bientôt tombé du mur, la cuisse criblée de balles.

Les deux Américains condamnés à huit ans de prison sont Moses R. Henrin, 24 ans, d'Aron, Ohio, et Frederick Matthews, 23 ans, d'Ellwood City, Pennsylvanie.

La 20e session de l'ONU se termine sur un violent débat au sujet du Vietnam

NATIONS-UNIES. (AFP-UPI-PC) — La 20e session de l'Assemblée générale des Nations unies s'est terminée vers 2 h. ce matin par un violent échange de propos entre les Etats-Unis et l'Union soviétique au sujet de la guerre au Vietnam.

L'ambassadeur soviétique Nikolai Fedorenko a accusé les Etats-Unis "de provoquer l'escalade au Vietnam, d'utiliser des produits toxiques dans cette guerre et d'effectuer des bombardements barbares."

Le délégué en chef des Etats-Unis, M. Arthur Goldberg, a répliqué en disant que ces déclarations étaient "injustifiées et non fondées." Il a ensuite accusé M. Fedorenko de "violer la plus élémentaire éthique professionnelle en provoquant un état de guerre froide dans les dernières heures de la session.

"Je crois que de nombreuses délégations sentent comme moi l'outrage de ces paroles." Ce à quoi M. Fedorenko a répliqué en disant: "Vous êtes offensés par des mots alors même que des nations baignent dans leur sang."

Plus tôt, l'assemblée avait approuvé à l'unanimité la convention condamnant la discrimination raciale, la ségrégation raciale, l'apartheid, et affirmant le droit de tous les êtres humains, quelle que soit leur race ou leur couleur, à l'égalité des droits politiques, économiques, civils et sociaux.

L'assemblée a également approuvé par 66 voix contre 26 et 15 abstentions une résolution demandant aux pays du monde de rompre leurs relations diplomatiques et commerciales avec le Portugal, parce que celui-ci refuse d'accorder l'indépendance à l'Angola, au Mozambique et à la Guinée portugaise.

L'assemblée a aussi demandé aux alliés du Portugal, et à ceux de l'OTAN en particulier, de ne pas fournir d'armes au Portugal, ni de matériel pouvant aider ce pays à réprimer les mouvements d'indépendance.

Après un débat qui a duré toute la journée, la commission politique a finalement adopté par 62 voix contre 12 (groupe communiste et Algérie) avec 29 abstentions une résolution américaine (appuyée par 11 pays, dont le Canada) priant l'ONU de continuer à oeuvrer pour la réunification de la Corée et invitant les autorités nord-coréennes à accepter les objectifs de l'ONU en Corée.

Au cours des discussions à la commission politique spéciale, l'ambassadeur soviétique Nicholas Fedorenko a demandé que les Etats-Unis retirent leurs troupes de la Corée du Sud. M. Fedorenko appuyait une résolution présentée par la Hongrie et la Mongolie demandant le retrait de Corée dans les six mois des forces des Etats-Unis et de l'ONU.

L'ambassadeur soviétique a affirmé que la Corée du Sud servait de base militaire aux Américains et que ces derniers entraînaient le peuple coréen, contre son gré, dans leurs propres aventures militaires.

Le délégué américain James Nabrit a répondu que les troupes américaines demeuraient en Corée du Sud à la demande du gouvernement de ce pays pour le protéger contre toute attaque qui pourrait venir de la Corée du Nord.

Les tories britanniques ne veulent pas de la force contre la Rhodésie

LONDRES (PC, UPI, Reuter) — La politique rhodésienne du premier ministre Wilson a triomphé ce matin en obtenant une majorité de 228 voix à la Chambre des communes, provoquant, par le fait même, une scission au sein de l'opposition conservatrice.

Le vote est intervenu après une discussion de deux jours. Les Communes ont approuvé l'embargo sur les pétroles recommandé par le gouvernement contre la Rhodésie et ont accordé à M. Wilson un vote de confiance.

Le vote a été imposé par une fraction reflétant le "lobby rhodésien" au sein des conservateurs qui s'opposent à des mesures trop sévères contre la Rhodésie. Le décret a en effet été adopté par 276 voix contre 43, et l'analyse du scrutin fait ressortir que les "extrémistes" conservateurs ont donc voté contre les sanctions décidées par le gouvernement, au lieu de s'abstenir comme l'avait proposé le "cabinet fantôme" tory. Certains députés travaillistes se sont abstenus ou ont préféré ne pas prendre part au scrutin.

Dans l'après-midi, un vote sur la politique du gouvernement Wilson à l'égard de la Rhodésie avait montré que pour la première fois depuis le début de la rébellion, la politique d'union nationale a été rompue : le gouvernement ne l'a en effet emporté que par 27 voix de majorité.

Ce premier vote constituait en fait un "avertissement" des conservateurs au gouvernement afin qu'il s'abstienne d'user de la force contre le régime rebelle ou de participer à un blocus naval du port de Beira, au Mozambique.

La "ligne de démarcation" fixée par M. Heath

Le leader de l'opposition conservatrice, M. Edward Heath, avait en effet annoncé dans l'après-midi que son parti ne pouvait plus continuer à appuyer sans conditions l'action du gouvernement. En termes catégoriques, M. Heath devait reprocher à M. Wilson de "céder à la pression de certains éléments travaillistes et d'avoir progressivement durci sa position à l'égard de la Rhodésie depuis le coup de force du 11 novembre".

M. Heath a en outre reproché au premier ministre d'exiger "la reddition inconditionnelle et totale" du régime Smith, au lieu de rechercher les moyens d'aboutir à un règlement négocié de la crise.

M. Heath devait également déclarer que l'emploi de la force constituait à son avis "la ligne de démarcation" entre les positions de son parti et celles du gouvernement Wilson.

Le leader de l'Opposition a enfin proposé l'envoi en Rhodésie d'une mission de parlementaires chargée de prospecter les chances d'une solution négociée et d'en discuter avec quiconque, "y compris les membres du régime Smith".

En réponse, M. Wilson, tout en affirmant que le gouvernement britannique continuait à refuser l'usage de la force pour renverser le régime Smith, a indiqué que la Grande-Bretagne ne refuserait pas de participer à un blocus du port de Beira, dans le cas où les Nations unies décideraient une telle action.

Goldberg: la bombe atomique serait inconcevable au Vietnam

NATIONS UNIES — (AFP) — "Il n'est pas concevable que les Etats-Unis emploient des armes atomiques au Vietnam", a déclaré mercredi le représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. Arthur Goldberg au cours d'une conférence de presse.

M. Arthur Goldberg a déclaré qu'il ne considérait pas comme terminés les efforts de M. Amintore Fanfani, président de l'Assemblée générale, pour amorcer des négociations Etats-Unis-Hanoï sur le Vietnam.

Le représentant américain ajoute qu'il était certain que les Etats-Unis avaient réussi à convaincre les Etats membres de l'ONU de la sincérité du désir des Etats-Unis d'entrer dans des négociations sans préalable pour mettre fin à la guerre du Vietnam.

Soulignant que les Etats-Unis ne "relâcheraient pas leurs efforts pour amener la guerre du Vietnam des champs de bataille à la table des conférences", le représentant des Etats-Unis à l'ONU a déclaré que c'est par l'exercice de la "diplomatie discrète" que l'influence de l'ONU pourrait se faire sentir dans les meilleures conditions pour mettre un terme à la guerre du Vietnam.

Une trêve de Noël

Une "trêve de Noël" est très sérieusement envisagée par les gouvernements des Etats-Unis et du Sud-Vietnam, à la suite de l'appel lancé par le pape Paul VI pour un arrêt des hostilités à l'occasion de la fête de la Nativité.

On croit savoir que la question fait actuellement l'objet d'échanges de vues au sein de l'administration américaine sur la manière dont une telle suspension d'armes pourrait être appliquée et sous quelle forme elle serait annoncée.

On rappelle les paroles récentes du secrétaire d'Etat selon lesquelles toute décision pour une trêve dépend des commandements américain et sud-vietnamien qui ont la latitude pour agir selon les circonstances sur place.

Le porte-parole de la Maison Blanche à Austin a déclaré mercredi matin que toute décision serait prise à Saigon et non par le président Johnson.

On souligne de bonne source que si le commandement local à Saigon décidait une trêve dans les opérations militaires, ce geste ne constituerait nullement une acceptation de l'offre d'arrêt des combats pendant douze heures faite à la radio, il y a quelques jours, par le Vietcong. Ce serait, par contre, une suite logique à l'appel lancé par le souverain pontife pour que les fêtes de Noël soient marquées par un geste de paix.

On se refuse, dans les milieux officiels américains, à fournir la moindre précision sur les échanges de vues en cours au sein de l'administration à cet égard. Personne ne peut encore prévoir la durée que pourrait avoir la trêve décidée par les Américains et les Sud-Vietnamiens.

On pense généralement que la décision d'une trêve porterait autant sur les opérations militaires terrestres que sur les bombardements aériens. Les dépêches de Saïgon annoncent, depuis quelques heures, un arrêt presque total des actions à terre, ce qui pourrait laisser penser que le climat est propice à une décision plus formelle d'une interruption des combats.

Il est évident que si une déclaration américano-sud vietnamienne est faite, elle contiendra la réserve que la trêve sera respectée à condition que le Vietcong n'effectue pas de geste offensif.

Bombardement près de Haiphong

Sur le plan des opérations, des chasseurs-bombardiers ont attaqué un pont ferroviaire stratégique à 13 milles de Haiphong au cours d'une autre journée de lourds bombardements dans le delta de la rivière Rouge, au Nord-Vietnam. Environ 120 avions ont participé au raid, attaquant 10 ponts, les routes principales et des entrepôts. Le bombardement commencé durant la nuit s'est poursuivi une partie de la journée.

Sur terre, un calme presque complet a régné sur les divers secteurs du Sud-Vietnam.

Le communiqué militaire ne signale que quelques opérations de marines à l'intérieur de la base de Danang. A Saigon, on ne signale qu'un attentat la nuit dernière contre un cantonnement américain. Une grenade et une mine anti-personnel ont explosé à l'extérieur d'un camp américain près de l'aérodrome de Tan Son Nhut. Il n'y a pas eu de victimes.

Poursuite de l'ennemi au Cambodge

Cependant, le porte-parole du secrétariat d'Etat américain a précisé hier que les Etats-Unis ont l'intention de continuer à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Cambodge et de ne pas élargir la guerre en Asie du sud-est. Toutefois, les commandants militaires sont autorisés "à prendre certaines mesures essentielles dans le cadre du droit inhérent à l'autodéfense".

Cette déclaration tend donc à confirmer les informations en provenance de Saigon et parues dans la presse américaine selon lesquelles les chefs militaires américains au Sud-Vietnam ont reçu l'autorisation de poursuivre l'adversaire en territoire kmer si les circonstances l'exigent.

CITE DU VATICAN. (Reuter) —Dans le message de Noël qu'il adressera au monde jeudi soir, le pape Paul VI renouvellera probablement son appel à des négociations de paix au Vietnam. Le Saint-Père espérait une trêve au moins pour la fête de Noël. La déclaration faite aujourd'hui par un porte-parole militaire américain à Saigon selon lequel les opérations "se poursuivront à Noël comme à tout autre jour" inciterait le pape à réitérer son plaidoyer pour la paix.

Wilson en mission de paix à Moscou

LONDRES. (AFP-UPI) — Le premier ministre Harold Wilson a annoncé hier aux Communes qu'il se rendrait en visite officielle à Moscou du 21 au 24 février prochain à l'invitation du gouvernement soviétique.

M. Wilson a précisé qu'avec le plein appui du président Johnson, il allait faire une nouvelle tentative de paix concernant la guerre du Vietnam. Il agira auprès de Moscou en tant que co-président de la conférence de Genève.

"Plusieurs tentatives en ce sens ont déjà été faites, a dit M. Wilson, et n'ont abouti à rien. Ce n'est pas là une raison pour y renoncer. L'ennui c'est que, jusqu'à présent, ni l'URSS ni aucun autre pays n'a voulu ou n'a été en mesure de "tourner la clé qui ouvre la porte de Hanoï".

Le chancelier Erhard rentre bredouille d'un voyage de deux jours à Washington

BONN (AFP, PA, Reuter, UPI) — Le chancelier Ludwig Erhard est rentré à Bonn aujourd'hui après deux jours d'entretiens avec le président Johnson à Washington.

M. Erhard n'a pas réussi à obtenir que son pays ait un rôle nucléaire à jouer au sein de la communauté de l'OTAN. L'Allemagne de l'Ouest va continuer à n'exercer aucun contrôle sur le "quincaillerie nucléaire", mais en guise de consolation, le président Johnson a invité Bonn à participer à l'aventure spatiale américaine, notamment aux projets d'exploration du Soleil et de la planète Jupiter.

Le chancelier se dit quand même satisfait de son voyage. Il a dit à son arrivée à l'aéroport : "Je peux dire que j'ai été vivement impressionné et que je suis entièrement satisfait des résultats." L'homme d'Etat était accompagné du ministre allemand des Affaires étrangères, M. Gerhard Schroeder, et du ministre de la Défense, M. Kai-Uwe von Hassel. M. Erhard fera rapport de son voyage au cabinet un peu plus tard dans la journée.

Ce que veut Bonn

Le chancelier Erhard a affirmé hier que la République fédérale allemande désire, en matière de politique nucléaire, participer aux mesures destinées à empêcher une guerre dont elle risquerait d'être la victime.

Dans un discours devant le "National Press Club", le chancelier, évoquant la position allemande au sujet du rôle de son pays dans la défense nucléaire de l'Europe, a réaffirmé que l'Allemagne désire avoir son mot à dire à ce sujet".

L'Allemagne fédérale aimerait, a poursuivi le chancelier Erhard, prendre part aux mesures destinées à empêcher une guerre dont elle ne manquerait pas d'être la victime. Il a souligné que ce n'est pas une question de prestige. "Nous ne poursuivons pas un projet spécifique. Tout ce que nous désirons, c'est être un allié qui a les mêmes droits et les mêmes obligations que les autres", a-t-il dit. Il a rappelé que, par traité, son pays s'est engagé à ne pas construire d'armes atomiques.

Par ailleurs, le texte du communiqué conjoint publié à l'issue des entretiens Johnson-Erhard déclare à ce sujet que "le président et le chancelier ont étudié avec étroite attention les problèmes nucléaires qui se posent pour l'OTAN".

"Ils sont tombés d'accord, poursuit le communiqué, sur le fait que l'Allemagne fédérale et les autres partenaires intéressés de l'Alliance devraient avoir une participation appropriée dans la défense nucléaire.

"Le président et le chancelier ont pris note avec satisfaction que les ministres de la Défense d'un certain nombre de nations de l'OTAN ont commencé des discussions sur la possibilité d'améliorer les accords nucléaires actuels au sein de l'Alliance".

En fait, conscient des obstacles qui s'opposent à la mise d'un doigt allemand sur la gâchette nucléaire atlantique, M. Erhard a visiblement nuancé ses demandes. Il s'est borné à envisager que l'OTAN accorde à son pays une sorte de copropriété sur une flotte sous-marine Polaris anglo-américaine, et le droit d'être constamment et étroitement consulté sur la direction de la stratégie nucléaire commune.

Selon certains commentateurs, Bonn aurait abandonné toute idée d'obtenir un droit de veto sur la stratégie nucléaire ou l'emploi de l'arme atomique.

Dans son discours devant le "National Press Club", M. Erhard a par ailleurs déclaré qu'il soutient la détermination des Etats-Unis de fournir une aide militaire au Vietnam.

Il a également déclaré que la réunification de l'Allemagne devrait être le signal d'une détente dans les relations internationales.

Adenauer quitte la présidence de son parti

BONN. (UPI) — L'ancien chancelier Conrad Adenauer aurait finalement décidé de se retirer de la politique. M. Adenauer, âgé de 90 ans, a fait annoncer hier soir qu'il ne chercherait pas à se faire réélire aux fonctions de président du parti démocrate-chrétien allemand, parti qu'il a fondé il y a 18 ans.

Par ailleurs, l'ancien chancelier a mis les appareils politiques en branle en exhortant son parti de former une "grande coalition" avec les socialistes pour une période limitée. M. Adenauer a affirmé qu'une coalition de ce genre était nécessaire pour l'adoption, à la majorité des deux tiers des voix, de la législation sur les pouvoirs exceptionnels. L'adoption de cette législation mettrait fin aux derniers vestiges de l'occupation alliée de l'Allemagne.

Certains membres du parti démocrate-chrétien ont poussé un soupir de soulagement à la suite de la décision de l'ancien chancelier d'abandonner son poste de président du parti.

Ces hommes politiques craignaient qu'une lutte ouverte ne s'engage entre M. Adenauer et son successeur au poste de chancelier, M. Ludwig Erhard. Lors de son accession à la tête du gouvernement ouest-allemand, il y a deux ans, M. Erhard croyait qu'il serait en mesure de contrôler le parti démocrate-chrétien, en dépit du fait que M. Adenauer conservait la présidence du parti. Mais l'ancien chancelier ne ménageait pas ses critiques à l'égard de son successeur et ce dernier avait décidé de le remplacer à la présidence du parti. La décision de M. Adenauer de ne pas chercher à se faire réélire indique qu'il a fait le compte des voix et a constaté qu'il serait battu.

Hong-Kong passe à l'attaque pour défendre ses produits

HONG-KONG. (PA) — Hong-Kong vient de passer à l'attaque pour réfuter certaines plaintes voulant que des produits fabriqués sur son territoire soient des dangers pour la santé.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a annoncé hier n'avoir pas trouvé de preuves de contamination dans les boules de plastique réfrigérantes fabriquées à Hong-Kong. Le porte-parole du ministère a dit qu'il demanderait les détails des tests faits aux Etats-Unis.

Pour sa part, le président de la Chambre de commerce de Hong-Kong a dit qu'"une campagne bien orchestrée de salissage" contre les produits fabriqués à Hong-Kong était en cours en Angleterre où certains ont prétendu que "nos jouets de plastique étaient recouverts d'une dangereuse peinture à base de plomb et que nos ampoules d'arbres de Noël étaient dangereusement explosives".

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a révélé que seulement quatre usines fabriquaient des boules réfrigérantes pour l'exportation et que des échantillons d'eau puisés à ces usines n'avaient pas montré la présence de micro-organismes. L'eau était absolument potable.

Ces boules réfrigérantes remplacent les traditionnels cubes de glace dans les consommations, lorsqu'elles sont congelées.

Hong-Kong a exporté 31 millions de ces boules en 1965, dont une bonne part aux Etats-Unis. Le ministère a aussi révélé que deux des usines qui fabriquent les boules font bouillir l'eau avant de l'enfermer dans les boules de plastique, puis stérilisent le tout avant de les empaqueter.

Les chimistes du ministère ont prélevé 250 boules réfrigérantes dans les stocks d'une usine située à Random pour effectuer des tests. Dans leur rapport, les chimistes déclarent n'avoir pas trouvé d'eau polluée.

Entre-temps, la Grande-Bretagne a émis des rapports voulant que la peinture au plomb des jouets fabriqués à Hong-Kong constituait un danger pour la santé des enfants qui souvent sont portés à placer leurs jouets dans leur bouche.

D'autres rapports affirment que les ampoules décoratives en provenance de Hong-Kong étaient dangereuses.

M. G.R. Ross, président de la Chambre de commerce de Hong-Kong, a émis un communiqué dans lequel il déclare:

"La récente série de plaintes formulées à l'endroit de certains produits fabriqués à Hong-Kong et vendus en Grande-Bretagne laissent voir qu'il s'agit d'une campagne bien orchestrée contre la colonie.

"Sur la foi de ces allégations des expériences ont été faites sur certains produits et elles ont prouvé que les articles incriminés étaient sans danger."

D'autres sources déclarent que des groupes d'hommes d'affaires font des pressions pour que la Chambre de commerce ou le gouvernement colonial demandent au Parlement de Londres et au Conseil de la presse britannique d'enquêter sur ce qu'ils appellent une campagne contre les produits de Hong-Kong lancée par un ou plusieurs journaux de Grande-Bretagne.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
3825	Abitibi	11	10¾	11
150	Algoma	61½	61¼	61¼
400	Alliance	6½	6½	6½
5656	Alumin	32½	32	32½
200	Alum 4¼pr	38¾	38¾	38¾
—	Alcan 1pr	22	22	—
70	Alcan 2pr	46	46	46
100	Anglo CP pr	23	23	23
—	AngT 4½pr	41	41	—
100	AngT 265pr	49½	49½	49½
—	AngT 290pr	53½	53	—
—	Argus	20	20	—
200	ArgC pr	12½	12½	12½
700	Asbestos	23¼	23	23
500	Atl Sug	24½	24½	24½
—	Atl Sug A	21⅝	21⅝	—
10360	B d'Epargne	17⅛	16¾	17
128	Bq CN	66	66	66
740	Bq Imp-C	64⅛	64	64⅛
350	Bq Mont	62	61⅞	62
50	Bq N-E	71	71	71
30	Bq PC	48	48	48
1300	Bq Roy	73⅝	72¾	73⅝
75	Bq TorD	61½	61½	61½
—	Bathurst P	20	19¾	—
—	Bath wts	950	950	—
—	Bath P A	54¾	54	—
350	Bell Phone	56	56	56
—	Bow Mer P	50	50	—
—	Bowater	7	7	—
20222	Brazil	10¾	10¼	10½
—	BA Bk Note	70	70	—
275	BA OIL	29⅝	29⅜	29⅜
25	BC Forest	22⅝	22⅝	22⅝
—	BC Phone	69	69	—
3570	Brinco	6½	6½	6½
—	Bruck (A)	29	29	—
300	Cae	11⅛	11⅛	11⅛
—	Cal Pow	27	27	—
75	Can Cem	43	43	43
—	Can Cem P	27	27	—
500	CD Sugar	23½	23½	23½
100	Can Iron	62	61¾	62
80	Can Iron p	90½	90½	90½
—	Can Malt	22	22	—
—	C Pack "B"	86¼	86¼	—
—	C S L	37¼	37¼	—
—	C S L pr	6¼	6¼	—
1800	C Brew	7⅝	7½	7½
75	C Brew (A)	42	42	42
—	C Brew (B)	48¾	48¾	—
—	C B Alm (A)	15¾	15¾	—
—	CBAL A w	365	365	—
—	C Bronze p	97¾	97½	—
—	C Chem w	655	655	—
—	C Conv (B)	15	15	—
—	C I L	20	20¼	—
—	CI Pow	27¾	27	—
—	CI Pow pr	50¼	50¼	—
250	C Marconi	7	6¾	7
1200	CPR	65¾	65¼	65¾
2800	CPR 4% p	9¼	9⅛	9⅛
515	C P fina	11½	11½	11½
—	CPP Sec	19	19	—
500	C Refract	17¼	17¼	17¼
300	Central Del	10¾	10¾	10¾
625	Chemcell	13¾	13½	13½
—	Cm 1.75 Pr	36	36	—
200	Coghlin	14	13¾	13¾
—	Col Cell	7⅛	7⅛	—
—	Col Cll Pr	23½	23½	—
1010	Cons MS	47⅛	46	47⅛
330	Cons Paper	39	38¾	38⅞
—	Cons Text	21½	21½	—
—	Consu Glass	12	12	—
—	Corby A	21	21	—
200	Coronation	275	275	275
—	Créd Foncir	65	65	—
—	Cr Zell A	26	26	—
400	Crush Int	14	14	14
450	Denison	36	35¾	36
640	Dist Seag	36½	36	36
—	D Bridge	28	27½	—
—	D Coal Pr	7¼	7¼	—
25	Do Fasco	26⅞	26⅞	26⅞
—	D Glass	14½	14½	—
—	D Glass pr	16	16	—
—	D Lime	230	230	—
—	Dosco	14	14	—
—	D Stores	23½	23½	—
1700	Domtar	18	17¾	18
—	Domtar Pr	20½	20½	—
425	D Text	32¾	32¾	32¾
—	Donohue	7½	7⅝	—
225	Du Pont	43½	43½	43½
—	Dupuis A	9¾	9¾	—
—	Enamel A	7	7	—
—	Fairbanks	7	7	—
—	Falcon	106½	106½	—
—	Fam Play	24¾	24½	—
—	Fleetwood	25½	25½	—
100	Fraser	28¾	28¾	28¾
25	G Dynam	64½	64½	64½
—	GMC	110	110	—
—	GB Can Inv	17	17	—
—	GB Cn In p	45	45	—
700	GL Paper	21¾	21	21
—	Hdy Andy	5½	5½	—
—	Harding A	33¼	33¼	—
—	Hawk Sidd	5¾	5¾	—
100	Hollinger	25	25	25
100	Home A	17¾	17¾	17¾
—	Home B	18	17⅞	—
—	Horne Pf	280	280	—
325	Hd Bay M	76½	76	76
925	HBC	14¼	14¼	14¼
—	Husky Oil	13¾	13¾	—
100	Imp Oil	52¼	52¼	52¼
400	Imp Tob	14¼	14¼	14¼
300	Ind Acc	22¾	22¼	22¾
300	Inglis	7⅞	7¾	7⅞
—	I Tob P	6	6	—
300	Inv G A	14⅜	14⅜	14⅜
435	Int Nickel	100	99¾	100
102	Int Pap	32⅜	32⅜	32⅜
375	Int Util	30	28⅞	30
25	Inter PL	84	84	84
—	Jamaica PS	14½	14½	—
—	Labatt	17½	17½	—
—	Lau F	11	11	—
4000	Laur F 200	28½	28½	28½
1980	Loblaw A	10¼	10¼	10¼
—	Loblaw B	11	11	—
100	Loeb M	15½	15½	15½
—	MacKinn	15	15	—
—	MacLarn A	22	22	—
2000	McLaren B	24½	24¼	24¼
410	MB & PR	25⅝	25⅝	25⅝
—	Marit Elec	21¼	21¼	—
—	Marit Tel	22	21½	—
6300	Massey F	33	32⅝	32⅝
500	McAllister	8¼	8	8
—	Met Stores	11½	11½	—
—	Miron 6%	11	11	—
—	Mitch (A)	12¼	12¼	—
100	Mitch (B)	325	325	325
50	Molson (A)	32¼	32¼	32¼
—	Molson (B)	33½	33½	—
60	Mtl Loco	13¼	13¼	13¼
—	Mtl Trust	19⅝	19⅝	—
375	More Corp	79½	79	79½
100	MorseR A	16¼	16¼	16¼
—	MorseR B	14	14	—
—	Mussens	8½	8½	—
600	NFLD Light	11	11	11
360	Noranda	51¾	51	51¾
—	N Ont NG	28⅞	28⅞	—
—	Nw Util pr	80⅝	80⅝	—
—	NS LP	33¾	33¾	—
—	Ocean Fish	12	12	—
10	Ogilvie	14½	14½	14½
—	Ont Steel	36¼	36¼	—
375	Pac Pete	12⅛	12	12
—	Phillips C	30¾	30½	—
100	Placer	25¾	25¾	25¾
325	Pow Corp	12⅜	12¼	12¼
—	id 4¾	47	47	—
125	Price Br	38⅜	38⅜	38⅜
3030	QN Gas	13¾	13½	13¾
—	Q Phone	25⅝	25⅝	—
—	id 4¾ 65	18¼	18¼	—
—	Reitman's	11¼	11¼	—
—	id "A"	9	8½	—
—	Rio Algom	18¾	18¾	—
100	Rolland A	10¼	10¼	10¼
—	Ronalds F	12½	12½	—
225	Rothmans	23¼	23¼	23¼
—	Royalite	25	25	—
—	Royalite Pr	25¾	25¾	—
—	St-L Cem (A)	32½	32½	—
30	St-L Corp A	99½	99½	99½
250	Salada F	11½	11½	11½
25	Scott LaS	14½	14½	14½
—	Shell I Pr	25	25	—
—	Shop Save	12¾	12¾	—
—	Sicard	6½	6½	—
—	Simpsons	28	28	—
—	Soc GF	9¼	9⅛	—
—	Sogemines	12½	12½	12½
—	Southam	39⅝	39⅝	—
—	SS Steel	12¾	12¾	—
1015	Steel Can	25⅝	25¼	25⅝
200	Steinb (A)	48	48	48
—	Steinbg Pr	101	101	—
—	Texaco Cn	53	53	—
—	T Fin (A)	11¾	11¾	—
—	Tr-C Corp	8¾	8¾	—
665	Tr-C PL	37⅞	37½	37½
600	Tr Mt PL	17⅝	17⅝	17⅝
—	Turnbull	6¾	6¾	—
50	Un Carbide	27¾	27¾	27¾
—	Union Oil	22⅝	22⅝	—
—	Viau	11¾	11¾	—
200	Walk GW	34½	34½	34½
500	WCoast Tr	23¾	23¾	23¾
400	Westo (A)	19¼	19	19¼

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	8½	8½	—
1300	Alscope	219	210	219
2000	Alsof	11	10	11
4000	Ameranium	4½	4½	4½
—	Anthonian	8	7	—
—	Arno	4	4	—
—	Atlanta	22	22	—
500	Augustus	45	45	45
3500	Band-Ore	25	23	23
—	Barvallee	3	3	—
—	Bateman	5½	3	—
—	Beauce PI	6	6	—
—	Black Hwk	275	275	—
6500	Black River	22	21	27
—	Blue Bon	325	325	—
—	Bluewater	19	19	—
—	Bornite	6	6	—
—	B. Carpets	40	40	—
23900	Bruce-Presto	13	12	13
—	Bruneau	21	21	—
1300	Brunswick	15	15	15
3000	Burnt Hill	25	25	25
8600	Camflo	375	370	370
—	CI Inv Tr	32	32	—
—	CI Inv Tr Pr	94¼	94¼	—
—	C Interurb	295	295	—
—	C Keeley	12	12	—
—	Cdn LI Pete	14	14	—
500	C Magnesite	60	60	60
200	C Securit A	270	270	270
8000	Carbec	12	12	12
—	Cartier-Qu	8½	8½	8½
—	Casavant	450	450	—
100	Cassidy's	460	460	460
1150	Cessland	700	690	700
6700	Chemalloy	130	125	125
—	Cheskirk	18	16½	—
—	Chib Copper	5	4½	—
15000	Chipman	14	13	13
5000	Coastal	26	25	26
1100	Com H & M	70	70	70
—	Com O&G	30	30	—
—	Commodre	165	150	—
—	Commod w	75	70	—
—	Cominga	10	9½	—
—	C Canorama	24	23	—
200	C Manitoba	35	35	35
500	C Magod	22½	22½	22½
—	C New P	39	32	—
—	C Persh	18	16	—
1500	CQ Smelt	71	70	70
—	CQ Yell	4½	4½	—
—	C Virginia	40	40	—
—	Copstream	8½	8½	—
—	Couvrette A	6⅞	6¼	—
—	Cr MG A	10½	10½	—
—	Cr St L	9½	9¼	—
1500	Crownbrid	33	32	32
—	Crusade	13	13	—
2000	Dauphin	23½	23	23
—	Delta Elec	205	195	—
2500	Delta FMi	15	15	15
500	Denault A	11¼	11¼	11¼
92500	Dolsan	63	58	63
500	Dom Exp	15	15	15
—	Do Lease	20	18½	—
200	D Oilclot	28¼	28¼	28¼
—	Drum Weld	10	10	—
—	Dumaga	46	46	—
7000	Dumont	36	35	35
500	East Vent	25½	25½	25¼
—	F Plastics	475	475	—
—	Emp Oil	7	7	—
16000	Equity Ex	76	74	73
3500	Fab Met	18½	18	18
—	Fabi	5⅛	5⅛	—
1000	Fano	7	7	7
—	Fiscal	10	10	—
—	Flint Rick	20	17½	—
8000	Fontana	6	5	5
500	FT Reliance	39	39	39
14000	Fox Lake	21	20	20
—	Frigistors	45	45	—
3000	Futurity	64	63	63
2500	Garney	63	62	63
2000	Ghislau	22	22	22
—	G Autotron	70	70	—
10000	Glacier	13	13	13
100	Glen Lake	170	170	170
250	Grt W Min	140	140	140
—	Greenberg	5¾	5¾	—
—	Grissol	230	230	—
—	Gui-Por Ur	23	23	—
—	Imbrex	400	400	—
—	Inlnd Ch	8	7½	—
40	Inspirtn	150	150	150
—	Int Atlas	105	95	—
—	Intnl Bibi	169	169	—
—	Int Ceram	6½	6½	—
13000	Intp Dredg	19	18	18
—	Isral Oil	8	7	—
400	James Bay	28	28	28
—	Jockey	490	490	—
1600	Jubilee	305	300	300
43000	Keltic Mng	44	40	41
—	K Desmond	50	47	—
4200	Kiena	102	101	101
10	Kodiac Pet	315	315	315
—	Kintiki	7½	7½	—
600	Labrador	33	33	33
1000	Laduboro	43	43	43
—	Lambt (A)	17¼	17¼	—
1000	Lingside	5	5	5
5000	Lithium	5	5	5
6500	Louanna G.	22½	21½	22
6500	Marlartic HY	12	12	12
500	Massval	8½	8½	8½
18400	Matachwan	104	89	90
—	McKinney	16	15	—
128	Melchers	20½	20½	20½
—	Merc Chip	9½	9½	—
3000	Merrill	61	60	61
—	Mid-Chib	17	17	—
100	Midepsa	385	365	385
—	Miro Mines	20½	18	—
7200	Mistango	25	24	24
—	Molyb	55	55	—
500	Monpre	7½	7½	7½
4000	Mt Costigan	22½	22	22
6900	Mt Pleast	53	50	51
—	MR Dair	185	185	—
—	NAut Vend	255	195	—
—	Native Min	10	7	—
—	N Formaq	6	5	—
2700	N Imperial	140	138	138
—	Newrich	17	16	—
8000	NW Amulet	6	6	6
500	Nocana	11	11	11
—	NA Asbestos	9	9	—
15500	NA Rar M	57	53	54
—	North Ex	110	100	—
3000	NW Canalas	17	16	16
24000	Norvalie	9	9	9
15600	O'Brien	195	195	195
14000	Opem Ex	10	10	10
52600	Pat Silver	87	82	86
—	Paudash	7	7	—
—	Paul Serv	15½	17½	18
—	Peace Riv	200	695	—
6900	Pennbec	18½	17½	12
—	Peso S	201	185	—
—	Phoenix O	65	58	—
15000	Pitt Gold	6	5	5
—	Place GO	168	168	—
6500	Porcupine	19½	18	18
—	Que Ascot	7	7	—
—	Que Chib	15	15	—
2220	Q Cobalt	136	130	135
2400	Q Ind M	16	15	15
—	Que PH 55	20	20	—
—	Queenston	10	9½	—
—	RM Bear A	16¾	16¾	—
1500	Rancheria	62	56	58
1000	Red rCest	3	3	3
—	Renold	16	16	—
10000	Rexspar	4½	4½	4½
2700	RA Pte B	140	136	140
—	Ruby Foo	450	425	—
—	Ruby F Wt	35	35	—
1000	Rusty L	18	18	18
—	StL Colum	190	190	—
400	StL Div Ld	76	76	76
—	StLucie Ex	16½	16½	—
—	Sangamo	11	11	—
3200	Sapawe	32	30	32
—	Select Fin	150	145	—
1000	Silv Reg	21	21	21
10500	Silv Sum	21	20	21
5000	Silver T	31	31	31
—	Sobeys (A)	19½	19½	—
—	Soca	50	50	—
1200	Sogena	12	12	12
2500	S Dufault	11	10½	10½
1200	Sparta Air	43	43	43
—	Spartan w	3½	3	—
3100	Stairs Ex	51	49	49
—	Std Gold	45	45	—
100	Superpack	425	425	425
500	Surlaga	50	50	50
4000	Tache	11	11	11
—	Talisman	50	50	—
1000	Tazin	7	7	7
—	Tib Expl	6	6	—
—	Titan	3	3	—
—	TrC Free	195	195	—
6000	Trsterre	34	32	33
—	Un Obalski	32	30	—
—	U Towns E	16	16	—
—	V Der H	290	250	—
—	Vanguard	5	4½	—
—	Westburne	120	120	—
—	Wester M	500	500	—
500	West Tin	45	45	45
—	Wisconsin	20	19	—
1000	Westville	26	26	26
9000	Westairs	29	21	24½

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 21 déc.	160.08	150.15	121.46	154.49	113.10
Clôture — 20 déc.	159.73	150.43	119.90	154.13	113.23
Sem. dernière	160.84	151.04	119.99	155.05	119.98
Mois dernier	160.33	152.18	118.03	154.70	113.26
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpétuels	1966	73½	74½
4½ 15 déc.	1966	99	99½
2¾ 15 juin	1968	94¾	95¼
3¼ 1 juin	1976	83	83½
4¼ 1 sept.	1972	93¼	94¾
5½ 1 oct.	1969	99¾	100¼
5½ 1 oct.	1975	99½	100
4½ 1 sept.	1983	88½	89
5¼ 1 mai	1990	96¾	97¼
CNR 5½ 15 déc.	1971	99¾	100½
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾
CNR 5¾ 1 jan.	1985	101¾	102¾
CNR 4 1 fév.	1981	83½	84½
CNR 5 1 oct	1987	93	93¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1987	93½	94½
BC Electric 3¼	1967	97½	98¼
BC Electric 5½	1989	96½	98½
BC Electric 5¾	1977	99	100
Manito Hyd 5½	1988	92	93
NB 5½ 15 juil.	1989	94	95
Nfld 5¼ 1 juin	1985	91	92
NS 5¼ 1 mai	1985	93	94
Ont 3 déc.	1970	90½	91½
Ont 5½ août	1985	97	98
Ont Hy 2¾ oct	1968	94	95
Ont Hy 5¼ fév.	1985	93¼	94¾
Que 5½ avril	1990	93	94
Que 3 juil	1969	91¼	92¼
Que 5¼ déc	1987	90¾	91¾
Que Hy 3¼ mai	1974	82½	83½
Que Hy 5½ juin	1988	93	94
Que Hy 5 fév.	1995	86	87
Sask 5½ déc.	1985	95½	96½

MUNICIPALITES

Mont. 5¾ 1 juin	1989	94	95½
Tor Mt 5½ 15 jn	1985	94½	95½
Vanc 5½ 15 déc.	1980	94	95½
Hamil. 5¼ 15 j.	1977	93½	95

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99	101
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	140	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	95	97
Loblaw 4¾	1976	160	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pac Pete 5	1977	100	103
Simpson's 5½	1979	134	—
Simpson's 5	1976	210	—
TC Pipeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	141	—
Triad 4¾	1971	92	95
Uted Twn El 6¼	1981	115	—
W Coast 5½ x-c	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	96
Aluminium 4½	1973	91½	92½
B A Oil 5½	1977	93½	94½
Can Cement 3¾	1975	85	87
Cdn Br Alum 5¾	1980	98	99
C I L 5¾	1977	98½	99½
C P R 5%	1983	90	91
Cr Foncier 5¾	1985	94½	95½
Dosco 6%	1985	96	97½
Dom Stores 5½	1976	97	98
Domtar 5⅝	1990	94	95
Eaton Acc 5¾	1985	96	97
Imp Oil 3%	1969	92½	93½
I A C 5¾	1982	90	91
Roy T Mort 6	1975	98½	99½
Roynat 6%	1980	98½	99
Shell Oil 5⅞	1977	99	100
St Law Corp. 5%	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	97	98
Traders Fin 5¾	1985	90	92
Woodward's 5¾	1985	97½	98½
Westons 5½	1983	94½	95½

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	99	101
Alta G Tk 5¾	1985	97	98
Bell Tel 3¾	1979	81	82
Bell 5½	1982	96	97¼
Bell Tel 5¾	1984	98¼	99½
Bell Tel 6¼	1978	101¼	102½
Bow Pow 3¾	1980	81	83
Braz Tr 4¾	1970	91¾	—
BC Tel 5¾	1986	96½	98¼
Calgary P 5¾	1982	97¼	—
C West NG 5¾	1982	96½	98½
Cons Gas 5¾	1984	97¼	98¾
Cons Gas 5	1978	91	93
Gt Lakes P 5?	1977	97	99
Lakeland NG 6	1982	96	97½
Marit El 5¾	1983	97	99
NFLD & P 5½	1978	94¼	—
N Ont N Gs 5¾	1982	95½	97½
Northw Ut 5¾	1988	96½	98½
North Tel 5¾	1983	97	99
Que Nat Gs 5¾	1985	92¼	93¼
Que Nat G 6	1988	96½	98
Que Tel 5¾	1983	96¾	—
TC Pipe 5.85	1987	97¼	98¾
Union G 5¼	1977	94¾	96¼

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	95	—
Eaton 5	1978	91¼	92¾
Steinberg 6	1984	98¾	100¼
Lob 5½	1983	94	96

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Dominion Bridge Co	$0.20	tr.	8- 2-66	14- 1-66
id. (boni)	$0.10	—	8- 2-66	14- 1-66
East Kootenay Power (7% cum. priv)	$1.75	tr.	15- 3-66	28- 2-66
MacLean-Hunter Publishing	$0.20	tr.	27- 1-66	7- 1-66
Liberian Iron Ore (en $ amer.)	$0.25	—	16- 2-66	28- 1-66
Maple Leaf Gardens (ord)	$0.15	tr.	15- 1-66	3- 1-66

Brazilian en vedette à Montréal

MONTREAL. — La tendance générale est irrégulière et le marché est peu actif au début de l'après-midi à Montréal.

Les fluctuations dans tous les secteurs sont généralement restreintes. Les industrielles et les papeteries enregistrent de légers progrès tandis que les services publics accusent un léger déclin et les banques sont inchangées.

Le titre le plus activement transigé est Brazilian Traction dont les actions s'élèvent de ⅞ à 10¾ sur un volume de près de 20,000 actions. Mardi, le président de la compagnie a annoncé que Brazil allait vendre son réseau de téléphone au gouvernement brésilien pour la somme de $96 millions. (devises américaines).

La banque d'Epargne est active et gagne ⅛ à 17. Aluminium suit avec un gain de ⅝ à 32½. International Utilities hausse de 1 à 30. Anglo T. privilégié perd 1 à 49½ sur une transaction de 100 actions.

Les métaux sont plus faibles. Hudson Bay Mining baisse de 1 point à 76 et Cominco de ¾ à 46 mais Inco gagne ¾ à 99¾.

Dans le secteur minier, O'Brien perd 25 cents à 1.95 et Matachewan Canadian en perd 8 à 96 cents.

* * *

TORONTO — Les cours sont généralement plus élevés en matinée à Toronto.

Au tableau principal Brazil gagne 1½ à 10⅝ et Chrysler 1 à 57½. Seven Arts gagne ⅜ de même que Aluminium. Cominco baisse de ⅞.

Parmi les métaux usuels, Sisco baisse de 20 cents à 2.40 et Iron Bay en gagne 7 à 2.27. Asamera aux pétroles de l'ouest, gagne 6 cents à 2.76 et

du parquet de la bourse

parmi les spéculatives. Place hausse de 14 cents à 1.82.

* * *

NEW YORK — L'activité s'accroit à Wall Street alors que le marché continue de hausser, sous la conduite des aciers.

Les titres clé enregistrent des gains s'échelonnant jusqu'à 1 point ou plus.

La plupart des automobiles sont en hausse. Et la tendance est plus élevée parmi les métaux non ferreux, les chemins de fer, les services publics et les appareils électriques.

En dépit de la fermeté de Lockheed, la majorité des aérospatiales sont plus faibles ou inchangées. Quelques-unes sont nettement en baisse.

A midi, l'indice industriel Dow Jones marque un gain de 7.68 à 967.14. Celui de la Presse Associée, gagne 2.0 à 357.9.

* * *

LONDRES. — Le volume des affaires est restreint et le marché affiche une allure calme aujourd'hui à Londres.

Les valeurs de premier plan sont fermes. Les titres cotés en dollars accusent une tendance mixte mais les principales valeurs canadiennes progressent.

Les industrielles anglaises sont généralement inchangées, toutefois, les leaders tels que Unilever et Glaxo sont fermes et Dunlop et ICI regagnent le terrain perdu en début de séance.

* * *

PARIS. (AFP) — Une meilleure résistance se dessine aujourd'hui dans la tendance de la bourse qui n'en manifeste pas moins une assez grande irrégularité d'ensemble.

La réponse des primes nouvelle formule est inaugurée pour cette liquidation de décembre. Les cours de 'réponse' ne sont plus débattus isolément en milieu de séance comme précédemment, mais se confondent désormais avec les premiers cours de ferme. Ce qui, sur le plan pratique, se traduit par un peu de retard dans l'établissement des niveaux d'ouverture. Ce règlement des engagements conditionnels est, cette fois, loin d'être défavorable aux acheteurs. L'étiage moyen des valeurs françaises fait, en effet, apparaître une progression de 3 à 4% par rapport au mois dernier.

cote des grains

Marché à terme :

21/12/65

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Déc.	86⅜	—	—	86⅜
Mai	86⅞	—	—	86⅞
Juil.	85⅞	—	—	85⅞
Oct.	—	—	—	85¾
ORGE :				
Déc.	1.33	1.33¼	1.33	1.33¼
Mai	1.33⅝	1.34	1.33½	1.34
Juil.	1.32¼	1.32½	1.32⅛	1.32½
Oct.	—	—	—	1.32
LIN :				
Déc.	2.91½	2.92	2.91	2.92
Mai	2.96⅝	2.97⅛	2.96½	2.97
Juil.	2.96½	2.97¼	2.96⅜	2.97¼
Oct.	2.95¼	2.96	2.95¼	2.95¾
SEIGLE :				
Déc.	1.25⅛	1.26⅛	1.25⅞	1.26e
Mai	1.32¾	1.32⅞	1.32⅛	1.32⅛
Juil.	1.32⅜	1.32⅞	1.32½	1.32⅜
Oct.	1.32	1.32⅛	1.32	1.32⅜
GRAINE DE COLZA :				
Jan.	2.52	2.52	2.49½	2.51½
Mars	2.45½	2.46½	2.45⅛	2.46
Mai	2.42	2.46½	2.45⅛	2.46
Juil.	2.39¾	2.40¾	2.39¾	2.40⅜

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 86¾; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 83¾; 1 fourragère 81¾; 2 fourragère 78¾; 3 fourragère 75¾; fourragère mélangée 58.

ORGE : 1 et 2 cw 6 rang 1.35¼; 1 cw 2 rang 1.33¾; 2 cw 2 rang 1.31¼; 3 cw 6 rang 1.32¼; 3 cw 2 rang et 1 fourragère 1.29¼; 2 fourragère 1.27¼; 3 fourragère 1.24¼.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.26⅛; 3 cw 1.21⅛; 4 cw 1.12⅛; ergoté 1.05e; sur voie 1.26⅛.

LIN : 1 cw 2.92; 2 cw 2.87; 3 cw 2.57; sur voie 2.92.

GRAINE DE COLZA : no 1 cdn 2.52½; no 2 cdn 2.35½.

Marché du lin : Prix comptant $2.90½.

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Mars	1.66⅞	1.67⅛	1.66¼	1.66⅝
Mai	1.67⅞	1.67⅞	1.66⅜	1.67⅛
Mai	1.67⅝	1.67⅞	1.66¾	1.67⅛
Juil.	1.60¾	1.60¾	1.59⅛	1.59⅞
Sept.	1.62⅜	1.62⅜	1.60⅜	1.61⅛
MAIS :				
Mars	1.24½	1.25⅜	1.24¼	1.25¼
Mai	1.27⅛	1.27⅞	1.26¾	1.27¾
Juil.	1.28¼	1.29¼	1.28e	1.29
Sept.	1.24⅝	1.25¼	1.24½	1.25e
AVOINE :				
Mars	70¾	71	70¼	71
Mai	69⅜	69⅞	69⅜	69⅞
Juil.	67⅛	67¾	67½	67⅝
SEIGLE :				
Mars	1.24¾	1.24⅞	1.24⅛	1.24¾
Mai	1.27	1.27⅛	1.26⅜	1.27
Juil.	1.28	1.28⅛	1.27½	1.27¾
Sept.	1.25⅛	1.28⅜	1.28½	1.28⅜
FEVES SOYA :				
Jan.	2.66	2.66¼	2.65⅛	2.66
Mars	2.68½	2.69¼	2.67⅞	2.68⅞
Mai	2.71	2.71¾	2.70¼	2.71½
Juil.	2.71½	2.72⅞	2.71⅜	2.72⅜
Nov.	2.58¼	2.59¼	2.57¾	2.59
Août	2.67¼	2.69	2.67⅜	2.68¾
Sept.	2.62¼	2.63½	2.62	2.63½

denrées AGRICOLES

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministre fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, caisses de carton extra-gros .58 ; A-gros .55 ; A-moyen .52 ; A-petit .41 ; B .45 et C .37.

Beurre : arrivages courants, non admissible : 92, 54⅝; 93, 55⅝.

Fromage :livré à Montréal, ciré, arrivages courants, qu becois blanc en gros 40, coloré 40¼.

Pommes de terre : prix de gros, Québec $1.30 à $1.40 les 50 livres; N.-B. $1.35 à $1.50 les 50 livres, .34 à .36 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 15½ à 16½, procédé par rouleau, no 2 en sacs : 13½ à 15; autre catégorie pour nourrissage 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11. Poudre de lait 4¼ à 4½ cents.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection du ministère de l'Africulture et de la Colonisation.

Pommes : McIntosh $2.50 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie $2 à $2.25, C $1.35 à $1.50, Wolf River $1.50 à $1.75, Cortland $1.75 à $2, Russet $4 à $4.50, Délicieuses $4 à $4.50, Baxter $1.50 à $1.75, Greening $1.75 à $2 la boîte à verger.

Betteraves : $1. à $1.25 les 50 livres.

Carottes : no 1 $1.15 à $1.25 les 50 livres, $2.00 à $2.25 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux : .90 à $1 le sac de 50 livres, rouges ou Savoie $1.25 le cageot.

Navets : no 1 $1.75 à $2.00, no 2 $1.25 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le minot.

Oignons : jaunes $1.15 à $1.25, gros $1.50 à $1.60 les 50 livres, .30 à .35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres, rouges $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Panais : $2.25 les 12 cellos de 24 onces, $2.25 à $2.50 le minot.

Patates : $1.35 à $1.40 les 50 livres.

Poireaux : .85 à $1. la douzaine.

Arbres de Noël : $12 la douzaine.

fonds mutuels

	Achats	Ventes
Adanac Mutual	2.95	3.22
Andreae Equity	3.28	3.22
All Cdn Com	6.98	7.65
Ayl Cdn Div	9.06	9.93
American Growth	5.68	6.21
Assoc Investors	5.70	5.76
Beaubran	40.21	43.67
Canada Growth	6.14	6.75
Canada Security	4.97	5.46
Cdn Gas Energy	9.38	10.28
Cdn Investment Fund	4.07	4.47
Cdn Trusteed	4.87	5.32
Canafund	51.86	54.45
Champion Mutual	7.28	7.91
Collective Mutual	6.17	6.71
Commonwealth Intl	10.57	11.58
Commonwealth Int Lev	9.98	10.94
Corporate Investors	5.70	6.22
Diversified Income A	29.15	—
Diversified Income B	5.83	6.41
x—Dividend Shares	3.89	4.26
Dominion Compound	4.34	4.72
Dominion Dividend	3.37	3.66
x—Dreyfus	26.22	28.62
Dominion Equity	23.40	24.38
Entarea Investment	14.42	14.56
European Growth	6.23	6.81
Federated Financial	5.43	5.94
Federated Growth	6.94	7.58
First Oil and Gas	5.59	6.11
Fonds Collectif A	7.13	7.75
Fonds Collectif B	5.42	5.77
Fonds Collectif C	8.28	9.00
Fraser	10.45	10.50
Group Inc	4.19	4.58
Growth Equity	5.07	5.54
Growth Oil and Gas	11.71	—
Guardian Growth	4.27	4.65
Investors Growth	9.05	9.83
Investors Intl Mutual	5.95	6.47
Investors Mutual	5.00	5.44
x—Keystone Cust S-1	24.33	26.78
x—Keystone Cust S-4	6.71	7.42
x—Keystone Cust K-2	6.75	7.38
M olson M Fund	7.20	7.42
Mutual Bond	8.34	8.74
Mutual Accumulating	5.10	5.58
Mutual Bif	5.68	5.95
Mutual Income	6.38	6.98
One William Street	17.13	—
Prt et Revenu Mutuel	7.13	7.79
Provident Mutual	6.15	6.69
x—Putnam Growth	12.25	13.39
Radisson	4.68	5.14
Regent Fund	8.05	8.80
Research Investing	16.73	18.29
Savings Investment	7.13	7.74
1962 Exec Fund of Cda	6.82	7.47
x—TV Electronics	10.05	10.96
Timed Investmet	6.93	7.62
United Accumulative	9.44	10.32
Univ Svgs Equity	5.20	5.68
Western Growth	5.58	6.10

x —Devises Américaines.

Marché des bestiaux

MONTREAL. (PC) Le marché était à la hausse aujourd'hui et les prix étaient de 50 cents plus élevés que lundi.

Arrivages : 155 bovins, 47 veaux, 9 porcs, 28 moutons et agneaux.

Bouvillons communs de $14.25 à $14.60.

Génisses communes de $14.50 à $16.75, de qualité moyenne $19.25.

Bonnes vaches $15.50, de qualité moyenne de $14.50 à $15.25, communes de $12 à $14.25, sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $11 à $11.75.

Bons taureaux de $17.95 à $19.75, communs et de qualité moyenne de $14.75 à $17.

Jeunes veaux, bons, de $30 à $35, qualité moyenne de $25 à $29, communs de $15 à $24.

Porcs, catégorie "A" de 40 à $41, truies $27.50.

Aucune vente de moutons et agneaux.

Cote de l'or

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.14 à l'achat et $35.16 à la vente.

Prix de l'once troyes d'or à la Bourse londonienne des lingots : $35.14 39/50 ou 250 shillings, 10½ pence.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 F, cote 50 F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 106.00 F.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien fléchit de 1/64 à 0.92 63/64 en argent américain.

La livre sterling hausse de 5/64 à $2.80 7/32.

MONTREAL — Le dollar américain cotait en argent canadien, $1.07 9/16.

La livre sterling fléchit de ⅛ à $3.01 7/16.

NEW york

	Haut	Bas	Midi
ACF Ind	46⅞	46⅝	46⅝
Address	63¾	62¾	62¾
Allegany	13½	13⅜	13⅜
Allis Ch	34⅜	33⅞	34
Alm Ltd	30⅜	30⅛	30¼
Amerada	71⅝	71¼	71¼
Am Can	57¼	56⅞	57⅛
Am Cyan	85	84⅜	85
Am Home	84⅞	84⅛	84⅛
Am Mot	9⅛	9	9⅛
Am Smelt	73¾	73⅜	73⅜
Am Std	21½	21⅜	21⅜
Am Sugar	31	31	31
Am Tel Tel	62	61⅝	62
Am Tob	39⅜	39¼	39⅜
Amsted	47⅛	47⅛	47⅛
Onenda	85	83½	84⅞
Armco Etl	71⅜	71¼	71¼
Armstrg Ck	61⅜	60⅞	61
Avco Corp	25¾	25¼	25¼
Babcock	43½	43⅜	43½
Balt Ohio	39	39	39
Bell How	41⅝	41	41⅛
Beth Steel	41⅜	40⅝	41½
Boeing	133⅝	131¼	132
Borden	40⅝	39¾	40⅛
Borg War	47¼	47	47
Bos Edison	44	43⅛	44
Brunswk	9⅝	9½	9½
Bucy Erie	60⅜	60⅜	60⅜
Burl Ind	43½	43¼	43¼
Burrghs	48⅝	47½	47½
Calumet	25¾	25½	25⅝
Camp Sp	36½	36⅛	36⅛
Can Sou Ry	7¾	7¾	7¾
Cen Brew	7¾	7¾	7¾
CPR	62	61½	62
Case PI	25⅜	25½	25⅜
Cater Tr	51½	50⅞	51⅛
Celanese	88⅛	87	87
Ches Ohio	77½	77¼	77¼
Chrysler	54	53¾	53⅞
Cities Sv	41⅜	41⅜	41⅞
Clavite	54⅜	53⅝	54⅜
Coca Cola	86¾	86½	86¾
CBS	46⅜	45½	45¾
Col S Oh	40⅜	40⅝	40⅝
Coml Slv	46½	44⅞	44⅝
Com Sat	40¼	40¼	40¼
Cons Edis	41⅝	41¼	41⅝
Container	34	34	34
Cont Can	62⅛	61¾	62¼
Cont Mot	15⅜	15⅛	15⅜
Cont Oil	68⅛	67¾	67¾
Contri Data	40⅜	40	40⅜
Copw Stl	32½	32⅜	32¼
Corn Pd	55⅛	54⅞	55
Crane Co	38	38	38
Cr Zell	48⅜	48⅛	48⅜
Curtiss Wr	27½	27⅛	27¼
Deere	49⅞	49⅜	49⅞
Det Stl CP	17⅞	17¾	17⅞
Dome M	34½	34⅛	34½
Douglas	79⅛	77¾	78⅛
Dow Chem	77½	77¼	77⅞
Du Pont	236⅝	236⅛	236⅝
East Kod	112	111	111¼
Eaton Mfg	60⅜	59⅞	60⅜
El Str Bat	54¼	54¼	54¼
El Paso Ng	19⅜	19⅛	19¾
Evershrp	22⅜	22½	22½
Firestn	46⅜	46⅜	46½
Ford Mot	56⅜	56	56
Frueh Tra	35⅝	35¼	35⅝
Gen Dyn	62½	62¼	62⅛
Gen Elec	113⅜	113¼	113½
Gen Fds	82⅞	82⅛	82¾
Gen Instru	34¾	34¼	34¾
Gen Mills	61⅛	60¾	61
G M C	103	102⅜	102¾
Gen P Cem	14⅞	14	14⅜
G Tel El	47⅜	47¼	47¼
Gen Tire	29	28⅜	28⅞
Ga Pac CP	57¾	57½	57½
Glidden	22¾	22½	22¾
Goodrich	56¼	55⅞	55¾
Goodyr	48⅞	48½	48⅝
Goodyr	48⅞	48½	48⅜
Granby	22	21⅝	22
Grand Un	24½	24¼	24½
Gt A P	34⅝	34⅜	34½
Gt Nor Ry	59¾	59½	59½
Gulf Oil	59	58½	58½
Heinz	41⅞	41⅜	41⅜
Hmstk	44⅛	44⅛	44⅛
Hnywell	71¼	71⅛	71⅛
Ing Rand	56⅞	56⅜	56½
Ins No Am	88	87⅜	88
Interlake	40	39⅛	40
I B M	512	509¼	509¼
Int Harv	46	45½	46
Int Nick	93⅛	93	93⅛
Int Pap	30½	29⅞	30⅜
Int Tel T	66⅜	66¼	66¼
Johns M	53	52	52⅝
Kays Rth	38½	38¼	38¼
Kellogg	41	40⅛	41
Kennecot	125¾	124¾	125⅝
Korvette	27	26⅝	27
Kresge	82	82	82
Krohler	31⅜	31⅜	31⅜
Lib McN L	14¼	14⅛	14¼
Link Belt	40	39⅛	40
Litton Ind	140⅝	140¼	140¼
Lock Airc	66¼	65⅞	66⅛
Loew's	27¾	26⅞	27½
Mad S Gar	4	3⅞	3⅞
Mallory	48¼	48⅛	48⅛
Marath Oil	53¾	53⅜	53⅝
Marine Md	31½	31⅛	31⅛
Marq Cem	20⅛	19⅞	20⅛
Marsh Fld	60½	60⅛	60½
Martin M	22⅜	22	22
McIntyre	83¾	83¾	83¾
McKee	28⅞	28⅝	28⅞
Merck	74½	74⅛	74½
Minn MM	66¾	66⅝	66½
Mohasco	25¼	25	25
Monsanto	83⅞	83¼	83¼
Mont Ward	34½	33¾	34¼
Nat Cash	76¾	76¼	76¾
Nat Dairy	86⅞	86⅝	86¾
Nat Dist	34⅞	34¼	34⅞
Nat Gyps	35	34⅞	35
NY Cent	81½	80¼	80½
Nor Pac	59⅞	59⅝	59⅞
Outb Mar	20½	20⅛	20⅜
Pac Pete	11¼	11	11⅛
Pan Am	52⅜	51⅞	52⅜
Parke Da	31⅜	31¼	31½
Penn RR	64⅜	63⅞	64¼
Pepsi Cola	75⅜	74⅞	75⅜
Pfizer	74¾	74	74½
Phelps D	74	73¼	74
Philip Mor	90¼	90	90¼
Pitney Bow	47¾	47¼	47¾
Pit Plate	71⅜	71	71¼
Polaroid	124	121¾	121½
Pro Gam	69⅛	68⅝	68⅞
Pullman	56⅞	56⅜	56⅞
R C A	46¼	45⅛	46⅛
Ralston	40½	40¼	40⅛
Repb Stl	45	44½	44⅜
Rex Drg	49¾	48¾	49⅛
Rey Tob	43½	43⅜	43½
Rch Mrll	84⅞	84⅛	84⅞
Royal Dut	42	41Q	41½
Rubbrmd	26¼	26¼	26¼
Schenley	36¼	36⅛	36⅛
Scott Pap	37⅞	37½	37⅞
Sears R	63¾	63½	63⅝
Shell Oil	63⅜	63	63¼
Sheraton	13	12¾	13
Sinclair	61¼	61¼	61¼
Socony	90⅝	90¼	90¼
South Pac	46½	46¼	46½
Sperry R	21	18⅞	20⅝
Std Brund	74⅜	74¼	74¼
Std O Cal	79⅜	78⅞	79⅜
Std O Ind	46⅞	46½	46⅝
Std O NJ	80¾	80	80⅜
Studeak	22¼	22⅛	22¼
Sun Oil	62⅝	62⅜	62⅝
Swift	53	52¼	53
Texaco	80⅝	79⅞	80
Tex G Sul	83	82⅝	82¾
Textron	85⅞	85⅝	85⅞
Thiokol	21¾	21½	21¾
Bidewt O	52¾	52	52
Timken	46	45½	45⅝
Twent C	34⅛	34½	34⅜
Un Carb	69	68½	68⅞
Un Tank C	67¾	67⅜	67¾
Utd Airc	85⅝	84¾	84⅞
Utd Corp	8⅞	8⅞	8⅞
Un Fruit	30⅝	30	30½
US Freight	55½	54½	55½
US Gyps	63¾	63¼	63⅝
US Rubb	71	71	71
US Steel	54⅝	54¼	54⅛
Vanada CP	29¾	29	29
Walkers	34¼	34¼	34¼
Warn Lam	41½	41¼	41¼
W Un Tel	49⅛	49½	49½
Wesths El	63¼	62⅝	63¼
Woolwth	29¾	29¼	29¼
Xerox CP	206½	206	206
Zenith R	115½	113⅝	113¾

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	5½	7
Aconic	3	5
Advance RL	20	23
Amal Mng	20	—
Amer Chib	10	12
Americ	—	25
Arnora	—	2
Atlas Chib	—	2
Bald Mt	4½	7½
Beauchemin	—	40
Boma Chib	—	35
Beauport Holding	15	19
Bracemac	17	19
Burrex	30	35
Columbia R	5½	5¾
Cdn Javelin	9¼	9¾
Caprive	3	5
Coastal Mining	30	32
Corgemines	80	90
Cuvier	3	5
Dalhousie	21	23
Dasson Copper	18	21
Dubisson	4	6
Elmac	5	7
En Ola Expl.	20	30
Ganda Silver	23	26
Gaspe Copper	30	32
Gaspesia	40	50
Gibson	8	10
Goldstar	12	15
Grt Lakes Nickel	3.00	3.50
Hucamp	27	32
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	2	4
Iroquois	—	55
Jack Watte	12	15
Juma	18	20
Kenmae	—	2
Kewagama	4	6
Kukatush	4	4½
Lake Beaver	18	21
Leeds Metals	55	60
Little Tex	10	17
Lun Echo	80	85
Main Oka	5	10
Mariner	45	50
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Naganta	50	70
New Mill Copper	10	15
Nat Malartic	57	62
Nemrod	5	15
New Assoc Dev	14	19
New Baska	14	18
New Insco	10	12
New Lorie	8	10
New Pascalis	35	45
Nipiron	60	65
Norque	6	8
Oklend	1	3
Olympus	50	60
Que Expl	16	18
Quejo	4	6
Ran Lux	—	25
Rand Mal	4	6
Seaway	2	4
Scandia Mng	20	30
Scott Chib	1	3
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sulico	7	8½
Timrod	25	50
Watson Lake	6	8
William Leys	1	3
Young Dave	17	19

SECTION INDUSTRIELLE

Source Kippen Co. Inc.

Bq d'Economie Que	7½	8½
Chartered Credit	4¼	4¾
Corpex	9¾	10½
Corpex wts	2.25	3.00
Crp Fonc de Mtl "B"	1.00	—
Crp Fon de Mtl A	—	4 75
Credico	4½	5
Cr Alliance priv.	6	7
Cr St Lau "B"	18	19
Crown Life	40	42
Const. Theatre A	6½	—
Electronic Ass	1½	2
Grenache	2.90	3.10
Grt Cdn Oil	12½	13
Industrial Life	180	200
La Prévoyance	14	15
La Solidarité	75	—
La Stabilité	7.50	8.25
Les Prév	—	75
London Life	400	415
N.B. Tél.	17¼	17¾
Pacific Gas	14½	15½
Paco	1.80	2.00
Permeator	10½	12
Soc d'Am et de Fid	36½	38
Steadman	1.25	1.75
Super Seal	9	10
Supersol	3½	4
Sysstcoms	35	—
Trizac	0.90	1.15
Trust Gen.	30	31
Un. Amus.	26	—
Id. B	26	—
Well Bank	4¼	4¾
Zodiac	3	3¾

Devises étrangères

Source : Bq. Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2689
Argentine	Peso	.0058
Australie	Livre A.	2.41
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeire	.00050
Chili	Escudo	.2645
Danemark	Couronne	.1562
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2195
Hollande	Florin	.2983
Italie	Lire	.001723
Japon	Yen	.002981
Mexique	Peso	.0861
Norvège	Couronne	.1505
Nouvelle Zélande	Liv. N.B.	3.0033
Pérou	Sol	.0403
Suède	Couronne	.2079
Suisse	Franc	.2491
Tchécoslovaquie	Couronne	.1499
Venezuela	Bolivar	.2397

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1535	$ 10⅛	10¾	10⅞
Ack'nd	500	495	495	495
Alta Gas	940	$ 38	38	38
Alta G C p	150	$ 97	96½*	96½
Alta Gas w	1410	$ 11¼	10¾	11¼
Alg Cem	600	$ 9⅝	9⅝	9⅝
Algoma	752	$ 61⅝	60½	60½
Alumini	9084	$ 32⅝	32	32½
Alum 4¼ p	605	$ 39¼	38⅞	39¼
Alm 2p 4½	250	$ 46⅛	46⅛	46⅛
Ang CP	z25	$ 9	9	9
Anthes A	z135	$ 23	23	23
Argus	125	$ 18¼	18¼	18¼
Arg B pr	z15	$ 50	50	50
Arg C Ppr	1800	$ 12¾	12¾	12⅝
Arg 260 pr	65	$ 49½	49½	49½
Asbestos C	445	$ 23	22¾	23
Ashdwn B	300	$ 7	6⅞	7
Atl Sugar	400	$ 24½	24¼	24½
Auto El	105	480	480	480
Avco	600	$ 27¼	26⅞	26¾
Bank Mont	415	$ 62	61½	62
Bank NS	590	$ 71½	71	71½
Bath P	z25	$ 22	22	22
Bath P w	z30	910	910	910
Beatty n	100	$ 11	11	11
Beav Lum	z5	$ 35½	35½	35½
Bell Ph	2669	$ 56¼	56	56½
Bicks	1205	$ 15⅛	14⅞	14⅞
Bow Valey	200	$ 13½	13½	13½
Brazil	55321	$ 10¾	10⅜	10½
Br Tnk	650	$ 6¾	6½	6¾
BA Oil	1020	$ 29¾	29⅝	29⅝
BC Forest	100	$ 22½	22½	22½
BC Pack A	z12	$ 17½	17½	17½
BC Pack B	112	$ 17½	17½	17½
BC Sugar	200	$ 35¾	35½	35½
BC Sug p	250	$ 19½	19½	19½
BC Phone	5u	$ 69	69	69
BC Ph 6 pr	75	$106¼	106¼	106¼
BC Ph 4¾	z5	$ 96⅝	96⅝	96⅝
Bruck B	200	$ 13½	13½	13½
Bulolo	300	$ 9⅜	9¼	9⅜
Burns	425	$ 16⅜	16¼	16⅜
CAE Ind	200	$ 12	12	12
Cal Pow	625	$ 26	26⅝	26¾
Calvr Dle	2400	200	200	200
Can Bread	100	$ 15	15	15
Can Cem	z17	$ 43½	42½	42½
Can Ce p	202	$ 27	27	27
CD Sug	1000	$ 23½	23¼	23½
Ca Iron	250	$ 62	62	62
Ca Iron p	z20	$ 90½	90½	90½
C Pack B	50	$ 85	85	85
CSL Pr	400	$ 6¼	6¼	6¼
C Brew	1775	$ 7⅝	7½	7⅝
CB Alm A	100	$ 15½	15½	15½
C Chm w	925	645	635	635
C Found p	z50	$ 16	16	16
Cdn G Inv	50	$ 57¾	57¾	57¾
C Hydro	145	$ 26¼	26	26
C Hydr p	650	$ 20¼	20¼	20¼
CImp BkC	1198	$ 64⅛	64	64⅛
CInd G O	749	$ 12⅞	12¾	12¾
CInd Go p	z100	$ 12⅝	12½	12⅝
C I L	460	$ 20¼	20	20
C I L pr	30	$ 81	81	81
C Marc	550	$ 7	6¾	6¾
C P R	3630	$ 65⅝	65¼	65⅝
CPR Pr	3650	$ 9¼	9	9¼
Cdn Pet	z1	$ 10½	10½	10½
C Refract	125	$ 17¼	17¼	17¼
Cdn Salt	911	$ 33	32	33
Cdn Tire	80	$ 63	63	63
C Ut 4¼ pr	z10	$ 86	86	86
C Utl 5 pr	30	$100	100	100
C Westng	525	$ 90	90	90
CW Prop	z45	450	450	450
Ctl Fnd A	100	$ 11	11	11
Chat-Gai	z25	$ 13	13	13
Chemcell	710	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Chrysler	z91	$ 57½	57½	57½
Clairtone	300	$ 5⅝	5⅝	5⅝
Codville D	1200	$ 5⅜	5⅛	5⅜
C Savings	1600	$ 14	14	14
Computr	z135	$ 18¼	18	18¼
Col Cell pr	375	$ 23½	23½	23½
Con Bldg	150	230	230	230
Con M S	3945	$ 47¼	46	47¼
Con Paper	190	$ 39¼	38¾	39¼
Con Gas	5431	$ 15¼	15	15¼
Copp Clar	z20	$ 9½	9½	9½
Coronatn	225	280	280	280
Crain RL	100	$ 27⅞	27⅛	27⅞
Crush Int	300	$ 13⅞	13⅞	13⅞
Cygnus B	z39	$ 5	5	5
Dale-Ross	300	$ 16¼	16¼	16¼
Delta Acc	z1	$ 25	25	25
Distl Seag	1325	$ 36½	35¾	36
D Bridge	90	$ 28	28	28
Dom Elect	290	$ 14¾	14½	14½
Dofasco	689	$ 26½	26¾	26⅞
Dofasco p	50	$ 97⅞	97⅞	97⅞
Dom Glass	400	$ 14½	14½	14½
Dom Lime	100	215	215	215
Dosco	z50	$ 14	14	14
Dom Store	350	$ 23¾	23½	23¼
Domtar	1770	$ 18¼	17¾	18¼
Domtar p	200	$ 21	21	21
Du Pont	290	$ 43½	43¼	43¼
East Ch Tr	z19	$ 47	47	47
Econ I A p	100	$ 49½	49½	49½
Emp Life	10	$244	244	244
Exquisite	100	$ 12	12	12
Exqut A w	200	290	290	290
Falcon	411	$106	106	106
Fam Play	z50	$ 24	24	24
Fed Grain	500	$ 6¾	6¾	6¾
Fleet M	13200	75	62	65
Ford US	100	$ 60	60	60
Fraser	200	$ 28⅞	28⅞	28⅞
Freiman	z25	$ 6	6	6
Fruehauf	425	$ 12½	12½	12½
G develo	5200	$ 6	5⅞	5⅞
GMC	z2	$110	109	109
GS Wares	100	$ 11	11	11
Globe A	100	$ 10¼	10¼	10¼
Goodyear	55	$205	204	204
G Mack A	100	$ 7¾	7¾	7¾
G Bahama	300	270	265	265
GL Paper	850	$ 21¾	21	21
GL Power	325	$ 30¼	30¼	30¼
GN Cap	100	325	325	325
Gt West L	105	$ 84¾	84	84¾
Gr Wpg G	z5	$ 28½	28½	28½
Greyhnd	100	$ 12½	12½	12½
Guar Tr	335	$ 12⅞	12¼	12¼
Hardee	600	78	77	78
Hard CrpA	300	$ 33¼	33	33
Hawker S	655	$ 5⅛	5⅛	5⅛
Hayes Stl	300	$ 25¾	25	25
Horne Pf	2000	295	290	295
Home A	2482	$ 17⅞	17⅜	17⅞
Home B	392	$ 18¾	18½	18½
Hur Erie	375	$ 11⅝	11⅝	11⅝
Husky	630	$ 13⅞	13¾	13¾
Husky Bpr	100	$ 51¾	51¾	51¾
HBC	2302	$ 14¼	14¼	14¼
HB Oil G	109	$ 17¾	17¾	17¾
Imp Oil	1668	$ 52½	52¼	52½
Imp Tob	250	$ 14¼	14¼	14¼
Ind Accep	100	$ 22¼	22¼	22¼
Ind Wire	1500	240	240	240
Ingersoll A	100	$ 9½	9½	9½
Inglis	1750	$ 8	7⅞	7⅞
Inland Gpr	z10	$ 19½	19½	19½
Inland Gw	500	27	27	27
IMC	105	$ 76½	76½	76½
Int Nickel	4348	$100	99¾	99¾
Int Util	825	$ 30	29¼	30
Intpr P L	345	$ 84½	84	84½
Int Stl P	2700	$ 5⅛	5⅛	5⅛
Inv Grp A	z100	$ 14⅝	14⅝	14⅝
James Stl	100	$ 9¼	9¼	9¼
Jefferson	820	$ 25	24¾	25
Jeff Bw	825	$ 17¼	17	17
Jockey C	3100	495	490	495
Kelly D A	200	$ 5⅝	5⅝	5⅝
Kelsey Co	200	$ 17	17	17
Labatt	405	$ 17¾	17¼	17¼
Lafarge A	z50	$ 11½	11½	11½
L Ont Cem	1135	$ 6¾	6⅝	6¾
LO Cem w	200	285	285	285
Laura Sec	255	$ 28¾	28½	28¾
Lau Fin	1280	$ 11⅛	11	11⅛
Leland	200	17	17	17
Levy	500	$ 15½	15½	15½
Levy A pr	z75	$ 10¾	10¾	10¾
Life Inv wt	100	240	240	240
LobCo A	2402	$ 10¼	10¼	10¼
LobCo B	150	$ 10⅞	10⅞	10⅞
LobCo pr	75	$ 47⅛	47⅛	47⅛
LobG B pr	z25	$ 32¼	32¼	32¼
Loeb M	1530	$ 15⅝	15½	15⅝
Lowney	z10	$ 27	27	27
Maclarn A	103	$ 23	23	23
Maclarn B	104	$ 24	24	24
Maclean H	100	$ 33⅝	33⅝	33⅝
MBPR	1745	$ 25⅞	25⅝	25⅝
Maher	2300	$ 10	9⅞	10
MLf Gard	150	$ 29⅛	29	29⅛
M Leaf Ml	500	$ 16¾	16¼	16¾
Mass-F	1930	$ 32⅞	32¾	32¾
MGF	300	$ 8½	8½	8½
Milt Brick	300	370	365	370
Molson B	125	$ 33¾	33¾	33¾
Mon Foods	500	$ 7¾	7¾	7¾
Montex	600	$ 16	15¾	16
Montex w	100	$ 11½	11½	11½
Mont Loco	500	$ 14	13⅞	13⅞
Mont Trst	100	$ 20	20	20
Moore	265	$ 79½	79	79½
Nat Drug	z15	$ 13	13	13
Nia Wires	100	$ 19¾	19¾	19¾
Noranda	1886	$ 52	51	52
Nor Ctl G	3275	$ 28½	28⅛	28⅛
Nor TarC	1175	$ 6¼	6¼	6¼
Nor Tar pr	z35	$ 24¾	24	24¾
Nor Phone	120	$ 10	10	10
Ont Steel	100	$ 36½	36½	36½
Oshawa A	375	$ 26¾	26¾	26¾
Pac Pete	1855	$ 12⅛	11⅞	12
Peel Eldr	195	$ 15⅜	15⅜	15⅜
Pembina	800	$ 10⅜	10¼	10¼
Pow Corp	1725	$ 12¼	12¼	12⅜
Pow Cor p	60	$ 46½	46½	46½
Price Bros	535	$ 38½	38⅜	38½
QN Gas	2300	$ 13¾	13½	13¾
QN Gas p	z20	$ 96	96	96
Q G 63 w	1200	685	685	685
Rank O A	500	455	430	430
Revelstk	100	$ 9¾	9¾	9¾
Revenu P	200	$ 8	8	8
Robertsn	200	$ 21½	21½	21½
Rockow p	300	$ 16½	16½	16½
Romfield	3300	165	165	165
Ronald Fd	z25	$ 12½	12½	12½
Rothman	205	$ 23	23	23
Royal Bnk	853	$ 73¾	72¾	73½
Russel H	200	$ 20	20	20
Stl C A	25	$ 33	33	33
St Mauri	1000	45	44	45
Salada	1050	$ 11½	11½	11½
Scot YK	100	$ 18	18	18
Seven Ar	17490	$ 21¾	20⅝	20¾
Shell Can	3547	$ 19¾	19½	19¾
Shell I pr	575	$ 25¼	25	25¼
Shell I w	2250	675	650	675
Shop Save	125	$ 13¾	13¾	13¾
Silverw A	z100	$ 15¾	15¾	15¾
Simpsons	662	$ 28	27⅞	28
Simpson S	175	$ 17¼	17¼	17¼
Slater Stl	380	$ 14⅛	14	14⅛
Slater A w	200	860	860	860
Sogemine	z20	$ 12	12	12
Southam	75	$ 39½	39⅜	39½
St Pav	z25	$ 13½	13½	13½
St Radio	125	$ 18½	18½	18½
Steel Can	967	$ 25⅜	25¼	25⅜
Steinbg A	300	$ 48	48	48
Suptest o	1400	$ 23¼	22¾	23⅛
Suptest pr	z15	$ 99	99	99
Tamblyn	25	$ 28	28	28
Tancord	z25	$ 8½	8½	8½
Tancor p	100	330	330	330
Texaco	100	$ 53¼	53	53¼
T D Bnk	822	$ 61¾	61¼	61¾
T Iron A	100	$ 24	24	24
T Fin A	475	$ 11⅞	11⅞	11⅞
T Fin Ap	445	$ 25½	25½	25½
Transair	1100	415	410	415
T Can PL	1777	$ 37¾	37½	37¾
Trans Mt	4165	$ 17¾	17⅝	17¾
Tru Wall	500	410	405	405
Turnbull	200	$ 6⅞	6⅞	6⅞
U Ac 1p	25	$ 44½	44½	44½
Un Carbid	200	$ 27¾	27¾	27¾
Un Gas	1055	$ 31¼	30¾	31
U Coirp B	135	$ 13	13	13
Versatile	250	$ 18¾	18¾	18¾
Vic G Tr	z170	$ 14¼	14	14
Wainwr	100	45	45	45
Walk GW	2277	$ 34⅝	34½	34½
Webb Kp	2500	12	12	12
Weldwod	375	$ 10½	10½	10½
Well Fin tc	100	$ 5	5	5
West Ind	200	250	245	245
West In A	1100	460	455	460
Westcost	1845	$ 23¾	23¼	23¾
Westeel	525	$ 19¾	19¾	19¾
W Pacific	400	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Westfair	50	$ 36¼	36¼	36¼
Weston A	450	$ 19½	19¼	19½
Weston B	1030	$ 20⅝	20½	20⅝
West A wt	132	$ 11¼	11¼	11¼
Woodwd A	100	$ 24⅝	24¾	24¾
Zenith	500	245	240	240

MINES

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Acad Uran	2000	4½	4½	4½
Accra	1000	18½	18½	18½
Advocate	1000	470	470	470
Agnico	5249	125	120	125
All Pitch	520	16½	16½	16½
A Am Mol	3300	153	150	150
A Rouyn	3500	244	241	241
Ang U De	4300	57	56	56
Ansil	7100	15	14	14
Area	2800	89	82	89
Armore	600	21½	21½	21½
A Arcadia	5150	22	21	21
Argoey	7700	40	39	39
Atl C Cop	4800	163	160	162
Aunor	400	330	330	330
Bankeno	z240	29	29	29
Barnat	1200	66	66	66
Baska	500	11½	11½	11½
B-Dqu	z100	14	14	14
Belleterr	1000	29	29	29
Bethlm	2600	550	535	540
Bidcop	5000	7	7	7
Big Nam	1425	46½	46½	46½
Black Bay	500	9	9	9
BL Hawk	3700	280	275	275
Bralorne	118	450	450	450
Brunswk	880	$ 15	15	15
Bount Ex	5000	22	22	22
Bunke H	5000	34½	33	33
Cadamet	1775	9½	9½	9½
Can Mine	500	17	17	17
Camflo	5350	375	370	375
Camp Ch	400	700	685	700
C Tung	2100	125	122	125
C Dyno	700	142	142	142
C Faraday	z60	305	305	305
C Jamies	2050	104	104	104
Cdn Kee	12600	13	12½	12½
C Malart	3000	15	14	14
Cantre	3025	32	31	32
Captai	33100	32	30½	31
Cassiar	4055	$ 14	13⅞	14
Cent Pat	1100	180	176	176
Cheski	17000	17	16	16½
Cheste	18000	17	16½	17
Chib Ka	3000	19	18½	18½
Chib M	4200	59	57	59
Chimo	10600	153	144	150
Chrom	300	180	175	175
Coch Wi	200	380	380	380
Coin La	2500	26	25½	26
Com Met	3000	25	25	25
Coniaur	z5	18	18	18
Con Key	4000	10	9	9
Con Shaw	2833	22	20	20
C Bellek	10000	10	9	10
C Callinan	2000	10	8	8
Con Gillies	1400	6	6	6
C Hall	117725	54	45½	51
C Marben	3700	335	325	335
C Mogul	3010	370	365	370
C Morrisn	8900	225	220	220
C Mosher	1500	102	101	102
Con Negus	1000	14	14	14
Con Nichl	1000	11	11	11
C Rambler	1300	190	187	190
C Red Pop	7000	6½	6½	6½
C Reger	57100	10½	10½	10½
Conwest	600	740	730	740
Cop Corp	13900	75	68	68
Cop Fields	1900	114	113	114
Cop Man	5000	11	11	11
Cowich	5600	83	81	83
Craigmt	1500	$ 11¾	11½	11¾
Cstland	1000	27½	27½	27½
Croinor	1900	7½	7½	7½
Daering	1000	12½	12½	12½
Deer Horn	3500	34	33	34
D'Elda	193659	102	92	95
Denison	445	$ 35⅞	35⅝	35⅞
Dickqnsn	1355	465	440	450
Disvovery	410	261	260	260
Dome	1530	$ 37⅛	37	37
Donalda	11500	23½	22½	23
East Sull	450	825	820	820
F'west T	6010	12	12	12
F Mar	220	490	490	490
F Orenada	3700	50	48	50
Frobex	z142	80	80	80
Genex	16000	38	38	38
Glacier	1060	11	11	11
Glenn Ex	2000	14	13½	14
Goldray	1333	63	63	63
Gortdrm	900	275	275	275
Granisle	1900	305	299	305
Granduc	575	320	315	320
Grandroy	5000	25	25	25
Gulf L	1500	9	8½	9
Gunnar	1320	205	200	201
Hasaga	1000	14	14	14
Hastings	300	225	225	225
Heath	1000	9	9	9
High-Bl	1100	890	870	890
Hollinger	220	$ 25	25	25
Huds Bay	275	$ 76	76	76
Hydra Ex	z40	16	16	16
Int BibisT	5910	175	172	174
Int Helium	600	126	124	124
Int Helm r	1800	½	½	½
I Kenville	1000	26	26	26
Irish Cop	1000	21	21	21
Iron Bay	13110	234	234	234
Iso	2800	202	200	200
Jacobus	z300	9	9	9
Jaye Exp	4000	22	21	21
Jelex	8225	31½	29½	29½
Joburke	6500	7½	7	7½
Joliet	500	27	27	27
Jonsmith	79100	29	23½	26
Joutel	1300	88	88	88
Joutel	1300	88	88	88
Kerr Add	5765	880	850	870
K Anacon	2238	305	300	300
K Ana r	7388	4½	4	4
Kilembe	2000	$ 12½	12⅜	12⅜
Kirk Min	z450	10	9	10
Kopan	7500	13½	13	13
Lab Min	z80	$ 34	33⅞	33⅞
L Dufault	852	$ 13¼	13	13⅝
Lakehead	2000	23	22	22
Lake Lyn	5000	28	27½	28
L Shore	280	180	180	180
La Luz	300	$ 16⅜	16¼	16¼
Latin AM	1000	9	9	9
Leitch	900	560	550	560
Lorado	4300	130	125	130
Louvict	11100	34	32	32
Macassa	2980	270	265	265
Macdon	2000	39	38	39
Madsen	1300	215	215	215
Malartic	1000	62	62	62
Manok MS	z150	7	7	7
Maralgo	2500	10½	10½	10½
Marchant	2000	225	225	225
Marcon	1000	9	9	9
Martin	3000	67	66	66
Matach	1000	10½	10½	10½
Mattgmi	1547	$ 16⅞	16⅝	16¾
Maybrun	6700	29	28	28
McIntyre	z53	$ 89¾	89¼	89½
McAdam	66000	•95	95	95
McKen	2000	8½	8½	8½
McWat	38100	60	52	57
Mentor	1500	45	45	45
Merrill	12500	62	57	60
Meta Urn	1000	10	10	10
Metal Min	680	156	155	155
Midrim	25500	39	35	39
Min Ore	1000	94	94	94
M Wright	7875	38	37	37
Multi M	69914	106	91	101
Nat Expl	6000	14½	14	14½
New Bid	7000	6	6	6
New Cal	4000	73	68	73
Newconx	z10	710	710	710
Neonex w	500	350	345	350
N Goldvu	4500	9½	7	9½
N Harri	9100	13½	12	12½
N Hosco	2000	265	262	262
N Mylam	5200	28	27½	27½
Newnor	32500	15	12	14
N Senatr	7500	18	17½	17½
Nick Rim	1000	14	14	14
Nisto	7500	16	15½	16
Nor Acm	1500	13½	13	13
Norbea	5500	142	135	141
Norgold	9090	16½	16	16½
Norlant	1000	6	6	6
Norlex	3300	17	16½	17
Norpax	6500	15	13½	14
N Rank	2000	34	34	34
Northca	2200	25½	24½	24½
North C	1000	160	158	158
Northga	1830	770	765	770
Norsp A	500	26	26	26
Nudul	2500	17	17	17
Obaska	2000	13	13	13
O'Brien	7465	195	188	192
Opemsk	2350	885	875	875
Orchan	300	435	435	435
Osisko	500	40	40	40
Parama	12000	14½	13	13½
Patino	506	$ 10¼	10⅛	10¼
Pax In	25500	27½	26	26½
Pce Exp	1100	19	19	19
Peerless	z60	5	5	5
Pick Crow	z4	35	35	35
Pine Point	1455	$ 75	72½	74½
Placer	1100	$ 25	24¾	24¾
Porc Pay	2866	28½	28	28
Pow Rou	500	40	40	40
Preston	2825	$ 11	11	11
Probe M	13000	42	38	38
QMI	400	219	219	219
Que Chib	3500	15½	15	15
Que Lith	1590	325	320	320
Que Man	6000	23	22	23
Q Sturg	2000	37	36	37
Quemont	400	$ 10⅛	10¾	10⅞
Quonto	2325	9	8½	9
Radiore	2900	76	75	76
Raglan	9300	205	200	205
Rayrock	2800	100	99	99
Rio Algom	2662	$ 19	18¾	18¾
Rix Athab	1000	23	22½	22½
Rockwin	1285	65	65	65
Roman	750	730	730	730
Rowan Cn	2000	6½	6½	6½
Ryanor	2000	16	16	16
Salem	5000	18	18	18
San Ant	3500	15	15	15
Sarimco	z400	17½	17½	17½
Satellite	5000	13½	12	12
Sherritt	3268	560	550	555
Sil Eureka	240	125	120	120
Silvrflds	200	350	350	350
Silvmaq	12500	38	37	37½
Sil Miller	3700	18	17½	18
Sil Stand	8800	130	120	125
Siscoe	500	230	230	230
Stanrck	z100	78	78	78
Starratt	11000	4½	4	4½
Steep R	1560	655	640	655
Sud Cont	1000	20½	20½	20½
Sunburst	z90	9	9	9
Teck Corp	1400	510	500	500
Territory	720	14½	14½	14½
Texmont	900	122	121	121
Tex Sol	5000	28	28	28
Thom L	2600	38½	38½	38½
Tomblil	100	125	125	125
Tormont	8285	15	14½	14½
Towag	1000	10½	10½	10½
Tribag	1800	244	241	241
Trin Chb	1000	9½	9½	9½
U Mining	1010	25½	25	25
U Asbest	1200	257	257	257
U Buffad	5600	49	48	48½
UCL Mine	3000	23½	21	23½
Un Keno	984	460	440	460
Upp Can	1000	145	145	145
Urban Q	4665	21	19½	20
Violam	2360	380	375	380
West Min	700	500	500	500
W Surf I	1250	12	12	12
White Str	6500	38	35½	38
Wilco	8200	50	47	47
Willroy	z40	172	172	172
Windfall	1000	25½	25½	25½
Win-Eld	700	23½	23½	23½
Yale Lea	3000	12½	12½	12½
Yk Bear	1020	180	179	179
Youn HG	1000	5	5	5
Yukeno	z200	4	4	4
Yukon C	2300	72	72	72

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Alminex	z50	405	405	405
Am Led	44500	17	15	17
Anchor	2000	15	14½	14½
Asamera	4000	276	270	272
Banff	3500	760	750	755
Calvert	10000	30	30	30
Camerna	200	277	277	277
CS Pete	4200	290	286	287
C Ex Gas	4800	240	236	238
C Homestd	100	170	170	170
C LI Pete	2181	16	16	16
Cdn Sup O	182	$ 20¼	20¼	20¼
C Willist	z200	53	53	53
Cent Del	870	$ 10¾	10½	10¾
Dynamic	30900	137	129	134
Fargo	500	290	290	290
Gridoil	2200	78	76	76
Midcon	3200	55	55	55
Mill City	5000	69	66	69
Murphy	100	520	520	520
N Cont	1000	24½	24½	24½
N Davies	13700	25	25	25
NC Oils	800	410	400	405
NCO pr	z25	$ 40½	40½	40½
Numac w'	z120	35	32	35
Okalta	z200	13	13	13
Permo	4000	26	25	25
Petrol	1000	66	66	66
Place G	166300	191	172	172
Ponder	4500	40	40	40
Prairie il	1200	380	375	375
Provo Gas	3666	222	220	222
Scurry Rn	1050	$ 19⅛	19	19⅛
Spooner	7500	31½	30½	30½
Triad Oil	1100	239	237	238
Union Oil	1745	$ 23	22⅞	23
U Canso	508	355	345	355
Vandoo	3600	5	4½	5
Wespac	z366	13	13	13
Wsburne	700	125	125	125
W Decalta	200	360	360	360
W Declt w	1200	180	170	170

américaine

		Haut	Bas	1 h.
800	Alle Cp wts	10⅛	10⅛	10⅛
500	Atlas Cp wt	1⅛	1	1⅛
20500	Barnes Eng	32⅞	30⅞	31
122400	Braz Tl P	10	9⅞	9⅞
400	Breeze Corp	8¾	8¾	8¾
2800	Brit Pet	8⅞	8⅝	8⅝
17000	Brown Co	17⅞	16¾	17⅝
2800	Can Javelin	9½	9¾	9¾
1400	Can Marco	7½	7⅜	7½
5800	Cott Corp	9¾	8½	9¾
2000	Creole Pet	38	37¾	38
22500	Dynalectro	6⅛	5½	5⅝
2600	Felmont Pet	8⅞	8⅞	8⅞
1600	Hazel Bish	9¼	9¼	9⅛
300	Hunt Chem	23	22¾	23
40	Imj Chem	5⅞	—	—
300	Jeannette Gl	7½	7¾	7½
7500	Mead Johns	30⅞	29½	29⅞
990	Milybdenum	63⅛	62½	63⅛
3000	Pancoast vtc	1⅛	—	—
30	Philips Elec	37⅞	37½	37½
600	Scurry R	17½	17¼	17½
2200	Seeman Br	8⅞	8¼	8⅝
1000	Shatt Denn	8¼	8⅜	8¼
11600	Syntex	203⅞	197½	197¾
1300	Tech Oper	47⅜	46¾	46¾
2700	U S Filter	1¼	1⅛	1⅛

Bourse Canadienne

(américaines hors-liste)

21 DECEMBRE 1965

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Amer Tel	500	$ 61⅛	61⅛	61⅛
Abbott Lab	100	$ 48⅛	48⅛	48⅛
Amer Mot	100	$ 8⅞	8⅞	8⅞
Beth Stl	500	$ 40⅝	40¼	40¼
Brown Co	25	$ 17½	17½	17½
Cat Trac	200	$ 51⅛	51⅛	51⅛
Cons Ciga	100	$ 37½	37½	37½
Colt Ind	200	$ 23½	23½	23½
Pire Jone	400	$ 46⅞	46⅞	46⅞
Gulf & W	100	$ 94⅛	94⅛	94⅛
Jones Lau	100	$ 71	71	71
Noram Co	100	$ 6½	6½	6½
Std Oil NJ	600	$ 80½	80¼	80½
Texas Ut	400	$ 64½	64½	64½

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.	Comb.
Clôture — 21 déc.	164.51	153.10	82.23	103.49	154.98
Clôture — 20 déc.	164.04	153.18	82.19	103.90	154.59
Sem. dernière	164.91	158.43	83.06	103.58	155.46
Mois dernier	165.79	158.52	83.30	104.20	156.28
Haut — 1965	178.32	187.90	87.49	114.73	167.53
Bas — 1965	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21

Le DC-9 est choisi par la ligne Alitalia

La compagnie d'aviation italienne Alitalia vient d'annoncer l'achat de 28 avions de la série 30 DC-9 bi-réacteur.

La livraison de cette commande de plus de 110 millions de dollars commencera en février 1967 et sera complétée en avril 1969. Alitalia a aussi placé une commande pour la livraison en 1967, de deux avions à réaction long courrier DC-8 à double flux ayant une capacité maximum de 189 passagers. Avec ces nouveaux avions et les Macshi MB-326D, destinés à l'entrainement des pilotes, la flotte aérienne de l'Alitalia compte ainsi un total de 65 avions à réaction.

Le choix des avions DC-9 de la série 30 a été fait par Alitalia à cause de leurs améliorations aérodynamiques et leur fuselage allongé et peuvent transporter 97 passagers. Leur configuration est telle qu'elle permet 12 sièges en première classe et 85 en classe économique. Les avions-cargo pourront transporter 32,000 livres en 5,261 pieds cubiques. Tous ces avions utiliseront les nouveaux modèles de moteurs Pratt & Whitney JT8 D/7 Fan Jet...

Cette commande importante de DC-9 à réaction constituera une grande contribution à l'industrie canadienne, car les ailes et les empennages seront manufacturés au Canada par la compagnie de Havilland, de Malton, Ontario.

Claude Champagne était l'un des rares compositeurs canadiens bien connus à l'étranger

Claude Champagne, doyen des compositeurs canadiens - français, décédé subitement hier, avait 74 ans. Ancien professeur et directeur adjoint du Conservatoire de Musique de la Province de Québec et membre des facultés de musique de l'Université McGill et de l'Université de Montréal, il comptait parmi ses anciens élèves quelques-uns des plus talentueux musiciens et compositeurs canadiens de la jeune génération, et fut l'un des rares compositeurs canadiens dont la renommée ait franchi nos frontières. A titre de directeur des éditions de musique contemporaine de la société Broadcast Music Incorporated, il a beaucoup fait pour encourager la composition et la publication musicale au Canada.

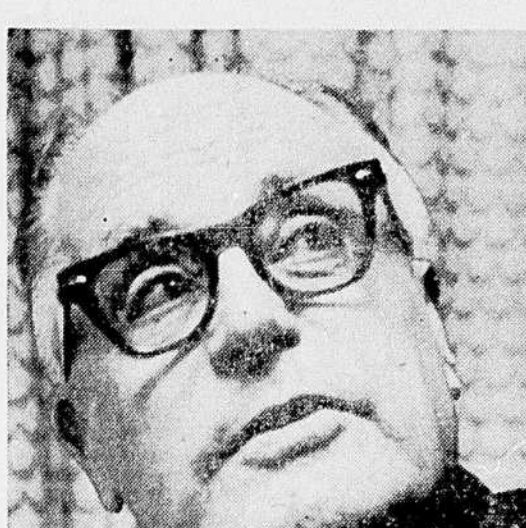

CLAUDE CHAMPAGNE

M. Champagne était né à Montréal en 1891. C'est son grand-père paternel qui, le premier, cultiva son goût pour la musique en l'initiant aux richesses du folklore canadien. Il commença ses études de piano à l'âge de dix ans et devint l'élève de Romain-Octave Pelletier, organiste à la cathédrale de Montréal.

Pour son quinzième anniversaire, il reçut un violon en cadeau, et le violon demeura toujours son instrument de prédilection. La même année, il obtint le diplôme du Dominion College of Music et, en 1909, fut lauréat du Conservatoire national de Musique de Montréal.

En 1918, il composa sa première oeuvre marquante, le poème symphonique "Hercule et Omphale". Encouragé par feu Alfred Laliberté, pianiste et compositeur bien connu, et par Serge Rachmaninoff, il décida d'aller poursuivre ses études à l'étranger. Un emploi d'archiviste canadien en France et une bourse du gouvernement du Québec lui permirent de séjourner sept ans à Paris, soit de 1921 à 1928. Pendant ces années, il étudia le violon, le contrepoint et la fugue, la composition et l'orchestration avec de grands maitres comme Jules Conus, André Gédalge et Raoul Lapara.

En 1928, il remporta de grands succès avec sa "Suite canadienne" pour choeur et orchestre, qui lui vaut le Prix international de folklore. La même année, M. Champagne revint au Canada, et produit une autre oeuvre d'inspiration canadienne : la "Danse villageoise". A partir de son retour, il ne cessa de travailler, par son enseignement, au progrès de la musique dans le Québec.

En 1934, M. Champagne fut invité à enseigner la composition au Conservatoire de Musique de l'Université McGill. Neuf années plus tard, il composa ses "Images du Canada français", et en 1945, sa "Symphonie gaspésienne". Ces deux oeuvres furent diffusées par le Service international de Radio-Canada au cours des années 1940.

Invité, en 1945, à donner des conférences au Conservatoire de Rio de Janeiro, il y dirigea l'Orchestre Symphonique du Brésil. Il représenta le Canada à la Conférence internationale de musique folklorique tenue en Suisse en 1948. Vers la même époque, l'Université de Montréal lui décerna un doctorat honorifique en musique pour son apport à la musique canadienne.

En 1951, M. Champagne succéda à sir Ernest Macmillan à la présidence honoraire du Conseil canadien des Artistes, et collabora à ce titre avec le Conseil international de l'Unesco en ce qui regarde la musique au Canada.

M. Champagne n'était pas un compositeur prolifique, mais quelques-unes de ses oeuvres se classent parmi les meilleures que le Canada ait produites. En avril 1960, l'Orchestre de Radio-Canada présenta "Altitude", composition pour orchestre complet et choeur mixte. Cette oeuvre a été présentée pour la première fois en concert par l'Orchestre Symphonique de Montréal en 1961. L'oeuvre fut donnée par la suite à la télévision canadienne et jouée à Paris par l'Orchestre des Concerts Pasdeloup en février 1964.

L'ONF a également tourné un documentaire sur sa vie et son oeuvre. Enfin, l'école de musique Vincent-d'Indy rendit hommage à l'un de ses plus illustres professeurs en donnant le nom de Claude Champagne à sa nouvelle salle de concert.

Le meurtre de Ste-Marthe: la victime a reçu une cinquantaine de coups

Le meurtre du sexagénaire Napoléon Jean, de Ste-Marthe, semble avoir été l'un des plus crapuleux de l'année.

Son agresseur l'a littéralement haché sur place.

Un premier examen du corps a révélé en effet qu'il avait encaissé plus de cinquante coups de couteau ou de rasoir et qu'il portait de nombreuses et fort larges lacérations à l'abdomen, sur les bras et partout où le meurtrier pouvait l'atteindre.

Entre autres, il lui a dardé plusieurs coups de poignard latéralement dans les côtes.

Maintenant le vol a-t-il été le mobile du crime ? La PP se le demande.

Il se peut qu'une fois la victime affaissée, le meurtrier ait songé à ce moment seulement à rafler le contenu de ses poches.

La PP ignore jusqu'à maintenant le montant du vol.

Elle affirme d'autre part que tout porte à croire qu'une orgie aurait précédé le monstrueux attentat.

On sait que le corps de la victime a été trouvé nu.

Par ailleurs, les vestiges de la lutte démontrent qu'on a ingurgité certaines consommations, dont un flacon de vin.

Cette bouteille ainsi que des verres et un cendrier ont été retrouvés en mille miettes sur les lieux.

On a aussi arraché le téléphone de son socle.

La police croit que le mort, en se défendant contre son adversaire, a voulu utiliser tout ce qu'il trouvait pour se défendre.

L'enquête se poursuit.

Modification des heures de travail des employés de la Ville, les 24 et 31 décembre

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'an, le comité exécutif a décidé de modifier les heures de travail du 24 et du 31 décembre — le vendredi — tout en maintenant en devoir jusqu'à 4 h. 30 un nombre minimum d'employés dans chaque service.

(On sait que l'hôtel de ville sera ouvert les lundis 27 décembre et 3 janvier).

Un mémo adressé à chacun des directeurs de service précise :

a) les fonctionnaires permanents, temporaires et auxiliaires travailleront jusqu'à 1 h. de l'après-midi, sans interruption pour le repas du midi ; ceux qui commencent leur journée de travail à 8 h. du matin pourront quitter leur poste à midi et demi ;

b) les employés manuels titulaires et auxiliaires et les contre-maitres bénéficieront de deux heures et quart de congé payé avant la fin de leur journée de travail.

Le mémo note également que les employés qui doivent demeurer à leur poste pour la durée des heures normales de travail auront droit à deux heures et quart de congé payé à la date que le directeur concerné fixera.

Election chez les employés de Canadair

Les employés de Canadair Limitée ont élu dernièrement leurs dirigeants syndicaux pour l'année 1966. Ils ont démontré leur appui aux dirigeants de l'an passé, ceux qui avaient dirigé leur grève en avril dernier.

M. Maurice Litalien a été réélu président de la loge 712 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéroastranautique (FTQ).

M. Maurice Vézina fut élu secrétaire - archiviste, remplaçant M. Fernand Decoste qui a décliné la nomination.

Les autres élus sont MM. Raymond Phielemans, Lucien Brouillette, Marcel Geoffrion, Roland Masse, André Martin, Wilfrid Héroux, Jack Smith, Aimé Gohier, Norman Cherry, Marcel Maisonneuve, Maurice Norton et Roger Beaudoin.

MM. Marcel Fournier, Benoît Fortin et Charles Phillips demeurent en fonction pour une autre année.

Vos décorations électriques portent-elles la mention CSA ?

QUEBEC — La joie des Fêtes peut se transformer en tragédie si les décorations électriques que vous posez dans l'arbre de Noël ne sont pas approuvées par la CSA (Canadian Standard Association).

Le Bureau des examinateurs électriciens du ministère du Travail vient de découvrir une quantité énorme de ces décorations électriques ne portant pas la mention CSA. La plupart de ces décorations électriques sont des fils ou des séries de fils destinés à supporter des ampoules ou des décorations fonctionnant à l'électricité. Ces décorations ont souvent été fabriquées au Japon, en Italie ou dans d'autres pays européens pour des compagnies canadiennes. Elles sont vendues dans les grands magasins à rayons.

En cas de doute, téléphonez au Bureau des examinateurs électriciens de votre ville. Ce bureau relève du ministère du Travail. Il y a treize de ces bureaux dans la province. A Montréal, vous pouvez appeler: 866-1441. A Québec, vous signalez: 693-4850.

Cherchez toujours le sigle CSA sur la boite ou l'installation électrique que vous achetez en tout temps de l'année mais surtout durant la période des Fêtes.

La CSN lance l'opération "syndicalisme de quartier"

La Confédération des syndicats nationaux vient de lancer l'opération "syndicalisme de quartier", une idée avancée il y a quelques mois par le secrétaire de la centrale, M. Robert Sauvé, et que vient de concrétiser M. Lucien Giroux.

M. Lucien Giroux qui vient d'être nommé organisateur du Syndicat de la construction de Montréal, en même temps que M. Giovanni Pedetti accédait au poste d'administrateur de ce syndicat, est le responsable de cette nouvelle formule de syndicalisme.

Il a divisé l'ile de Montréal en plusieurs quartiers, où des salles spacieuses (avec stationnement pour automobiles) ont été louées pour permettre aux travailleurs de la construction de venir se renseigner sur les lois les concernant.

On profitera de l'occasion pour renseigner les ouvriers également sur la convention collective, le décret et les divers avantages qu'ils pourraient tirer des services du syndicat.

MM. Pedetti et Giroux ont également l'intention de fonder une caisse d'économie pour les travailleurs de la construction peu après les premières séances d'information, au début de l'année prochaine.

Le syndicat prépare présentement son projet en vue des négociations collectives qui doivent débuter prochainement. La convention collective en vigueur, extensionnée par décret, expire au mois de mars.

Le président du syndicat, M. Omer Taillefer, en annonçant les nominations de MM. Pedetti et Giroux, a déclaré que "la CSN et les travailleurs de la construction ont les yeux tournés vers ces deux hommes qui possèdent le même tempérament et la même détermination pour atteindre les buts qu'ils se sont fixés."

Le service de placement du Québec établit un record

QUEBEC — Le Service de placement du Québec a trouvé du travail à 9,973 personnes au cours du mois de novembre dernier, soit 8,300 hommes et 1,673 femmes. C'est une augmentation de 51.9 p. 100 sur le mois correspondant de l'an dernier. Il faut noter que les résultats du mois de novembre sont les plus élevés depuis 1945.

Quant aux employeurs, ils ont transmis, en novembre, 11,557 offres d'emplois, une augmentation de 38.5 p. 100.

Le Service a soumis aux employeurs 10,956 candidats soit 48.8 p. 100 de plus que l'an dernier. Ces augmentations substantielles s'expliquent par le fait que, pour la première fois, le Service de placement du Québec participe activement au programme des travaux d'hiver 1965-1966.

Anciennes frégates vendues en Italie

HALIFAX, (PC) — Six anciennes frégates de la marine canadienne ont été vendues à une compagnie italienne pour être démantelées.

Ce sont le Cap-de-la-Madeleine, le Buckingham, le Fort Erié, le Lanark, l'Outremont et La Hulloise. Les navires ont été remis plus tôt cette année à la Corporation de distribution des biens de la Couronne, une société gouvernementale, qui les a ensuite vendues à la firme Lotti de Laspezia. Le prix de la vente n'a pas été révélé.

On croit que les six navires seront toués à travers l'Atlantique jusqu'aux terrains de ferraille de la compagnie.

Nécrologie

Mme Joseph Parent

A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Joseph Parent (Eugénie Farly), autrefois de Sorel.

Elle était la mère du R. P. Arthur Parent, o.m.i., missionnaire à Lundar, Manitoba, de soeur Marguerite du Sacré-Coeur, supérieure à St-Jude (Yvonne), de Mme Théo Desmarais (Irène), de Mme Annette Gagné, toutes deux de Montréal. Elle laisse également dans le deuil une soeur, soeur St-Pascal Baylon, s.j.s. à St-Hyacinthe.

La dépouille mortelle est exposée au 1415 est, Fleury. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures à l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet, et l'inhumation à Sorel.

Mme J.-A. Gagnon

Mme J.-Amédée Gagnon est décédée le 14 décembre, à Windsor, Ontario.

La défunte, née Marie-Louise Roy, était née à Standon, comté de Dorchester, P.Q. Son époux, décédé en 1953, fut courtier d'assurances et était bien connu dans les paroisses canadiennes-françaises du comté d'Essex où il habitait depuis 1920.

Lui survivent deux soeurs, Mmes Zélia Paré et Cordélia Paquette de la ville de Québec. Elle était la belle-soeur de feu l'honorable Onésime Gagnon, ancien ministre fédéral et provincial et pour un temps lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Mme Louis Landry

Mme Vve Louis Landry, née Cécile Valois, domiciliée au 4720, rue Saint-Zotique, est décédée la nuit dernière, à l'âge de 84 ans et 11 mois, à la suite d'une longue maladie.

Née à Vaudreuil, la défunte laisse : ses soeurs, Mme Vve Rémé Robillard (Jeanne) et Mme Willie Joyal (Ruth); son frère, M. Louis-de-Gonzague Valois; ses nièces, Mme Antoine Brossard (Claire Lacoursière), Mme Yvon Bergeron (Luce Lacoursière) et Mlle Anne Nantais, du secrétariat des conseillers, à l'hôtel de ville de Montréal; ses neveux, MM. Rémi Robillard et Gilles Valois; ainsi que plusieurs petits-neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 3254, rue de Bellechasse. Les funérailles auront lieu à 10 h. du matin, vendredi, à l'église Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

L'injustice appelle l'injustice ; la violence engendre la violence.

Lacordaire

Remerciements

DUBREUIL (J. S. L.) — M. et Mme Armand Dubreuil et Mme Alex Champagne remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme J. S. L. Dubreuil soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

FROMENT (Stanislas) — Les enfants de M. Stanislas Froment remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Stanislas Froment soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

TESSIER (René) — Mlle Eugénie Tessier et Emile Tessier remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur frère, René Tessier, survenu le 23 novembre dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALARIE (Amanda) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Amanda Plante, veuve de Sylva Alarie, Grande comédienne, très bien connue sous le nom de Maman Plouffe. Elle laisse dans le deuil le Révérend Frère André Alarie, recteur du Collège Mont-St-Louis, Mme Pierrette Alarie (Mme Léopold Simoneau), Marie Thérèse (Mme André Meloche. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis,
à 9 h. 30, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, ou le service sera chanté par le Cardinal Paul-Emile Léger à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Rosaire) — A St-Michel-des-Saints, le 21 décembre 1965 à l'âge de 64 ans est décédé Rosaire Archambault. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant en l'église paroissiale de St-Michel-des-Saints où le service sera célébré à 3 h. p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (Mathilde) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Aubin, née Mathilde Chevalier, demeurant 5370 Garnier. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BATES (Bernadette) — A Montréal, le 22 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Joseph Bates née Bernadette Forges, demeurant au 10826 St-Denis, mère de Paul-Emile, René, Cécile, Georgette et Béatrice. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourrassa est
pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Armand) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Armand Bénard, époux de Armonza Vallée, demeure 137 Labonte, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la maison
Langlois & Francoeur,
163 rue St-Charles,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Julie-de-Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Jeanne) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Anselme Benoit, née Jeanne Dion, demeurant 10,948 Rome. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est rue Jean-Talon,
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Louis-A.) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Louis A. Bernier, époux de feu Julianna Champoux, demeurant 8386 Boyce. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, Hochelaga
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Ludger) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Ludger Bertrand, époux de Marie-Louise Ladouceur dit La Madeleine, demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Antonio) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Antonio Bilodeau, époux de Maria Simoneau, demeurant 10921 St-Julien, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils
11130, boul. Pie-IX
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Lionel) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Lionel Blais, époux de Jeanne Bénard, demeurant 4215 Delaroche. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopératives de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISMENU (Emile) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Emile Boismenu, époux d'Alexina Lachapelle, demeurant 5050 Lejeune. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17 rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Edouard) — A Montréal, le 21 décembre 1965, a l'âge de 63 ans, est décédé M. Edouard Boivin, époux de Gilberte Lamarche, père de Mme Jacques Brunet "Louise". Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULET (Philias) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé Philias Boulet (Boulay) employé des Postes, époux de Rita Bugeaud, père de Mme Roger Massé, (Pierrette), Mme Raynald Aubin (Claudette). Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, Fleury est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Roger) — A Verdun, le 20 décembre 1965, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Roger Boyer, employé à la Commission de Transport de Montréal, division St-Paul, époux de Lucienne Vachereau, demeurant au 4915 Wellington. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun, ou le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Robert) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 41 ans est décédé M. Robert Brunet, époux de Cécile Délisle, demeurant 87, rue Gilbert, Châteauguay. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid et Fils
35, boul Normand, Châteauguay
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 hrs. et de là au cimetière de Dorion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Marie) — A Jacques-Cartier, le 18 décembre 1965, à l'âge de 92 ans, est décédée Marie Chassé, épouse de feu Moïse Cantin, demeurant 27 Louise. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
1370 Ch. Chambly, Jacques-Cartier,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARBONNEAU (Joseph) — A St-Philippe de Laprairie, le 19 décembre 1965, à l'âge de 83 ans, 1 mois, est décédé M. Joseph Carbonneau, époux de feu Berthe Lefebvre. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant & Fils,
St-Philippe de Laprairie
pour se rendre à l'église St-Philippe de Laprairie, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Olympe) — A Vaudreuil, le 21 décembre 1965 à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Gilbert Castonguay, née Olympe Ménard. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hubert Castonguay,
28, rue St-Michel, à Vaudreuil
pour se rendre à l'église paroissiale ou le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Claude) — A Outremont, le 21 décembre 1965 à l'âge de 74 ans est décédé Claude Champagne, compositeur, époux de Jeanne Marchal, demeurant 616 Chemin Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest, Outremont,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Arthur) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Arthur Charette, époux de feu Melanda Pilon, demeurant 9130 Chateaubriand, père de Mme P. E. Plamondon (Zita), Normand, Maurice, Bernard et André. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Roland) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Roland Charron, époux de Madeleine Bélanger, demeurant 1805 Leclair. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément-de-Viauville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUVILLE (Robert) — A Montréal, le 19 décembre 1965 à l'âge de 60 ans est décédé M. Robert Clouville, époux de Bernadette Laplante. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE ANGELIS (Antonio) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Antonio De Angelis, époux de Mable Waves, demeurant 9766 rue Hamel. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa Est.
pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Charles-Edouard) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Edouard Demers, époux de Albertine Chagnon, père de Mme Rosaire Morin (Jeannine). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
7895, rue Notre-Dame est
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRUKKER (Sam) — A Montréal, le 20 décembre 1965, est décédé, dans sa 65e année, Sam Drukker, époux de Herta Langenfeld. Lui survivent ses enfants et ses petits-enfants. Le convoi funèbre partira du salon
Rosedale Chapel,
4911 ch. Côte-des-Neiges
mercredi à 11 a.m. pour se rendre au cimetière Mont-Royal.

DUMAIS (Louis, Patrick) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Louis Patrick Dumais, époux en 1ères noces de Bernadette Cazeau, et ne 2èmes noces de feu Régina Forcier, demeurant 9575 Foucher. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Christ-Roi où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILLION (Irénée) — A Lachine, le 22 décembre 1965, à l'âge de 47 ans, est décédé Irénée Fillion, époux de Armande Hébert et père d'Irène, Jeannette et Armand. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Eugène) — A Montréal, le 20 décembre 1965 à l'âge de 62 ans est décédé M. Eugène Gauthier ex-lieutenant de pompier, époux de Adrienne Lafrance, demeurant 2079 Joliette. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2321 rue Ste-Catherine est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Alexina) — A St-Laurent, le 21 décembre 1965, à l'âge de 67 ans est décédée Alexina Larocque, épouse de René Gratton. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Claira) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Aldéric Labelle, née Claira Robitaille, demeurant 2591 Monssore. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras Ltée
5805, rue Boileau, angle Lacordaire
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Victoire, ou le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Albert) — A Hawkesbury, le 20 décembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Albert Lacroix, marchand de Hawkesbury depuis de nombreuses années, membre de la ligue du Sacré-Coeur de la paroisse St-Alphonse Liguori, époux d'Aurore Bellefeuille, demeurant 165 rue Regent, père de MM. Fernand, Ernest, Julien, René, Bernard, Robert, André et François, de Mme Louis Ranger (Aurore), de Miles Dolorès et Françoise Lacroix, tous de Hawkesbury. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416 rue McGill, Hawkesbury,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse Liguori, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR (Paul) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Paul Lafleur, époux de Hélène Cadieux, demeurant au 2629 Jacques Hertel. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE (Aurore) — A St-Benoit des Deux Montagnes, le 19 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Jean Lafrance, née Aurore St-Jacques, mère de Mmes Charles Pilon (Marie-Jeanne, de Montréal), Sylvio Lalande (Carmel de St-Eustache). Les funérailles auront lieu jeudi. Le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Vendette,
St-Benoit des Deux Montagnes
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Benoit, où le service sera célébré à 10 hrs. Inhumation à St-Scholastique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Paul) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 55 ans est décédé M. Paul Lamontagne, époux de Germaine Gaudreau. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard ou le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Cécile) — A Montréal, le 22 décembre 1965 à l'âge de 84 ans est décédée Mme veuve Louis Landry, née Cécile Valois, demeurant 4720 St-Zotique. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
coin 11e avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney ou le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARENTE (Délia) — A Dorval, le 21 décembre 1965, à l'âge de 86 ans, 4 mois, est décédée Délia Pilon, épouse de feu Pacifique Larente, demeurant à 130, Garden Crescent, Dorval. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lakeshore Inc.
560 rue Bord-du-Lac
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Présentation-de-la-B.V.M., où le service sera célébré à 9 h. et delà au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERDIERE (Ginette) — A Laval (Chomedey), le 20 décembre 1965, à l'âge de 11 ans, est décédée Ginette Laverdière, fille de Yvon Laverdière et de Pauline Duplessis, demeurant 3865 rue du Souvenir, Chomedey. La cérémonie des anges aura lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey,
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église St-Martin, où la cérémonie sera célébrée à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECAVALIER (Rolland) — A Montréal le 21 décembre 1965 à l'âge de 58 ans est décédé M. Rolland Lecavalier, ex-tavernier, époux de Fernande Libersan, demeurant 4102 Notre-Dame est, autrefois de l'Ile Bizard. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Très-St-Nom-Jésus - de Maisonneuve ou le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de l'Ile Bizard, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Juliette) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 65 ans 8 mois, est décédée Mme Maurice Leclerc, née Juliette Papineau, autrefois de St-Janvier, demeurant 6410 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative de Frais Funéraires,
7384 St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Janvier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Jean-E.) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Jean-E. Lépine, époux de Vivianne Pranno. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLEE (Léopold) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Léopold Léveillée, époux de Marie-Jeanne Corbeil, demeurant 5750A, boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, Henri-Bourassa,
angle Ste-Gertrude
à 9 hrs 50, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Henri) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Henri Marchand, époux d'Annette Gendron, demeurant au 1527 Lac St-Louis, Ville de Léry. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Reid & Fils,
35 boul. Normand,
Châteauguay Centre
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Léry, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIEN (Lucien) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Lucien Marien, époux de Marguerite Berichon, demeurant 4112 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Joseph-Hector) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 21 décembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Joseph-Hector Ménard, époux de Lilianne Caron, demeurant 12 av. Garden City. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
107 rue Ste-Anne
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Joseph Eugène) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé Joseph Eugène Paradis, époux de Cécile Jobin. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGEAU (Albert) — A Montréal, le 21 décembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Albert Pageau, époux de Georgianna Hébert. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10540 rue Papineau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Eugénie) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Joseph Parent, née Eugénie Farly, mère du rév. père Arthur Parent, O.M.I., missionnaire à Lundar, Manitoba, rév. soeur Marguerite-du-Sacré-Coeur S.S.PJ., supérieure à St-Jude (Yvonne), Mme Théo. Desmarais (Irène), et Mme Annette Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARIZEAU (Damase) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 85 ans est décédé M. Damase Parizeau, époux de Marie-Louise Demers demeurant 10,710 Meunier. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul Henri-Bourassa Est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

PELOQUIN (Bernard) — A Montréal, le 22 décembre 1965, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Bernard Péloquin, gérant de département de Pascal Hardware, époux de Jeanne-d'Arc Martin, et père de Patrick, demeurant 3579 Dezery. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est.,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Emile où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERON (Alice) — A Napierville, le 21 décembre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Alice Brouillette, épouse de feu Céphas Péron, et mère de O'Neil, Alcide, Lina (Mme Arnott), Ellen, Ida (Mme F. Brockington), Evelyn (Mme P. Brockington), Léonard, Anna, et Hazel (Mme Buist). Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois,
260, rue Jacques-Cartier, St-Jean, P.Q.
pour se rendre à l'église Roussy Mémorial Baptist, Grande-Ligne, Québec, où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière de Grande Ligne. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POLAKOVA (Anezka) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Anezka Statsna, épouse de feu Antonin Polak, mère du docteur Vera Berankova-Cizkova. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 11 hrs et de là au crématoire Mont-Royal lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Corona) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Pacifique Primeau, née Corona Schinik. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, Jean-Talon
à 7 hrs 15 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RILEY (Walter) — A Ville St-Michel, le 21 décembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Walter Riley, époux de Géraldine Casault, demeurant à 7623, 10e Avenue, Ville St-Michel, père de Pat (Mme P.-J. Vautier), Shirley (Mme P. Dublois), Andréa. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661, rue Jean-Talon est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Oscar) — A Ste-Agathe, le 21 décembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Oscar Robidoux, époux de Hermance Charette, demeurant à Ste-Véronique, père de M. Gilles Robidoux. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léopold Suppère,
Annonciation,
à 2 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Véronique, où le service sera célébré à 3 hres p.m., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Angèle) — A Ste-Justine Station, le 20 décembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Raoul Robillard, née Angèle Danis, soeur de M. Albert Danis. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rousseau et Legault,
Ste-Justine,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

ROSS (Dorothy) — A Montréal, jeudi le 16 décembre 1965, est décédée Dorothy Ross, fille de M. et Mme David Ross, décédés, soeur de Winnie et cousine de Helen Coutts. Le service a été célébré à la chapelle funéraire
Armstrong,
3426, av. du Parc
vendredi à 3 h. de l'après-midi. Inhumation au cimetière Lakeview, Pointe-Claire.

ROUSSEAU (Cécile) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Paul Rousseau, née Cécile Cousineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 7 hres 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Anna) — A Montréal-Est, le 20 décembre 1965, à l'âge de 64 ans est décédée Mme veuve Roméo Savard, née Anna Mailhiot, demeurant 11,319 Dorchester, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre
Bonneville et Gingras Ltée
11,813 rue Noter-Dame est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Octave, Montréal-Est, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Napoléon) — A Beloeil, le 20 décembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Napoléon Seguin, autrefois de Montebello, époux en 1eres noces d'Emma St-Denis, et en 2èmes noces d'Elodie Carrière. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roger Champagne,
rue Principale à Montebello
pour se rendre à l'église paroissiale ou le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOUCY (Aurore) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Davila Soucy, née Aurore Latour, demeurant 1917, rue Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUAY (Ghislaine) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 42 ans est décédée Mme J. A. Tanguay, née Ghislaine Bégin, demeurant 349 rue Emery, appt 4, et à Arundel, comté Argenteuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
302 Ste-Catherine est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jacques ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Bienville à Lévis, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANIER (Albertine) — A Montréal, le 20 décembre 1965, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Arthur Vanier, née Albertine Cloutier, demeurant 8355 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 couran. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERDUN (Antonio) — A Lachine, le 21 décembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Antonio Verdun, époux en 1ères noces de Rose Robert, et en 2èmes noces de Germaine Leclaire, et père de Marcel, Charles, Gilles, Jeannine (Mme Jean Brais) et Ghislaine (Mme Jean-Paul Riopel). Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGROUX (Philomène) — A Montréal, le 21 décembre 1965 à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Lucien Vigroux, née Philomène Latour. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, Jean-Talon
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

PICARD — A la mémoire de M. Amédée Picard, une messe anniversaire sera chantée en l'église Ste-Louise-de-Marillac, rue Joliette à Longueuil, jeudi le 23 décembre 1965 à 7:30 heures p.m. Hommage de son épouse et sa fille.

DECES DE M. ROSAIRE ARCHAMBAULT

De St-Michel-des-Saints, est décédé le 21 décembre à l'âge de 64 ans.

Il laisse dans le deuil: ses soeurs, Soeur St-Albert (Anna-Marie) des Soeurs missionnaires d'Afrique. Soeur Rock-Albert (Berthe) des Soeurs de Ste-Anne, Mme B. Lefebvre (Emérencienne), Mme W. Thouin (Charlotte), de L'Assomption, Mme Jules Longpré (Jeanne), de Trois-Rivières, Mlle Thérèse Archambault, Mme Fernande Gauthier (Françoise); deux frères: M. Maurice Archambault, de St-Michel-des-Saints; M. Bernard Archambault, de Montréal. Ses trois belles-soeurs : Mme Rock Archambault, Mme Maurice Archambault (née Germaine Ducharme), Mme Bernard Archambault (née Thérèse Lévesque), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi le 23 décembre à 4 heures p.m. en l'église paroissiale de St-Michel-des-Saints.

DECES DE NICOLAS MICHEL

A Montréal, à l'hôpital Victoria, le 19 décembre 1965 est décédé M. Nicolas Michel, propriétaire de la Lingerie Michelle, et marchand bien connu des habitués de la Plaza St-Hubert. M. Michel était entré au Canada en 1907 et avait ouvert son commerce en 1923.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Fannie Arie, deux garçons, Théo et Fred ; une fille Mme Raymond Fadel (Marie), un frère, Camille Michel, et six petits-enfants Fred, Michel, Robin, Nancy, Raymond, et Joey.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui à l'église St-Georges, coin des rues Jean-Talon et Lajeunesse.